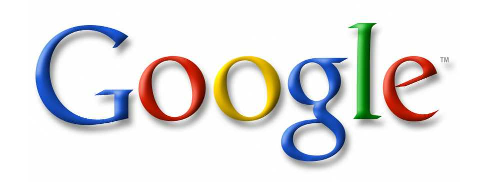
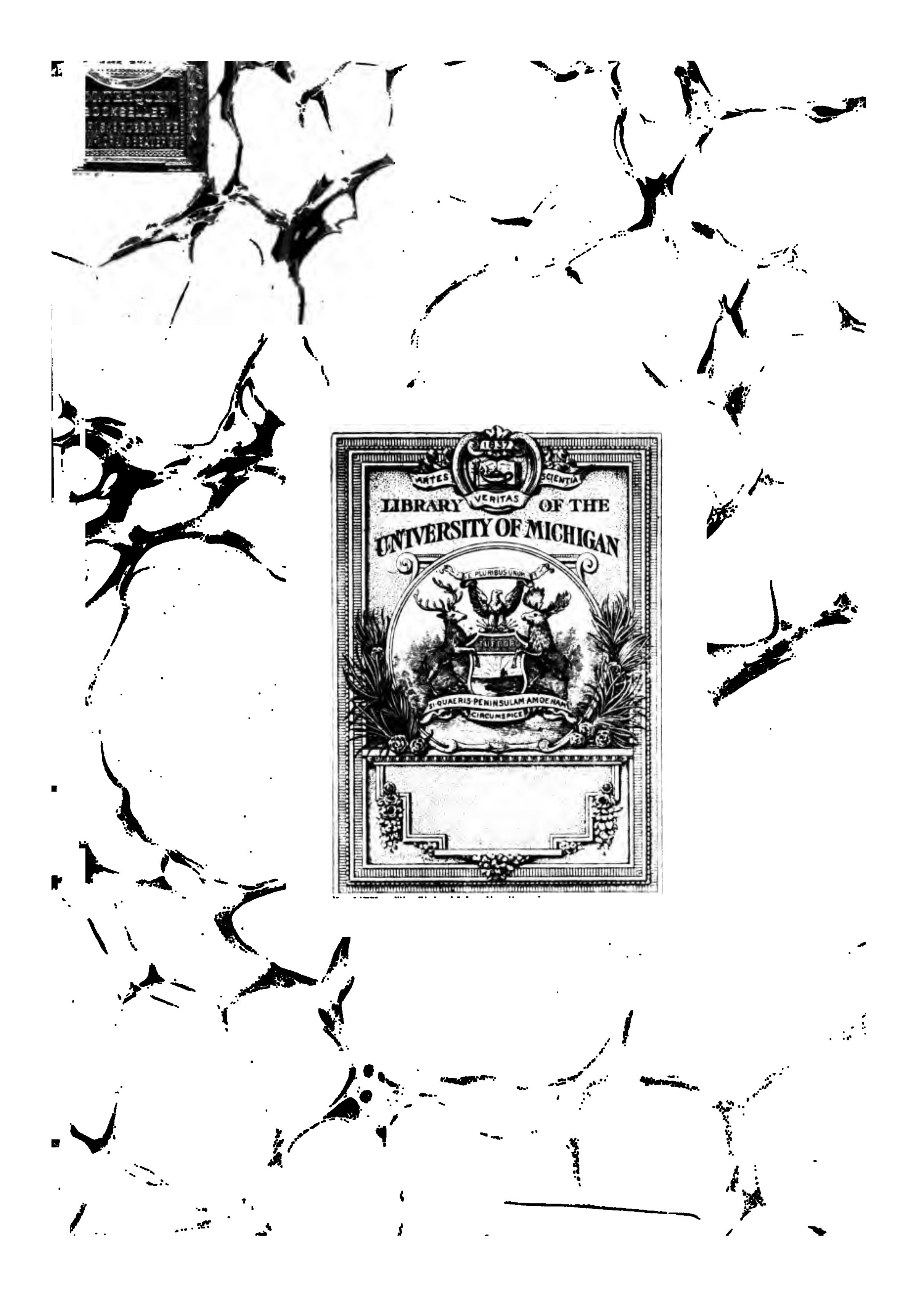
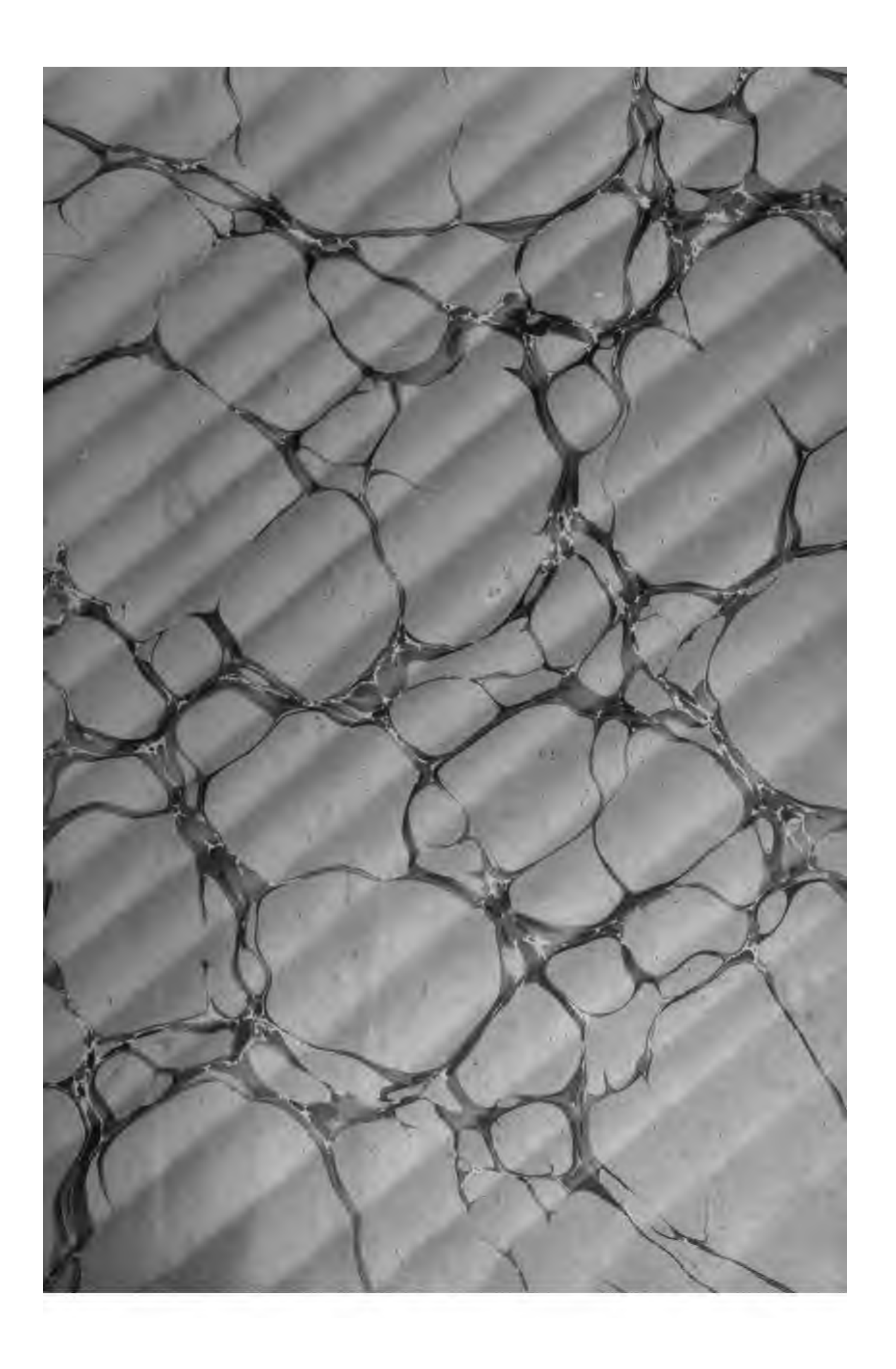





1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



EN VENTE CHEZ LE MÊME ÉDITEUR.

—

Adam (L.). De l'harmonie des voyelles dans les langues ouralo-altaïques. *Paris*, 1874, in-8, br., 77 pages. 3 fr. 50

— Les classifications, l'objet, la méthode, les conclusions de la linguistique. *Paris*, 1882, in-8, br., VII et 95 pages. 3 fr.

— Du genre dans les diverses langues. *Paris*, 1883, in-8, br., 35 pp. 2 fr.

— Les idtomes négro-aryen et malco-ayren. Essai d'hybridologie linguistique. *Paris*, 1883, in-8, br., 76 pages.

Ancessi (l'Abbé V.). Etudes de grammaire comparée : l'S causatif et le thème N dans les langues de Sem et de Cham. *Paris*, 1873, in-8, br., 3 fr.

Archives paléographiques de l'Orient et de l'Amérique. Recueil publié par LÉON DE ROSNY. *Paris*, 1870-1871. Vol. in-8, br. 20 fr.

Ayuso (Garcia). L'Étude de la philologie dans ses rapports avec le sanscrit. Traduit de l'espagnol par J. de CASTRO. *Paris*, 1884, in-8. br., 434 pp. 6 fr.

Baissac (J.). De l'origine des dénominations ethniques dans la race aryane. Étude de philologie et de mythologie comparées. *Paris*, 1867, in 8 br., 104 pp. 2 ir. 50

Beauregard (Ollivier). En Asie. Kachemir et Thibet. Étude d'ethnographie ancienne et moderne. *Paris*, 1883, in-8 br., 144 pages. 5 fr.

— En Orient. Etudes ethnologiques et linguistiques à travers les âges et les peuples. *Paris*, 1889, in-8, br., de VII-252 pp. et 4 tabl. de vocabulaires (*Fapier verge*). 10 fr.

Benlœw (L.). ancien doyen de la faculté des lettres de Dijon. La Grèce avant les Grecs. Etude linguistique et ethnographique. Pélasges, Lélèges, Sémites et Ioniens. *Paris*. 1877, in-8, br., 264 pages. 5 fr.

Bulletin des séances de la Société philologique. *Paris*, 1888, in-8, br., 296 pages. 7 fr. 50

Calle (Antonio de la). La Glossologie. Essai sur la science expérimentale du langage, avec une préface de Abel HOVELACQUE. Première prrtie : La Physiologie du langage. *Paris*, 1881, in-8, br., XIX ei 387 pages. 10 fr.

I. De la méthode. — II. De l'importance du langage pour l'histoire naturelle de l'homme. — III. De la faculté de l'articulation. — IV. Des sons de la voix humaine. — V-VI. Anatomie de l'organe vocal. — VII-VIII. Formation de la voix et de la parole. — IX à XI. De la formation du langage. — XII L'évolution dans le langage. — XIII. La vie des langues. — XIV. De l'origine du langage. — XV La statification du langage. — XVI. Les langues et les races.

Calligaris. Le compagnon de tous, ou Dictionnaire polyglotte. Onze langues : français, latin, italien, espagnol, portugais. allemand, anglais, grec moderne, arabe écrit, arabe parlé en caractères européens, turc avec la prononciation. *Turin et Paris*, 1864-70, 2 vol. in-4, br. (90 fr.) 45 fr.

Chavée (H.). Enseignement scientifique de la langue allemande (d'après la méthode comparative indo-européenne). Esquisse d'un cours normal fait à l'école polytechnique à MM. les officiers, conformément à une décision du Ministre de la guerre, datée de Versailles 28 octobre 1871. *Paris*, 1871, in-8, br., 16 pages. 1 fr.

— Français et Wallons. Parallèle linguistique. *Bruxelles*, 1857, in-12, br. *Epuisé*. 8 fr.

— Idéologie lexiologique dés langues indo-européennes. *Paris*, 1878, in-8, br., 67 pages, avec portrait de Chavée. 7 fr.

Ouvrage posthume publié par les soins de Mme Chavée et des élèves de Chavée.

ESSAI

DE

PHONÉTIQUE DYNAMIQUE

OU

HISTORIQUE COMPARÉE

ÉTUDES

DE

GRAMMAIRE COMPARÉE

ESSAI

DE

PHONÉTIQUE DYNAMIQUE

OU

HISTORIQUE COMPARÉE

PAR

Raoul de la Grasserie,

DOCTEUR EN DROIT,

Juge au tribunal de Rennes,

Membre de la Société des Gens de Lettres,

de la Société de Législation Comparée et de la Société de Linguistique de Paris,

de la Société Royale Asiatique et de la Société Philologique de Londres,

de la Société Orientale d'Allemagne.

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1891

A MONSIEUR LÉGER,

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE,

Ce livre est très respectueusement dédié,

RAOUL de la GRASSERIE.

ESSAI DE PHONÉTIQUE DYNAMIQUE

OU HISTORIQUE COMPARÉE

Dans une précédente étude nous avons envisagé la phonétique générale à l'*état statique,* dans ses éléments et dans son ensemble physiologique, avant tout mouvement et dans le repos ; nous l'avons aussi observée dans son état *statico-dynamique*, c'est-à-dire lorsque les phonèmes et les autres unités phonétiques sont en mouvement mais restent isolés sans action ni réaction réciproques. Il nous reste dans la présente étude à les observer à l'état décidément *dynamique*, c'est-à-dire non-seulement *en mouvement*, mais *en action* les uns sur les autres, sur les autres éléments de la linguistique et même sur les facteurs étrangers, et subissant à leur tour les réactions que ces actions appellent.

Nous qualifions cette phonétique dynamique en même temps d'*historique,* parce que c'est l'évolution des sons du langage qui peut seule en révéler les lois ; la physiologie pouvant les expliquer, mais étant impuissante par elle-même à nous les enseigner. Cette phonétique a d'ailleurs un domaine beaucoup plus vaste que celui de la statique. Elle présente plus de sûreté, et aussi un intérêt plus immédiat, car ce que nous avons anatomisé comme chose morte va nous apparaître dans ses actes et dans sa vie.

Les mouvements linguistiques du phonème consistent en ses transformations, en ses modifications, et même en son absorption définitive. Plus exactement ils comprennent 1° le *mouvement vers* un autre, 2° l'*éloignement loin* d'un autre, 3° l'*absorption* d'un autre ou par un autre. Par mouvement *vers* ou *hors de* nous n'entendons pas la marche matérielle, le déplacement, mais l'assimilation et la dissimilation.

Donc *assimilation*, *dissimilation*, *élimination*, tels sont les trois actes ordinaires de la *vie de relation* du phonème.

Sous l'empire de quelles forces s'accomplit ce mouvement ?

Ces forces sont les mêmes que dans le monde physique.

Le mot vivant est d'abord doué d'une *force vive*, d'une *vitesse initiale* qui le porte à se développer, à se transformer, comme un corps céleste se meut indéfiniment par son action propre ou par une impulsion initiale unique. D'où lui vient cette impulsion ? De l'action incessante de ses diverses parties l'une sur l'autre.

Puis cette vitesse est dirigée par l'influence de facteurs extérieurs, celle d'autres lois naturelles qui exercent sur lui la direction que la pesanteur, la gravitation, l'action d'un autre astre exerce sur les corps célestes. Cette influence est celle du lieu, de l'habitat, de la race qui parle une langue.

Enfin cette vitesse rencontre des *résistances*. De même qu'un corps en mouvement voit sa vitesse retardée par la résistance de l'air, ou le frottement d'un corps solide, de même le mot se heurte à la volonté de l'homme ou de la nation qui parle et qui tend à lui donner un mouvement autre, mouvement capricieux et en tous sens, retardateur et souvent profondément perturbateur.

Donc : 1° *force vive*, 2° *force extérieure directrice*, 3° *force extérieure retardatrice* ou *accélératrice*, telles sont les trois forces en sens divers dont la résultante est le mouvement du langage considéré dans sa phonétique, ainsi que la vitesse et la direction de ce mouvement.

D'où trois parties dans la phonétique dynamique.

1° *Mouvement de phonétique initial* par *influence réciproque des phonèmes*.

2° *Mouvement de phonétique directeur* par *influence du milieu*.

3° *Mouvement de phonétique perturbateur* par *résistance de l'homme*.

Le mouvement directeur par influence du milieu ne comprend pas seulement celui produit par des éléments extérieurs au langage, mais aussi celui causé par des éléments extérieurs à la phonétique, quand même ils ressortiraient à la linguistique, par exemple à la lexiologie et à la psychique.

CHAPITRE PREMIER.

Mouvement phonique initial par influence réciproque des phonèmes.

La phonétique dynamique étudie l'action et la réaction qu'un phonème exerce sur un autre, ou celles qu'exercent l'accent sur le phonème, le phonème sur l'accent, l'accent sur la quantité, la quantité sur l'accent, le phonème sur la quantité.

Cette phonétique s'appelle *dynamique* parce que les phonèmes s'y mettent en mouvement, exercent une influence, et que leur équilibre dans le mot n'est plus stable, mais subit des variations continuelles, variations qui pour les phonèmes sont le mouvement.

Ces changements de phonèmes restent plus ou moins longtemps engagés dans le domaine de la *physiologie pure*. C'est ainsi que nous verrons le phonème connu sous le nom d'*ablaut* prendre presque en naissant un emploi grammatical, tandis que celui de l'*umlaut* ne l'acquiert jamais qu'indirectement et dans des langues dérivées.

Nous ferons les sections suivantes :

A. *Action des phonèmes sur les phonèmes.*

1° *Action des voyelles sur les voyelles.*

2° *Action des consonnes sur les consonnes.*

3° *Action des consonnes sur les voyelles.*

4° *Action des voyelles sur les consonnes.*

5° *Action de l'accent sur les phonèmes.*

6° *Action de l'accent sur la quantité.*

7° *Action de la quantité sur l'accent.*

8° *Action de la quantité sur les phonèmes.*

9° *Action des phonèmes sur l'accent.*

10° *Action des phonèmes sur la quantité.*

Nous nous servons dans la phonétique dynamique des mots *voyelles*, *consonnes*, pour ne pas trop dérouter ; mais nous y ajoutons les semi-voyelles.

Il est entendu que les voyelles comprennent r̥, l̥, m̥, n̥, ṅ̥, i̥, u̥.

B. *Action de la syllabe sur le phonème.*

C. *Action du mot sur le phonème.*

SECTION PREMIÈRE.

ACTION DES VOYELLES SUR LES VOYELLES.

Les voyelles peuvent être en *contact*, ou à *distance*. Dans les deux cas, elles influent les unes sur les autres ; tantôt l'influence est réciproque, mais le plus souvent c'est la *voyelle antécédente* qui agit sur la *subséquente*, ou celle-ci qui agit sur l'*antécédente*.

Lorsque les voyelles sont *en contact*, leur action peut être comparée à une *action chimique*, les deux voyelles tendent à se combiner. Lorsqu'elles sont *non contiguës*, leur action peut être comparée à une *action physique*, et surtout à celle de l'électricité par induction, elles tendent tantôt à s'accommoder entre elles, tantôt à s'assimiler.

a) *Voyelles en contact.*

Lorsque les voyelles sont en contact et appartiennent à deux mots différents, on les accorde par les règles du *sandhi* que nous avons décrites dans la phonétique statique. Lorsqu'elles appartiennent au même mot, elles agissent et réagissent l'une sur l'autre, et c'est ce cas, ce *sandhi intérieur*, que nous avons à étudier maintenant.

Lorsque deux voyelles se rencontrent, elles sont, comme dans l'électricité et l'action chimique, animées de deux mouvements contraires, le mouvement d'*attraction* et de *combinaison*, celui de *répulsion* et de *dissociation* ; très rarement, mais cela arrive, le mouvement est nul, il n'y a ni attraction, ni répulsion. Dans le premier de ces cas se produit cette combinaison particulière qui s'appelle la *contraction*, c'est le phénomène le plus fréquent ; dans le second l'une des voyelles se *dédouble* en voyelle et semi-voyelle correspondante, ce qui lui restitue son autonomie, et écarte, sans hiatus, l'autre voyelle ; enfin dans le troisième cas, il y a *hiatus*.

1° *Effet de combinaison* ou de *contraction, d'élision*, et de *semi-vocalisation*.

Les règles de la contraction sont intéressantes à étudier surtout dans la langue Grecque où elles ont obtenu leur plein développement.

En Sanscrit l'*a* s'élide devant une consonne différente, devant un autre *a* se combine en une longue *ā* ; *bala* devient *bal-in ; shwēta-ashwa* devient *shwētāshwa.*

D'autres fois l'*a* au lieu de s'élider se combine avec la voyelle suivante *gadja-indra* devient *gadjêndra* ; *kr̥sna-uraga* devient *kr̥snôraga.*

Les autres voyelles devant une autre voyelle identique à elles-mêmes se combinent en une longue, *giri-indra* devient *girīndra.*

Devant une voyelle dissemblable, elles se semi-vocalisent ; *i* devient *y*, *u* devient *w* ; cependant *ia* au lieu de devenir *ja* se resserre assez souvent en *ī.*

Le *processus* est facile à expliquer : si la première voyelle est semi-vocalisable, on peut ainsi conserver les deux ; à défaut on les contracte en faisant faire à chacune la moitié du chemin intermédiaire sur la croix vocalique ; *a* et *i* s'y rencontrent en *e* ; *a* et *u* s'y rencontrent en *o* ; plus tard on devient plus hardi, et on recourt à l'élision qui absorbe la seconde voyelle : *ai* devient *i* ; *ia* devient *i* long. Telle est, croyons-nous, l'évolution. Quand les deux voyelles sont identiques, pas de difficulté $\bar{a} = a + a$.

Les règles sont substantiellement les mêmes en vieux Bactrien ; seulement l'allongement résultant de la contraction a peu à peu disparu ; et non-seulement *ia* devient souvent *ī*, mais *ua* devient *u*, sous l'influence d'un *m* suivant.

Le Latin se sert aussi de la contraction : *Romai* = *Romæ*, mais plus souvent de l'élision et ici de l'*élision du premier élément* et non plus du *second* ; *servo* devient *servilus*, *amao* devient *amo.*

Les règles en Lithuanien sont les suivantes : $a + a = \bar{o}$; $a + i = ai$; $a + u = au$; $i + a = é, i, y$; $i + a + a = \bar{e}$; $i + ai = ei$. On voit que parmi plusieurs courants celui de la semi-vocalisation domine ; puis viennent ceux de la combinaison et de l'élision.

En Gothique $a + i = i$; $i + a = \bar{i}$.

Nous arrivons à la langue la plus intéressante sous ce rapport, au Grec.

La première règle que nous retrouvons partout est que deux voyelles identiques qui se suivent se contractent en une seule

langue : $a + a = \bar{a}$; $i + i = \bar{\imath}$; à plus forte raison si l'une de ces voyelles est déjà longue ; en conséquence $\varepsilon + \eta = \eta$; $o + \omega = \omega$; $o + ov = ov$; $\varepsilon + \varepsilon\iota = \varepsilon\iota$.

Cependant exceptionnellement $\varepsilon + \varepsilon = \varepsilon\iota$, $o + o = ov$ excepté en Dorique où ils rentrent dans la règle et égalent ω ; la raison en est dans le *principe de semi-vocalisation ;* ε se rapproche de l'*i* dans la prononciation grecque, de même l'*o* de l'*u*, de-là la semi-vocalisation possible, et toutes les fois qu'elle est possible, nous savons que c'est le moyen préféré.

La règle, en cas de rencontre de voyelles hétérogènes, c'est qu'en cas de rencontre de l'ο avec l'α ou l'η, c'est l'ο qui l'emporte, mais en même temps il s'allonge par compensation, d'où $\alpha + o$, $\eta + o$, $o + \alpha$, $o + \eta$ deviennent ω. D'autre côté en cas de rencontre de α et de η, c'est tantôt l'un, tantôt l'autre qui l'emporte ; $\alpha + \varepsilon$, $\alpha + \eta = \alpha$; $\varepsilon + \alpha$, $\eta + \alpha = \eta$; on voit que c'est celui qui a la première place qui a la préférence. Enfin en cas de rencontre de $\varepsilon + o$ ou de $o + \varepsilon$, de $\varepsilon + o\iota$ et de $o + \varepsilon\iota$ c'est encore l'ο qui l'emporte, et l'on obtient ου et οι ; l'ο s'est semi-vocalisé avec lui-même dans le premier cas, et dans le second l'ι semi-vocalisable a été respecté comme tel.

Ces règles sont faciles à expliquer ; le Grec n'applique pas la règle de combinaison véritable, mais celle d'élision et la développe ; dans l'élision, c'est d'abord la voyelle plus forte qui est préférée ; l'ο est plus fort que l'ε, que l'α et que l'η, ce qui est conforme à la phonétique physiologique ; s'il y a concours de l'α, de l'ε et de l'η cette différence n'existe plus, et c'est la voyelle première en rang qui l'emporte. Dans la triphthongue, un élément est mis à part ou se conserve en se semi-vocalisant. Enfin le Grec ajoute le principe de compensation.

Si nous voulons maintenant généraliser les principes indoeuropéens dans la combinaison de deux voyelles, nous dirons que cette combinaison se fait par trois moyens successifs.

1er *moyen*. La *semi-vocalisation* d'une des voyelles, ce qui les conserve.

2e *moyen*. La *combinaison* véritable ou contraction.

3e *moyen*. L'*élision* d'une des voyelles, selon certains principes de préférence suivant l'idiosyncrasie de chaque langue qui conserve tantôt la voyelle qualitativement ou quantitati-

vement la plus forte, tantôt celle qui a le premier ou le second rang, avec ou sans allongement ou renforcement compensatif de la voyelle qui reste.

2° *Effet d'absence de mouvement et hiatus.*

Cet effet est commun à un grand nombre de langues, mais est surtout remarquable dans les langues Polynésiennes, d'où résulte l'accumulation d'un nombre incroyable de voyelles. Il y a des phrases entières où aucune consonne n'apparaît, et nous répéterons ici les suivantes, citées par M. Frédéric Müller : *ua oia aŭ, e ŭe ae oe ia Ji, e ao ae oe ia ia, e i ae oe ia ia*, qui signifient en langue Havaïenne : *je le suis, salue le Ji, enseigne-le, dis-lui.*

3° *Effet de dédoublement d'une des voyelles.*

Le Sanscrit en présente de nombreux exemples. Une voyelle avant une autre voyelle engendre une semi-voyelle qui s'intercale entre les deux ; *i* devient *iy*, *u* devient *uw* : *nî* conduire, donc *ni-niy-us ; yu*, joindre, donne *yu-yuv-a*. C'est le résultat d'une force de répulsion.

Il en résulte aussi la *lettre euphonique.*

Cette lettre euphonique existe en Singalais avec un caractère un peu différent. Après l'*a*, l'*e*, l'*i*, on insère *y ;* après *u* et *o*, on insère *v* pour les séparer de la voyelle initiale de la syllabe suivante : *na'a* serpent devient *naya* après le sanscrit *naga ; lo'a*, le monde devient *lova* après le sanscrit *lōka* ; *sa'ura*, la mer, devient *sayura*, après le sanscrit *sagara.* Dans tous ces cas, l'*y* n'est point le prolongement direct de l'*i*, puisqu'il s'insère après l'*a*. L'instinct a consulté la croix vocalique pour arriver à l'une des deux semi-voyelles, la branche *a*, *e*, *i* convergeant vers l'*y*, la branche *o*, *u* convergeant vers *w.*

D'autre côté souvent une voyelle, qui tient un rang intermédiaire sur l'échelle se résout en la voyelle supérieure et en la voyelle inférieure pour pouvoir convertir l'une d'elles en semi-voyelles, et échapper ainsi à l'absorption ; alors *ê* devient *ai*, puis *ay ; oe* devient *aū*, puis *aw*. Exemples : *nê + ana*, œil, devient *nay-ana ; nœ + i*, sur le navire, devient : *nâv-i.*

Ce n'est pas seulement par le développement de *i* en *iy* et de *u* en *uw*, ou par la résolution de *æ* en *ai*, puis *ay*, de *oe* en *aù*, puis en *aw*, enfin par la conversion de *i* en *y* et de *u* en *w*

que la voyelle écarte l'autre voyelle en contact qui tendrait à se combiner avec elle. Le besoin de répulsion, de dissimilation à maintenir emploie encore d'autres procédés.

C'est ainsi qu'en Français pour empêcher que les deux voyelles, soit celles du même mot, soit celles de deux mots qui se suivent, n'entrent en coalescence, on intercale la lettre *h*, d'abord probablement aspirée toujours, plus tard devenue simplement diacritique. C'est ainsi que le français s'est formé du latin dans : *octo*, huit ; *oleum*, huile ; *ostrea* , huître ; *erodius*, héron ; *Ca(d)urci*, Cahors ; *tra(d)ere*, trahir.

Enfin dans le même but la voyelle initiale s'est protégée contre la voyelle finale du mot précédent par un procédé très ingénieux en se préfixant l'article composé alors d'une seule consonne, l'*l ;* c'est ainsi que : *hedera* a produit *l-ierre* pour *ierre ; insula*, *l-ille* ; *uvette*, *l-uette*. La même langue s'est servie aussi du pronom possessif réduit à une seule consonne, aussi bien que de l'article. C'est ainsi qu'*amita* a produit *t-ante* = *ta ante*, au lieu de : *ante*. Dans ce dernier cas, le procédé se mêle d'un *phénomène de concrétisme* très curieux.

b) Voyelles à distance agissant par *induction.*

Nous avons dit qu'il faut distinguer dans l'action des sons les uns sur les autres 1° si c'est l'*antécédent* ou le *subséquent* qui agit, 2° si l'action est *assimilante* ou *dissimilante* et dans le cas d'assimilation, s'il y a *assimilation* proprement dite, ou *simple accommodation*, si l'action est *élidante* et *absorbante*, ou simplement *modifiante*.

Ici il ne faut retenir que la première distinction ; en effet l'action à distance n'est jamais dissimilante, elle peut être absorbante, mais seulement d'une manière indirecte ; elle est toujours soit assimilante, soit accommodante ; mais ce qu'il importe d'examiner avec soin dans l'*action par induction* (et nous entendons ici le mot : *induction* dans le sens où l'emploient les sciences physiques) c'est dans quelle direction elle se produit, si elle est *directe* ou *contraire*, si elle s'exerce du mot plein sur le mot vide, ou du mot vide sur le mot plein.

Pour abréger les locutions, disons tout de suite que l'action du *mot plein* sur le *mot vide* se nomme : *harmonie vocalique*, que l'action du *mot subséquent vide* sur le *mot plein* se nomme

umlaut, terme qui n'est pas assez compréhensif et que le mot *adoucissement* traduit plus inexactement encore.

Nous conserverons à la première action le nom d'*harmonie vocalique* auquel nous ajouterons quelquefois celui de : *directe* ; nous donnerons à la seconde le nom d'*harmonie vocalique contraire* ; l'*umlaut* n'est qu'un des modes de réalisation de cette dernière.

Quelle est *la plus naturelle* de ces deux harmonies ? Quelle est *la plus parfaite* ?

La plus naturelle et aussi la primitive est l'*harmonie vocalique directe* ; elle s'emploie dans des langues réputées relativement inférieures ; elle a phonétiquement ce désavantage de rendre le mot *un peu monotone*, puisque, si elle est complète, chaque mot, quelle que soit sa longueur, aura dans toutes les syllabes suivantes la voyelle de la première. Cependant elle est très logique, puisqu'elle subordonne absolument au *concept radical* tous les *concepts accessoires* ; elle empêche les mots vides annexés au mot plein de s'user et de disparaître puisqu'elle ne les vide que vocaliquement tandis que l'accent qui remplit le même emploi dans d'autres langues finit par corroder les consonnes mêmes de ces mots vides. Enfin il vient plus facilement sur les lèvres et à l'oreille l'idée de subordonner un son à naître à un son déjà produit que celle d'émettre un son en concordance avec un autre encore muet et qu'on ne peut qu'imaginer. Ajoutons cependant bien vite que la rôle psychique de l'harmonie vocalique n'a pas existé tout d'abord et qu'elle était purement phonique.

Cependant l'*harmonie vocalique contraire* est supérieure.

Outre qu'expérimentalement elle se produit dans des langues plus parfaites, elle marque un état plus avancé de l'esprit humain, celui où l'on peut accommoder un son, un mot ou une idée, à ceux qui ne se produiront que plus tard. Or c'est le plus ordinairement dans cet ordre qu'elle se produit, comme nous le verrons. En outre, elle élève l'*idée de relation* au dessus de l'*idée de substance*, en marquant sur le mot qui exprime celle-ci l'empreinte du mot qui exprime celle-là. Quand l'allemand dit au pluriel : *männer* par opposition au singulier *mann*, la désinence : *er* qui est l'indice du pluriel domine la racine : *mann*, en transformant sa voyelle *a* en *ä*. Puis, euphoniquement la monotonie désagréable n'existe plus ici ;

rarement assimilation complète, simple accommodation, et d'ailleurs la voyelle radicale est nécessairement variée, l'harmonie ne fait donc que la nuancer, ce qui augmente sa tonalité et son expression.

Pourquoi l'évolution a-t-elle amené dans certaines langues l'harmonie directe, et dans d'autres l'harmonie contraire? Pourquoi n'a-t-elle amené l'une et l'autre que tardivement, de telle sorte que se produit ce fait singulier que ni l'une ni l'autre n'existaient qu'en germe dans *les langues proethniques ?*

L'harmonie directe n'a été rendue nécessaire que lorsque de l'*état d'isolement* on est parvenu à un degré développé *d'agglutination*, lorsque beaucoup de mots vides de sens lexiologique se sont annexés au mot plein, en nombre assez grand pour que le mot plein parût comme effacé par eux ; l'idée radicale, ontologique allait périr, les mots vides reprendre leur sens plein, la dérivation retourner à la composition et le mot ne pas acquérir d'unité, si cette unification n'avait été faite en employant un procédé qui conservait au mot plein sa suprématie.

Ce procédé ne pouvait consister qu'en renforçant le mot plein, ou qu'en affaiblissant les mots vides et en les subalternisant.

C'est ce dernier procédé qu'employèrent alors les langues à harmonie directe, et elles le développent à mesure que les mots vides agglutinés croissent en nombre. La racine n'est pas exaltée, mais les mots vides sont abaissés ; *après les avoir vidés de leur sens, on les vide de leur son.*

Les langues à harmonie contraire, par contre, ne s'occupèrent au moins directement que *d'exalter le mot plein*, le *mot lexiologique*. Pour l'exalter, ils élevèrent la voix sur ce mot, de là l'*accent tonique* ; mais comme nous le verrons dans un chapitre suivant, l'accent agit à son tour sur la voyelle du mot plein, la met au degré normal ; cette exaltation de la voyelle radicale eut une conséquence forcée, l'abaissement des mots vides suivants et surtout de leurs voyelles ; mais cet *abaissement* ne fut plus mesuré, comme dans le cas de l'harmonie directe ; il n'eut pas lieu d'ailleurs par accommodation de la voyelle du mot vide, mais par son *assourdissement*, par *son écrasement*. A mesure que la voyelle frappée d'accent devenait élevée et emphatique, à mesure les voyelles des syllabes suivantes devaient se raccourcir, et si le mot était long, devenir muettes ; sous cette action trop vive, les consonnes des mots vides se

déformaient elles-mêmes. C'est alors que luttant pour l'existence les mots vides près de périr réagirent, et frappèrent la voyelle radicale de leur empreinte par le phénomène de l'*harmonie régressive*, de l'*umlaut*. *L'umlaut est donc la réaction contre l'accent.*

Ainsi se trouve expliquée la différence et à la fois la naissance tardive de ces phénomènes.

Il nous reste à étudier chacun d'eux.

Cependant il ne faut pas croire que ce double phénomène ait eu pour cause première le besoin tout psychique, ou tout au moins morphologique, de relier le *mot vide* au *mot plein* ; la phonétique ne trouve la *cause* première de ses phénomènes qu'en elle-même. Les instincts psychiques et grammaticaux n'ont pour effet que de profiter de ces phénomènes, de les développer, de les polariser pour les faire servir à leurs besoins.

Quelle est donc la cause purement phonique de l'harmonie vocalique directe on régressive ?

Celle de l'harmonie directe est la propension tout acoustique de ne pas passer brusquement d'une voyelle à une autre éloignée et de branche différente ; elle est analogue à celle qui en musique ne peut pas changer brusquement le ton sans transition, et de celle qui veut que deux notes qui se suivent aient au moins une harmonique semblable. De même une couleur laisse son reflet sur la couleur qui l'environne. L'unité du mot est constituée matériellement par une dégradation vocalique.

Plus difficile semble à trouver le germe tout phonique de l'harmonie régressive, elle consiste à prévoir dans la voyelle commencée celle de la syllabe suivante et à abaisser ou à relever la voyelle qu'on prononce pour que l'autre puisse se prononcer sans désaccord. En musique on altére aussi une note pour que la suivante devienne possible. Cependant l'altération de la seconde note semble plus naturelle, et il y a plutôt ici réaction. L'accent assourdit la voyelle finale, ce qui est un contre-coup, et alors cette voyelle attaquée réagit.

A *Harmonie vocalique directe.*

a) HARMONIE DIRECTE PROGRESSIVE.

L'harmonie vocalique directe a reçu très tôt l'emploi que

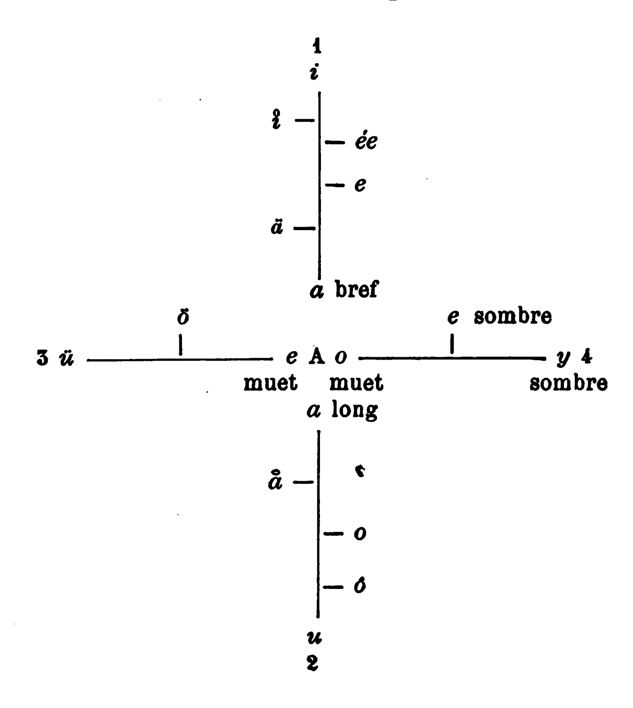
nous venons d'indiquer ; mais cependant elle a eu d'abord, ainsi que nous l'avons dit, comme tout autre phénomène phonétique, son existence purement physiologique et mécanique. Un vestige de ce premier caractère de l'harmonie vocalique existe dans les langues où cette harmonie ne gouverne pas seulement les mots vides annexés, mais aussi les syllabes de la racine, autres que la première. C'est-ce qui a lieu en Jakute, où la première syllabe de tout mot impose sa voyelle à toutes les autres.

Même lorsque l'harmonie vocalique prit une fonction morphologique, elle hésita d'abord sur ce que serait cette fonction ; c'est ainsi que nous voyons le Mandchou l'appliquer à la distinction entre le masculin et le féminin : *Khakha* l'homme, *Khekhe*, la femme ; *ama*, le père, *eme* la mère.

Enfin sa fonction décisive fut celle que lui donnent les langues Ouraliennes, Altaïques et Samoyèdes, la subordination des expressions de relations.

Nous avons dans notre *Étude sur la Catégorie des cas* étudié les fondements phonétiques de l'harmonie vocalique. Nous ne voulons que les rappeler ici en quelques mots.

Établissons d'abord la croix vocalique.



Au point de vue de l'harmonie vocalique on examine 1^nt l'influence d'un phonème d'une ligne sur un phonème d'une autre ligne à la même hauteur, par exemple de l'*i* de la ligne 1 sur l'*u* de la ligne 2, de l'*i* de la ligne 1 sur l'*y sombre* de la ligne 4, de l'*e* de la ligne 1 sur l'*o* de la ligne 2 ; ou sur un phonème d'une autre ligne à une hauteur inégale, de manière à le rapprocher mais sans changer sa hauteur, par exemple de l'*i* 1re ligne sur l'*o* 2e ligne de manière à le changer en *ö* 3e ligne ; telle est l'harmonie vocalique ordinaire, 2^nt l'influence du phonème sur tout phonème sans condition. C'est l'harmonie vocalique exceptionnelle mais plus complète et qui d'ailleurs se combine avec l'autre.

La première s'appelle *harmonie vocalique en force* et la seconde *harmonie vocalique en poids.*

1° *Harmonie vocalique en force.*

Les lignes ci-dessus sont classées en fortes et faibles, la 1re et la 3e sont faibles, la 2e et la 4e sont fortes, et comme il y a connexion entre elles la 1re est la faible de la 4e, et la 3e est la faible de la 2e. Quant à la voyelle A qui forme le centre, elle est considéré comme forte et placée sur la ligne 2e.

D'où la série.

fortes	*a*	*o*	*u*	*y*	*e sombre*
faibles	*ä*	*ö*	*ü*	*i*	*e clair.*

Dans beaucoup de langues, l'*y* et l'*e* sombre disparaissant, l'*i* et l'*e* deviennent sans correspondantes, par conséquent des voyelles neutres pouvant s'harmoniser aussi bien avec des faibles qu'avec des fortes.

Nous avons expliqué ailleurs pourquoi la ligne 3 est la faible de la ligne 2, et la ligne 1 la faible de la ligne 4. La ligne 2 et la ligne 3 ont de commun l'avancement des lèvres, elles ne diffèrent que par la capacité buccale ; or ce sont les voyelles de la ligne 3 qui ont la capacité buccale moindre, donc qui sont les plus faibles, les moins résonnantes. De même les voyelles de la ligne 1 et de la ligne 4 ont de commun le resserrement labial, elles ne diffèrent que par la capacité buccale ; or ce sont celles de la ligne 4 qui ont cette capacité plus grande, donc elles sont fortes par rapport à celles de la ligne 1.

Voici maintenant l'action ; le voyelle forte veut après elle une voyelle forte, la voyelle faible veut après elle une voyelle faible, pour l'obtenir elle ne s'identifie pas la voyelle suivante, mais elle rapproche celle-ci d'elle-même en la faisant tourner en cercle sur la croix vocalique ; l'*i* transporte l'*u* suivant en *ü*, l'*o* suivant en *ö*, l'*y* russe qu'aucune branche ne sépare en *i*, l'A (a long) en *ä*. De même, quoique cela soit moins apparent, l'*u* transporte l'*i* en *y*, l'*e* en *e* sombre, l'*ü* en *u*. L'harmonie vocalique opère donc tantôt un affaiblissement, tantôt, quoique plus rarement, un renforcement.

Lorsque les voyelles *e*, *i* par suite de la disparation d'*e* sombre et d'*y* sombre sont devenues neutres, elles peuvent suivre toute voyelle faible ou forte ; la loi de l'harmonie vocalique devient incomplète.

2° *Harmonie vocalique en poids.*

Dans les langues rares où cette harmonie vocalique a lieu, au distribue les voyelles de chaque ligne en lourdes et légères.

Sont lourdes toutes les voyelles qui s'approchent du centre de la croix vocalique, et par conséquent l'A lui-même qui est au centre.

Cet A sert justement du pivot qui permet de changer de ligne, comme nous l'allons voir.

En conséquence dans la ligne 1 la lourde est l'*e*, la légère est l'*i*.

Dans la ligne 2, la lourde est l'*o*, la légère *u*.

Dans la ligne 3, la lourde est l'*ö*, la légère est l'*ü*.

Dans la ligne 4, la lourde est l'*e* sombre, la légère l'*i* sombre.

Vis à vis de l'A, centre de la croix, toute voyelle est relativement légère, en particulier l'*e* sombre.

Enfin comme l'*e* sombre est peu usité, si l'*e* sombre est la légère de l'A, à plus forte raison l'*y* sombre sera-t-il la légère de l'A.

Delà ces deux tableaux l'un en Jakoute, l'autre en Turc.

En Jakoute.

lourdes	*a*	*ä*	*o*	*ö*
légères	*y*	*i*	*u*	*ü*

En Turc.

lourdes	*a*	*o*	*ä*	*ö*
légères	*e*	*u*	*i*	*ü*

Les règles de cette seconde harmonie sont :

1° Quand une syllabe renferme une voyelle lourde, la syllabe qui suit doit renfermer cette voyelle ou la voyelle correspondante.

Quand une voyelle renferme une voyelle légère, il faut distinguer :

2° Si cette voyelle légère est *i* ou *y*, la syllabe qui suit doit renfermer la même, ou la lourde correspondante.

3° Si cette voyelle légère est *u*, ou *ü*, alors dérogation au principe, la suivante doit contenir la même voyelle, ou l'une des lourdes, non pas *o*, *ö*, mais *a*, *ä*.

En traduisant autrement ces règles, la voyelle suivante doit rester sur la même ligne vocalique que la ligne précédente.

Mais il y a une anomalie résultant du n° 3 ci-dessus. Pourquoi de l'*u* passe-t-on non à l'*o*, mais à l'*a*. C'est qu'autrement on ne fut jamais sorti de la même ligne, d'où une monotomie absolue ; on en sort, au contraire, sans violer la règle, mais *omisso medio*, en allant de l'*u* à l'*a* qui, en effet est la forte de l'*u*, mais sans s'arrêter à l'*o*.

Il en est de même du passage de l'*ü* à l'*ä*, on passe d'abord à l'*a* de la même manière et pour le même motif que tout à l'heure, mais on ne peut s'arrêter à l'*a*, et il faut descendre de l'*a* à l'*ä*, sans quoi l'autre harmonie vocalique serait méconnue, on irait d'une faible à une forte.

A la différence de la première harmonie vocalique qui atteint toutes les syllabes du même mot, celle-ci n'atteint que la syllabe suivante.

Tels sont à grands traits les principes de l'harmonie vocalique.

Les langues qui suivent la première harmonie sont l'Iakoute, le Turc, le Mordouine, le Syriène, le Koïbale.

Mais il faut remarquer que l'harmonie n'est complète que dans les langues ou il n'y a pas de voyelles neutres, c'est-à-dire l'Iakoute, le Turc, le Mordouine et le Syriène, tandis que les voyelles neutres existent dans les autres. En Koïbale les voyelles neutres sont en voie de formation.

Il faut remarquer aussi qu'elle n'affecte toutes les syllabes du mot, radicales ou non, qu'en Iakoute et en Turc, tandis que dans les autres langues elle n'affecte que les désinences.

Les langues qui suivent la seconde harmonie sont seulement le Yakoute et le Turc.

Ce ne sont pas seulement les groupes Ouraliens et Altaïques qui font de ce procédé un usage normal; c'est aussi le groupe Samoyède, ainsi : kamassinche *sader-ljam*, *säder-ljäm*, *urud-bu*, *nim-bi* ; Tawgy *kole-de*, *samu-du* ; Ostiak *marg-an*, *tob-on*, *üg-üni*, *tšel-en*.

En dehors de ces langues, on trouve des traces de l'harmonie vocalique dans beaucoup d'autres, en particulier dans les langues Bantou ; on les retrouve aussi dans une langue du Caucase, l'Ude : *baba-uχ*, les pères, mais *boqmoχ-oχ*, les nez ; *usur-al*, et les bœufs, *somχo-χal*, et les portes, *aïluχ-al*, et les enfants.

Les traces de l'harmonie vocalique directe en Bantou sont très remarquables. Dans la langue Ki-mbundu ou d'Angola, l'*u* et l'*i* de la racine verbale attirent *u* et *i* dans le suffixe ; l'*o* attire *o* ; l'*u*, *u* ; l'*a* et l'*e*, *a* et *e*. Inversement l'*i* devant l'*u* devient *u* : *ngu ku zola* = *ngi ku zola*. (Voir la grammaire de Bentley).

Harmonie vocalique directe de mot à mot.

Cette particularité est très rare. Elle existe en Jagan. Lorsqu'un mot finit par un *a*, et que le suivant commence par *j* et *w*, l'*a* se transforme en *e* et *o* : *jeka jöška*, petite île, devient : *jekei aška* ; *kipa jamalim*, femmes, devient *kipei amalim*.

Harmonie absorbante.

Les langues de la famille Maya observent partiellement l'harmonie vocalique. Mais cette harmonie a pour effet de détruire la voyelle du suffixe, et d'y substituer celle de la dernière syllabe de la racine. En Maya les finales *l* du présent et *c* du futur du verbe intransitif modifient la voyelle qui précède de manière à la rendre identique à celle de la racine *nac-al*, monter ; *em-el*, descendre, *poc-ol*, laver, *bul-ul*, s'enfoncer. Il en est de même du suffixe *l* du comparatif, *tib-il*, bon ; *ulob-ol*, mauvais.

Il en est de même en Accadien, si l'on admet l'existence Anaryenne de cette langue.

b) *Harmonie directe régressive.*

En Accadien, ce serait souvent sur la syllabe du préfixe qu'agirait la voyelle du radical pour l'absorber.

Dans une langue dont on ne peut contester l'existence, le Mame, de la famille Maya, le même résultat se produit : *nu-chu*, ma mère, de *chu*, mère, mais : *na-banil*, ma bonté, de *banil*, bonté ; *ku-kux omal*, notre jeunesse, *ke-kebil*, notre coutume.

L'harmonie directe, soit progressive soit régressive, est donc celle qui agit de la racine considérée comme noyau à tous les affixes.

B. *Harmonie vocalique contraire.*

En voici le principe et les règles phonétiques.

Ici la voyelle du mot vide fléchi influe sur la voyelle radicale ; cette influence augmente à mesure que le mot vide se sent périr, et celui-ci ne disparaît que lorsqu'il a laissé sur la voyelle radicale une trace ineffaçable. Elle règne surtout dans les langues germaniques, mais non dans toutes ; inconnue au gothique à peu près, elle se développe dans le Nordique, et si dans l'allemand moderne elle perd en étendue, comme nous le verrons, elle augmente en énergie.

Daus une autre de ses manifestations très distincte elle domine les langues Sémitiques où elle produit un système tout nouveau.

Tandis que l'harmonie vocalique directe est une, sauf le cas ci-dessus signalé, se manifeste par un seul procédé, et se dirige du même côté, l'harmonie vocalique contraire a deux branches : *l'harmonie progressive* et la *régressive*.

L'harmonie contraire, en effet, consiste dans l'influence que le mot vide exerce par sa voyelle sur celle du mot plein, mais ce mode vide lui-même peut être, vis-à-vis du mot, plein ou préfixé ou suffixé.

S'il est préfixé, l'harmonie est progressive, puisqu'elle marche

de l'antécédent au subséquent ; s'il est suffixé, elle est régressive, puisqu'elle marche du subséquent à l'antécédent.

Nous commencerons par traiter de la régressive parce qu'elle est mieux connue et règne dans notre groupe indo-européen,

1° *Harmonie vocalique contraire régressive,*

Cette harmonie comprend 1° l'*épenthèse*, 2° l'*infection vocalique*, 3° l'*umlaut*.

L'épenthèse est fréquente dans la langue Zend, l'infection vocalique dans les langues Celtiques, l'umlaut dans les langues Germaniques.

Mais en dehors de ces langues, ces phénomènes se retrouvent dans beaucoup d'autres à l'état rudimentaire et exceptionnel. C'est ainsi que l'Osque fait usage de l'umlaut. Exemples : *comono*, datif : *comenei ; tovto*, accus. *tavtam* ; *zicolom*, datif : *zicelei*.

a) *Epenthèse par répétition dans le radical de la voyelle désinentielle.*

Cette épenthèse a lieu en Zend. Les voyelles *i*, *ê*, *éê*, et *y*, lorsqu'elles suivent une dentale, une labiale, *n*, *r* ou *sh*, amènent l'insertion d'un *i* avant celles-ci ; d'autre côté, *u*, *v*, après *r* amènent *ù* avant. Exemples : *baraiti*, de *barati* ; *dâitê* de *dâtê* ; *taèibyo* de *taèbyo* ; *pouru*, de *poru* ; *haurva* de *harva*.

L'*a* lui-même, précédé d'une consonne et d'un *r*, introduit une voyelle avant ces consonnes : *barâz*, pour : *brâz*.

Ce phénomène ne dépasse guères le stade purement phonétique. Il introduit la voyelle désinentielle auprès de la voyelle radicale, sans troubler autrement celle-ci.

b) *Infection vocalique.*

L'infection est un phénomène bien plus important. Elle consiste aussi en ce que la voyelle finale passe dans la racine, et se juxtapose à la voyelle radicale, mais en outre, elle modifie cette voyelle très souvent, ce qui distingue ce procédé de celui précédemment décrit ; en outre la voyelle désinentielle

disparaît de la désinence après avoir produit son effet, et le mot se raccourcit.

Voici des exemples en vieil irlandais : *maqû-e* devient : *maic*, l'*e* entrant dans la racine, disparaissant de la terminaison, et se transformant en *i* ; *cecane*, devient, *cechuin* : ici l'*i* introduit dans la racine modifie la voyelle radicale juxtaposée d'*a* en *u* ; *viras* devient *ver* : l'*a* de la désinence entre dans la racine et se contracte avec l'*i* de manière à former : *e* ; de *vid*, savoir, dérive *fetur*, je sais. D'autres fois il y a juxtaposition simple des deux voyelles, comme dans l'épenthèse : *virù* devient *fiùr*.

c) *Absorption.*

Quelquefois l'effet est plus énergique. La voyelle désinentielle ne vient pas seulement se juxtaposer à la voyelle radicale en la modifiant ou sans la modifier ; elle la détruit et se substitue à elle. C'est ce qui a lieu dans les langues Dravidiennes. Exemple, Telugu : *katti*, couteau, plur. : *kattulu ; puli*, le tigre : pl. *pululu* ; exemple plus remarquable : *kalugu-du-nu*, je suis en état, *kalig-i-d-ini* ; j'ai été en état.

d) *Détermination.*

Un effet autre se produit dans la langue Kanuri. C'est la voyelle de la syllabe suivante qui détermine la nature de celle non contiguë de la syllabe précédente jusqu'alors non déterminée.

La voyelle finale *e* muet, si elle vient à être suivie d'un suffixe devient une voyelle claire, à savoir un *i*, si la syllabe suivante contient un *e*, un *u* si elle contient un *o* : *pe̥r-ntsé̥*, son cheval, devient au génitif : *pé̥r-ntsi-li* ; *abā-ntse̥*, son père, devient *abà-ntsù-ró*.

e) *Umlaut.*

L'umlaut est curieux à observer dans la langue allemande moderne, parce qu'il y est très usité.

Il contribue à marquer le pluriel, certaines personnes des verbes, les racines dans la dérivation, les degrés de comparaison des adjectifs ; on peut dire qu'avec l'accent il est l'âme de

la langue allemande ; c'est qu'en effet, c'est l'obstacle invincible qui s'oppose à la toute puissance de l'accent et à la destruction totale des désinences.

Les lois de cet umlaut sont bien connues et simples : *a* devient *ä* ; *o*, *ö* ; *u*, *ü* ; les voyelles *e* et *i* sont neutres.

Sous l'influence de quelles voyelles désinentielles les voyelles radicales se changent-elles ainsi ? Sous l'influence seulement des voyelles neutres, mais en réalité faibles, *e* et *i* seulement. L'*a*, l'*o* et l'*u* n'exercent aucune action ; quant à l'*ä*, l'*ö* et l'*ü*, ils n'existent pas dans les désinences.

L'harmonie vocalique y est donc incomplète, puisque deux voyelles seules ; *e*, *i*, exercent de la désinence une influence sur la voyelle radicale ; et le procédé reste au fond phonétique, non point morphologique, puisque le pluriel, la dérivation, etc. se marquent, en outre, par d'autres indices.

Cependant le procédé tend à devenir morphologique, parce que la désinence battue par l'accent s'écrase de plus en plus, et que le secours *diacritique* de l'*umlaut* devient ainsi plus nécessaire.

En Anglais la désinence a disparu : tandis qu'en Allemand l'on dit : *mann*, pluriel : *männer*, en Anglais, on dit *mann*, pl. *men*. Par ce seul fait, l'*umlaut* qui n'était qu'un *phénomène phonétique* est devenu un *procédé morphologique*, il marque lui seul la catégorie du pluriel dans beaucoup de noms.

Après avoir descendu l'histoire de l'*umlaut*, pour montrer son développement morphologique, il faut maintenant la remonter pour se rendre compte de ce que sa force phonétique a considérablement décru.

En effet, c'est dans le vieil Islandais que nous rencontrons le phénomène entier dont l'Allemand ne garde plus qu'un débris. En Islandais, ce n'est pas seulement l'*e* et l'*i* terminaux qui agissent sur la voyelle radicale, ce sont aussi l'*a*, l'*o* et l'*u*.

1° *Umlaut* causé par l'*i* désinentiel.

L'*o*, l'*u* se changent en *y* ; *û* en *y* ; *a* en *e* ; *â* en *œ* ; *ô* en *œ* ; *au* en *ey*.

2° *Umlaut* causé par l'*u* désinentiel.

L'*a* devient *ö* ; l'*ia* devient *iö*. Cet effet est surtout produit par la terminaison du datif : *dögum*, aux jours ; *töldum*, nous avons dit.

3° *Umlaut* causé par l'*a* désinentiel.

Nous verrons plus loin qu'il est aussi causé par *r*, *l* et les gutturales.

Il porte le nom spécial de : *brechung*.

L'*u* se change en *o* ; *i* se change en *ai* ou en *ia* ; mais souvent l'*a* désinentiel a disparu après cet effet produit. Exemples : *hiarta*, cœur ; *hiappa*, répéter ; *giald*, l'argent ; et par suite de l'*ar*, désinence plurielle : *katlar*, à côté du singulier *ketill* ; *ragna*, des dieux, à côté du singulier *reginn* ; *lucla*, les clefs, singulier : *lykill* ; le procédé, dans ces trois derniers exemples prend le nom spécial de *rückumlaut*.

Même procédé en Anglo-Saxon. Voici les mutations opérées par l'*umlaut* de l'Anglo-Saxon.

L'*i* de la désinence transforme *a* en *e*, *u* en *y*, *ea* en *y*, *eo* en *y*, *â* en *ôê*, *ô* en *ê*, *û* en *y*, *êâ* en *y* ; *êô* en *y*.

La langue Singalaise a développé un umlaut qui n'existait pas en sanscrit. Il est causé par l'*i* et l'*y* de la syllabe finale, et affecte l'*a* de la précédente qui devient *ä* : *ätà*, l'éléphant = *hatiá*, du sanscrit *hastika* ; *vässi*, génisse, est le féminin de *vassa*, veau.

L'*i* subséquent convertit aussi l'*u* et l'*o* précédents en *i* : *ira*, le soleil, pour *hurya*, sanscrit *sūrya*.

D'après quelle loi phonétique se règle l'*umlaut* ?

Le principe qui préside à l'*umlaut* causé par l'*i* désinentiel est le même que celui qui règle l'harmonie vocalique directe en raison de la force ou de la faiblesse de la voyelle dirigeante. L'*i* dirigeant étant faible fait passer la voyelle radicale de la première ligne de la croix vocalique à la seconde, et même à la quatrième dans un cas par absence d'*ü* et d'*ï* sombre.

Le principe qui préside à l'*umlaut* causé par l'*a*, l'*u* et l'*o* est tout autre ; il consiste à rapprocher sur la ligne même où elle se trouve la voyelle dirigée de la voyelle dirigeante. C'est ainsi que l'*u* fait de l'*a* radical un *ö* (ici il y a rapprochement à la fois de ligne, et de hauteur sur la ligne) ; que l'*a* fait de l'*u* radical un *o*, et de l'*i* un *ai* ou un *ia*.

Tandis que l'*i* final influe en rapprochant de ligne, l'*a* et l'*u* influent en rapprochant sur la même ligne.

Comparaison des règles de l'harmonie directe et de la contraire régressive.

La seconde harmonie vocalique directe n'a pas de pendant dans l'harmonie vocalique contraire de l'umlaut.

La première harmonie vocalique directe, au contraire, coïncide.

Mais la première harmonie directe comprenait celle résultant de l'influence de la faible sur la forte et celle résultant de l'influence de la forte sur la faible, celle moins-ci fréquente.

De même l'umlaut comprend l'influence de la faible sur la forte, beaucoup plus fréquente et constituant l'umlaut proprement dit, et l'influence de la forte sur la faible laquelle prend le nom spécial de *brechung*.

L'influence de la forte sur la faible dans l'harmonie directe se fait par une assimilation complète : *vel*, ami devient *fa-val*, avec l'arbre ; dans l'*umlaut-brechung*, elle se fait de la même manière : *ketill*, *katlar* ; *vard*, *urdum* ; *dagr*, *dögum*.

2° *Harmonie vocalique contraire progressive.*

Ici nous entrons dans une région entièrement inexplorée, non pas que les faits que nous allons envisager ne soient pas très connus, mais ils n'ont jamais reçu l'interprétation que nous allons leur donner.

Dans cette harmonie, comme dans la *régressive*, c'est toujours la *voyelle du mot vide* qui influe sur celle du *mot plein*, mais ici le *mot vide* n'est plus un *suffixe*, mais bien un *préfixe* ; ainsi l'action s'exerce en avant, l'*harmonie est progressive.*

Mais dans les faits à apprécier y a-t-il bien influence de préfixe ? C'est ce que nous croyons, mais c'est ce qui sera vivement contesté.

Il existe une importante famille linguistique, celle des langues Sémitiques, qui exprime les nuances lexiologiques de l'idée, ainsi que les relations grammaticales, non point uniquement par l'agglutination ou la suffixation de mots vides, mais directement par des mutations vocaliques de la racine, quelquefois aussi par des mutations consonnantiques. L'idée radicale la plus générale s'exprime ordinairement par une racine trilitère, composée de trois consonnes, sans voyelles :

q-t-l, tuer, tuant, meurtre, etc. La différenciation des idées renfermées dans cette idée générale, et les relations grammaticales dans lesquelles entre l'expression se traduisent en remplissant les interstices entre les consonnes par des voyelles variées. C'est ainsi que *qatlû* signifie : la meurtre ; *qitlû*, l'ennemi qui tue ; *qitâlû*, le carnage ; *qâtilû*, le meurtrier ; *qatîlû*, tué ; *qatlatû*, un meurtre ; *qitlatâ*, la manière de tuer, dans la langue Arabe.

De même le pluriel se forme sans mot vide ou terminaison spéciale dans cette langue en modifiant seulement la voyelle radicale : *bahrû*, mer, plur. *bihārû* ; *djabal*, montagne, plur. *djibalû* ; *bahrû*, mer, pl. *buhūrû* ; *ridjlû*, pied, pl. *ardjalû* ; *zanab*, queue, pl. *aznāb*.

Il en est de même des formes des verbes, des modes et des temps : *qatala* devient ainsi *qātala*, *qutila*, *aqtala*, *aqtulu*, etc.

Enfin les modifications radicales consonnantiques, quoique moins en vue, concourent à la différenciation de l'idée et à l'expression des relations. C'est ainsi que la forme intensive et factitive se forme en redoublant l'une des consonnes radicales ; *qatala* devient *qattala*. On a plus récemment découvert que des trois consonnes radicales les deux premières expriment ensemble l'idée générale compréhensive et sont irréductibles, mais que la troisième a dû s'y ajouter ensuite pour exprimer une nuance de cette idée. C'est ainsi que la racine primordiale : *f-r*, *far* exprime la séparation, puis *farra*, signifie : *fuir* ; *faradja*, fendre ; *farida*, être séparé ; *farasa*, déchirer ; *faraša*, répandre ; *faraqa*, briser. Bien plus, la première consonne, au lieu de la dernière, joue quelquefois ce rôle de ne faire que nuancer l'idée, et n'est pas primordiale. C'est ainsi que *lamassa*, toucher, est de la même famille lexiologique que *massa*, tâter ; *nafara*, voler, a un sens identique et une forme analogue à *farra*. En détachant ainsi la première ou le troisième consonne radicale, le trisyllabisme apparent des Sémites devient un bisyllabisme, et fait soupçonner un monosyllabisme antérieur possible. Du reste, nous avons décrit plus haut ces faits en traitant du mot dans la phonétique statique.

Dans les langues Chamitiques on trouve un système semblable, quoique embryonnaire.

Il s'en dégage cette idée que les langues Sémitiques appartiennent à un système morphologique particulier, consistant à

mettre de côté très souvent au moins les mots vides, et à former les mots et exprimer les catégories grammaticales directement par des modifications ou additions de sons, voyelles ou consonnes, produites par le radical ou imposées à celui-ci, et se plaçant à l'intérieur de la racine, et n'ayant pour origine un mot vide quelconque en aucune façon.

Nous croyons que tel est bien, en effet, le système définitif des langues Sémitiques ; que le mot vide, dans les cas où il y a modification de sons, n'a rien actuellement à y voir, et que le procédé morphologique employé est tout-à-fait spécial.

Mais nous croyons aussi qu'il a pris naissance dans un autre système qui a disparu lorsque le nouveau a été créé et a pu vivre seul.

Nous pensons que la modification, par exemple, de la voyelle intérieure de la racine *n'est pas un phénomène né de lui-même* (aucun phénomène ne venant de soi) mais qu'il est le résultat de l'action d'un mot vide antérieurement préfixé qui a disparu après avoir laissé son empreinte sur la racine dans la modification vocalique imprimée à celle-ci. *En un mot, le système sémitique est le résultat d'une périphonie venue du préfixe.*

Ce qui nous conduit à cette solution, c'est l'analogie, l'exemple de l'*umlaut* lui-même. Prenons les mots anglais : *man* et *men,* les mots allemands : *vater*, plur. *väter*. Il est certain qu'on peut dire que dans l'état actuel de ces langues, le pluriel se distingue du singulier par le changement de *a* en *ä* ou *e* ; cependant c'est historiquement inexact. Il y a eu d'abord mot vide préfixé, ce mot vide qui contenait un *e* ou un *i* a exercé son influence sur l'*a* radical, et l'a changé en *e*, puis a disparu.

Nous pensons qu'il en a été de même dans les langues Sémitiques. Nous ne pouvons le prouver matériellement et complètement, mais voici les indices que nous apportons.

Si le système sémitique consistant à exprimer les nuances de sens et les relations par de simples variations vocaliques avait été primordial, il serait complet surtout dans celles de ces langues qui sont plus anciennes ; hé bien, il n'en est rien ; ce système se trouve mêlé à celui des mots vides. A côté du *pluriel interne* que nous venons de décrire, se trouve le *pluriel externe* formé de mots vides, le futur des verbes qui s'exprime par une modification radicale de la seconde consonne se forme

en même temps par une terminaison ; radical : *qatal*, futur *a-qtulu,* je tuerai ; les genres des verbes empruntent aussi des consonnes externes. Si *qatala* devient *qattala* par une simple modification consonnantique, et *qātala* de même par une simple modification vocalique, les formes causatives, réfléchies, et causatives-réfléchies se forment par préfixes : *ta-qatala*, *na-qatala*, *à-qtala*, *as-ta-qatala*. D'autre côté, les mots eux-mêmes se forment par la préfixation de : *ma*, et celle de *ta* ou par la suffixation de : *an* ou de *i*. De même dans les temps et les modes, le participe passé préfixe : *m*, le futur préfixe en hébreu un *aleph*. Cette préfixation opérée dans l'hébreu par les lettres dites *serviles*, fait brèche au système d'expression phonétique pure. Enfin les relations des cas s'expriment entièrement par des suffixes, ou des préfixes. On ne doit donc voir dans les langues Sémitiques qu'un *passage* du système morphologique du mot vide au système plus abstrait de l'expression des idées même grammaticales par des variations directes de sons.

Cette impression se fortifie, lorsqu'on constate dans plusieurs cas particuliers le naissance du son vocalique radical et sa dérivation de l'influence d'une voyelle soit désinentielle, soit préfixée, encore existante. Or il est facile de constater que le pluriel interne formé par *u* dérive du pluriel externe formé par la même voyelle, car les deux coexistent très souvent, et en tout cas la coïncidence est remarquable : le pluriel de *bahr*, la mer, a donc dû être primitivement *bahr-u*, ou si l'on veut et ce qui revient au même, le pluriel de *bahrû* a dû être : *bahrûnù*. De la terminaison l'*u* est passé par influence sur la voyelle radicale *a* qu'il s'est assimilée, et il est lui-même tombé, c'est ce que nous avons observé dans l'anglais : *men*, pluriel de *man*. De même dans *aqtulu* je tuerai, dérivé de *qatal*, l'*u* de la racine a été créé par l'influence de l'*u* de la désinence. Cela nous semble incontestable.

Dans ces exemples, il ne s'agit que de suffixes ; nous en avons d'autres où l'action du préfixe, en particulier du préfixe consonnantique, est mise en pleine lumière. La forme réfléchie de *qatala* est *ta-qatala* ; hé bien ! elle devient ensuite *iq-ta-tala*. La racine se trouve coupée en deux et reçoit le préfixe *ta* qui de *préfixé* est devenu *infixé*, et forme ainsi une modification consonnantique interne. Cet exemple est logique et nous

guide dans l'évolution. La forme causative est *'a-qatala*, elle devient *'a-qtila*, par suite des règles euphoniques de l'équilibre du mot. De même, le passif de *qatala* est *qutala*, puis le second *a* se change en *i* et on obtient *qutila*, par suite de l'équilibre des syllabes, la voyelle *u* en hébreu plus emphatique que l'*a* amenant l'amoindrissement de l'*a* suivant.

L'infixation consonnantique n'est pas spéciale aux langues Sémitiques, elle s'étend aux langues Malaises où elle est très usitée pour exprimer les genres des verbes : en Tagala, par exemple l'infixe : *in* se place après la première lettre du radical. Exemple *dumero*, le romarin, *d-in-umero*, semblable au romarin, *kapatid*, frère, *k-in-apatid*, ami considéré comme un frère.

Mais comment expliquer que *katala* devient au passif : *kutila*, et dans deux formes différentes *kātala* et *kattala?* N'y-a-il pas alors expression directe par le son, et sans aucun mot vide ? De même dans les participes *katel* et *katul*. Il y a bien, en effet, expression de ce genre dans *kattala* = *katatala*. C'est alors une syllabe qu'on redouble, après avoir redoublé le mot tout entier, et on finit par ne redoubler qu'une lettre ; ce moyen phonétique exprime l'intensité, et par conséquent le factitif, mais les autres formes : *qutila, qātala, qotel*, etc. peuvent s'expliquer par l'hypothèse, il est vrai, mais l'hypothèse très probable de l'influence d'un préfixe qui a ensuite disparu ; *qutila* a probablement été d'abord : *uqtila*, comme *iq-ta-tala* a d'abord été *ta-qatala*, seulement ici l'ancienne forme manque. De même *qâtala* aura succédé à *āqtala* ; *qōtēl* à *ōqtēl*, *ūqtēl*. En Jrob-Saho, langue Chamitique, le verbe *lāka*, envoyer, produit le nom d'action ; *mu-lúk*, message et *qαγα*, porter, *mu-qu'γ*, le poids ; l'*u* introduit dans le radical, dit M. Reinisch, n'est que le reflet de l'*u* contenue dans le suffixe : *mu*.

Si nous sortons du groupe Sémitique, nous allons comprendre encore mieux ce système. Le Kabyle forme son pluriel par le changement de la voyelle initiale : *amrar*, vieillard pl. *imrar-en* ; *argaz*, homme pl. *irgaz-en*. Il semble bien qu'il y ait expression du pluriel par modification vocalique de la racine, tout-à-fait directe. Il n'en est rien très probablement. Pour le prouver par analogie, descendons la côte d'Afrique.

Nous rencontrons les langues de la famille Bantou ; elles

préfixent à tous les substantifs une sorte d'article désignant la catégorie à laquelle ils appartiennent et cet article diffère au pluriel et au singulier ; ces articles sont *um*, *ubu*, *ili*, *ama* etc. parfaitemeut distincts et conservent la certitude et l'aspect de mots vides. Mais une des langues de cette famille, le Pongoué les abrège singulièrement, tellement qu'ils prennent la physionomie de mutations vocaliques initiales. *Aba* est devenu : *a* ; *ili*, *i* ; *ulu*, *o* ; *ubu*, *u* ou *o* ; *uku*, *o*. D'où les mots suivants : *ajino*, merle, pl. *ijino* ; *oshaka*, esclaves pl. *ashaka* ; *épélé*, assiette, pl. *pélé* ; *ido*, pierre pl. *ado* ; *olonda*, fruit pl. *ilonda*. Il a dû en être de même en Tamaschek.

Enfin dans la famille Algonquine, le phénomène dit *mutation* rentre dans le même ordre d'idées. Il consiste en ce qu'à certains modes, le participe et le subjonctif, la première syllabe du verbe, qu'elle commence par une voyelle ou par une consonne, change son *â* long en *iya* ou *eya*, son *a* bref en *ê*, son *e* en *iye*, son *i* long en *iye*, son *i* bref en *é*, son *o* précédé d'un consonne en *iyo*, et commençant le mot en *we*. Exemple *âkkusiw*, il est malade, devient *eyâkkusit* le malade ; *apiw*, il est là, devient *epit*, étant là ; *nipiw*, il est mort, *nepiki*, quand on meurt ; *yotin*, il vente, *yiyotiki*, quand il vente ; *otinam*, il le prend, *wetinak*, lui qui le prend. La cause de ce changement est cachée. Elle est probablement causée par la voyelle d'un préfixe qui a disparu après s'être fondu avec la voyelle initiale, ou avec la voyelle non initiale de la première syllabe au sein de laquelle elle s'est infixée. Cette voyelle semble être *i*. Cependant cette hypothèse n'est pas certaine, et il pourrait aussi y avoir développement de la voyelle radicale par diphthongaison, et spontanée ou sous l'influence d'un accent.

Nous trouvons la même analogie quand il s'agit des mutations de consonnes ; quand la racine *f-r*, *far*, exprime la séparation, tandis que *fara-dja*, fendre ; *far-ida* être séparé ; *fara-ša*, répandre etc. c'est que *dja*, *ida*, *ša* etc., ont d'abord été des *suffixes* qu'on retrouve d'ailleurs après d'autres racines.

L'analogie d'une langue Africaine, le Poul, nous fait encore toucher du doigt cette évolution. En Poul le pluriel se forme du singulier en changeant la consonne initiale : *p* en *f*, *k* en *h*, *b* en *v* etc. ou au contraire *f* en *p*, *h* en *k*, *v* en *b* etc., et suivant qu'il s'agit d'un nom anthropique ou métanthropique.

Pourquoi ? nous l'expliquerons plus loin, disons seulement que pour se rendre compte de ce phénomène (car cette langue ne nous en donne pas l'origine) il faut recourir à un procédé analogue d'une autre langue très éloignée de la première, le *Celto-Breton*, langue qui nous apprend enfin qu'un tel procédé n'est point l'expression directe du nombre par la mutation consonnantique, mais par l'influence d'un mot vide qui formait préfixe, et qui a disparu ou s'est désagglutiné depuis, et qui seul exprimait originairement le nombre ou le genre.

Le même phénomène se produit dans le dialecte Sarde.

Hé bien ! dans les langues Sémitiques le même phénomène apparait. Dans les mots : *fara-dja*, *far-ida*, *far-aša*, il ne s'agit point, il est vrai, de modification radicale consonnantique ou vocalique réelle, puisque la racine reste *far*, mais seulement d'une telle modification apparente, puisque le suffixe de formation *dja*, *ida*, *aša*, semble appartenir à la racine. Dans d'autres cas, la modification apparente vient de l'infixation du préfixe sous la forme d'une lettre servile intercalée.

Est-ce à dire que dans les langues Sémitiques l'expression des catégories grammaticales ou les différenciations lexiologiques par des nuances vocaliques ne soient, comme l'*umlaut*, et généralement dans un ordre inverse de celui-ci, qu'une *trace d'un mot vide préexistant et disparu*, et ne constituent pas en réalité un système *autonome*, absolument original, et consistant à rendre *directement*, *sans l'intermédiaire des mots vides*, les pensées *par des phonèmes ?* L'affirmer serait une profonde erreur, et telle n'a jamais été notre pensée. Le système des variations de voyelles dans les langues Sémitiques consiste bien dans un procédé absolument neuf, inconnu aux autres langues, et qui empêche radicalement de les comprendre dans la fameuse classification en langues agglutinantes, isolantes et flexionnelles, d'ailleurs beaucoup trop étroite.

Nous n'avons pas d'ailleurs à étudier ce système qui ne ressortit pas à la phonétique, laquelle n'examine que les sons en eux-mêmes et dans leurs rapports entre eux, et non dans leur rapport avec le sens ; il ressortit à la morphologie.

Mais, ce que nous croyons, c'est que ce système morphologique Sémitique n'est pas né de lui-même, pas plus que le flexion n'est née d'elle-même ; celle-ci est partie de l'isolement

en passant par l'agglutination, et n'est qu'une des phases historiques du *procédé des mots vides*. De même, c'est dans le procédé des mots vides que le procédé si distinct de l'expression Sémitique a pris naissance. Des périphonies progressives ou régressives indiscutables dans certains mots lui ont servi d'*amorces* ; puis, quand le système est ainsi né, a grandi, il n'a plus besoin de l'influence d'un mot vide pour se produire, se forme désormais seul, et le *phonème* exprime désormais directement le *sens*, ce qui est un grand degré d'*abstraction* et de *perfection*.

C. *Harmonie vocalique commune.*

Quelquefois l'harmonie vocalique est à la fois directe et contraire, c'est-à-dire s'exerce simultanément et réciproquement par la voyelle intérieure sur la postérieure, et par la postérieure sur l'antérieure. Ce phénomène rare a lieu en Muzuk. Le signe du pluriel y est *ai*. Le pluriel d'*abluk*, pagne, devait être *abluk-ai* ; il sera *ablok-oi* ; l'*u* est devenu *o* à cause de l'*a* suivant : l'*a* est devenu *o* à cause de l'*u* précèdent. Plus souvent, d'ailleurs, c'est la dernière voyelle qui l'emporte, l'harmonie est contraire : *a-darakunu*, il t'aime, devient *a-durukunu* ; *u-darakini*, il vous aime, devient *e-dirikini*.

SECTION DEUXIÈME.

Action des consonnes sur les consonnes.

Cette action s'exerce soit *au contact*, soit *à distance* et par *induction*, soit à *distance* et par *attraction*. Le première est beaucoup plus vive.

A. Consonnes au contact.

Diverses actions s'exercent entre elles ; 1° celle d'*attraction* ou d'*assimilation*, 2° celle de *répulsion* ou de *dissimilation*, 3° celle de *destruction* ou *d'absorption*, 4° celle de *renforcement*. L'assimilation elle-même se subdivise en : *assimilation totale*, 2° *simple accommodation*.

Quelque soit l'effet, il peut être produit soit par la consonne *subséquente* sur l'*antécédente*, soit par l'*antécédente* sur la *subséquente*; il est *régressif* ou *direct*, mais le premier est bien plus fréquent.

1° *Harmonie consonnantique directe.*

Elle est *concordante* ou *discordante* ou *éliminante*, selon que la première consonne tend à s'assimiler, à distinguer ou à détruire celle qui la suit immédiatement.

1° *Harmonie concordante.*

a) Par *simple accommodation.*

Elle est assez rare. En voici des exemples :

En sanscrit, une cérébrale s'assimile la dentale qui la suit, en ce sens qu'elle la rend cérébrale elle-même ; ainsi *dwiṭ-dhi* devient *ḍwiḍ-ḍhi* ; ici il y a *action et réaction*, car la subséquente a rendu, à son tour, la précédente sonore.

Dagh a pour participe passé : *dag-dha*, pour *dagh-dha*, pour *dagh ta.*

L'accommodation peut avoir lieu aussi dans un autre sens, c'est-à-dire quant au mode d'articulation. C'est ainsi qu'en Thibétain l'*r* qui suit des sourdes, soit gutturales, soit dentales, soit labiales devient un *ṭ* ou un *th*, ou un *d*, suivant qu'elles n'étaient pas ou étaient aspirées, ou étaient sonores. Le rapprochement est double ainsi.

b) Par *assimilation.*

En grec γονFα, les genoux, devient : γοννα, puis γουνα ; περjα, l'essai, devient περρα, d'où πειρα ; τετFαρες devient τετταρες.

En latin, le suffixe : *istimus* = *issimus*; *fer-sem*, devient *fer-rem.*

En Celtique *fissu* vient de *fis-tu.*

En Gothique *us-stassi*, résurrection, est pour : *us-stas-ti.*

En Iénisséi et en Kotte, *b* devant *n* change cet *n* en *m*. L'*n* change le *d* suivant en *n*, *m* change l'*f* suivant en *p*.

Il y a assimilation en Thibétain, quand *š* + *r*, *s* + *r*, *h* + *r*, deviennent tous *š* ; l'assimilation se double de compensation.

2° *Destruction ou absorption.*

Elle existe de deux manières ou comme *destruction brusque*, ou comme *destruction par transformation*.

a) *Destruction brusque.*

On peut en citer l'exemple suivant : l'*r* tombe souvent en Sanscrit après *bh ; bhudj* remplace *bhrudj ; bhaúdj, bhraúdj*.

En outre, l'*s* placé entre *deux muettes* disparait, *ut-sthā* devient *ut-thā ;* il en est de même de *ẓ* ; *liḍẓh-ta* devient *liḍh-ta*, puis : *liḍh-ḍha*.

Il faut remarquer que dans ce dernier cas l'effet est aussi bien exercé par une consonne subséquente que par une consonne antécédente, la consonne supprimée étant incluse entre les deux.

L'élimination brusque devient très fréquente quand les deux consonnes terminent un mot ; alors soit en Sanscrit, soit dans des langues très dérivées comme en français, la première consonne élimine brusquement la première.

b) *Élimination lente de la seconde consonne par sa transformation.*

Nous verrons plus loin en vertu de quelle évolution l'aspiration d'une consonne est le moyen le plus sûr d'arriver à l'éliminer. Supposons pour ce moment ce principe admis et étudions-en les effets. Ils se produisent dans les deux cas suivants :

1° En Sanscrit les groupes *sk, sṭ, st, sp, stẓ* accomplissent l'évolution suivante ; la linguale *s* dans le but de détruire la consonne suivante l'aspire, et les groupes deviennent *skh, sth, sṭh, sph, stẓh*. Mais dans cette lutte la réaction devient quelquefois plus forte que l'action. En général la consonne subséquente est plus forte que la précédente ; les consonnes *kh, th* etc. finissent par éliminer l'*s* dans certains cas.

2° En Sanscrit un résultat analogue se produit encore par l'action d'un *r* initial sur la dentale qui suit ; seulement ce n'est pas l'aspiration qui est produite ici sur la dentale ; par une accommodation mais avec intention destructive, l'*r* de la

dentale fait une *cérébrale;* le *d* devient *ḍ* (n'oublions pas que la cérébrale est une dentale vibrante) mais ici encore la réaction devient plus forte que l'action, et l'*r* est éliminé, *dur-dāš*, impie, devient *dur-ḍāš*, puis *dudāš*.

3° En Sanscrit le *k* convertit le *t* suivant en *ṣ* ; le grec τεκτων correspond au sanscrit *takṣan.*

3° *Harmonie discordante.*

Il y a harmonie discordante ou répulsion, lorsque loin de chercher à s'assimiler ou s'accommoder la consonne suivante, et ne pouvant la détruire, la consonne antécédente cherche à l'éloigner.

Cet éloignement peut s'opérer de deux manières : soit en *différenciant le son* de la 2e consonne identique à celui de la 1re, soit en *intercalant* une 3e consonne entre les deux, que l'on peut considérer comme le développement de la première, et qui a pour but de la renforcer, de la défendre et d'empêcher tout contact avec la consonne subséquente.

Le premier de ces deux procédés n'est pas en usage ici ; le second, au contraire, est fréquent ; nous avons vu un procédé semblable entre voyelles qui se fuient, lorsque la première d'*ê* devient *ay*, d'*oe* devient *oy*, d'*o* devient *aw*. Il s'appelle ici la *prosthèse.*

En Grec entre ν-ρ, μ-ρ, μ-λ on insère dans le premier cas δ, dans les deux autres β; ανδρος pour ανρος; αμβροτος pour α-βροτος. En Latin, on insère *p* entre *m-s*, *m-t* : *sumpsi* pour *sumsi; emptus* pour *emtus* ; en Slavon on introduit *t*, *d* entre *s-r*, *z-r*, *ž-r* ; *s* entre *p-t* ; *l* entre *p*, *b*, *v*, *m* et un *j* suivant, *progrepsti* pour *progrepti ; dremljo* pour *dremjo*. Enfin dans la dérivation de la langue française du latin, la prosthèse intercale entre les consonnes *m*, *n*, ou *r*, ou *b* ; *labrusca* devient : *lambruche* ; *locusta*, langouste ; *laterna*, lanterne ; *perdicem*, perdrix ; *camera*, chambre. Remarquons que dans ces derniers cas la consonne intercalée se place même avant la voyelle antécédente qu'elle renforce. Enfin ce procédé s'étend à la *dissimilation des voyelles* par l'introduction d'un *h* ; *trahison* remplace *traïson*. C'est aussi à la *dissimilation*, mais *vocalique*, que se rattache l'introduction en français d'un *h* au commencement des mots : *huit*, octo ; *huile*, oleum.

La prosthèse amenée par le besoin de créer ou de maintenir la dissimilation entre deux consonnes consiste donc dans tous les cas dans l'introduction d'une troisième consonne de la même famille que la première : δ après ν, β après μ ; cette consonne intercalée n'est donc en réalité qu'un simple renforcement de cette première, pour éloigner la seconde.

Cependant, c'est quelquefois l'inverse qui a lieu, par exemple dans *progrepsti* pour *progrepti* ; c'est alors de la seconde consonne que la consonne intermédiaire est le renforcement, nous y reviendrons.

4° *Action de renforcement.*

Les consonnes en contact quelquefois loin de se détruire se renforcent ; c'est ce qui arrive souvent quand un préfixe consonnantique veut s'ajouter à un mot commençant déjà par une consonne.

Cela a lieu dans les langues Bantou par l'action de l'*n* préfixe.

Cet *n* convertit en Cafre *s* en *ts*, *sh* en *tsh*, *χl* (*hl*) en *ʾχl* (*kl*) ; en Sechuane et en Tekeza, même lorsqu'il devient invisible, l'aleph en *kχ*, le *h* en *kχ*, le *b* en *p*, l'*l* en *t*, l'*r* en *t* ou *th*, l'*s* en *ts*, le *š* en *ť*. Enfin en Pongoué il convertit à certains modes du verbe *g* en *k*, *r* en *t*, *l* en *d*, *v* en *p*, *f* ; *w* en *f*, *b* ; *y* en *dsh*, *j* ; *zy* en *sh*, *z* en *s*.

Dans les langues Indo-Européennes la double consonne empêche l'effet de la lautverschiebung.

2^ent^ HARMONIE CONSONNANTIQUE RÉGRESSIVE.

Cette harmonie est aussi *concordante*, *discordante* ou *éliminante*.

1° *Harmonie concordante.*

a) par *simple accommodation.*

Dans l'harmonie régressive, c'est la consonne antécédente qui obéit à la consonne subséquente, de même que dans l'*umlaut*, c'est la première voyelle qui obéit à la seconde ; seulement dans l'*umlaut* l'action s'exerce à distance, tandis qu'ici elle s'exerce au contact.

On peut formuler la loi suivante :

Loi. — Si la seconde consonne est *sonore*, elle rend la première sonore ; si elle est *muette*, elle rend la première muette.

Cette loi est, pour ainsi dire, universelle, tellement qu'il suffit de l'énoncer : λεγω devient λεκτος ; γραφω, γραβδην ; *ago, actus* ; en Sanscrit *wāk, wāgbhis*.

b) par *assimilation*.

En Sanscrit *n* et *l* s'assimilent le *d* précédent ; *bhidna* devient *bhinna* ; *kṣudla* devient *kṣulla*. En Grec et en Latin, les consonnes *n*, *m*, *l*, *r*, *s* s'assimilent souvent la consonne précédente : *pesna* devient *penna* ; *supmus* devient *summus* ; *sedla, sella* ; il en est de même en Celtique ; de plus dans cette dernière famille de langues les muettes et, en outre, l'*s* et l'*f* s'assimilent l'*n* précédent ; *cins* devient *ciss* ; *cuinc* devient *coicc*. En Vieux-Slave, en Lithuanien et en Gothique, l'*m* s'assimile l'*s* précédent, en Gothique *r* s'assimile aussi souvent l'*s* précédent ; *θasma* devient *θamma* ; *usrinnam* devient *urrinnam*.

De ces règles spéciales on peut déduire cette règle générale, non sans exception, il est vrai, mais qui formule une tendance, c'est que les nasales, les vibrantes et les fricatives s'assimilent les plosives qui les précèdent, et même la vibrante, nasale, ou fricative suivantes s'assimilent quelquefois la précédente. La raison de cette règle est facile à découvrir ; dans le heurt de deux consonnes, si elles sont des trois grandes séries : *buccale, nasale, vibrante*, c'est la plus vocalique, la plus autonome, la plus sonore qui doit l'emporter ; or, sur ce terrain le succès n'est pas douteux au profit de la vibrante et de la nasale contre la plosive laquelle ne peut jamais se prononcer que sur l'appui d'un autre son. On se demandera seulement pourquoi l'assimilation ne se forme pas aussi quand c'est la vibrante ou la nasale ou la fricative qui précède ; cela tient à ce que l'harmonie assimilante directe est rare dans les langues indo-germaniques ; mais cependant nous avons vu plus haut que, lorsqu'elle s'exerce, c'est le plus souvent lorsque la linguale ou la nasale s'assimile la lettre suivante : *istimus* devient *issimus* ; *fistu* devenait *fissù*.

La force assimilante spéciale aux sons : *r*, *s*, *l* prouve que ces phonèmes consonnantiques s'approchent des voyelles,

croissant en sonorité, tandis que les plosives se tiennent à l'extrémité contraire.

En Iénissei et en Kotte la non-sonore veut une non-sonore devant elle, la sonore veut une sonore ; les sifflantes, les nasales et les tremblantes veulent être précédées d'une sonore : *up*, père ; dat. *ub-dan* ; *fut*, queue, ins. *füt-fas*.

2° *Harmonie discordante.*

a) par *dissimilation.*

Autant il est contraire à l'euphonie d'entendre une ténue accompagner une sonore, de telle sorte que pour rentrer dans cette euphonie il faut les mettre d'accord, les accommoder ou les assimiler, parce que la nature des sons est trop contraire pour qu'ils puissent se suivre, autant l'oreille est blessée quand les sons sont tellement rapprochés qu'on ne peut plus faire de différence entre eux ; sans doute il existe alors pour rentrer dans l'harmonie un moyen qui se ramène à celui précédemment décrit, et qui consiste à assimiler entièrement les sons voisins l'un à l'autre ; de *cad-tus*, par exemple, on pourra faire : *kat-tus*.

Mais ce procédé a un inconvénient ; si la double lettre se marque très bien dans l'écriture, dans la prononciation elle ne tarde pas à devenir une lettre simple, et *cat-tus* se prononcera bientôt : *cat-us* ; alors la trace du sens morphologique de *tus* périt ; pour le conserver, on éprouve un *besoin diacritique* de le bien distinguer de *cat* ; à ce besoin *morphologique* se joint un besoin *phonétique* ; tant qu'on essaie de faire sentir le double *t*, il faut donner un effort qu'on s'épargnera en changeant le premier *t* en *s* : *cas-tus*.

On peut citer les exemples suivants empruntés à diverses langues ; *claud-trum* devient *claustrum* ; *edtur*, *estur* ; *fiss*, en celtique, connaissance, pour : *fis-t* pour *fid-t* ; *sess* pour *ses-t*, *sed-t* ; en Vieux-Slavon : *dad-ti* devient *das-ti* ; *plet-ti*, *ples-si* ; en gothique, *vait-t*, tu sais, devient *vais-t* ; enfin en Grec πιθ-τις, devient πισ-τις ; de même en Zend *dad-di*, donne, devient : *dazdi*.

Cette *assibilation* n'attaque pas seulement la dentale suivie d'une autre dentale, mais quelquefois aussi la dentale suivie d'un μ, c'est ce qui a lieu en Grec où οδ-μη devient : οσ-μη.

C'est une extension du procédé ; les deux sons sont tellement rapprochés et difficiles à prononcer nettement ensemble que l'effet a été le même que lorsque les deux sons qui se suivent sont identiques.

Pourquoi le même règle n'existe-t-elle pas, lorsque deux gutturales ou deux labiales se suivent ? Parce que la réduplication en est phonétiquement beaucoup plus facile que celle de deux dentales.

C'est la même idée qui explique la dissimilation suivante : en vieux Slavon *gôd-li* devient *gôs-li* ; *jad-li* devient *jas-li* ; en lithuanien *žaid-lus*, le jeu, devient *žais-lus* ; de même *gëd-me*, la chanson, devient *gës-me*. Dans le cas des premiers exemples, l'*l* change le *d* précédent en *s* parce que l'*l*, quoique vibrante, se rapproche beaucoup de la dentale *d*, dans toutes les langues ; dans le dernier, l'*m* a le même effet conformément à ce que nous venons de voir en grec, l'*m*, son sourd, se distinguant difficilement de la dentale sans dissimilation expresse.

b) Par renforcement d'une des voyelles.

Quelquefois, au lieu de rendre une des consonnes dissemblable de l'autre, pour empêcher qu'elles ne se confondent, il s'agit d'écarter davantage l'une de l'autre deux consonnes qui pouvaient se rapprocher, car ce rapprochement tend toujours à une assimilation qui pourra ensuite se produire.

Comment alors la répulsion s'exerce-t-elle ?

Elle s'exerce en renforçant la seconde consonne, en lui donnant un *contre-fort*, de manière à ce qu'elle ne puisse exercer ni recevoir aucune influence. C'est ce qui a lieu dans le vieux Slavon : *progrep-s-ti* pour *progrep-ti*. Nous avons décrit le procédé inverse, lorsque le renforcement affecte la consonne antécédente.

3° *Harmonie éliminante.*

Malgré tous ces efforts pour réduire l'antagonisme entre deux consonnes, en les conservant toutes les deux, effort que nous venons de décrire et qui consiste tantôt à les mettre d'accord ou même à les assimiler l'un à l'autre, tantôt au contraire à les écarter de manière à ce qu'elles ne puissent exercer l'une

sur l'autre d'influence distinctive, très souvent la guerre se déclare entre ces deux consonnes qui ne peuvent exister côte à côte, et cette guerre ne finira que par la destruction de l'une ou de l'autre.

Pourquoi cette guerre ?

Les langues devenues les plus simples, les monosyllabiques, le langage enfantin aussi, composent uniformément la syllabe d'une *consonne plus une voyelle*, jamais d'une voyelle plus une consonne, jamais à plus forte raison d'une consonne suivie d'une voyelle suivie elle-même d'une autre consonne ; en d'autres termes la syllabe est toujours ouverte ; il en résulte que si deux syllabes se suivent, même alors jamais deux consonnes ne peuvent se rencontrer.

Dans les langues agglutinantes et flexionnelles le contact de deux voyelles prend pour la première fois naissance, et la voyelle du mot vide s'éliminant, la syllabe radicale devient syllabe fermée : *xipa-mi* devient *a-xipam*. Bien plus la syllabe suivante, commençant par une consonne, il y a suite de deux consonnes : *a-na-tar* devient *a-n-tar* ; on peut arriver ainsi par élision des voyelles à des réunions de trois consonnes qui se sont rapprochées parce que les voyelles formant le tissu séparatif ont disparu.

C'est le *besoin d'abréviation*, le *besoin morphologique*, qui a créé cette situation, mais s'il est satisfait, le *besoin phonétique*, celui qui veut que toute consonne soit suivie de voyelle qui vient compléter le son, est, au contraire, laissé sans satisfaction et en souffrance, est comprimé de plus en plus.

Ce besoin est moins vif quand la seconde consonne n'est pas une plosive, parce qu'alors plus rapprochée des voyelles elle se prête mieux à une union avec les consonnes, voire même à un complément phonétique de celles-ci, mais il devient de plus en plus impérieux quand deux explosives se suivent, si bien qu'entre les deux consonnes on laisse involontairement entendre un *e sourd*.

Telle est la cause de la guerre que la consonne fait à la consonne voisine, elle exprime une tendance à revenir à l'état phonétique primitif ; il y a *un ressort qui se détend*, ou quelque chose d'analogue, un fait de l'atavisme en pleine civilisation.

Cette tendance est particulièrement sensible dans les langues

dérivées en ce qui concerne le finale du mot. La prononciation rend de plus en plus muette la consonne finale, et cette élimination devient de règle quand la dernière consonne n'est pas protégée par un *e muet* subséquent. Dans *cerf*, *mort*, on ne prononce qu'une consonne sur deux ; les paysans qui obéissent plus encore que les civilisés au principe du moindre effort, n'en prononcent aucune et disent : *mo*, au lieu de *mort*. C'est à cette tendance qu'on doit l'élimination de l'*s* et du *t* final, à moins que le mot suivant ne commence par une voyelle ; en effet alors l'*s* et le *t* commencent en réalité une syllabe et ne la finissent pas. Même au milieu des mots, la prononciation des doubles consonnes se réduit de plus en plus à celle d'une seule ; il en résulte un relâchement du langage qui, si nous ne possédions pas les mots d'origine savante, rendrait à notre langue le caractère primitif du monosyllabisme et cause, en tout cas, un grand nombre d'*homophonies*.

Mais le français comporte une double couche, celle des mots d'origine populaire, celle des mots d'origine savante. Ceux-ci sont de plus en plus nombreux, *refont la langue* et comme on y prononce distinctement les doubles consonnes, *ils arrêtent la tendance au monosyllabisme*, celle indéfinie *au moindre effort*, et *resserrent le tissu du langage*.

Voyons maintenant les lois, les effets de cette guerre.

C'est ordinairement la *seconde consonne qui attaque la première*, rarement la première qui attaque la seconde. Quant au résultat, il est plus ou moins lent à se produire ; ou bien la première consonne est d'un seul coup éliminée, ou bien elle n'est qu'entravée, transformée, mais cette transformation doit la faire périr dans un délai plus ou moins long.

a) *Élimination brusque de la première consonne.*

Nous avons déjà vu cet effet se produire au profit de la première voyelle, lors, par exemple, que *bhrudž* devient *bhudž* ; nous avons vu aussi cet effet exprimé à la fois par une 1re et une 3e consonnes sur une 2e consonne qui se trouvait enfermée entre elles, par exemple lorsque *ut-sthā* devient *ut-thā*.

Il se produit au profit de la seconde consonne contre la première 1° en Zend où *matsja*, le poisson, devient : *masja*, où *daχšhina*, à droite, devient *dashina* ; 2° en Grec où *ηδσομαί* devient *ησομαί* ; ελπιδσι, ελπισι ; 3° en Latin où *stig-mulus* devient *stimulus* ;

fag-mes, *fames* ; *posno*, *pono* ; 4° en vieux Slavon où *plek-t* devient *plet* ; *dad-mi*, *dami* ; *sup-nu*, *sunu*, le tout au milieu du mot.

Cet effet est plus remarquable encore quand il se produit au commencement du mot. C'est ainsi qu'en Zend *χšhiti*, l'habitation devient *šhiti* ; en Sanscrit, *stārā*, l'étoile devient *tārā* ; en Grec, σταῦρος, ταυρος ; βροδον, ροδον ; en Latin, *stego* devient *tego* ; *duini*, *bini* ; *platus*, *latus*.

Quelles sont les règles qui commandent cette chute de la première consonne plutôt que son assimilation ou sa dissimilation ? M. Frédéric Müller donne les règles spéciales de l'*ekthlipse* dans chaque langue. Ce sont les suivantes.

A l'intérieur du mot, en Indien l'*s* tombe entre deux momentanées ; *zh* tombe aussi dans ce cas ; l'*r* tombe seulement après *bh*. En Vieux Bactrien, *t* tombe devant l'*s*, et χ devant *šh*. En Grec les dentales τ, θ, δ et ν tombent à la fin des racines devant l'*s* suffixal et ν à la fin des prépositions devant ζ. En Latin *c*, *g* tombent devant les nasales et après *r*, *l*, quand *t* ou *s* suivent ; *s* tombe, devant *n*, *m*, *l*, *d*, et *g*, *d*, tombent devant *v*. En vieux Slavon, *k* tombe devant *t*, *s* ; *s* devant *s* avec allongement compensatoire ; *d* devant *m*, *v*, *s* ; *p*, *v*, devant *n* ; *t d* devant *l*. En Lithuanien, *t*, *d*, tombent devant *s*.

Au commencement des mots il n'y a pas de règle précise pour cette chute.

Mais quel est le principe général qui s'en dégage ? Les secondes consonnes qui agissent sont presque uniquement des non plosives : *l*, *r*, *s* ou des nasales ; c'est leur tonalité plus grande qui domine celle des explosives sur lesquelles elles agissent uniquement. Seulement tantôt cette tonalité entraîne l'assimilation comme nous l'avons vu plus haut, tantôt elle va jusqu'à la suppression absolue ; l'*assimilation* domine lorsque les consonnes sont du même ordre ; l'*élimination* lorsque *les consonnes sont d'ordre différent*, parce qu'alors l'assimilation devrait se faire par étapes et serait trop longue.

Lorsque les deux consonnes commencent le mot il n'est plus nécessaire que ce soit le seconde qui soit une non-plosive, et de plus le procédé prend alors une grande extension dans les langues dérivées. L'élimination de la première consonne a lieu, au contraire, surtout alors que cette consonne est une vibrante ou, parmi les buccales, une continue ; c'est parce que

la difficulté de la prononcer dans cette situation est assez grande ; c'est ainsi que σταυρος est devenu ταυρος. Ce motif est si vrai qu'en Français et en Espagnol pour pouvoir maintenir l'*s* initial pendant quelque temps au moins, lorsqu'une autre consonne le suit, il a fallu introduire un *e* prosthétique au commencement du mot ; de là *sperare* devenu *espérer* ; quelquefois l'effort ne peut réussir à atteindre le but définitivement ; *studere* devieut *e-studier*, puis *étudier*, mais l'effort reste et a modifié le mot. D'autres langues, nous venons de le voir, ont vu tout de suite qu'il était impossible de conserver cet *s* et l'ont supprimé tout d'abord.

Le langue anglaise produit de curieux exemples dans lesquels l'élimination de la consonne initiale se fait, non pas dans l'écriture qui conserve cette consonne, mais dans la prononciation seule ; c'est ainsi que *know* se prononce : *naw* ; *knave* se prononce : *nave* ; *knife*, *nife*.

L'analogie a étendu le procédé d'élimination de la consonne initiale, même au cas où cette consonne est isolée.

On commença cette extension par le cas où la voyelle suivant la consonne initiale était elle-même suivie par plusieurs consonnes ou par une consonne analogue à la consonne initiale ; c'est ce qui a lieu dans le Lithuanien : *ilgas* pour *d-ilgas* ; dans le Slavon : *imen* pour *nimen* ; dans le Grec εκτονα, pour : κεκτονα ; même dans l'Indien : *aŝru*, larme, pour *d-aŝrù*. En effet, toutes ces consonnes tendaient à sa rejoindre, à former une masse et à écraser le voyelle qu'on dégagea par cette élimination.

Enfin, on en vint, toujours par analogie, à éliminer la consonne initiale en dehors de toute règle. C'est ainsi que *dahan*, le jour, devint en Sanscrit : *ahan* ; en Latin *cuter* devint *uter* ; *cubi*, *ubi* ; *cumde*, *unde*. Les langues Celtiques allèrent plus loin et firent tomber uniformément le *p* initial : *pathar*, le père y devient : *athair*. Quel est le motif spécial de cette dernière chute très importante ? Nous le rechercherons plus loin.

Dans les langues dérivées la chute de l'antécédente des deux consonnes quelle que soit la nature de la subséquente est un fait extrêmement fréquent. En français *p* initial tombe devant *s*, *t* et *n*. *Ptisana* devient : *tisane* ; *p* tombe même au milieu des mots : *captivus* devient *chétif*. De même *b* tombe devant *t*, *s*, *j*, *m* ; *g* tombe devant *m*, *n*, *d* : *pigmentum*, *piment* ; *d* tombe

devant *r, j et v ; tr* devant *r ; r* devant *s ; n* devant *m ; n* devant *s ; m* devant *t*. On peut en déduire cette règle générale, soumise, il est vrai, à de nombreuses exceptions, que la seconde voyelle détruit la première lorsque le mot n'est pas d'origine savante.

Cette règle est bien absolue quand les deux consonnes sont à la fin d'un mot, mais elle se produit, comme nous l'avons vu, en sens inverse, c'est la première consonne qui détruit la seconde.

b) *Élimination lente de la première consonne au moyen de sa transformation.*

Il est relativement rare qu'on procède, comme nous venons de le voir, par élimination brusque, la consonne antécédente résiste, et les efforts de la subséquente n'ont réussi qu'à la transformer au lieu de la détruire. Mais la transformation a été faite dans un sens et dans un but distinctifs ; aussi la destruction s'opérera-t-elle ensuite peu à peu par les conséquences de cette transformation même.

En quoi consistera cette transformation ? Quand est-elle destructive ?

Il suffit de se reporter à la théorie que nous avons exposée au chapitre de la *phonétique statique* sur le *mouillement* et l'*aspiration* de la *plosive*, produisant la *diphthongue consonnantique*. Prenons d'abord le cas de l'aspiration.

Nous savons que la diphthongaison de l'explosive par aspiration comporte *trois degrés*. D'abord, comme en Sanscrit, on prononce séparément l'explosive, puis l'aspiration qui suit ; plus tard les deux sons entrent en combinaison et forment une *consonne continue ;* enfin arrive la *dissociation*, les deux éléments s'éloignent, le premier s'évapore, le second, l'aspiration seule reste, puis à son tour disparaît sous l'action de la voyelle voisine ; *k* devient *k-h*, puis χ, puis *h* ; *t* devient *t-h,* puis θ, puis *h ; p* devient *p-h*, puis φ, puis *h* ; puis tout disparaît.

La *diphthongaison* de la plosive par *chuintement*, c'est-à-dire avec la semi-voyelle : *y* passe par les mêmes phases et aboutit à un résultat semblable ; *k* devient *ki*, *ky*, puis *č* (*tch*), enfin *y* ou *h* qui finissent par s'évanouir.

Enfin la diphthongaison de l'explosive se fait aussi par la

semi-voyelle : *w* ; *d*, par exemple, devient *dw*, puis *db*, puis *b* ; exemple : *dwonus* devenu : *bonus*.

Lorsqu'on veut arriver à la destruction d'une consonne graduellement, il suffit de la diphthonguer avec les semi-voyelles : *h*, *y*, *w*, surtout avec les deux premières ; il suffit de l'*aspirer* ou de la *chuinter*.

L'*aspiration*, le *chuintement*, loin d'être un renforcement réel de la consonne, sont pour elle un *germe* et un *moyen de destruction*.

C'est ce moyen que va employer la consonne subséquente contre la consonne antécédente.

Mais parmi les consonnes subséquentes les *non-plcsives* seront plus puissantes que les *plosives* pour obtenir ce résultat. En effet, elles y sont aidées par le *principe d'accommodation*. Voici comment :

Les *aspirées continues* sont beaucoup plus rapprochées des vibrantes que ne le sont les explosives ; en effet, l'explosive se forme par un contact de la partie inférieure de la bouche, la langue, avec la partie supérieure en leur milieu ; la continue se forme par un simple resserrement entre ces deux parties en leur milieu, accompagné de contact sur les côtés ; la vibrante par un contact intermittent seulement ; la continue tient donc en un sens le milieu entre l'explosive et la vibrante ; lors donc qu'une vibrante subséquente opère sur une plosive précédente, elle doit tendre, en vertu du principe d'assimilation ou d'accommodation, à la convertir en *continue*. Ce résultat obtenu sera, comme nous l'avons dit, un commencement de destruction de la consonne influencée

Mais cette condition n'est pas indispensable ; une plosive subséquente peut détruire la précédente en l'excitant au chuintement ou à l'aspiration.

En outre, la vibrante *r* et la fricative *s* ont un effet spécial sur la dentale subséquente, nous avons vu cet effet plus haut, il appartient à l'action du précédent sur le subséquent.

Les vibrantes et continues, aussi bien que les plosives, peuvent se diphthonguer par aspiration ou chuintement, elles le font et disparaissent ainsi à leur tour, lorsqu'elles sont consonnes précédentes, sous l'influence de la consonne subséquente, quelle qu'elle soit.

Enfin la vibrante ou continue antécédente peut disparaître, mais seulement après avoir laissé sa trace ineffaçable dans la dentale subséquente qu'elle a convertie en cérébrale.

a) *Conversion de la consonne précédente de momentanée en continue par aspiration.*

C'est par cette opération que les continues ont pris naissance ; il n'existait probablement auparavant que les *momentanées simples* ou *aspirées*, comme en Sanscrit.

En Sanscrit les consonnes explosives suivent trois degrés : 1° l'*aspirée sonore*, 2° la *muette sonore*,, 3° la *muette ténue : gh, g, k ; dh, d, t ; bh, b, p ;* leur alphabet contient bien, en outre, le *kh*, le *th*, et le *ph*, mais l'étymologie prouve que ces groupes ne sont que de *seconde formation ;* d'ailleurs *point de continue* autre que l'*s*.

Les langues Indo-Germaniques éliminent le *dh* et n'ont plus d'aspirées ; mais au delà de la muette ténue elles se créent l'explosive ténue : χ θ φ ; elles n'ont *point d'explosive sonore*.

Il résulte de cette comparaison que ni l'*aspirée ténue*, ni la *continue sonore* ne sont très naturelles, et qu'elles ne se forment que de seconde main ; en effet très peu de différence se fait-sentir entre le *th* anglais dur et le *th* doux, entre le χ et le γ. D'autre côté, le *t* et le *d* suivis de l'aspiration *h* prononcée séparément prennent presque le même son.

Ce qui est curieux, c'est qu'historiquement la continue ne se forme pas directement de l'explosive aspirée sonore correspondante, le θ du δ, par exemple, mais bien de l'*explosive ténue non aspirée*.

Cefut sous l'influence accommodative, pour but d'élimination, de la consonne subséquente.

Cette même influence, dans les langues où la continue ne peut se former, comme en Sanscrit, produisit l'*exploive ténue aspirée ;* mais c'est alors la précédente qui agit sur la subséquente.

Voici maintenant les règles de cette aspiration de la consonne précédente.

1° En Zend les nasales et les vibrantes autres que *l* changent les muettes antécédentes *k*, *g*, *t*, *d*, *p*, *b* en continues corres-

pondantes ; *wàks* le discours, devient, *waχš* ; *kratū,* l'intelligence, *χratu ; agra*, extrême, *aγra ; putra,* le fils, *puθra ; pra*, devant, *fra*.

Bien plus, le même effet est produit par le *t* ou *d* subséquent et formant suffixe sur les gutturales *k, g,* et les dentales. Les labiales ne sont pas influencées, mais elles le deviennent en nouveau Persan. La conversion se fait ainsi : *K, g,* se changent en χ *; t, d* en θ, puis en *s* ; *p* en *f*.

Exemple : *uχta,* dit, pour *ukta ; basta*, lié, pour *baθta*, pour *bad-ta* ; *girif tah*, pris, pour *gerep-ta*.

2[e] En Grec, les nasales opèrent le même résultat sur la dentale antécédente, mais l'*s* remplace le θ ; οδμη devient οσμη.

3° En Gothiquele *t* qui commence les suffixes change les gutturales en *h,* les dentales en *s* pour θ, et les labiales en *f*. Le Latin *noct.* devient *naht.*

b) *Conversion de la consonne précédente en chuintante.*

En vieux Persan le son : *θj* du zend devient *šj* ; ici la semivoyelle a opéré sur la consonne aspirée précédente θ et l'a convertie en chuintante. Ex. *mereθjŭ,* la mort, devient *maršijù.*

Par contre le vieux Persan *rt* devient en Zend *š* au moyen d'une interversion d'abord en *θr* ; ici l'*r* a opéré la même transformation du θ en chuintante, puis a lui-même disparu ; *martija*, l'homme, devient : *mašhja*.

Tels sont les faits les plus connus de la chute de la consonne antécédente par transformation ; quelquefois dans cette lutte la consonne subséquente qui a transformé périt et au contraire la transformée reste ; mais ces faits ne sont pas les seuls et ce principe de la chute au moyen de l'aspiration ou du chuintement donne la clef de bien des phénomènes linguistiques qui sans cela restent inexpliqués.

C'est ici que la chute du *p* indo-germanique en *celtique* trouve sa cause. Nous voyons qu'en Espagnol le *f* latin se change régulièrement en *h* ; *femina* devient *hembra ; formosus*, *hermoso* ; puis souvent dans d'autres langues l'*h* d'aspiré devient muet, et finit même par disparaître de l'écriture. Hé bien ! il suffit que le *p* indo-germanique se soit d'abord régulièrement aspiré en Celtique et soit devenu *f* pour qu'ensuite il ait suivi l'évolution et disparu. Sous quelle influence s'est-il aspiré ?

Nous verrons plus loin que c'est parce qu'il s'est trouvé entre deux voyelles.

Si l'Espagnol nous apprend comment l'*f* devient *h*, le Canara moderne nous montre que le *p* se change en *h* au commencement de mots. Le démonstration de la cause de la chute du *p* en Celtique est donc complète.

3[ent] HARMONIE CONSONNANTIQUE A LA FOIS DIRECTE ET RÉGRESSIVE.

C'est le cas du Kanuri.

K + *n* = *ṅn*, *t* + *n* = *nn*, mais par contre *g* + *r* = *gg* ; *k* + *r* = *kk*, *l* + *n* ou *r* = *ll* ; *m* + *w* ou *r* = *mm* ; *raṅ-ni* pour *rak* + *ni*, *ál-li* pour *al-ni*.

B. CONSONNES A DISTANCE AGISSANT PAR ATTRACTION.

C'est le cas de la *métathèse*.

Très souvent une consonne change de place attirée par une autre, et vient se placer à côté d'elle. Ce phénomène se produit surtout dans les langues dérivées. En voici des exemples : *singultus* devient *sanglot* ; *stagnum* étang ; *tuber*, truffe ; *turbulare*, troubler; *temperare*, tremper ; *formaticum*, fromage ; *turbo*, trombe.

Un principe se dégage de ces exemples, c'est que les vibrantes aiment à suivre, non à précéder les buccales ; en effet, à cause de leur sonorité, elles sont appelées à produire un effet sur la muette ; or nous avons vu que pour exercer son influence la position de subséquente est beaucoup plus favorable.

C. CONSONNES A DISTANCE, AGISSANT PAR INDUCTION.

Les voyelles agissent souvent par induction les unes sur les autres ; les consonnes rarement.

Cette influence n'a lieu que dans les cas suivants :

a) *Effet de dissimilation.*

En Grec deux syllabes de suite ne peuvent commencer par une aspirée ; on ne pourrait pas dire θρεχω au lieu de : τρεχω.

b) *Effet d'assimilation.*

En Sanscrit, deux aspirées ne peuvent se suivre ; dans ce cas la première devient muette, mais son aspiration se reporte sur la consonne initiale de la première syllabe laquelle s'aspire. Cette aspiration est un fait d'influence de la dernière consonne de la syllabe sur la première.

Un second effet d'assimilation se produit quand deux syllabes commencent par deux consonnes de la même classe, mais dont l'une est muette, tandis que l'autre est aspirée. Par exemple, le Sanscrit : *śaśa,* lièvre, est pour : *śasa* ; *śwaśura,* le beau-père, est pour : *swaśura.*

c) *Effet d'épenthèse par répétition.*

De même qu'en Zend la voyelle de la désinence se répète dans la racine à côté de la voyelle radicale, de même dans les langues dérivées souvent la consonne d'une première syllabe se répète par épenthèse après la consonne de la seconde, ou à l'inverse la consonne qu'on se dispose à prononcer dans la seconde syllabe se prononce *adventicement* une première fois dans la première ; c'est ce qui explique les dérivations suivantes : *thesaurum,* trésor ; *perdicem,* perdrix.

SECTION TROISIÈME.

ACTION DES CONSONNES SUR LES VOYELLES.

L'effet produit par les consonnes sur les voyelles est assez limité ; il n'a lieu qu'au contact et non à distance ; il est seulement accommodant, destructif ou dissimilant ; enfin il s'exerce surtout dans la voie directe. rarement dans la voie régressive.

1ent Action directe.

a) *Effet d'assimilation.*

En Sanscrit le *p* change souvent l'*a* qui le suit en *u* ; *paru,* beaucoup, devient *puru* ; *ambo* devient *ubha,* mais ici l'assimilation est régressive. En Zend, les labiales changent l'*a* en *o* ;

vasū, bon, devient : *vohu* ; *makṣû*, rapide devient : *mošhû* ; l'*j* change l'*a* en *e*. En Latin le *v* change l'*e* en *o* ; εμεω devient *vomo* ; *velvo* devient *volvo*. En vieux Slavon, *y* convertit *a* en *e*, *bijemū* au lieu de *bijamū*.

b) *Effet de dissimilation.*

Il se produit par *métathèse*. Voici comment :

En Grec κτενjω devient κτεινω ; μαλανjα devient μελαινα ; κερjω devient κειρω ; de même δορυος, δουρος en Ionien. Pourquoi cette métathèse de l'*j* dérivée elle-même de l'*i*.

C'est par l'influence de la consonne ; la semi-voyelle *j* suivant une consonne attaque toujours celle-ci très vivement ; pour rester pure la consonne doit tendre à s'en débarrasser, d'autre côté la semi-voyelle se diphthongue plus facilement avec une voyelle qu'avec une consonne ; de là, la métathèse d'*j*. La consonne est ainsi sauvegardée, elle agit par dissimilation, dont la métathèse est ici un effet, tandis que souvent ailleurs c'est un mode d'assimilation.

A la même idée de conservation d'indépendance de la voyelle se rattache le système sémitique qui fait que les gutturales profondes immédiatement précédées d'*i* ou d'*u* intercalent entre ces voyelles et elles-mêmes un *a* tantôt exprimé dans l'écriture, tantôt seulement prononcé : *maših*, le Messie, se prononce *mašiah* ; *šamū*, entendu, *šamūa'*.

e) *Effet de destruction.*

La consonne détruit rarement la voyelle suivante, mais cela arrive quelquefois à la fin du mot. En voici des exemples :
Esti devient *est ; sunti*, *sunt* ; *animale, animal.*

2° Action régressive.

Cette action a lieu I° par *accommodation*, 2° *par destruction*. Elle n'opère pas par *dissimilation*.

a) *Effet d'accommodation.*

1° En grec, αμφω devient en sanscrit : *ubhā* ; l'*a* se change en *u* par l'influence de la labiale suivante.

2° En Zend, l'*n*, l'*m* change l'*a* précèdent en *e*, c'est-à-dire en une voyelle dentale et sourde ; *aspam* devient *aspem* ; *santi*, *henti* ; *namas*, *nemah*.

3° En vieux Slavon le *v* change la voyelle *e* qui précède en *o* ; *slevo* devient *slovo* ; *pleveti*, *ploveti*.

4° En Gothique, les gutturales *h* et *r* amènent avant eux la présence de l'*a* qui se diphthongue avec l'*i* existant ; de là : *bairu*, je porte ; *faihu*, le troupeau.

5° En Latin le *v* subséquent convertit le voyelle précédente en *o* ; *avi* devient *ovis* ; *nava* devient *novus* ; le *p* et le *b* subséquents convertissent aussi l'*a* précédent en *u*, ou *v* d'où : *contubernium* de *taberna* ; *aucupio* de *avem capio* ; *sinciput* de *caput*.

Devant l'*l*, *a* se transforme en *i*, ou en *u* : *saltare*, *insultare* ; *salsus*, *insulsus* ; *salire*, *insilire*.

Devant les dentales, les gutturales et les nasales, *a* se transforme en *i*.

L'*r* transforme l'*a* en *e* : *vipera* de *vivipara*.

Dans tous ces cas l'accommodation est évidente. Elle entraîne la voyelle vers l'organe où se trouve la consonne ; en conséquence le *p*, le *b*, l'*l* labialisent, changent l'*a* en *o* ou en *u* ; l'*n* et l'*m* donnent un son sourd qui convertit l'*a* en *e*; l'*h* et *r* gothiques donnent au contraire la voyelle gutturale qui est *a* ; les dentales donnent la voyelle dentale, l'*i* ; il existe pourtant quelques anomalies.

Il nous faut citer dans le même sens le Tamoul et les autres langues Dravidiennes, où la consonne, surtout finale, a une grande influence sur la voyelle précédente.

Les linguales *ṇ*, *n*, *r*, *ř*, *l*, *l* convertissent l'*a* précèdent en *e* ; *avan*, lui, se prononce : *aven* ; *palar*, *paler*.

Les linguales et les cérébralees changent l'*i* précédent ainsi que l'*e* en *ü*, *ö* ; *vidu* devient *vüdu*.

Le même effet est produit couramment dans une langue bien différente, l'Anglais, par les nasales et les linguales qui finissent un mot. Ces consonnes assourdissent toutes les voyelles qui précèdent et les changent uniformément en *e* muet ; c'est ainsi que les syllabes : *ar*, *er*, *ir*, *ur*, *al*, *el*, *il*, *an*, *in*, *un* se prononcent uniformément : *eur*, *eul*, *eun*.

C'est cet assourdissement que les linguales et les nasales produisent aussi en Tamoul.

Il nous reste un fait curieux à classer ici. Dans certaines langues, l'*n* final ne produit pas cet effet, mais celui-ci : il nasalise la voyelle précédente, puis cet effet accompli, après avoir assuré sa trace, il périt.

C'est ce qui a lieu en vieux Slavon. *Imin*, le nom, devient *imê*, *ê* expriment la nasale, telle qu'elle se prononce en français ; *roukam*, le main, devient *rôkô* par une double nasalisation.

Le nasale n'a pas changé la voyelle de place sur les organes de la parole, mais elle l'a nasalisée. C'est une autre sorte d'assimilation.

Parmi les phénomènes que nous venons de décrire, il en est un qui porte le nom particulier de *brechung*, c'est celui qui s'accomplit en gothique sous l'influence d'*h* et *r* subséquents. Il est trés important et doit arrêter un moment notre attention.

Les consonnes *h* et *r* ont exactement le même effet d'umlaut que la voyelle *a*. Pourquoi ?

Ce n'est pas directement, mais parce qu'ils contiennent nécessairement en eux avant leur prononciation un *a* virtuel ; avant de prononcer ces phonèmes, la bouche doit être ouverte comme pour les prononcer. Aussi, dans les lettres sémitiques ces aspirations appellent-elles nécessairement un *a* se glissant au-devant d'elles.

Cela étant admis, c'est cet *a* virtuel qui cause l'umlaut.

Si l'*h* et l'*r* causent l'umlaut de l'*a*, l'*n* au contraire, change la voyelle précédente soit en voyelle sourde soit en *i* ; c'est que la nasale cause un assourdissement qui se réflète sur ce qui l'environne. Quelquefois, comme en slavon, elle vient même se fondre avec la voyelle précédente, la nasalise et disparaît. Ainsi se fait le passage de la nasale à la nasalisée.

Il y a dans tous ces cas un umlaut indirect causé par le son vocalique virtuel de certaines consonnes.

Mais l'effet de la consonne sur la voyelle précédente est plus singulier encore dans les langues Dravidiennes. Dans ces langues, en Tamoul et en Malayalim l'*a* avant *n*, *n*, *r*, *ř*, *l*, *l*, à la fin des mots, se prononce *e* ; *avan*, lui, se prononce *aven* ; *palar* beaucoup, se prononce *paler*, et *manal, manel* ; en Tamoul l'*i* et l'*ē* se prononcent *ü* et *ö* devant les linguales *ṭ*, *ḍ*, *tr*, *dr*, *ř*, *ḷ*, *ṇ*, *n* ; *vīdù*, maison, se prononce *vüdu* ; *peṇ*, femme, *pön* ; *vēḷei*, tente, *völei* ; *kēr*, éclat, *kör̆*.

L'assourdissement causé par la nasale concorde avec ce que nous venons de constater dans les langues germaniques ; il en est autrement de l'autre *umlaut*. Le son sourd donné à la fin des mots par *r* et *l* s'explique encore par l'absence d'accent sur la syllabe, absence qui convertit *r* et *l* en *r̥* et *l̥*. Quid du changement d'*i* en *ü* et d'*e* en *ö* avant les dentales ? Ce fait est difficilement explicable. Ne faudrait-il pas en conclure que si la gutturale *q* tend à donner le son d'*u*, *o*, la gutturale *k* le son d'*a*, la palatale *c* le son d'*i*, *e*, la labiale *p* le son d'*u*, les dentales avaient pour effet de convertir les voyelles de la branche *a-e-i* en voyelles de la branche intermédiaire *a-ö-ü*, dans laquelle la transformation de l'*ö* correspond en effet à l'*e*, et l'*ü* à l'*i*.

b) *Effet de destruction.*

Cet effet est peu important. On peut signaler l'exemple suivant : *genti-s* devient *gents*, puis *gens* ; *morti-s* devient *morts*, puis *mors* ; *viro-s*, *virs*, puis *vir* ; l'*s* a fait tomber la voyelle précédente.

SECTION QUATRIÈME.

ACTION DES VOYELLES SUR LES CONSONNES.

Cette action ne s'exerce que d'une manière régressive et non directe. Elle produit soit l'*assimilation*, soit la *destruction* par *aspiration*.

A. Action au contact.

1° *Effet d'assimilation produit par une seule ou plusieurs voyelles.*

L'effet d'assimilation est produit par le voisinage d'une voyelle d'ordre différent et qui ne pourrait bien se prononcer sans modifier la consonne précédente.

1° En Grec, le *t* précédé d'une voyelle se change en *s* devant la voyelle *i* : ποτις devient ποσις. L'influence de l'υ grec qui se prononce *ü* ou *i* est le même : τυ devient συ.

Dans les langues dérivées, le même résultat se constate. En

Français les désinences en *tion* se prononcent *sion* ; de même les désinences *tie*, quand une voyelle précède. En Italien, le *t* devient alors *ts*. En Anglais, le *t* et l'*i* se diphthonguent et prennent le son : *ch*.

2° En vieux Slavon les gutturales par l'action des voyelles *e*, *i* qui suivent se changent en palatales *č*, *ž*, et par l'action de la voyelle *i*, souvent aussi en la linguale : *ts*, *dz* ; *keturi* devient *četürije* ; *bog* devient *bože*.

Cette influence est si grande qu'elle traverse une autre consonne pour s'exercer sur la voyelle, mais alors c'est un effet d'induction dont nous parlerons un peu plus loin.

En Français et en Italien les voyelles subséquentes : *e*, *i*, ont le même effet sur les gutturales ; *ce*, *ci* en Latin se prononcent *ke*, *ki* ; au contraire en italien, *tche*, *tchi*, et en français, *se*, *si*.

Dans la langue Muzuk, l'*e* et l'*i* changent l'*s* et le *z* précédents en *š* et en *ž* ; par contre l'*a* et l'*u* changent l'*š* et le *ž* précédents en *s* et en *z*.

Dans l'Iurak, langue Samoyède, l'*i* et l'*e* changent les *k*, *g*, *h*, précédents en *ts*, *z*, *s*.

Enfin la même influence de l'*i* subséquent qui convertit la consonne précédente, quelle qu'elle soit, en chuintante, a lieu partout, aussi bien en Thibétain qu'en Portugais ; c'est l'origine historique des palatales.

Dans tous ces cas, il y a bien *accommodation*, cette seule *assimilation* possible entre *sons* et *articulations* ; en effet, l'*e* et l'*i* sont d'ordre linguo-dental ; quoi d'étonnant à ce qu'ils attirent les gutturales dans le même ordre !

Dans les langues germaniques l'assimilation a lieu dans un autre sens, et c'est ici qu'apparaît la loi de Werner. Une consonne isolée située entre deux voyelles se change : *f*, *th*, χ en *v*, *ð*, γ, et *s* en *z*, à moins que la sonante précédant la consonne ne tienne l'accent : Exemples *līfō*, devient *līvō* ; *father*, devient *faðér* ; *sueχrū*, devient *sueγru*.

L'explication de cette règle est simple ; les voyelles sont des sonantes qui se forment par une vibration de la glotte, la ténue aspirée ou non se forme sans cette vibration ; il est assez difficile quand une ténue est entre deux voyelles de prendre cette vibration puis de la quitter un moment, pour la repren-

dre aussitôt ; il y a tendance physiologique à la continuer et à convertir la ténue en sonore. C'est ainsi qu'en français on prononce *segond* et non pas *second*. Il y a donc assimilation, mais dans une direction différente de celle que nous avons établie tout à l'heure.

Mais cela se rattache plutôt à l'effet de deux voyelles.

On voit que ces effets sont presque toujours causés par les voyelles *e* et *i*, plutôt que par les autres.

Ces voyelles produisent le *chuintement* ou la *palatalisation*.

Nous en avons déjà traité dans la phonétique statique à propos de l'origine des palatales.

Par cette action $p+j$, $b+j$, $m+j$; $t+j$; $d+j$; $r+j$; $l+j$; $n+j$; $k+j$, $g+j$, deviennent uniformément *ť* et *ď*, puis *š* et *ž*.

La voyelle *u* a aussi un effet spécial, elle fait tomber la consonne précédente, puis se solidifie en *b* et semble avoir converti ainsi le phonème précédent, quel qu'il soit, en *b*. Ex. *duonus*, *bonus*, après *dbonus* ; *duellum*, *bellum* après *dbellum*.

Enfin quelquefois l'*u* fait naître nne consonne, un *g* ; *guerre* après *war* ; *guillaume* après *wilhelm*, mais cela est en réalité un cas d'*anaptyxis* ou de naissance de consonne solidaire.

2° *Effet de destruction produit par deux voyelles.*

Aucune voyelle, prise seule, n'a d'effet destructeur ; mais cet effet est très fréquent lorsque la consonne isolée est enfermée entre deux voyelles.

Si la consonne est double, l'effet ne se produit plus.

La destruction n'a lieu que d'une manière indirecte par aspiration et transformation.

Ce sont les langues Polynésiennes qui présentent tout un système régulier d'élimination de la consonne entre deux voyelles ; il en résulte des accumulations sans diphthongaisons entre elles, ce qui pour l'oreille des peuples de l'Océanie constitue une harmonie.

En passant d'un dialecte à un autre, on peut retracer le chemin de ces transformations. Nous empruntons le tableau suivant à M. Fréderic Müller :

Samoan : *afi*, le feu ; Maori : *ahi* ; nukah. *ai* — Samoan : *ala*, croître, Tahitien : *ara* ; Tonga : *aa* — Samoan : *fafine*, femme ; Maori : *wahine* ; Rarotongan : *vaine* ; — Samoan ;

lasi, grand ; Maori : *rahi* ; Rarotongan : *rai* — Samoan : *misi*, se repentir ; Hawaïen : *mihi* ; Rarotongan : *mii*.

L'illustre linguiste cite ces phrases caractéristiques de la langue Hawai : *na aia au, e ue ae oe ia Ji, e ao ae oe ia, e i ae oe ia ia* = je le suis, salue le Ji, enseigne le, dis-lui, où dans presque chaque mot il y a eu chute de consonne, et où le langage est devenu uniquement vocalique.

Il faut ajouter que les consonnes finales tombent souvent sous l'action de la voyelle précédente, et la consonne initiale sous l'action de la voyelle suivante.

Par suite de la même tendance les langues Polynésiennes ne souffrent pas les réunions de consonnes ; elles changent : *avril* en *eperera*, insérant une voyelle entre chaque consonne.

Ce qu'il est curieux d'observer, c'est que la consonne n'a pas été détruite brusquement, mais qu'elle a d'abord été préparée à cette élimination, en passant par une dégradation ; l'*l* est devenue *r* ; l'*s*, *h* ; l'*f*, *h*, avant de disparaître.

Les langues indo-germaniques ont restreint la chute de la consonne, en passant par l'aspiration, au cas seulement où elle se trouve entre deux voyelles, mais l'étendent souvent aussi au cas où la consonne isolée n'est que précédée ou suivie d'une voyelle.

1° En Sanscrit, l'*s* entre deux voyelles devient *ṣ* (*ç*) ; — or cet *s*, comme nous l'avons établi, est une déformation de l'*s* ; *dhanus*, l'arc, devient au génitif : *dhanuṣ-as*.

L'*s* final précédé d'une voyelle se convertit en *ḥ* ou en *r*, suivant que la phrase se trouve ou ne se trouve pas terminée.

2° En Zend l'*s* se convertit en *h* au commencement des mots sous l'influence de la voyelle ou de la semi-voyelle qui suit, à la fin du mot sous l'influence de l'*a* qui précède, et au milieu du mot entre deux voyelles ou entre une voyelle et une semi-voyelle ou une liquide ; dans ce dernier cas, cet *h* se nasalise fréquemment : Ex. : *sad*, s'asseoir, devient *had*.

3° En Slavon, au milieu des mots, après des voyelles autres que *a*, l'*s* se change en *h*.

4° En Grec, entre deux voyelles, l'*s* se change en *h*, qui disparaît ensuite ; il subit la même transformation au commencement des mots devant une voyelle. *Sedere* devient εζομαι ; *septem*, επτα ; *sequor*, εσομαι ; *nurus*, νυος ; *musca*, μυια.

5° En Celtique, l'*s* se change en *h* entre deux voyelles.

6° En Latin, l'*s* entre deux voyelles se change en *r* : *Musarum* pour *Musasum*.

La langue Chiapanèque change entre deux voyelles à l'intérieur d'un mot : *k* en *mg* ; *p* en *mb*, *l* en *r*, *r* en *ng* et *h*. C'est la même assimilation ; la sonorité ajoutée à la consonne la rapproche de la voyelle ; mais le procédé se double ici d'une nasalisation.

Les langues Iénissei-Ostiake et Kotte entre deux voyelles changent *p* en *f*, *t* en *d*, *k* en *g* : *assup* devient *assufen* ; *sīfut*, *sifuden* ; *tik*, *tigen*.

Telles sont les règles relatives à la transformation et à la chute plus ou moins rapide de l'*s* sous l'action des voyelles ; mais cette consonne n'est pas la seule en Indo-Germanique à subir cette influence, il existe des lois générales s'appliquant à toutes les consonnes.

1° En Zend toutes les *explosives sonores* entre deux voyelles se convertissent en *continues* correspondantes : *baga*, Dieu, devient *baya* ; *pada*, pied, *paða* ; l'*s*, nous l'avons vu, se convertit en *c* ou *šh*.

2° Les langues Néo-Celtiques ont fait de ce procédé la base de leur phonétique et de leur grammaire. Prenons pour exemple le Celto-Breton ;

Cette langue offre le phénomène très remarquable des *lettres muables*. Voici le tableau des transformations de consonnes.

B se change en *v* ou en *p*.

P en *b* ou en *f*.

K en *g* ou en *h*.

G en *c'h* ou en *k*.

T en *d* ou en *z*.

D en *z* ou en *t*.

S en *z* ; *M* en *v* ; *Gw* en *w* ou en *kw*.

La consonne initiale du mot subit l'une ou l'autre de ces transformations, suivant que le mot qui précède indique le masculin ou le féminin, est tel pronom possessif ou tel autre, telle préposition ou conjonction, ou telle autre.

Le phénomène est devenu un procédé morphologique.

Mais il était d'abord purement phonétique, et voici comment il s'analyse.

Remarquons d'abord qu'on trouve un procédé phonétique semblable dans le dialecte Sarde de *Logudoro* ; dans ce dia-

lecte l'initiale est en position faible après les voyelles, en position forte (redoublée ou conservée), (ce qui fait saisir directement ici le processus purement phonétique), 1° après une pause oratoire, dans ce cas pas de composition ; 2° après des consonnes qui se prononcent réellement ou qui ne se prononcent plus, mais d'habitude s'écrivent, d'où les antithèses suivantes : *sas cosas*, *una gosa* ; *sos poveros*, *su boveru* ; *sos tempos*, *su dempu* ; *sos fizos*, *su vĩzû* ; *sus boes*, *su oe* ; *sos giannas*, *su janna* ; *sos ddepidos*, *su depida* ; *sos mmuros*, *su muru* ; *duos rregnos*, *unu regnu*. La seule différence d'avec le breton, c'est que dans celui-ci seulement la ténue renforcée ou redoublée devient spirante sourde, et la moyenne entre deux voyelles devient spirante sonore : radical *kein* ; mascul. *hé gein*, fém. *hé c'hein* = *he kkein* ; rad. *penn* ; mascul. *he benn* ; fém. *he fenn* = *he penn* ; rad. *breach*, mascul. *he vreac'h* ; fém. *he bre'oc'h* = *hé bréac'h* = *hé bbréac'h*.

Ensuite nous voyons que la transformation se fait de la *sonore* à la *ténue* ou à l'*aspirée*, ou de la *ténue* à la *sonore* ou à l'*aspirée*, jamais de l'*aspirée* à la *muette*.

Pour comprendre l'origine phonétique du phénonème, il faut perdre de vue un moment le cas où il se produit, celui de la consonne initiale, et examiner ce que devient la consonne entre deux voyelles dans le corps ou à la fin du mot ; car originairement au commencement du mot elle reste intacte.

Si les consonnes *momentanées et ténues* sont *doubles* ou si *deux consonnes* se suivent, elles deviennent simples et s'aspirent ; *cc*, *tt*, *pp*, deviennent *ch*, *th*, *f*. Ce cas est très fréquent, parce qu'à une certaine époque il y a eu chute de voyelles sous l'action de l'accent et que des consonnes se sont trouvées ainsi rapprochées. Il est nécessaire que les deux consonnes se trouvent dans la même syllabe.

Si les consonnes sont *simples* et entre deux voyelles, au lieu de s'aspirer, comme tout à l'heure, et ainsi que cela se produit dans d'autres langues, ou les convertit : savoir les *explosives ténues* en *explosives sonores*, et les *explosives sonores*, ainsi que l'*m*, en *continues sonores : gh*, *z*, *v*. Il a là au fond un effet d'assimilation, la voyelle est à la fois sonore et continue, elle change donc la consonne en sonore, si celle-ci est ténue, en continue, si celle-ci est momentanée.

Les *momentanées sonores doubles* restent intactes, ou se convertissent en une seule ténue.

Telles sont les trois règles de conservation ou de mutation de la consonne dans le corps du mot.

Hé bien ! lorsque le substantif commençant par une consonne était précédé d'un enclitique quelconque : pronom possessif, article, préposition, la prononciation unissait ces deux mots qui n'en formaient plus qu'un seul, et par conséquent les mêmes effets phonétiques se produisaient que si le mot avait été unique, et que si la consonne initiale était en réalité médiane. Le pronom possessif de la 3[e] personne est pour le masculin et le féminin *he*, mais autrefois le féminin était *hes*. Il en résulte qu'après ce pronom le *k* se change en *g* au masculin, parce qu'on avait alors une consonne ténue entre deux voyelles, qu'après le même, il se change au *c'h* au féminin, parce qu'on avait alors une consonne ténue entre une voyelle et une consonne ; qu'au contraire le *g* initial reste invariable dans le premier cas, et se change en *gh, h* dans le second.

Ici encore nous pouvons dire que le procédé a été purement *mécanique* avant de devenir *dynamique* ; nous avons fait la même constatation pour l'*umlaut* et l'*harmonie vocalique* ; il y a une *harmonie consonnantique* qui a pris peu à peu une fonction grammaticale.

Nous ne l'examinons ici qu'au point de vue phonétique. En quoi s'analyse-t-il définitivement ?

Nous avons dit que l'action de la voyelle, ou plutôt des deux voyelles, tend à détruire la consonne et que le moyen employé était d'ordinaire l'aspiration. On modifie ce moyen. La ténue est affaiblie tantôt en sonore, tantôt en aspirée ; d'autre côté la sonore s'affaiblit en aspirée du même ordre, mais aussi parfois se durcit en ténue. Pourquoi ce nouveau genre d'évolution ?

Expliquons tout d'abord le durcissement de la sonore en ténue. Ce n'est qu'un phénomène secondaire et dérivé. Lorsque le consonne précédente était la même sonore, il y avait redoublement d'une sonore ; or, à une double sonore une seule ténue équivaut ; il n'y a pas là de véritable évolution, mais une simple *équivalence*.

Mais pourquoi la ténue tantôt s'aspire-t-elle comme dans les autres langues, tantôt se sonorise-t-elle seulement ? C'est que

si l'*aspiration* est un pas direct vers la ***destruction***, la ***sonorisation*** est plutôt un pas vers l'*assimilation*, la voyelle étant analogue aux sonores.

Nous allons voir tout à l'henre ce double phénomène se produire aussi dans les langues de la famille Dravidienne.

Dans un cas il y a donc destruction ; dans l'autre assimilation ; en tout cas affaiblissement.

Pourquoi la destruction vise-t-elle surtout l'hypothèse où il existe deux consonnes jointes, et l'assimilation l'hypothèse contraire ? C'est que l'assimilation est difficile quand deux consonnes en faisceau résistent aux voyelles, il faut alors entrer en lutte ouverte, et cette lutte vise à la destruction immédiate.

Il en existe aussi une autre explication. Dans le cas de double consonne, l'une exerce contre l'autre un frottement que nous avons déjà observé en Zend, et par suite de ce frottement s'aspire, puis l'autre tombe.

Le procédé morphologique des langues celtiques dérivées est très curieux, et il était intéressant d'en connaître la racine phonétique. Il faut en rapprocher un système morphologique analogue : dans la langue Poul, le pluriel se distingue du singulier dans les noms et dans les verbes par la mutation vocalique de la consonne initiale, et cette mutation diffère suivant que le nom est anthropique ou métanthropique, ce qui marque en même temps le genre ; le *p* se change en *f* ou le *f* en *p*, le *k* en *h* ou le *h* en *k*, le *b* en *v* ou le *v* en *b* suivant cette distinction. Comment ce procédé morphologique s'est-il formé ? On l'ignore, mais l'exemple des langues celtiques doit faire penser que la racine en est phonétique, que la particule ayant influé sur la voyelle a disparu, mais qu'elle se terminait par une consonne, ce qui détruisait l'aspiration, ou par une voyelle, ce qui, au contraire, en causait une.

La langue Pongoué reproduit plus exactement le procédé des langues Celtiques en ce sens qu'il en laisse voir l'origine. Elle l'applique à la formation d'abord du parfait, puis de l'impératif et du subjonctif dans les verbes, et d'abord du parfait. Ce temps se forme en préfixant *a*. Dans cette préfixation la consonne initiale du verbe se trouve enfermée entre deux voyelles. Alors ces voyelles exercent sur la consonne enclavée le même effet dissolvant qu'en Celtique et en Sarde. Voici

l'échelle des mutations : *b* se charge en *ü*, ou *w* suivant les cas, *d* en *l*, *dy* en *y* ; *f* en *v*, *k* en *g*, *p* en *v*, *s* en *z*, *sh* en *j* ; *t* en *r* suivant une échelle phonétique d'affaiblissement que nous rencontrons souvent ailleurs. Voici des exemples : *boga*, apporter, parf. *aüagi* ; *bonga*, prendre, *awongi* ; *denda*, faire, *alendi*, *dyonga*, boire, *ayongi* ; *fala*, quitter, *auáli* ; *kamba*, parler, *agambi* ; *panga*, faire, *avangi* ; *souma*, descendre, *azoumi* ; *shava*, mendier, *ajavi* ; *tanga*, compter, *arangi*. Il est vrai que l'impératif et le subjonctif qui ne préfixent pas l'*a* subissent la même mutation consonnantique, mais c'est que ces temps se sont formés du parfait.

Nous verrons un peu plus loin dans le Pongoué se produire un phénomène différent, celui du renforcement de la consonne initiale, quand certains préfixes sont remplacés par certains autres.

Les langues Dravidiennes et surtout le Tamoul appliquent le même principe de transformation de la consonne entre deux voyelles ; le *k* devient *kh* ; le *t*, *th* ; le *p* ne peut devenir *f*, ce son n'existant pas en Tamoul, mais devient sonore et se change en *b*.

4° Dans les langues Néo-latines, le français fait tomber presque toujours sans transition la consonne simple entre deux voyelles, mais seulement en présence de l'accent ; ou plutôt l'accent conserve la consonne simple entre deux voyelles, laquelle tombe lorsqu'elle n'est pas soutenue par l'accent.

Exemples de la chute des dentales : *crudelis* devient *cruel* ; *sudare*, suer ; *medulla*, moëlle ; *dotare*, douer ; *mutare*, muer ; *rotondus*, rond.

Chute des gutturales : *plicare*, plier ; *jocare*, joùer ; *vocalis*. voyelle ; *precare*, prier ; *negare*, nier ; *gigantem*, géant ; *megistrum*, maître.

Chute des labiales : *tabanum*, taon ; *viburnum*, viorne ; *pavonem*, paon ; *vivendam*, viande.

c) *Effet de dissimilation.*

La voyelle peut causer un effet non d'action, mais de réaction, dans la consonne au cas suivant :

La consonne veut se défendre contre l'action absorbante de la voyelle, elle n'a pour cela qu'un moyen, se corroborer elle-

même par quelque lettre prosthétique ou adventice qui lui sert de contre-fort.

C'est ainsi que *ranuncula* devient *grenouille*, *locusta*, langouste, *cupitare*, convoiter, *laterna*, lanterne, *thesaurum*, trésor, alors la consonne menacée ne tombe pas.

C'est par le même moyen, nous l'avons vu, qne la voyelle se défend de l'absorption par une autre voyelle, et qu'ainsi : *octo* devient *huit*, *oleum*, huile, *altus*, haut, en préposant un *h* qui a dû d'abord être aspiré, et qui reste diacritique. C'est ainsi encore qu'*invadere*, après être devenu *envaïr*, s'est prononcé : *envahir* ; on peut aussi voir dans cet *h* une transition, la consonne médiane n'étant tombée qu'après avoir été remplacée transitoirement par une aspiration.

La voyelle initiale s'est aussi protégée contre les voyelles finales précédentes par le pléonasme de l'article ou par l'emploi de celui-ci transporté de l'ordre d'idées morphologique â l'ordre d'idées lexiologique, dans : *l-ierre*, *l-ors*, *l-endemain*, *l-uette*.

Cela est si vrai que là où cette précaution du renforcement n'a pas été prise la voyelle initiale trop faible est souvent tombée, comme le prouvent *apotheca* devenu *boutique*, *ablatum*, blé, *oriza*, riz.

Le parler créole l'a si bien compris qu'à tous les substantifs on *agglutine l'article*. On a donné différentes explications de ce singulier phénomène. C'est qu'en eflet plusieurs de ces explications doivent concourir. Tout d'abord le nègre a confondu le mot français avec son article, il l'a confondu surtout lorsque la dernière voyelle de cet article est élidée ; l'ignorance d'une langue étrangère est donc un motif très simple, très vrai, et le premier. Mais il s'y joint 1° le besoin de faire d'un monosyllabe un dissyllabe, d'équilibrer le mot ; 2° celui de lui donner une longueur égale à la longueur moyenne des mots de la langue indigène ; 3° le moyen d'éviter l'élision on l'hiatus avec un mot précédent, et de conserver au mot dont il s'agit la même forme invariable, ce qui rend son emploi plus facile.

Avant de quitter cet intéressant sujet de l'action au contact de la voyelle sur la consonne se manifestant par l'assimilation et la chute, il serait bon de comparer les dégradations successives de la consonne avec les renforcements qu'elle subit dans

la loi de substitution (lautverschiebung). Les deux principes sont souvent en présence et se combattent ; mais ils sont d'ordre différent ; tandis que la loi de Werner est l'action de la voyelle sur la consonne, la loi de la lautverschiebung est celle de l'accent sur la consonne. Tout à l'heure nous voyions que la loi ne s'applique plus quand la voyelle précédente est accentuée et qu'alors la voyelle ne devient plus sonore, qu'elle ne s'applique pas non plus lorsqu'il y a double consonne, au moins en germanique, car dans ce dernier cas elle survit en celtique. Sur la consonne deux influences agissent et agissent en sens contraire, la voyelle dans son intonation et la voyelle dans son accent. Ce ne sera que lorsque nous aurons examiné le second effet que nous pourrons comparer les deux.

d) *Effet de détermination.*

De même que la consonne détermine souvent la nature de la voyelle restée jusqu'alors indécise, ce que nous remarquons surtout dans le groupe Sémitique, de même la voyelle détermine quelquefois la nature de la consonne.

Cet effet est bien remarquable en Birman. Les consonnes *k*, *p*, *t* qui terminent les mots sont, pour ainsi dire, indifférentes, et se prononcent *k* ou *t* suivant la voyelle précédente, à savoir : *t* après *a*, *e* et *aù*, *k* après *i*, *u*, *ü*, et *ei*.

e) *Effet de renforcement.*

Quelquefois la rencontre entre une voyelle et une consonne a pour effet de renforcer cette dernière ; il arrive même que cet effet est produit non par l'introduction de la voyelle, mais par le changement de la voyelle existante en voyelle plus forte, ou de la simple voyelle en syllabe plus forte composée d'une consonne plus une voyelle. C'est ce qui est très remarquable en Pongoué.

Dans cette langue, les noms qui ont au singulier pour préfixe *o* ont au pluriel *si* pour préfixe, mais alors l'initiale du mot s'il est *ü* devient *b*, s'il est *l* devient *d*, s'il est *r* devient *t*, si *w*, devient *fu*, ou *b* ; si le préfixe *o* se change en *a*, l'initiale *w* devient *m* ; si *i* devient *n*, l'initiale *gn* devient *m*, *w* devient *mb*, *v* devient *mp* ; cet effet de la voyelle plus forte du préfixe

sur l'initiale du radical est remarquable, et peut bien donner la clef du phénomène Poul et Sèrère que nous avons constaté. Dans ces langues, les préfixes, après avoir agi, auraient disparu. Il y a là quelque chose d'analogue à ce que nous avons observé en Celtique sur la modification de la première consonne du mot, avec cette différence que dans le Celtique ce sont deux voyelles qui opèrent sur la consonne par elles entourée.

Mais comment se fait-il que la voyelle plus forte veuille être suivie d'une consonne renforcée ? C'est l'effet d'une assimilation non plus quant à la nature du phonème, mais quant à sa force.

B. Action par induction.

Cet effet est rare ; nous signalons le fait suivant :

En Slavon, la voyelle *i* influe sur les consonnes *k*, *g* et *s*, même non contiguës, pour les transformer en chuintantes ou en sifflantes, malgré la présence intermédiaire d'un *t* ; en conséquence, les groupes : *k-t*, *g-t*, *s-t* deviennent *tš-t*, *dž--t*, *š-t*, puis plus tard ensemble *tš* ou *ts*. Ainsi *dukter*, fille, devient *düšter*.

SECTION CINQUIÈME.

ACTION DE L'ACCENT SUR LES SONS.

Nous avons défini l'*accent* dans ses trois fonctions ; des trois accents : l'*oratoire*, le *lexiologique*, et le *morphologique*, le dernier seul nous intéresse ici.

On peut dire que l'accent est l'âme du langage, dont le son est le corps ; sans l'accent, point de vie, tous les mots sont égaux ; de même toutes les syllabes du même mot sont égales, point de subordination, et aussi point de lien entre elles.

L'accent morphologique qui remplit ce rôle, est très gêné par l'accent lexiologique comme celui des Chinois et par l'accent oratoire qui tend à dominer en français ; il n'a son plein empire qu'en restreignant celui des deux autres. Cela est tellement vrai que dans certaines langues même polysyllabiques, comme l'Aino, chaque syllabe étant chantée il n'y a pas de place pour l'accent tonique.

Où se place l'accent ? Quel est l'eflet de l'accent ? Nous avons déjà étudié le premier point.

Pour déterminer l'effet de l'accent recherchons d'abord son utilité, puis sa raison immédiate.

Son utilité grammaticale consiste à mettre en relief l'*idée principale et déterminante* parmi les *mots pleins*, les *mots pleins* vis-à-vis des *mots vides*; mais cette utilité toute morphologique semble révéler un emploi intentionnel ; or l'intention n'est à l'origine d'aucun des phénomènes linguistiques. Le mécanisme phonétique seul les crée, et ce n'est que beaucoup plus tard que la psychique s'en empare quelquefois et se les accommode. Formés définitivement pour son usage, il semble que le but grammatical a été non seulement le résultat, mais la *cause finale*. C'est pure illusion. Le principe, soit que le mot plein est accentué vis-à-vis d'un mot vide, soit que le déterminant, mot plein ou vide, était accentué vis-à-vis du mot déterminé, n'existait pas à l'origine. Quelle est donc la *vraie cause* de l'accent ?

Elle est *toute mécanique*, et consiste à relier entre elles les diverses syllabes des mots, à les *hiérarchiser*, rendant certaines de ces syllabes plus faibles, certaines plus fortes, de sorte qu'en général deux syllabes fortes ne puissent se suivre, sans quoi l'unité du mot n'existerait pas, il n'y aurait que juxtaposition simple de syllabes.

Mais il ne suffit pas pour opérer cette unification lexiologique et ce balancement phonétique, que l'accent élève la voix sur certaines syllabes et l'abaisse sur d'autres, et d'ailleurs cet abaissement opère mécaniquement d'autres effets phonétiques.

Tout d'abord l'*accent d'élévation* s'accompagne d'un *accent d'intensité*, puis même l'*accent d'intensité* prend peu à peu la place du premier.

Plus l'intensité de la syllabe accentuée est grande, plus celle des syllabes non accentuées diminue, si bien que la prononciation des voyelles non accentuées peut aller jusqu'à disparaître après avoir passé par divers degrés d'affaiblissement.

A mesure que la voyelle élevée par l'accent augmente d'intensité, à mesure elle a une tendance à s'allonger, tellement que dans certaines langues comme en français, l'accent tend à dégénérer en quantité.

Par contre, à mesure que la voyelle abaissée par défaut d'accent diminue d'intensité et s'assourdit, à mesure en même temps elle s'abrège, ce qui explique l'abréviation qui frappe peu à peu le voyelle finale dans les langues indo-européennes, surtout dans les langues slaves.

Enfin le *timbre même* de la voyelle est atteint ; il y augmentation ou diminution non seulement accentuelle et quantitative, mais aussi qualitative. C'est ce dernier effet, très important, qui a attiré l'attention des linguistes et qui constitue l'*apophonie.*

D'ailleurs ce n'est pas la voyelle seule que l'accent frappe dans la syllabe, mais *aussi la consonne*, quoique cet effet ait été moins noté, et qu'alors l'accent ne soit pas le seul facteur opérant. Nous étudierons séparément l'effet de l'accent sur les voyelles et celui sur les consonnes. Nous distinguerons d'un autre côté l'*effet positif* de l'accent, c'est à dire celui qui se réalise sur les *syllabes accentuées*, et *le négatif*, ou celui qui se réalise sur les *syllabes non accentuées.*

Donc 1[rent] effet de l'accent sur les *voyelles.*

a) effet *positif*, ou sur la voyelle *accentuée.*

1° effet *accentuel.*

2° effet *quantitatif.*

3° effet *qualitatif.*

b) effet *négatif* ou sur la voyelle *non-accentuée.*

Même subdivision.

2[me] effet de l'accent sur les *consonnes.*

Nous ne suivrons pas toutes ces subdivisions ; nous avons voulu seulement les indiquer.

Mais l'effet négatif n'est pas le même sur toutes les syllabes non accentuées.

Il faut distinguer *la syllabe qui suit exactement la syllabe accentuée,* celle qui la *précède exactement*, et celles qui la précèdent ou la suivent *médiatement.* Cela forme trois catégories bien distinctes, surtout au point de vue de l'effet qualitatif négatif.

Dans la syllabe qui précède immédiatement celle frappée d'accent tonique, la prononciation se hâte extrêmement d'arriver à la voyelle accentuée sur laquelle on doit monter et même se reposer ; aussi, à moins d'impossibilité de prononcer ainsi en raison de l'accumulation de consonnes qui en résulterait, on

supprime entièrement la voyelle non-accentuée ; l'effet négatif de l'accent sur cette voyelle se trouve au maximum.

Dans la syllabe qui suit, au contraire, l'effet est *au minimum*. Pourquoi ? Parce que l'accent après être monté très haut soit en élévation, soit en intensité, *ne peut descendre d'un seul trait*, mais peu à peu, de sorte que la syllabe suivante en conserve un reste et comme un écho. Bien plus, nous avons vu que l'accent est, en général, à plusieurs sommets, c'est à dire qu'après s'être levé, puis abaissé, il remonte un peu avant de descendre, Cet effet ne se produit pas seulement sur la syllabe accentuée, mais aussi sur la syllabe qui suit.

Quel sera *qualitativement* l'effet produit sur cette voyelle ? Sur la voyelle accentuée la voix se charge, sur la suivante elle se décharge ; il en résulte que la voyelle accentuée sera plus énergique et plus aiguë, que la voyelle suivante sera moins énergique et plus grave. Seulement voici ce qui va se produire ; la voyelle plus grave semble à l'oreille souvent plus forte que la voyelle aiguë, et grâce à cette impression acoustique la voyelle suivant celle accentuée semblera plus forte que l'accentuée elle-même ; en général la voyelle accentuée devient *e*, la voyelle non accentuée devient alors *o* ; et la voyelle *o* semble plus forte que l'*e*, ce qui semble une anomalie ; mais ce n'est qu'une illusion, l'*o* est simplement plus grave que l'*e*.

Restent les syllabes qui précèdent ou suivent, mais *médiatement* seulement, celles frappées de l'accent tonique. Quel sera le *degré de leur voyelle* ? C'est ici qu'il faut tenir compte de l'*accent secondaire* dont nous parlerons tout à l'heure. Cet accent doit se placer ordinairement d'une syllabe l'une, ou au plus tard chaque troisième syllabe, de telle sorte qu'il n'existe que des trochées on des dactyles accentuels, ou inversement des iambes ou des anapestes au plus, et non plus de deux syllabes non accentuées. Dans cette combinaison les syllabes non accentuées qui ne précèdent ou ne suivent pas immédiatemment la syllabe accentuée de l'accent principal perdront les voyelles ; les syllabes où se trouvent des accents secondaires auront le degré d'affaiblissement dont nous allons parler tout à l'heure.

Il faut classer l'effet négatif qualitatif de l'accent principal ainsi :

1° *effet sur la syllabe qui précède immédiatement* l'accent principal.

2° effet *sur la syllabe qui suit immédiatement* l'accent principal.

3° effet sur les *syllabes qui portent l'accent secondaire.*

4° effet sur *les autres syllabes.*

Dans tout cela il n'a été question que de l'accent en général, comme s'il était unique. Or nous avons vu dans la phonétique statique qu'il y en a plusieurs qui sont 1° l'*accent principal simple*, 2° l'*accent principal double*, 3° l'*accent secondaire.*

L'accent principal est simple, lorsqu'il s'agit d'unir entre eux seulement deux mots, par exemple un *mot vide* et un *mot plein*, lorsqu'il s'agit de *dérivation primaire*. Alors comme le lien doit retenir un moins grand nombre d'éléments, il n'a pas besoin d'être très fort ; la modification qu'il fait subir à la voyelle frappée d'accent sera donc moins énergique.

L'accent principal est *double*, quand il s'agit d'unir entre eux un plus grand membre de mots, par exemple dans la dérivation *secondaire*. Alors il affecte davantage la voyelle qu'il frappe. Mais l'accent double ne se distingue de l'accent simple quant à ses effets que dans le Sanscrit, et il n'y opère que quantitativement.

Enfin l'accent secondaire placé pour soutenir phonétiquement le mot dans plusieurs de ses parties empêche le phonétisme de s'affaisser entièrement dans la syllabe qu'il affecte. À quel degré s'arrête ce phonème ? A un degré assez incertain que les phonétistes marquent tantôt par *ä*, mais ne correspondant pas à ce son, tantot par un *e* retourné, qui n'est pas l'*e* muet, mais suivant les langues un *i* en un *a* bref.

Tels sont les divers effets de l'accent, et des différents accents. Nous allons les étudier maintenant plus en détail, et successivement sur les voyelles et sur les consonnes. En ce qui concerne les premières, notre étude portera séparément sur les langues primitives et sur les langues dérivées.

Nous touchons ici aux questions le plus ardues et les plus controversées du vocalisme, surtout en Indo-Européen.

Nous devons examiner successivement l'action de l'accent sur les voyelles, et cette action sur les consonnes.

Nous réservons pour une autre rubrique l'effet de l'accent sur la quantité.

1rent Effet de l'accent sur les voyelles.

Cet effet consiste dans un renforcement de vocalisation dans la syllabe accentuée, dans un affaiblissement de vocalisation dans la syllabe non accentuée.

a) Renforcement de la voyelle.

Ce renforcement doit s'étudier séparément dans deux groupes de langues 1° dans les langues primitives, 2° dans les langues dérivées.

1° Dans les langues primitives.

Il faut d'abord déblayer le terrain.

Nous nous trouvons ici au milieu de la grande controverse encore pendante au sujet de ce qu'on a appelé dans le Sanscrit le *Guna* et la *Vriddhi*, dans les langues germaniques l'*ablaut*, ce que les Français expriment par le mot d'*apophonie*, et des linguistes allemands beaucoup mieux par le mot de *Steigerung*, ce qui se rattache à ce que nous avons exposé en phonétique statique sous les noms de *gradation vocalique* et *consonnantique*, et plus simplement de *gradation phonique*, ou de *gradation*.

Exposons, pour les éliminer, les systèmes mis en avant jusqu'à ce jour, et dont aucun ne nous satisfait complètement.

PREMIER SYSTÈME.

Système des Exposants.

C'est celui de Bopp, de Schleicher, des créateurs de la linguistique ; c'est aussi celui des grammairiens indiens.

Notons qu'ils se pose exclusivement au point de vue des langues indo-germaniques.

Les voyelles primitives sont seulement au nombre de 4 ; *a*, *i*, *u*, *r̥* ; ni l'*e* ni l'*o*, ni les sous intermédiaires : *ü*, *ï*, *ö*, *e muet* n'existeraient. Il ont pris naissance seulement par un mélange, comme certaines couleurs se forment en peinture par la combinaison de deux autres. L'*a* et l'*i* réunis ont donné l'*e*.; l'*u* et l'*a* réunis ont donné l'*o* ; quant aux autres sons intermédiaires,

ils n'existent pas en Sanscrit. Mais pour se combiner, il faut que ces sons : *a* et *i*, *a* et *u* coexistent dans la même syllabe. Or, originairement, il n'y en a qu'un. Lequel ?

C'est l'*i*, c'est l'*u*, c'est l'*r̥*, c'est l'*a* radical quand il est seul, qui existent originairement. Lorsque l'*a* coexiste avec l'*i*, avec l'*u*, avec l'*r̥*, avec un premier *a*, ce n'est qu'un *intrus*, qu'une *voyelle introduite après coup* pour pouvoir se combiner avec *i*, *u* etc. et former *e*, *o* etc., sans qu'il apporte aucun sens propre ; il ne sert qu'à élever en se combinant avec eux l'*i*, l'*u* etc. à la 1re *puissance*, qu'à élever en se combinant une seconde fois avec l'*e*, l'*o* obtenus, ceux-ci à une *seconde puissance*, à en faire des voyelles longues. Ce n'est, pas conséquent qu'un *simple exposant*. Toute syllabe avait eu originairement sa voyelle : *a*, *i*, *u*, *r̥*, mais rien de plus. Pour avoir davantage il faut introduire *facticement* un *a*.

Si l'*introduction d'un a* comme exposant *renforce*, ce système en conclut que l'*ablation d'un a* forme un *affaiblissement*. Cette conséquence est tout à fait illogique, comme le remarque judicieusement M. Frédéric Müller ; il n'est pas juste de conclure, comme on le fait, de ce que l'introduction d'un *a* factice est un renforcement que l'*ablation* d'un *a* primitif est un affaiblissement. En effet en introduisant un *a factice*, ce que je qualifie d'*illégalité*, on ne s'est pas acquis le droit de suprimer un *a* naturel, ce qui serait d'une illégalité non seulement beaucoup plus grave mais d'un tout autre caractère.

Ce sont ces deux illégalités qui doivent faire rejeter le système, et il vient encore s'y joindre un troisième motif.

L'illégalité qui consiste à supprimer l'*a* primitif dans certains cas pour réduire la racine est évidente, et de plus n'est pas d'accord avec la première. Mais ce qui attaque le plus profondément le système, c'est la première illégalité qui consiste à introduire un *exposant artificiel*.

Toute notre critique est contenue dans la justesse de cette qualification d'*artificiel*. Si un homme eut créé une langue volontairement, il aurait pu parfaitement convenir qu'en introduisant un *a* et en le combinant avec la voyelle radicale il obtiendrait tels et tels effets ; un mathématicien fait bien de même quand pour une opération algébrique il introduit des valeurs arbitraires qui aideront à obtenir la solution après s'être éliminées

dans le calcul ; mais ce qui est permis à un *homme* dans le *raisonnement* n'est pas permis à un *peuple*, à une langue, dans l'*instinct* ; l'instinct ne peut rien introduire du dehors ; il ne peut aller que par gradation, en suivant les pentes et les traces, n'ajoutant jamais rien, modifiant toujours tout. C'est cette évolution naturelle, que le système du *guna*, ou des *exposants*, vient heurter par l'idée d'une *révolution*, qui a toujours été impossible.

C'est ici que se place le troisième motif qui expérimentalement arrive à la même conclusion. Si c'est l'*a* qui doit servir d'exposant comment se fait-il que dans beaucoup d'autres langues, ce soit, au contraire, *e* et *o* ? Ces autres langues auront donc encore, en raisonnement, trouvé des exposants différents ; la formation instinctive des langues n'existe plus.

D'ailleurs phonétiquement, et au point de vue de la combinaison, si *a* + *i* donnent : *e*, comment *e* + *i* donneront ils aussi : *e* ; si *u* + *a* donnent *o*, et *a* + *a* donnent *ā*, comment *e* + *a* donnerent-ils : *o* ? La combinaison, à son tour, devra changer totalement de règles.

Enfin, le système des exposants suppose que les voyelles : *e*, *o* ne sont pas primordiales ? Pourquoi ? En Sanscrit, ce n'est pas démontré ; dans les autres langues indo-germaniques, c'est de moins en moins probable ; dans les langues Anaryennes, le contraire est démontré, car on trouve l'*e* et l'*o* partout, et dans les langues les plus anciennes ; les langues Sémitiques seules concordent sur ce point avec le Sanscrit en donnant la prédominance aux trois voyelles ; *a*, *i*, *u*.

Cependant à nos critiques, au point de vue de la primordialité des voyelles, *o*, et *e*, M. Frédéric Müller fait d'avance une réponse sérieuse. Tandis que, dit-il, les racines qui diffèrent par les trois voyelles, A, I, U, différent essentiellement de sens, celles qui ne diffèrent que par les voyelles *e*, *o* ne diffèrent que par les nuances de signification. Cela est vrai, mais il faut remarquer 1° que la conséquence en serait conformément au 3e système ci-après, que c'est l'A qui est primitif dans ces mots, et non l'*i* ou l'*u* y compris virtuellement, que par conséquent ceux-ci seraient des coefficients, non des exposants 2° qu'en se plaçant en dehors de l'indo-germanisme, on trouve beaucoup de langues qui emploient l'*e* et l'*o* pour exprimer des différences absolues des signification.

DEUXIÈME SYSTÈME.

Système des semi-voyelles ou système des voyelles sémitiques.

Nous appelons ainsi un système qui a été proposé par l'illustre linguiste, M. Frédéric Müller, par réaction contre celui des Néo-Grammairiens ci-après exposé.

M. Frédéric Müller adopte au fond le système du *guna*, mais le dépouille d'une illégalité qui l'entachait trop fortement, de celle qui consiste à supprimer l'*a* radical et originaire, dans certains cas, ceux où il s'agit de réduire la racine. Point n'est besoin de réduire un *a* radical, s'il n'existe jamais d'*a* radical.

Or, jamais l'*a* radical n'existe en Indo-Germanique. On n'en a pas d'ailleurs besoin, puisqu'on s'en passe parfaitement dans les langues Sémitiques ; les voyelles essentielles, primitives, sont seulement l'*u* et l'*i*.

Ou peut-être les voyelles ne sont-elles jamais essentielles au mot, pas plus que la chair au squelette ; elles n'expriment que les nuances de pensées.

Cependant *i* et *u* expriment des différences totales de pensées ; d'ailleurs ce n'est pas comme voyelles, mais comme issues des semi-voyelles : *y* et *w*, lesquelles ne sont en dernière analyse que des *consonnes*. Les langues Sémitiques les marquent bien par des lettres, tandis qu'elles ne marquent les voyelles que par des points.

Cette *assimilation complète de la syllabe Indo-Germanique à la syllabe Sémitique* est très ingénieuse, et nous a un moment séduit ; l'autorité de l'illustre linguiste y était bien pour quelque chose. Vis-à-vis de *k-t-b*, écrire, *f-r-s*, déchirer, *m-w-t*, mourir, se trouvent : *s*, être, *p-t*, tomber ; *sw-p*, dormir ; *r-j-k*, laisser. L'unité du moule linguistique devient frappante. De même que les voyelles : *a*, *e*, *o* des Sémites inscrites sur ces consonnes et semi-consonnes expriment les nuances, de même font-elles chez les Indo-Germains. La théorie du *guna* se trouve ainsi réédifiée et justifiée. Le changement de l'*a* sanscrit en *e* et en *o* dans les langues européennes, vient encore à l'appui.

Enfin, M. Frédéric Müller semble avoir répondu à notre objection reprochant à l'introduction de l'*a* son caractère arti-

ficiel. Plus d'introduction spéciale de l'*a*. Les trois seules vraies voyelles sont l'*a*, l'*e* et l'*o* n'exprimant jamais que des nuances, et s'introduisant tour à tour dans le moule dont les parois sont formées de consonnes, et de semi-consonnes = semi-voyelles, lesquelles consonnes ont seules mission d'exprimer les différences totales d'idées.

Voici cependant les motifs qui nous font rejeter définitivement ce système.

1° M. Frédéric Müller pour obtenir le renforcement introduit toujours, comme dans le premier système, uniquement au moins en Sanscrit la voyelle *a* dont *e* et *o* ne seraient que le développement hystérogène en Européen, et cela, non point comme voyelles sur des consonnes comme dans les langues Sémitiques, mais comme une voyelle sur des voyelles, ce qui est bien différent.

En effet, les semi-consonnes *w*, *y* sont devenues les voyelles : *i*, *u* lorsque la voyelle *a* est introduite pour former *guna ;* de même l'*a* s'introduit à côté du *ṛ* considéré comme véritable voyelle ; enfin même dans l'état simple, on est bien obligé d'introduire une première voyelle *a*, non primitive, non exposant, mais euphonique entre les consonnes d'un groupe pour pouvoir les prononcer *a-taks-ma*, et c'est sur ce premier *a* que s'en superpose, lors du *guna*, un second factice.

Le rôle de cet *a factice* est donc bien différent de celui de la voyelle dans les langues Sémitiques ; *il reste artificiel.*

2° Dans les langues Sémitiques, la voyelle *a* ou ses nuances *o* et *e* sont indépendantes l'une de l'autre ; l'*o*, par exemple, ne dérive pas de l'*a*, pas plus que l'*e* ; surtout ils ne sont pas le résultat de la superposition d'un *a* sur un *i* ou un *u* ; l'analogie est donc ici en défaut.

3° L'*i* et l'*u* ne devenant *e* et *o* que par le renforcement d'*a*, les mots renfermant *e* et *o* devraient être des nuances non de ceux qui renferment radicalement *a*, mais de ceux qui renferment radicalement *i* et *u* ; or, c'est précisément dans la branche européenne le contraire qu'on suppose et qu'on établit.

4° Enfin dans notre système les semi-voyelles en Sémitique ne sont pas seulement : *yod* et *waw*, mais aussi : *aleph ;* en indo-germanique ne sont pas seulement *y* et *u*, mais aussi : *h*, semi-voyelle de l'*a*. On ne voit donc pas pourquoi exclure

l'*a* comme voyelle radicale, puisqu'il a aussi un représentant dans les semi-consonnes.

5° Si le système discuté rend compte, quoique inexactement, du premier *guna*, l'introduction de l'*a* ne peut pas plus que dans le premier système, expliquer la *vridhi*.

TROISIÈME SYSTÈME.

Système des coefficients semi-vocaliques proposé par M. de Saussure.

Ce système est absolument le contraire de ceux qui précèdent. Ceux-ci n'admettaient pas d'*a*, *e* et *o* primitifs, accordant la primordialité à *u* et *i* seulement, et introduisaient artificiellement l'*a* et par lui l'*e* et l'*o*. Le système actuellement décrit, au contraire, n'admet la primordialité comme voyelles que de l'*a*, l'*o* et l'*e*, introduisant seulement l'*i*, l'*u*, l'*r̥* et aussi l'*n̥*, *nasale sonnante* comme semi-voyelles et à titre de *coefficients*.

Ce qui était *radical* dans l'un devient *coefficient* dans l'autre ; ce qui était *exposant* dans l'un devient *radical* dans l'autre.

La voyelle radicale est un *A* lequel se prononce *a* dans le Sanscrit, ε, ο dans les autres langues Indo-Germaniques. Cet *a*, ε, *o* qui dans la langue proethnique commune devait avoir le son d'un *e* muet peut se renforcer ou se réduire. S'il se renforce, il devient *ā* dans le Sanscrit, *é* ou *o* dans les autres langues ; s'il s'affaiblit, il disparaît complètement, et on n'aurait plus en face de soi que la racine, si les coefficients *i*, *u*, *r̥*, *n̥*, et aussi *a*, *o* et *à* qui reparaissent comme coefficients n'étaient là pour la soutenir ; la racine est alors à son état réduit.

Dans ce système, il n'y a qu'*état normal*, au-dessous *affaiblissement*, au-dessus *renforcement ;* il n'y a pas de *double renforcement* correspondant à la Vriddhi.

Voici d'ailleurs le *tableau des coefficients*.

Racines à voyelle radicale : 1er *degré*, nulle, 2e *degré*, *a*, ε, *e* muet, suivant les langues, 3e *degré ā* ou *o*, suivant les langues, s'adjoignant les coefficients suivants :

1° coefficient	*a* :	*stea*,	ιστημι
2°	*i* :	*reik*,	λειπω

3ᵉ		*u* :	*bheug*,	φευγω
4ᵉ		*ô* :	*deo*,	διδωμι
5ᵉ		*à* :	*dheà*,	τιθημι
6ᵉ	vibrante	:	*derk*,	δερκομαι
7ᵉ	nasale	:	*pendh*,	πενθος

Avec les mêmes coefficients la racine *réduite* devient *stà*, *rik*, *bhug*, *do*, *dhà*, *dr̥k*, *pn̥dh*, et avec la renforcée *stao*, *roik*, *bhoug*, *doo*, *dhoa*, *dork*, *pondh*.

M. de Saussure résume ce système (page 135 du *Système primitif des voyelles*) dans le tableau suivant :

Vocalisme des racines dans l'indo-européen.

racines	a_1	$a_1 i$	$a_1 u$	$a_1 n$	$a_1 m$	$a_1 r$	$a_1 A$	$a_1 O$
pleines	a_2	$a_2 i$	$a_2 u$	$a_2 n$	$a_2 m$	$a_2 r$	$a_2 A$	$a_2 O$
racines réduites	—	*-i*	*-u*	*-n̥*	*-m̥*	*-r̥*	*-A*	*-O*

Et il ajoute ces abréviations utiles :

pour $a_1 A$ et $a_1 O$, après la contraction A_1 et O_1
pour $a_2 A$ et $a_2 O$, après la contraction A_1 et O_2

En effet si a_1 et a_2 suivis de *i*, *u*, *n*, *m*, *r* subsistent ainsi que leurs coefficients, suivis d'*A* et d'*O* ils se contractent avec eux.

C'est ainsi que a_1 = ε suivi d'*A* se contracte avec lui en η, que suivi d'*O* il se contracte avec lui en ω.

Cette contraction est le trait d'union qui peut faire passer du système de M. de Saussure à celui d'Hübschmann et Brugmann sans sortir de la néo-grammaire.

Ce système présente ce grand avantage de ne point introduire *arbitrairement* comme *exposant* un *a*, ε ou *o* suivant les cas qui n'appartienne pas à la racine, sorte de *voyelle irrationnelle* n'ayant que le but de renforcer, amenée par une sorte de raisonnement, ce qui est contraire à la loi d'évolution inconsciente du langage ; il échappe ainsi au vice du système des exposants, du *guna* et de la *vriddhi*, émis par Bopp et Sleicher.

Mais il présente deux inconvénients graves.

1° Il suppose que la racine à l'état normal a préexisté à la même racine à l'état réduit, que *veid*, *vaid*, est antérieur à *vid* ; *leip* antérieur à *lip* ; *feug* à *fug*.

Il est vrai qu'à l'appui de cette prétention on invoque la loi du moindre effort, en vertu de laquelle le vocalisme, le phonétisme même, tend toujours à s'affaiblir et non à se fortifier, de sorte qu'il est naturel que *leip* soit antérieur à *lip*, tandis que l'inverse ne le serait pas.

On doit répondre que si *loip* plus fort que *leip* est postérieur à *leip*, de même *leip* plus fort que *lip* devrait être postérieur à *lip*, qu'on ne comprend pas comment le renforcement est tantôt antérieur, tantôt postérieur au phonème simple renforcé.

Mais la réplique du système de M. de Saussure semble décisive. L'*e* de *leipo*, s'il était un renforcement de l'*i* d'*elipon* ne pourrait en effet être antérieur à cet *i*, puisque le renforcement ne peut être antérieur à ce qu'il renforce ; mais il n'y a pas renforcement, en réalité, la voyelle *e*, *o* de *leipo*, *leloipa*, est la voyelle normale, la seule voyelle, l'*i* n'est en réalité qu'un *i̥*, *y*, une semi-voyelle seulement ; quand l'*e*, seule voyelle, est supprimé, il y a donc bien état réduit ; quand l'*e* devient *o*, il y a renforcement.

Cette réplique ne semblerait pas seulement décisive, elle le serait si l'*e-o* était suivi toujours d'une semi-voyelle seulement ; mais d'après M. de Saussure, elle peut l'être aussi d'A, O, E et d'Ā, Ō, Ē ; alors on est en présence d'une *voyelle* + *une voyelle*, d'une véritable *diphthongue* dont le second élément reste vocalique et n'a rien de semi-vocalique dans la théorie, du moins, de M. de Saussure, et alors demeure cette anomalie que la diphthongue est antérieure à la voyelle simple, que presque toutes les syllabes se composent de dipthongues, et que la voyelle simple n'apparaît que par la décomposition de la diphthongue.

Un tel *processus*, s'il était vrai, serait d'autant plus singulier que nous verrons, en examinant les causes de l'*apophonie*, que cette cause est l'*accent*, que cet accent en frappant une syllabe augmente quantitativement ou qualitativement son vocalisme. D'autre côté, nous savons que l'accent n'intervient que quand une racine s'unit à une autre racine pleine ou vide pour en former le lien. Il y a donc un moment où l'accent n'a pas encore apparu ; alors la racine a dû être à ce qu'on nomme son *état réduit* qui est, *en réalité*, *son état normal*. L'*état dit réduit est donc antérieur à* l'*état appelé normal*, par consé-

quent était l'état antérieur, l'*état normal véritable*. Le Sanscrit Védique vient à l'appui, on y trouve *diš*, direction, manière, *dř̥s*, regard, *wiš*, maison ; plus tard seulement apparaît dans le même sens avec la suffixation d'*a* : *deša* = *daiša*, etc., donc la forme *diš* est antérieure à celle *daiša*, et d'ailleurs le simple ne doit-il pas être antérieur au dérivé ? La vérité est que la forme antérieure serait *di̥š* ou *dìš*, cette forme sous l'influence de l'accent en dérivation serait devenue *dayš* = *daìš* = *dèš* ; puis l'accent se retirant pour aller se porter sur une autre syllabe, de nouveau *diš*. Si la forme primitive était *ai* on devrait trouver *daiš* = *deš* et non *dis* dans la racine nue.

Dira-t-on que la mot dérivé est plus ancien que le mot simple, que celui-ci est abstrait de celui-là, et que, par conséquent, la forme du mot dérivé peut être antérieure à celle du mot simple ? Il faudrait alors soutenir que la déclinaison faible et la conjugaison faible qui reposent sur une dérivation sont plus anciennes que la déclinaison et la conjugaison fortes, ce qui est démenti par l'histoire des langues Indo-Européennes. Telle est la remarque judicieuse faite par l'éminent linguiste, Frédéric Müller.

2° Le système de M. de Saussure semble encore plus difficile à soutenir dans le cas des apophonies *oA*, *eA*, *-A*, et *oO*, *eO*, *-O* que dans celui des apophonies *oI*, *eI*, *-I*, et *o*, *e*, -. Est-il facile de supposer, en ne sortant pas des termes où la question reste enfermée, qu'on a originairement constitué une syllabe *KeA*, *KeO*, *Ke*Ā, *Ke*Ō, où les deux voyelles ne peuvent pas se diphthonguer par la semi-vocalisation de l'une d'elles, et qu'on n'a constitué que plus tard par réduction les syllabes bien plus naturelles *KA*, *KO*, *K*Ā, *K*Ō ; d'autant plus que les premières sont spéciales aux Indo-Européens, tandis que les secondes se rencontrent dans toutes les langues. Ce *bivocalisme* semble dans ces combinaisons artificiel, et trouvé pour les besoins de la cause.

Aussi les néo-grammariens n'ont-ils généralement pas adopté sur ce point la théorie de Saussure, comme nous le verrons plus loin, puis en conséquence ont modifié la théorie entière.

3° Ce système présente un troisième inconvénient. Pour lui, la voyelle A = *e*, *o*, *a* = a^3, a^1, a^2, est radicale ; la voyelle A suivant la 1ère, E, O, **Ê**, Ô, Â sont de simples cœfficients, par

conséquent d'importance secondaire. Le contraire semble plutôt vrai, puisqu'on peut enlever la première série de voyelles ou la modifier (*a*, *e*, *o*) sans changer le sens, tandis qu'on détruirait le sens en supprimant E, O, Ê, ô, etc., ou qu'on le changerait d'une manière complète, en substituant l'une de ces voyelles à l'autre.

Comment concilier cette prétention qu'une racine primitive est *pet*, laquelle aurait donné ensuite naissance à des sous-racines *peat*, *peit*, *peut*, *pert*, *pent*, avec ce fait qu'au contraire c'est la racine *pat*, qui a un sens autonome, et que celles *peat*, *poat*, *paat*, forment en réalité seules des nuances de sens, tandis que la racine *pat*, diffère totalement quand au sens de la racine *pit* et de celle *put*, comme en témoignent : επαθον, επυθον επιθον ?

Cette prétention est inadmissible, et comme elle forme une des bases du système, elle le ruine. Pour l'étayer de ce côté, nous verrons que M. Henry a voulu établir le sous-système des *cœfficients significatifs*.

Ce système de M. de Saussure n'est donc pas satisfaisant.

Mais ce qu'il faut retenir comme définitivement acquis à la science, c'est la reconnaissance de l'm̥, n̥, l'r̥, l' l̥ vocaliques qui résultent de ses travaux, et que non-seulement les autres néogrammairiens, mais que presque tous les linguistes ont désormais adoptée.

QUATRIÈME SYSTÈME.

Système des coefficients significatifs.

M. Henry a très bien compris le défaut d'un système que d'ailleurs il embrasse avec ardeur, et a senti qu'en effet l'introduction factice des coëfficients répugnait à la marche instinctive, inconsciente du langage, et qu'il ne faut pas traiter la linguistique, science naturelle, en mathématicien ; aussi dans une de ses esquisses morphologiques propose-t-il de chercher à ces coëfficients une valeur significative qui, si elle était démontrée, justifierait peut-être leur admission.

« De la constatation indubitable d'un *coëfficient phonique* dit-il, à l'hypothèse très plausible d'un *coefficient significatif*,

il n'y a qu'un pas ; la racine primitive a toujours été l'*e* pur, mais elle a donné naissance à autant de racines distinctes *peat*, *peit*, *peut*, *pert*, *pent*, etc., issus de la racine *pet*, qu'elle était susceptible de recevoir de coefficients, chacune de ces formes différant de la première, non-seulement par la prononciation et l'aspect extérieur, mais encore par une nuance de sens qu'il nous est impossible de définir à la distance énorme où nous sommes placés de la période proethnique. »

Ce système rapproche la constitution de la syllabe indo-européenne de celle de la syllabe sémitique ; dans celle-ci, en effet, le voyelle vague *a* ou *e muet* change de même de sens, ou plutôt en fait changer le mot auquel elle s'applique suivant qu'elle prend pour coefficient : *i*, *u*, *o* etc. seulement alors elle disparaît elle-même, et la syllabe est toujours à l'état réduit, tandis qu'en Indo-Européen la voyelle radicale se conserve en général et, sauf dans l'état réduit qui est exceptionnel, à côté du coefficient introduit.

Mais dans ce rapprochement, il arrive à un résultat inverse de celui qu'obtient le système de M. Müller.

Les racines *pet*, *peat*, *peut*, *peit* expriment ainsi toutes des nuances d'une idée unique, tandis que dans le système précité les racines *puθ*, *piθ et paθ* = *peùθ*, *peiθ et peaθ* expriment des idées radicalement différentes, et que ce sont παθ, πεθ et ποθ qui expriment les nuances les unes des autres.

Cette simple contradiction suffirait pour ruiner l'un et l'autre système.

D'où viennent ces coefficients, et quel sens chacun d'eux a-t-il puisqu'il est significatif ?

Chaque coefficient est un *infixe*, et cet *infixe* est l'*écho*, l'*épenthèse* d'un *suffixe*. Le mot aurait été d'abord *pet-i*, *peta*, *petu*, composé de la racine *pet*, et de suffixes : *i*, *a*, *u* ; ces suffixes comme tous les suffixes sont d'anciens mots pleins devenus mots vides, ayant eu un sens lexiologique, l'ayant perdu, et ayant acquis un emploi morphologique. Or souvent le suffixe, surtout vocal, passe dans la racine ; *peti* est devenu : *peit* ; *petu*, *peut* etc.

Tel est le système ; il possède un vice essentiel ; il ne repose que sur une hypothèse dont on n'a même pas essayé de démontrer la réalité. Nulle part on ne retrouve ce prétendu suffixe,

donc il n'a pas existé. Mais, dit-on, il est proethnique, et perdu. C'est possible, mais tant qu'il ne sera pas retrouvé, tout système qui s'appuiera sur lui ne sera fondé que sur une hypothèse.

Du reste, ce n'est que comme telle, comme hypothétique, que son auteur a proposé cette ingénieuse explication.

Cette explication a d'ailleurs été fort utile ; elle a mis en relief le défaut principal du système précédent, en essayant de rendre *naturelle* une *introduction* de coefficient qui n'était *qu'artificielle*.

CINQUIÈME SYSTÈME.

SYSTÈME D'HÜBSCHMANN ET DE BRUGMANN.

M. Hübschmann et après lui M. Brugmann ont pris pour point de départ le système de M. de Saussure, mais l'ont modifié sur des points essentiels, et ont fondé définitivement l'école des Néo-Grammairiens.

M. de Saussure avait établi partout dans la syllabe Indo-Européenne un véritable bi-vocalisme, toutes les fois, au moins, que la syllabe contenait une voyelle longue ou une voyelle semi-vocalisable, ou une voyelle autre que *ĕ* et *ŏ*. De là son système de coefficients ci-dessus exposé. Ces coefficients étaient *a, i, u, ô, â, r, l, r̂, l̂, n, m* auxquels venaient se superposer la seule véritable voyelle A contenant *a, e, o* = a_3, a_1, a_2, d'où les bi-voyelles *ea, oa, ei, oi, eu, ou, eô, oô, eâ, oâ, er̥, or̥, el̥, o l̥, en̥, on̥, er̥̂, or̥̂* lesquelles pouvaient se contracter ensuite en *ê, ô, ey, oy, ew, ow, ô, ô, â, ô, er, or, el, al, en, on, er, or*, ou se réduire en *a, i, u, ô, â, r̥, l̥, n̥, m̥*. Nous avons décrit les inconvénients de ce système des coefficients.

MM. Hübschmann et Brugmann ont abandonné cette idée de *bi-vocalisme* et de *coefficient*. Pour eux la syllabe Indo-Européenne ne se compose que d'une *seule voyelle*, seulement cette voyelle peut être suivie d'une semi-voyelle *y, w, r, l, m, n*, laquelle peut devenir, mais accidentellement seulement et lorsqu'elle reste seule dans la syllabe, une voyelle : *i, u, r̥ l̥ m̥, n̥*.

On voit ce qui distingue les deux systèmes ; les coefficients

a, *â*, *ô* n'existent plus, et quant aux autres, *r̥*, *l̥*, etc. ils n'agissent plus comme coefficient, c'est-à-dire comme voyelles ajoutée, mais comme consonnes, lesquelles ne deviennent voyelles que par le résultat d'une loi syllabique.

Si les coefficients se dégarnissent, et même finissent tous par perdre leur véritable caractère de coefficients, par contre la voyelle véritable enrichit sa gamme. Suivant de Saussure, il n'existait que a_1, a_2 et a_3 = *e*, *o et a*. Suivant le système nouveau, toute la série des voyelles fut introduite ici, à l'exception de *i* et de *u* qui sont en réalité des consonnes-voyelles, des semi-voyelles. On eut *a*, *o*, *e*, *â*, *ê*, *ô*, ce qui comprenait les voyelles longues rejetées par de Saussure au rang des coefficients.

En d'autres termes, ce système est celui des gammes des voyelles que nous avons établies dans la phonétique statique.

Nous ne voulons pas, de peur de nous répéter, présenter ici de nouveau le tableau de ces gammes. Mentionnons les seulement en Indo-Européen primitif.

Gamme en *ē*	1 *ō*,	2 *ē*,	3 *ä*,	4 —
Gamme en *ā*	1 *ō*,	2 *ā*,	3 *ä*,	4 —
Gamme en *ō*	1 *ō*,	2 *ō*,	3 *ä*,	4 —
Gamme en *a*	1 *ā*,	2 *ă*,	3 *ă*,	4 —
Gamme en *o*	1 *ō*,	2 *o*,	3 *o*,	4 —
Gamme en *e*	1 *o*,	2 *e*,	3 *e*,	4 —
			muet	

A cette dernière gamme il faut ajouter 5° *ē*, 6° *ô* ; autrement dit une gammme *quantitative* à une gamme *qualitative*.

Cette voyelle à divers degrés peut être seule ou suivie d'une semi-voyelle *y*, *w*, *r*, *l*, *r̊*, *l̊*, *m*, *n*, *ng*.

Dans ce dernier cas la gamme en *ē* par exemple devient 1° *ōy*, *ōw*, *or*, *ol* etc. 2° *ēy*, *ēw*, *ēr*, *ēl*, etc. 3° *äy*, *äu*, *är*, *äl* etc. 4° *y*, *w*, *r*, *l* etc. lesquels n'étant plus appuyés sur une voyelle deviennent forcément voyelles eux-mêmes, c'est-à-dire : *i*, *u*, *r̥* *l̥* etc.

Puisqu'il s'agit ici seulement de gradation, comment expliquer cette gradation et comment l'applique-t-on ?

Ce sont là deux questions distinctes.

Dans la gamme en *ē*, par exemple, la gradation est purement qualitative. Lorsque la voyelle est accentuée, on obtient

le degré normal, l'ē, c'est le véritable point de départ ; à partir de ce point, il y a renforcement ou diminution, renforcement lorsque de 2 on passe à 1, d'*e* à *o* ; diminution, au contraire, lorsque de 2 on passe à 3, soit d'ē, à *ä* (*ä* étant une voyelle théorique qui se traduit par *ĭ* ou *ă* bref) et plus forte lorsqu'on passe à 4, car alors la voyelle disparaît tout à fait.

Dans la gamme en *ā* on suit la même progression.

Dans les gammes en *a* et *o*, la progression n'est plus que quantitative.

Dans celles en *ē* et *ô*, il n'y a plus de renforcement, il n'y a plus que la diminution qui est *ä* ou le silence.

Dans celle en *e*, au contraire, la gamme est la fois qualitative et quantitative, quoiqu'on ne sache pas bien son emploi quantitatif.

Comment l'augmentation d'*e* est-elle *o*, celle d'*ē* est-elle *ō* ? Comment en définitive *o* est il plus fort qu'*e* ?

Les néo-Grammairiens ne l'expliquent nullement ; ils se contentent de l'affirmer, de le supposer. Nous discuterons cette supposition tout à l'heure.

Comment l'affaiblissement de *ē*, *ā*, *ō* est-il *ä*, celui de *ă*, *ŏ* est-il nul au premier degré, celui de *ĕ* est-il *e muet ?*

C'est que les phonèmes plus forts quand ils ne sont pas au degré qui exige la disparition absolue s'affaiblissent moins que les phonèmes qui au point de départ sont plus faibles. C'est ainsi que l'*ĕ* étant plus faible descend au premier degré jusqu'à l'*e* muet, tandis que l'*ē* ne descend que jusqu'à l'*ä-i*, et que l'*o* plus fort ne descend pas du tout.

Au quatrième degré tous les phonèmes coïncident et sont détruits.

D'une manière plus générale comment s'explique cet étroit rapport entre l'*e-o ?* Ces voyelles se trouvent sur des branches différentes de la croix vocalique. Oui, mais ces branches sont le prolongement l'une de l'autre. L'*e* peut être considéré comme plus faible, et alors l'*o* qui se trouve au point correspondant sur l'autre branche est plus fort et doit alterner avec lui.

Cette alternance ne doit pas être intentionnelle, puisque rien n'est volontaire dans le langage. Pourquoi cette alternance ? Si l'on passe de l'*e* à l'*o* sur la croix vocalique, on trouve sur son chemin l'*a*. Pourquoi ne s'y arrête-t-on pas? Pourquoi l'*a* n'est-

il pas, plutôt que l'*o*, le renforcement de l'*e* ? Sur ce point, les néo-grammairiens ne se sont pas fait de questions, et n'ont pas de réponse.

Pourquoi, à côté de la gradation qualitative de la branche européenne, n'y a-t-il en Sanscrit que gradation quantitative ? Parce que la voyelle *a*, la seule en Sanscrit, ne peut trouver de voyelle plus forte qu'elle-même pour se graduer quantitativement en se changeant en elle.

La seconde question consiste dans l'emploi des *divers degrés* de chaque gamme, et à celle-ci la néo-grammaire a beaucoup mieux répondu.

Elle a nettement établi le rôle générateur de l'accent, non-seulement en ce qui concerne la réduction au 4[e] degré, et le maintien au 2[e], mais aussi en ce qui concerne la demi-réduction au 3[e] degré et la flexion au 1[er].

1° Chaque gamme reste au 2[e] degré, son degré naturel, quand la voyelle est frappée de l' *accent principal.*

2° Elle descend au 3[e] degré quand la voyelle est frappée d'un *accent secondaire.*

3° Elle descend au 4[e] degré quand la voyelle est *sans accent.*

4° Elle monte au 1[er] quand la voyelle privée d'accent est dans la *syllabe qui suit immédiatement la syllabe accentuée.*

Cette constatation est remarquable, surtout en ce qui concerne le 4[e] loi, sur laquelle il faut que nous nous arrêtions quelque temps.

Brugmann s'exprime ainsi page 251 de son Grundriss : « *der Wechsel zwischen* e *und* o, ē *und* ō *scheint hier, wie auch sonst mehrfach, in der weise geregelt gewesen sein, dass ursprünglich* e *und* ē *in hauptoniger,* o *und* ō *in der sylbe nach dem haupton standen* », et il cite τέκτων, πρόφρων, ἄκμων, τέκτονα, ἄκμονα, vis-à-vis de πατήρ, δοτήρ ; φρὰτωρ, δώτωρ vis-à-vis des mêmes.

Collitz, *bezzenberger beiträge* 10-11, p. 34, établit la règle suivante : « *Im allgemeinen läst sich auf diese frage* (celle de savoir pourquoi apparaît *e* ou apparaît *o* en grec) *die einfache antwort geben,* e *färbung geht hand in hand mit endbetonung, o färbung mit anfangsbetonung*, et il cite dans ce sens Mahlow, Möller et Fick, puis il donne de nombreux exemples. θυγατηρ, δαήρ, πατήρ, μητήρ, puis les contrastes : επακτήρ et ἄκτωρ ; αλκτήρ

et *αλέκτωρ* ; *αμυντήρ*, *αμύντωρ* ; *βοτήρ*. *βώτωρ*; *δαϊκτήρ*, *δαΐκτωρ* ; *δέκτήρ*, *δέκτωρ* ; *δμητὴρ*, *δμήτωρ* ; *πανδαμάτωρ*; *θηρητήρ* et *θηρήτωρ* ; *ἰκτήρ* et *ἴκτωρ* ; *κλητήρ* et *κλήτωρ* ; *κοσμητήρ* et *κοσμήτωρ* ; *ληίστής* et *ληίστωρ*, *οικητήρ* et *οικὴτωρ* ; *ποιμαντήρ*, *ποιμάντωρ* ; *πρακτήρ*, *πρακτωρ* ; *ρητήρ*, *ρήτωρ* ; *απάτωρ* et *πατήρ* ; *αγαπήνωρ* et *ανήρ* ; *αντίφρων* et *φρήν*.

Cette théorie est très simple, et le grand nombre d'exemples cités semble établir qu'elle est fondée.

Pourquoi la syllabe qui suit l'accent prend-elle la teinte *o*, tandis que la syllabe frappée d'accent prend la teinte *e*, et que dans les autres la voyelle disparaît? Les néo-grammairiens n'en cherchent pas l'explication. Cette explication nous croyons l'avoir donnée exacte un peu plus haut.

Cependant un auteur en apporte une raison, mais qui suppose que l'*a* indien a préexisté à l'*e* et à l'*o*, et qu'il s'est ensuite en partie conservé, en partie converti en *e*, en partie converti en *o*. C'est M. Léo Mayer dans un article, *über den einfluss des hochtons auf den griechischen Vocalismus*, page 220 de la *kuhn's zeilschrift*, volume 24. Suivant l'éminent linguiste l'*a* indien est Indo-Européen commun, il devient *ε* dans la syllabe accentuée, *o* dans la syllabe non accentuée. Il ne distingue pas du reste si cette syllabe suit ou non l'accentuée ; quant à la persistance de l'*a* accentué sans se convertir en *ε*, il l'attribue à l'influence de la *nasale* ou d'*r* qui suit ; la nasale aussi a une infiuence sur l'*a* non accentué : elle le convertit en *e*, au lieu de le laisser se convertir en *o*. Voici comment il explique ensuite le choix entre *e* et *o*, et leur dérivation commune d'*a*. L'*a* s'élève sous l'influence de l'accent, cette élévation a pour résultat de le rendre plus aigu, par conséquent d'un faire un *e*, même un *i* ; au contraire, l'absence d'accent a pour résultat de le rendre plus grave, par conséquent d'en faire un *o*, même un *u*. La présence d'*n* et d'*r* empêche le premier de ces résultats ; elle produit l'effet mécanique de conserver le son primitif.

Dans la première partie de cette théorie, on voit que l'auteur s'écarte de celle commune des néogrammairiens, puisqu'il n'exige plus pour faire apparaître *o* qu'il s'agisse d'une syllabe qui suive l'accentuée ; dans la seconde il fournit une explication qui se rapproche de la nôtre, mais qui contredit le principe de la néo-grammaire lequel veut qu'*e*, *o* de la branche Européenne soit antérieur à l'*a* uniforme de la branche indienne.

Telle est dans la néo-grammaire le système de la construction monovocalique bien différent sur ce point du système bivocalique, ou à coëfficients, de M. de Saussure.

Il ne se préoccupe pas de la gamme spéciale quantitative du Sanscrit *a-ā*.

Il n'explique pas la gradation à la fois qualitative et quantitative de la gamme en *ē*.

Il n'explique pas le choix de l'*e* et de l'*o*, comme termes opposants, sans arrêt à l'*a* leur intermédiaire.

Il suppose comme le système de M. de Saussure que l'ε, *o*, *a* européen sont antérieur à l'*a* uniforme Sanscrit, ce qui n'est pas prouvé.

Il suppose, comme l'autre, que la partie semi-consonnantique n'a jamais existé à l'état vocalique avant la partie vocalique elle-même, en d'autres termes il prend pour point de départ l'état diphthongal, tandis que le contraire semble établi, comme nous l'avons vu, par la langue avestique.

Enfin il construit des gammes purement quantitatives à côté de gammes purement qualitatives, ce qui constitué une anomalie que ne contient pas le système de M. de Saussure.

Tous ces défauts graves nous avertissent que cette théorie n'est point complète, point satisfaisante en l'état.

Aussi un savant sanscritiste, M. Regnault, l'a-t-il abandonnée et dans deux essais trés sagaces que nous allons synthétiser a cherché de tout autres voies.

Le défaut essentiel de la néo-grammaire qui a fait d'heureuses découvertes n'est pas dans la hardiesse et la nouveauté de ses recherches, mais dans sa tendance à convertir ses résultats provisoires en dogmes, ce qui risque toujours d'arrêter les progrès de la science.

SIXIÈME SYSTÈME.

SYSTÈME DE LA CONDENSATION DES SEMI-VOYELLES ET DE L'UNITÉ DES VOYELLES.

M. Regnault a dernièrement proposé un système que M. Hovelacque a discuté dans la Revue de Linguistique, et qui consiste dans l'unification primitive des voyelles. Il n'y avait qu'une

voyelle, d'abord la voyelle *a*, en dehors n'existaient que les consonnes et les semi-consonnes *y* et *w*.

La voyelle *a*, unie à *u*, donne *awa* ; unie à *y*, donne *aya* ; unie à *r*, donne *ara*.

D'*aya* et d'*awa* naissent ensuite par condensation les deux voyelles dérivées : *i* qui est la condensation d'*aya*, et *u* qui est la condensation d'*awa*.

Enfin les deux voyelles *i*, *u*, étant nées, produisent à leur tour, en se combinant avec *a*, l'*e* et l'*o*.

Ce système est évolutionniste en ce que d'une seule substance primitive, d'un seul *a*, il fait naître par différenciations ou plutôt par condensations successives les autres voyelles.

Lorsque le vocalisme est complet, c'est-à-dire lorsque les voyelles : *i*, *u*, *e*, *o* sont nées, quand y a-t-il renforcement et à quel degré, et quand y a-t-il affaiblissemeot ?

Il n'y a jamais ni l'un ni l'autre. Les racines présentent des états vocaliques différents, mais contemporains et d'égal degré ; même toute voyelle peut être absente ; ce n'est pas dans ce système un état réduit, mais une autre manière d'être de la racine.

On peut ajouter à l'appui de ce système qu'il en est ainsi dans les langues Sémitiques, que *a*, *i*, *u*, *e*, représentent diverses nuances de la pensée sans qu'aucune soit la renforcement ou l'ablaut de l'autre.

Mais il faut rejeter ce système de M. Regnault parce que l'antériorité de l'existence de l'*a* non-seulement sur l'*e* et l'*o*, mais même sur l'*i* et l'*u* est une pure hypothèse, hypothèse que l'examen des langues Anaryennes rend invraisemblable, puisque celles-ci possèdent toutes les voyelles sans que rien puisse établir leur filiation respective, surtout le maternité d'une seule d'entre elles.

Nous n'en retiendrons qu'un témoignage de plus en faveur de l'antériorité des semi-voyelles sur les voyelles et de la possibilité de la génération de celles-ci par celles-là.

Aussi M. Regnault a-t-il abandonné ce système de l'unité primitive de la voyelle, pour édifier le suivant qui mérite un sérieux examen.

SEPTIÈME SYSTÈME.

Système de bivocalisme a éléments alternants de M. Regnault.

M. Regnault, rompant avec l'école des néo-grammairiens, a édifié de toutes pièces une théorie nouvelle dans son esquisse du *véritable système primitif des voyelles dans les langues Indo-Européennes* ; il l'a fait avec une grande sagacité, et s'est appuyé de sa science profonde. Les exemples abondent et semblent des preuves irréfutables.

Voici l'idée dominante de la théorie. Ce qui a frappé M. Regnault c'est la différence entre ce que les néo-grammairiens appellent l'*état normal* et l'*état fléchi*. Pourquoi l'*e* s'applique-t-il à l'un de ces cas, et l'*o* à l'autre en Européen ? L'explication que nous en tentons n'en avait pas été donnée. Comment concevoir le passage de l'un à l'autre des phonèmes, et l'opposition de l'une de ces voyelles qui n'existait pas d'abord ? D'autant plus que si l'on consulte tous les exemples, l'*e* et l'*o* semblent alterner souvent d'une manière indifférente ; bien plus l'*e* apparaît aussi très régulièrement dans une langue et l'*o* dans l'autre. Pour qu'un tel choix puisse se faire, ne semble-t-il pas naturel que l'*e* ait existé à côté de l'*o* dans le même mot dans la langue proethnique?

Suivant les néo-grammairiens, dans leur bivocalisme et lorsqu'une des deux voyelles est *i*, *u*, ou semi-voyelle *y*, *w*, c'est la semi-voyelle ou la semi-vocalisable qui est toujours la dernière, et elle est beaucoup plus ferme que l'autre, tandis que la première voyelle disparaît complètement à l'état réduit, la seconde se contente de se liquéfier en voyelle, de *y*, *w n*, *m*, *r*, *l* devient *i*, *u*, *n̥*, *m̥ r̥ l̥*, même persiste sous cette nouvelle forme. M. Regnault, pense, au contraire, que ces deux voyelles doivent être mises sur le même pied au point de vue de la transformation et même de la disparition, de sorte qu'à l'état réduit c'est tantôt la première, tantôt la seconde qui disparaît.

Donc, soit dans le passage de l'état normal à l'état fléchi, soit dans celui de l'état normal à l'état réduit, il y aurait *bivocalisme* dont *un des éléments seul survit alternativement*.

Il y a même quelquefois *trivocalisme,* par exemple dans la conglomération vocalique *eoy*. *Eoy* est l'*état proethnique*, qui donne à la période *ethnique* à l'état *normal ey*, à l'état *fléchi oy*, à l'état *réduit* tantôt *i,* tantôt *e*, par exemple.

En outre la voyelle *semi-vocalisable* ne se met plus toujours à la dernière place, mais souvent aussi à la première, *alternant* encore sous ce rapport avec l'autre voyelle.

Toutes ces voyelles sont radicales et proethniques.

Telle est l'*idée dominante*. Voici maintenant le système.

1° Le mouvement général du vocalisme dans l'indo-européen consiste dans l'affaiblissement de

â, *ă* en *ê*, *ĕ*
ê, *ĕ* en *î*, *ĭ*
ô, *ŏ* en *û*, *ŭ*

2° Les voyelles *â*, *ê*, *ô* qui sont pour *ăă*, *ĕĕ*, *ŏŏ*, par l'affaiblissement de l'élément final (*e* s'affaiblit en *i*, et *o* en *u*) donnent souvent *ăĕ ĕĭ*, *ŏŭ*.

3° La voyelle *ô* ou *o* ne résulte jamais de la modification d'une autre voyelle.

4° Le vocalisme indo-Européen primitif s'accusait au moins dans la plupart des formes par la *juxtaposition* de deux ou plusieurs voyelles *longues*.

Il y a *deux séries* de voyelles 1° la branche *â-i* (*y*), comprenant les intermédiaires *ă*, *ê*, *ĕ*, *î*, *i*, *y* ; 2° la branche *ô-u* (*w*) qui comprend *ŏ*, *û*, *ŭ*, *w*. C'est conforme à notre croix vocalique.

La plupart des racines présentent proethniquement les deux séries de voyelles réunies, soit *ôâ* et leurs dérivés, soit *âô* et leurs dérivés. La formule algébrique de ce bivocalisme est donc tantôt *ô* (= *ŏ*, *û*, *ŭ*, *w*) + *â* (= *ă*, *ê*, *ĕ*, *ĭ*, *y*) ou bien l'inverse *â* (= *ă*, *ê*, *ĕ*, *ĭ*, *y*) + *ô* (= *ŏ*, *û*, *ŭ*, *w*). Ce n'est pas tout; *â* pouvant se décomposer en *ăă*, chacune de ses deux composantes peut subir les transformations *ĕ*, *ĭ*, *y*, d'où *aĕ*, *ăĭ*, *ăy* ; *ĕĕ ĭă*, *yă* ; et transformations réunis *ĕĕ*, *ĭĭ*, *ĭy*. Il en est de même d'*ô* se décomposant en *ŏŏ*, puis chacun de ses éléments à son tour en *ŭ*, *w*.

De là les combinaisons les plus multiples. Comme de *cumulé* dans la langue proethnique le *bivocalisme* devient *alternant* dans la langue ethnique, il importe d'étudier à la fois les transformations d'*â* et d'*ô*, d'*ăă* et d'*ŏŏ* et leur alternance dans cette dernière langue et ses diverses branches.

Voici des exemples :

ôâ affaibli en *ôă*, *ôĕ* peut se réduire à *ô* ; Sanscrit *sô pi* pour *so api* ; grec ηρω pour ηρωα ; lat. *ûnus* pour *ôenus*.

ôâ affaibli en *ŭâ*, *ŭê*, et *vâ*, *vê*, puis en *â*, *ê*. Doublets Sanscrits *takš* = *twakš* ; *tar* = *tvar*, grec τέ pour τFε, τις pour τFις ; τέσσαρες pour τFεσσαρες, *quatuor* ; latin *canis* pour *cvanis*, skr., *cvan* ; *dulcis* p. *dulcvis*, γλυκυς. Doublets sanscrits : *kšubh*, pousser et *kšip*, lancer, venant tous deux de proethnique *kšôêph* ; en Zend *khšviv*, *khšub*, la forme *khšviv* conserve les deux voyelles et l'état proethnique.

Quelquefois une consonne ou même deux consonnes sont tombées, ce qui empêche d'apercevoir le bivocalisme intérieur primitif ; ainsi sanscrit *vep*, *vip*, agiter, mène à un primitif *kvep kvip* et même *skvep*, *skvip* = *skoep*, *skoip* = *skôâp*. De même en allemand les formes congénères *schweben* et *weben* pour *hweben*. Cette disposition de consonnes présente, de plus, une grande analogie avec la disparition alternante vocalique.

Les doublets Zend suivants font toucher du doigt un bivocalisme encore subsistant dans une forme et disparaissant dans l'autre ; *mrûi* et *mru*, dire, *stui* ét *stu*, célébrer, *khrui* et *khrù*, être terrible.

Pour en venir à l'apophonie du parfait, λειπω, ελιπον auprès de λελοιπα sont pour λFειπω. λFηπω, ελFιπον (en effet pour l'auteur la diphthongue ει n'est que le développement de l'η). Dans le parfait l'F = ο absorbe l'ε ; dans le présent l'ε absorbe l'F = ο, dans l'aoriste tous les deux disparaissent.

Les *doublets* sont un des principaux auguments de M. Regnault, et en effet ces doublets sont très nombreux dans toutes les langues : *lubet* et *libet*, *vellus* et *villus*, κοινος et ξυνος ; *tar*, *tur*, aller ; *jur*, *jar*, vieillir ; *gar*, *gur*, *gir*, chanter, crier ; *car*, *cur*, *cir*, aller ; *par*, *pur*, remplir ; *mar*, *mur*, mourir ; *var*, *vur*, choisir ; *star*, *stur*, *stir*, étendre ; *smar*, *smur*, se souvenir ; latin *calor*, *color* ; *scelus*, σκολιος ; *bene bonus*.

Souvent le premier élément semi-consonnantique reste seul la voyelle suivante étant absorbée : *hvar*, *hur*, aller de travers ; *svap*, *sup*, dormir.

Les exemples sont aussi nombreux pour le cas où c'est l'élément de *ô* à *w* qui suit : *gustus* est pour *gjustus*, ainsi que le prouve le gothique *kiusa*.

Enfin quelquefois l'*ô* (ou ses substituts) se trouve placé entre deux autres voyelles *â-ā* (ou leurs substituts), de sorte que le groupe primitif est *âôâ* ; par ex. la racine αFεξ dans αFεξω, d'où αυξω pour αο'ξω ; κλήϊς est pour κληFιδς, ce qui suppose un original κλâοετς.

Ce système qui constitue un sérieux effort fait pour découvrir la clef du vocalisme, et qui a le mérite de parcourir des chemins non encore battus semble concluant lorsqu'à côté des doublets dont l'un présente une des voyelles et l'autre l'autre voyelle, l'auteur fournit un troisième doublet présentant la réunir des trois voyelles, et il faut reconnaître qu'il a eu assez fréquemment cette bonne fortune. Nous verrons plus loin dans le système que nous proposons que cette réunion des deux voyelles se rencontre, en effet ; nous en donnons cependant une explication différente.

En effet, lorsqu'on possède trois doublets de la formule suivante : σαιρω, *verro* p. *sverro* ; συρω où l'on trouve tantôt l'*a*, dans σαιρω, tantôt l'υ dans συρω, tantôt *u* + *a* = *e* dans *verro* = *sverro*, quand on a d'un côté *kas*, de l'autre τις =*kis* et enfin *quis* réunissant les deux, on peut parfaitement conclure que le forme pleine contient les deux voyelles qui sont éliminées chacune alternativement.

Mais c'est ici même que se placera notre première critique. La réunion effective des trois doublets n'est produite que rarement ; presque toujours l'auteur n'apporte que deux doublets dont l'un à la forme de *â*, à *i*, *y*, l'autre la forme de *ô* à *u*, *w* ; quant au troisième qui cumule les deux voyelles, ce n'est qu'une racine proethnique supposée ; or d'une racine supposée on ne peut tirer une induction. L'auteur suppose que les voyelles différentes des deux doublets ont été cumulées dans un troisième doublet qu'il cite. Cette dernière citation constitue une pétition de principe. On a singulièrement abusé depuis quelque temps de ces restitutions de racines proethniques.

Que reste-t-il alors si l'on rejette ce troisième doublet supposé ? Les *deux doublets réels*. Ces deux doublets parcourent chacun, il est vrai, toute l'échelle descendante des substituts de chaque voyelle, et ne se retrouvent pas dans l'*e-o* classique. De plus, leur emploi ne se dirige plus d'après les règles de l'*apophonie ordinaire*, puisque l'accent n'y est plus pour rien,

et que souvent un des doublets est dans une langue, l'autre doublet se trouve dans une autre langue. Cela peut ébranler le système de l'apophonie ordinaire mais ne peut faire triompher le système d'un bisyllabisme primitif. De ce qu'en Sémitique à côté de *qatal* existe *qâtal*, *qotel*, *qetol*, *qetul*, *aqtul*, *qutel*, peut-on conclure qu'il a existé une racine proethnique réunissant toutes ces variétés vocaliques et qui s'établirait ainsi *qaeioùtuoieal*, ou pour ne prendre que deux séries de voyelles *qâûtûâl?* Nullement : on en conclut que le *vocalisme est flottant* et que sur une consonne peuvent se placer successivement toutes les voyelles sans altérer le sens. En un mot, cela détruit le système de la *gradation vocalique*, et établit à la place celui de la *simple variation vocalique*, non celui d'un *bivocalisme* primitif.

Une autre critique atteint l'*idée du bivocalisme* elle-même. Est-ce que la composition diphthongale primitive de la racine est naturelle surtout lorsqu'il ne s'agit pas d'une voyelle plus une semi-voyelle, comme *ay*, mais de deux voyelles proprement dites, comme *âô*. Pourquoi ce luxe inutile ? Bien plus, comme nous l'avons vu, une triple longue vocalique originaire sera souvent nécessaire, ce qui est moins naturel encore. Les diphthongues ne sont nées, en réalité, que du développement d'une voyelle simple, et plus souvent de la rencontre de voyelles venant de deux syllabes différentes.

Enfin, le système de M. Regnault, à moins qu'il ne veuille dire, ce qu'il ne dit pas, que l'alternance des deux voyelles n'a aucune raison d'être particulière phonétique et ne constitue qu'une simple variation vocalique comme en Sémitique, a cette lacune de ne pas rechercher la cause de l'apparition tantôt d'une des voyelles, tantôt de l'autre dans l'alternance, ce qui semble un abandon des règles du langage, et un salut à l'introduction du hasard dans la science. Il est vrai que M. Regnault rejette la maxime des néo-grammairiens, à savoir que les règles phonétiques ne souffrent pas d'exception, et en cela il a raison. Mais c'est aller trop loin que d'enlever les règles elles-mêmes.

Une dernière critique. En établissant ces types *ôâ*, *âô*, puis en les décomposant ainsi : *ooaa*, *aaoo*, puis en affaiblissant l'*a* en *ê*, *ĕ*, *î*, *ĭ*, *y* et l'*ô* en *ŏ*, *ū*, *ŭ*, *w*, on aboutit à une véritable *indétermination*. Toutes les racines peuvent se prêter à des

combinaisons aussi nombreuses, et les faire y rentrer ne prouve plus rien. Ce qu'il fallait c'était nous présenter des exemples nombreux d'un bivocalisme réel et non supposé proethnique, à côté des exemples réels de chaque monovocalisme alternant ; et c'est ce que l'auteur n'a pas pu faire.

Pour ces motifs, le système de M. Regnault, quelque puissant et intelligent effort qu'il constitue, ne nous semble pas avoir fourni l'explication tant cherchée.

HUITIÈME SYSTÈME.

Système de Scherer, ou de dédoublement de la voyelle.

Un des problèmes les plus difficiles de ceux que nous venons d'étudier est de savoir si *i* ou *u* ont précédé *ai*, (*ei*, *oi*) *au* (*eu*, *ou*) ou si au contraire c'est *ai* (*ei*, *oi*) *au* (*eu*, *ou*) qui ont précédé *i* et *u*. C'est le *fondement de la querelle* entre les anciens et les nouveaux grammairiens.

Nous avons dit qu'un des arguments d'analogie qui s'élèvent en faveur de l'ancien système vient de l'étude du vocalisme anglais et de celle du vocalisme roman. Dans le premier *i* long devient *ai ; u* lorsqu'il s'allonge devient *au*. De même en roman, *o* devient *uo*, et *e* devient *ie*.

Dans le dialecte Bavarois le *processus* est le même qu'en Anglais. Dans ce dialecte le chemin de la voyelle longue à la diphthongue présente des étapes où à côté d'*i* et d'*u* sonne d'abord une voyelle indéterminée plus près de l'*a* que ne le sont *i* et *u*, et si indistincte au début que l'on peut douter si l'articulation la précédait ou la suivait et qu'on écrivait encore au XI[e] siècle *ie*, *uo*, pour *î* et *û*, puis cette voyelle devint plus distincte et donne *e* devant *i*, et *o* devant *u*, c'est-à-dire comme des *a* assimilés à *i* et à *ū*, d'où *ei* et *ou* deviennent plus tard *ai* et *au*. La même chose, dit Scherer, a dû se produire en Aryen.

D'où vient l'adjonction de la *voyelle indéterminée*, *s'éclaircissant et se renforçant peu à peu ?* On a probablement marqué l'accent par la quantité, en allongeant la voyelle accentuée. Puis on a démembré la longue en deux brèves. L'une d'elles étant accentuée, non l'autre, elles tendent à se différencier *qualitativement*, ainsi que tous les sons identiques mais de

hauteur différente. C'est qu'en effet la hauteur ou la profondeur de l'intonation, inhérente à une syllabe déterminée, appelle la voyelle avec un timbre plus élevé ou plus profond correspondant. N'est-ce pas ce qui se produit en musique pour *les harmoniques ?* Cet *appel d'une seconde voyelle* proportionnée à la fois à la nature de la première et à l'élévation de l'accent explique la coloration de l'*a* en *e* et en *o*.

Cette explication de Scherer rend compte à la fois du phénomène aryen, et de celui des langues néo-germaniques et néo-latines, les reliant les uns aux autres. Il est très ingénieux et possède un fonds important de vérité. Il consiste essentiellement dans le principe du développement et de la bifurcation du son, et fait naître la transformation qualitative d'une quantitative préalable. L'*uo* de *buono* est le développement de l'*o* par sa diphthongaison avec lui-même ; de même l'*ie* de *cielo* est la diphthongaison d'*e* avec lui-même. De même en Anglais l'*ai* pour *ei* est la diphthongaison de l'*i* avec lui-même, l'*au* pour *ou* suit le même *processus* ; seulement dans le premier cas, la diphthongaison se fait avec une voyelle un peu inférieure, dans le second avec une voyelle un peu supérieure ; remarquons que la diphthongaison ne peut se faire avec une voyelle identiquement égale, sans quoi on retomberait dans le renforcement purement quantitatif. Enfin le renforcement aryen d'*i* en *ai*, (*ei*, *oi*) de *u* en *au* (*eu*, *ou*) est entièrement semblable à celui de l'anglais.

Il se rapproche plutôt de l'ancien système que de celui des néo-grammairiens, puisque *i* s'y trouve antérieur à *ẹi*, *éi*, *ai*, et *u* antérieur à *ẹu*, *éu*, *au*.

Mais tandis que l'ancien système introduisait arbitrairement la voyelle *a* (*e*, *o*) avant la voyelle élargie, Scherer explique sa génèse naturelle et toute physiologique par le résultat de l'insistance sur une voyelle faisant ressortir et teinter distinctement une de ses harmoniques.

Nous objecterons à cette théorie, si séduisante qu'elle soit, que le résultat naturel de l'insistance, le développement normal de la voyelle consiste plutôt à la faire suivre ou précéder de *sa semi-voyelle propre*, par exemple pour l'*i*, *yi* ou *iy*, par l'*u*, *wu* ou *uw*, c'est ce qui a lieu en particulier fréquemment en Sanscrit. D'ailleurs dans la même langue comment admettre

que pour les sons les plus différents l'*i*, l'*u*, l'*a* soit toujours et pour tous l'harmonique? Il est vrai que *iy* peut devenir sous l'empire de l'accent *ey* puis *oy*, et *uw* d'abord *ow*, puis *aw*, de manière à se rencontrer en *a*, mais ce processus possible a le tort de nécessiter trop d'hypothèses.

Enfin la raison décisive qui doit faire rejeter ce système est celle-ci : l'explication de Scherer devient inapplicable quand la syllabe ne contient ni *i*, ni *u* radicaux, mais une simple consonne ; il est en défaut lorsqu'il s'agit d'une racine du type *p-t* (*pet*, *pat*, *pit*, *pot*). Dans ce cas il ne peut y avoir ni élargissement, ni développement d'harmonique, ni diphthongaison par bifurcation d'un son qui n'existe pas.

Néanmoins le système de Scherer est un des plus sérieux qui aient été proposés. Nous nous servons dans le système personnel que nous allons proposer tout à l'heure, de plusieurs de ses observations. Nous retenons, en particulier, ce principe du développement de la voyelle primordiale par la préposition qu'elle se fait d'abord d'un son indistinct qui va se précisant peu à peu sous l'influence de l'accent.

Mais en quoi notre système différencie surtout du sien, c'est en ce que nous croyons que ce son indistinct n'est pas créé par l'*u* ou l'*i* radical, parce que s'il en était ainsi l'*u* et l'*i* créeraient un son non indistinct tout d'abord, mais distinct et ou bien analogue à eux-mêmes ou bien jouant vis-à-vis d'eux le rôle d'harmoniques, mais que ce son indistinct dépend d'une consonne précédente, est le schewa mobile ou quiescent suivant les cas inhérent à toute consonne, et qui devient mobile si le phonème suivant est une autre consonne, dont le lieu de prononciation est assez distinct pour qu'il y ait une suspension nécessaire de prononciation, qui devient quiescent s'il est suivi d'un *i*, d'un *u* non accentués et voyelles, et qui enfin redevient mobile, puis distinct de plus en plus si, sous l'empire de l'accent on insiste sur la syllabe, insistance qui fait réapparaître le son indistinct, le renforce, et renforce aussi l'*i* et l'*u* en les consonnantifiant en *y* et *w*.

SYSTÈME PROPOSÉ.

Il est hardi, sans doute, et téméraire de notre part de proposer un système après les illustres savants qui ont émis ceux que nous venons de combattre, mais dire ce qu'on croit vrai, même à ses risques et périls, n'est-ce pas le *devoir scientifique ?*

Toute voyelle, comme nous l'avons établi dans la phonétique statique, est de deux sortes très différentes 1° la voyelle originairement longue, radicale ou éliminable, issue non d'elle-même mais de sa semi-voyelle ou, à défaut, d'une aspiration similaire dont le mouvement est solidaire du sien, 2° la voyelle, originairement brève (mais qui peut devenir longue, par répétition, contraction, ou union avec la précédente) non radicale, éliminable, mais née d'elle-même, non issue de semi-voyelle.

La première en lexiologie et morphologie a pour fonction de marquer le sens principal, la seconde les nuances de sens, et les relations.

La première est celle qui est marquée par des lettres, comme les consonnes dans l'alphabet Sémitique : *aleph*, *yod*, *waw*, et même *hé*, *heth*, *ain* (correspondant à *h*, *y*, *w* semi-voyelles et à *ā*, *ī*, *ū*, *ē*, *ō*, voyelles) la seconde est celle qui est marquée dans la même écriture par des points-voyelles.

Nous proposons de représenter la première série par des capitales : A, I, U, E, O, la seconde par *a*, *i*, *u*, *e*, *o*.

Dans les langues Sémitiques A, I, U, E, O appartiennent à la racine ; au contraire *a*, *i*, *u*, *e*, *o* sont des *voyelles flexionnelles*, des *voyelles serviles*.

Il en est de même en Indo-Européen, et la clef du vocalisme Indo-Européen doit être cherchée dans le vocalisme Sémitique.

Seulement, tandis que *i* et *u*, les voyelles facilement semi-vocalisables, sont employées dans le Sémitisme concurremment avec *a*, *e* et *o* pour exprimer les modifications de sens, elles le sont rarement en Indo-Européen, où cet emploi est réservé tantôt à *a* (branche indienne), tantôt à *e* et *o* (branche européenne).

Du reste, dans le Sémitisme même, si les voyelles *i* et *u* sont employées comme points-voyelles, on peut dire que ce n'est que nominalement, à moins qu'elles ne s'appuient sur les semi-

voyelles *y* et *w*, et qu'en réalité, elles se prononcent *e* et *o*. Donc l'*i* et l'*u* disparaissent presque partout et on ne trouve plus guère que l'*a*, l'*e* et l'*o*.

D'où cette série double

1° A, I, U, E, O, complète

2° *a*, *e*, *o* (rarement *i* et *u*).

Souvent les deux séries se coudoient, et on a en Indo-Européen, comme en Sémitique, *aA*, *eA*, *oA* (*iA*, *uA*) etc. formule préférée de l'Indo-Germanisme, ou *Aa*, *Ae*, *Ao*, (*Ai*, *Au*) etc. formule préférée du Sémitisme.

Alors il y a souvent fusion entre les deux par semi-vocalisation d'un élément, ou par contraction des deux *aA* pour devenir *A* ; *eA* devient *A ; eI* devient *ey; oI*, *oy*.

On comprend bien la première série de voyelles *A*, *E* etc. faisant partie de la racine, au même titre que les consonnes. Mais pourquoi cette série est-elle plus ferme que l'autre, et comment a-t-elle une origine différente ?

Elle est plus ferme que l'autre à cause de son origine consonnantique ou plutôt semi-consonnantique.

En effet l'*I* est issu d'*y*, l'*U* est issu de *w*, l'*A* lui-même est issu d'*aleph* (*h sonore* et semi-vocalique), mais il semble plus difficile que *E* soit issu de l'aspiration *hé* (de l'arabe) et *O* de l'aspiration *aïn*. Cependant nous avons constaté ce fait dans la phonétique statique et établi que l'aspiration et la voyelle correspondante se faisaient par un mouvement solidaire des organes de la phonation. Nous avons ajouté cet argument historique que graphiquement l'*aleph* a donné naissance à l'*alpha* l'*he* et l'*heth* à l'*epsilon* et l'*heta*, le *aïn* à l'*omega* et l'*omicron*.

La structure de la racine indo-européenne serait donc la même que celle de la racine sémitique ; elle se composerait exclusivement de voyelles ou de semi-voyelles soit elles-mêmes soit représentées par des voyelles d'elles issues. Les racines *bwd*, *lyp*, correspondraient aux racines *qwm*, *syl ;* bien plus les racines *do*, *dha*, de δίδωμί et de τιθημί correspondraient à *pOl* (*pahal*).

Quelle est maintenant l'*origine* et le mode d'introduction dans la racine de la *seconde série* de voyelles, de celles *non radicales ?* Comment auparavant pouvait-on prononcer les racines composées de consonnes ou de semi-voyelles seules ?

Dans l'arabe moderne ou vulgaire on ne prononce point et on n'a jamais prononcé les consonnes seules, quoique les points-voyelles n'y existent pas. Les racines purement consonnantiques ou semi-consonnantiques ne sont que des abstractions. Une voyelle tacite se trouve dans la racine trilitère entre deux consonnes, c'est la voyelle indéterminée, l'*e muet*, le *schewa* mobile. Quelquefois cet *e muet* se convertit en une voyelle claire, devient l'*a*, l'*é*, l'*o*, même l'*i* et l'*u*, soit sous l'influence d'une semi-voyelle ou d'une aspiration similaire voisine, soit par le besoin de variation vocalique. Ces transformations sont des renforcements, des gradations au dessus de l'*e muet*. Mais il serait faux de dire qu'on a introduit peu à peu les voyelles de la 2e série ; ces voyelles à l'état d'*e muet*, à l'état normal, s'y sont toujours rencontrées.

Les mêmes faits, suivant nous, se sont produits en Indo-Européen. Entre les consonnes, semi-voyelles, et sons issus de semi-voyelles ou d'aspirations et composant la racine, a de tout temps existé une voyelle radicale et autonome consistant en l'*e schewa*.

Cet *e schewa* forme l'état primitif véritable ; dans λειπ-ω, ελιπ-ον, λε-λοιπα, le véritable état primitif, le point de départ n'est, ni λιπ comme le prétendaient les partisans de la théorie du *guna*, ni λέιπ comme le prétendent les néo-grammairiens, ni λjπ suivant le système de M. Frédéric Müller, ni *layap* suivant le premier de M. Regnault, ni *loeyp* suivant le second du même auteur, ni *lepya* suivant le système de M. Henry, mais *lẹyp*, dans lequel ẹ représente l'*e muet*.

L'état primitif n'est donc plus un état de monophthongue vocalique, comme dans le système d'Hübschmann et de Brugmann, et dans celui de Bopp et de Schleicher, ni de diphthongue vocalique comme dans les autres systèmes, mais celui de diphthongue partie vocalique, partie semi-vocalique. La partie vocalique consiste dans un *e muet*.

C'est la comparaison du sémitisme et de l'Indo-germanisme qui nous a fait découvrir cette vérité.

Continuons la comparaison des deux.

Dans les langues Sémitiques nous voyons la semi-voyelle et l'aspiration solidaire avec une voyelle : *aleph*, *yod*, *waw*, *aïn*, *he* et *heth* constituer seules d'abord avec les consonnes

proprement dites le squelette de la langue. Mais elles contiennent en germe, en *potentiel*, des voyelles, l'*aleph* un *a*, l'*yod* un *i*, le *waw* un *u*, l'*aïn* un *o*, l'*he* un *e*, et l'*heth* un *ê*; la *gutturale aspirée* elle-même, à l'image de l'*aleph*, un *a*.

Quelquefois c'est cette voyelle proprement dite qui se montre; quelquefois au contraire le bruit qui l'accompagne ou qui en est solidaire se montre seul, ou presque seul. C'est ainsi qu'autrefois l'élément vocalique ressortait, qu'aujourd'hui, à l'inverse, l'*ain*, l'*he*, l'*heth*, et même l'*aleph* se réduisent à de *simples aspirations*.

La voyelle développée par la semi-voyelle prend place après celle-ci. C'est une première source de la voyelle véritable, de la *voyelle servile*, elle forme l'*écho de la semi-voyelle ou de l'aspiration solidaire*. Partout où elle naît, l'*e muet* qui se trouve sous toute consonne et réunit l'une à l'autre n'est plus nécessaire. Mais où elle ne naît pas, par exemple, après un *t*, l'*e muet* nécessaire pour former la syllabe se retrouve facilement. Quelquefois la semi-voyelle ou l'aspiration ne se contente pas de faire naître une voyelle solidaire à sa suite; elle agit aussi *en arrière;* c'est ainsi qu'en Hébreu un *a* très bref doit toujours précéder l'*h*, quoique la voyelle de la syllabe précédente soit un *o* ou un *u*, comme dans le mot *reakh* pour *rekh*.

Le même effet se produit exactement dans plusieurs langues de l'Indo-Européen, en particulier en Germanique en ce qui concerne la *brechung* causée en arrière par l'*h*, l'*r* et l'*l*, quelquefois par l'*n*. Nous avons déjà vu que ces phonèmes empêchent la perte de l'*a* et sa transformation en *e*, *i* dans l'ensemble de l'Indo-Européen. En Germanique ils insèrent devant eux un *a* lequel mêlé à un *i* précédent produit *e*, à un *u* précédent produit *o*. Ce qui est le plus curieux, c'est que ces consonnes ne causent point cet effet par elles-mêmes, mais parce qu'elles renferment virtuellement déjà un *a* qui agit en elles de sorte que la *brechung* peut s'analyser en *umlaut*. Le procédé est semblable exactement à celui que nous venons de signaler dans l'hébreu.

La force de la semi-voyelle est donc si grande qu'elle forme une voyelle après elle, et quelquefois une autre avant, mais tous ces trois éléments sont intimement liés et on ne peut les détacher les uns des autres. Il n'y a pas encore là de voyelles véritables et autonomes.

En Indo-Européen on peut constater encore quelque chose de ce système. La vélaire profonde *q* est solidaire du son *u* qui l'accompagne nécessairement. Ici c'est une consonne non aspirée qui donne naissance à une voyelle solidaire.

Quand il ne s'agit plus d'une semi-voyelle ou d'une aspiration ou même d'une consonne solidaire d'une voyelle, quand il s'agit de toute autre consonne, celle-ci est suivie d'une explosion qui, pour peu qu'on prolonge son bruit, prend une résonnance dans les cordes vocales et devient un *e muet* ; c'est cet *e muet* qui est la source des voyelles proprement dites, des *voyelles serviles* qui ont ainsi leur *origine mécanique.*

Quand on peut passer facilement d'une consonne à l'autre, par exemple quand une liquide suit une momentanée, le bruit d'explosion est à son minimum et l'*e muet* ne se forme pas ; quand une momentanée suit une momentanée dans les groupes *kp*, *kt*, *pk*, *tk*, ou quand les phonèmes appartiennent à des organes éloignés *sm*, *sk*, *rm*, etc. alors le *bruit* passe à son *maximum*, et c'est un *e muet* marqué ; si l'on rencontre un groupe de trois ou quatre consonnes, le bruit explosif de l'une d'elles par un besoin syllabique devient de plus en plus fort, on *dépasse l'e muet*, il se forme une voyelle brève *anaptyctique* ; si enfin l'accent vient frapper cet *e muet* ou cette voyelle anaptyctique on obtient un *e clair* ou un *o* ou un *a*. *La voyelle servile est née.*

Supposons le mot *k-w-m* de trois syllabes, le *w* de la seconde attirera facilement sur lui la voyelle similaire *u* ; on aura *k-wu-m*, déjà prononçable. Mais entre le *k* et le *w* se place un inévitable *schewa* et la vraie notation sera *ke̥-wu-m*. Si l'accent venait frapper la syllabe *ke̥*, l'*e̥* s'élèverait, de sourd deviendrait clair, et atteindrait *ké*, *ko* ou *ka*, d'où *ké-wu-m*, *ko-wu-m* ou *ka-wu-m*.

On a ainsi ensemble l'exemple de la voyelle servile de la syllabe *k*, et de la voyelle radicale de la syllabe *w*.

La syllabe *wu* est *instable*, en ce sens que *u* étant né de *w* on n'a pas *u+u*, mais bien *w+u*, ce qui est bien différent ; aussi cette syllabe se réduit-elle souvent tantôt à *w*, tantôt à *u*, puisqu'elle ne contient en réalité qu'un son. De cette sorte on a : *ka-w-m* ou *ka-u-m* ; c'est ce qu'en effet on trouve en Sémitique après *ka-wu-m*, *ka-wa-m*. En général on trouve *ka-w-m*.

Si la syllabe *ka* vient à perdre son accent on redescend à *ke̥-w-m*, et comme le e̥ se perd vite, dès qu'il n'a plus sa raison d'être syllabique il s'efface et l'*w* devenu *u* joue le rôle de voyelle dans la première syllabe et l'on obtient *kum*.

Ainsi donc faute d'accent l'e̥ de la syllabe s'éteint et s'il est suivi immédiatement d'une semi-voyelle, cette seconde voyelle se convertit en voyelle par la force des choses et de la seconde syllabe passe dans la première.

De même *leypo* a été à l'origine *l-y-p* puis *le̥-yi-p*, puis *léy-p* puis l'accent quittant la première syllabe *le̥y-p*, puis *l-i-p*.

C'est la force de l'accent qui a détruit la seconde syllabe et a rattaché sa semi-voyelle à la première ; c'est la perte de l'accent de la première qui a détruit sa propre voyelle amplifiée de l'*e* muet, l'a réduite à cet *e* muet, puis a détruit celui-ci, la *fonction syllabique* pouvant être remplie par la semi-voyelle entrée dans la syllabe et qui peut se faire voyelle.

La diphthongue ne se comprend que par ce *processus*. Prétendre, comme les néo-grammairiens, que la diphthongue est partout antérieure à la voyelle simple, partout du moins où on la rencontre plus tard, est une sorte de non-sens linguistique. La syllabe primordiale est une syllabe ouverte à deux éléments : une consonne plus une voyelle, ou une semi-voyelle plus une voyelle, ou une aspiration, soit une consonne glottale, plus une voyelle. La voyelle est en rapport intime avec la consonne, elle lui est similaire autant que possible, ou ne consiste plus que dans un *e muet* qui s'élève, il est vrai, plus tard sous l'empire de l'accent. Mais la voyelle est unique. Comment nait donc la diphthongue ? C'est la réunion en une seule syllabe des voyelles de deux syllabes distinctes. Ainsi s'est produite, ce point est incontesté, la diphthongue hystérogène des langues dérivées ; auparavant s'est produite aussi la diphthongue primitive, *me̥-vu-tha* est devenu *me̥utha*, puis *maù-tha, meù-tha, moù-tha*.

La *bi-voyelle* étant ainsi formée, il s'établit une *lutte entre les deux éléments*, entre les deux voyelles, ou plus exactement entre la voyelle et la semi-voyelle, entre la voyelle née de l'*e* muet et du bruit d'explosion, et la semi-voyelle.

Dans cette lutte qui triomphera ?

La voyelle proprement dite a une tendance à s'assourdir,

puis à disparaître, c'est une conséquence de la loi du moindre effort ; de son côté et par la même loi, la semi-voyelle ou l'aspiration a une tendance à se liquéfier en voyelle, c'est-à-dire à perdre son élément *bruit* pour ne conserver que son élément *son*. Cette tendance empêche chacune d'elles de lutter avantageusement.

Un élément tout particulier qui joue dans le langage le même rôle que l'*innervation* dans le monde vivant, l'*accent*, vient prêter un élément de force à la syllabe composée déjà de trois éléments ; 1° *consonne*, 2° *voyelle*, 3° *semi-voyelle*, et l'empêche de se désagréger. En particulier elle relève la voyelle, d'*e* muet en fait *a*, *o*, *é* ; et en même temps elle conserve la semi-voyelle et l'empêche de se liquéfier en voyelle.

Si l'accent, au contraire, vient à quitter la syllabe, la voyelle s'assourdit de plus en plus, redescend à l'*e muet*, *ḛ* ; d'autre côté la semi-voyelle se liquéfie: *y*, *w* deviennent *i*, *u*, les aspirations se vocalisant, *aleph* devient *a* ; *ain*, *o*, etc., il en résulte une syllabe *mḛù-t*, *lḛi-p* ; mais la voyelle *u*, *i*, ainsi formée écrase l'*e* sourd qui précède et le remplace dans son rôle de voyelle, on a le degré réduit : *mu-t*, *li-p*.

Souvent aussi la syllabe composée d'une consonne plus de son bruit d'explosion ou son *e* muet n'est pas suivie d'une autre syllabe composée d'une semi-voyelle ou d'une aspiration plus une voyelle solidaire avec celles-ci. Alors le résultat de contraction entre deux syllabes ne se produit plus et il n'y a plus dans la première syllabe une voyelle et une autre voyelle ou une semi-voyelle luttant ensemble, ainsi que nous l'avons décrit. Il ne reste qu'une consonne plus son *e muet*. Alors si l'accent quitte la syllabe, l'*e muet* disparaît et on a l'état réduit ; si l'accent se fortifie, l'*e muet* monte à l'*a*, l'*e* ou l'*o*, suivant des distinctions que nous établissons plus loin.

Enfin la première syllabe peut se composer d'une consonne avec une voyelle développée naturellement après elle, par exemple *k^ii*, *q^uu*, alors à l'état réduit elle devient *k^i*, *$q^ù$*, à l'état renforcé, au contraire, *kay*, *key*, *koy*, *quv*, *qey*, *qov*, etc. Le résultat est ici inverse ; on ne passe plus du bisyllabisme au monosyllabisme, mais du monosyllabisme au bisyllabisme.

Si l'on n'admet pas que la voyelle ou semi-voyelle formant le coefficient des néo-grammairiens provienne, comme nous le

croyons, de la réduction d'une autre syllabe, mais qu'au contraire, ce coefficient a toujours fait partie de la même, notre système n'en subsiste pas moins ; en effet, dans une syllabe ainsi composée *pi*, *pu*, il y a un intervalle, si petit qu'il soit, entre la prononciation du *p* et celle de l'*i*, il n'y a pas suite immédiate, comme on serait porté à le croire après un examen superficiel. Cet intervalle est rempli par le bruit explosif de la consonne. Ce bruit explosif devient au *minimum* si la syllabe n'est pas frappée d'accent si bien qu'il semble s'opérer alors une véritable soudure ; elle est au *maximum*, quand la syllabe est frappée d'un accent énergique ; alors le bruit explosif se développe d'abord en *e* muet, puis en voyelle claire, et par le même mouvement la voyelle suivante se solidifie en semi-voyelle.

L'effet est le même dans le Sémitisme que dans l'Indo-Européen, et si on l'observe de près, on voit qu'il possède lui aussi un état *normal* et un état *réduit* : état normal *me̥wt* = *me̥vt* ; état réduit *mut*. C'est dans les verbes *concaves* de l'Arabe qu'on peut étudier ce tour de rôle.

L'état *normal* du Sémitisme existe lorsque la lettre consonne est souscrite soit d'une voyelle soit d'un schewa ; l'état est *réduit* lorsque cette consonne n'est souscrite que de la voyelle contenue dans la semi-voyelle suivante ; c'est ainsi que q_a*vma* est à l'état normal et *quma* à l'état réduit.

La manière dont la grammaire Sémitique traite la voyelle proprement dite ou *servile* est tout-à fait remarquable. Brücke l'exprime très bien dans ces termes : (page 135).

Die vocalzeichen : fatha, kesre, *und* damma *im sinne der Araber etwas ganz andere sind als unsere vocalzeichen. Die letzteren bezeichnen die stellung in der der vocal tönt, die ersteren aber den übergang in diese stellung, darum heisst auch der vocal bei den Arabern bewegung, Ausserdem aber existiren drei buchstaben, welche, im sinne unserer aberländischen bezeichnungweise denselben drei vocalen entsprechen, nämlich* alif, ye *und* waw. *Es muss hier bemerkt werden dass die begriffe vocal, und consonant überhaupt erst von den abendländischen sprachforschern in die arabische grammatik hineingetragen sind. Der Araber nehmt nur bewegungszeichen* (fatha, kesre und dhomma) *und sprachelemente welche bewegt werden oder ruhen.*

L'auteur ajoute, ce qui vient bien à l'appui de l'idée que nous avons émise :

i, a *und* u *sind also im wesentlichen die laute sowohl der ruhenden als der bewegungs-vocale*; *die zwischen laute werden im allgemeinen nicht durch neue zeichen ausgedrükt, sondern durch zeichen ausgedrükt, der ihnen zunächst stehenden, das heisst, ihnen am nächsten verwandten, der drei bewegungsvocale* (fatha *für* a, a°, o, aᵉ, eᵃ, *und* e, Kesre *für* i *und* e, *und* damma *für* o *und* û), *und der dazu gehörige consonant ist es, welcher den leser über den jeweiligen lautwert des vocalzeichens, wo dies überhaupt durch die schrift geschieht, belehrt. Hierin trägt die arabische schrift noch die spuren des Syllabischen an sich; denn syllabisch war sie bis zür anführung der bewegungszeichen da bis dahin das consonantenzeichen nicht nur für den Consonanten sondern auch für den damit zur sylbe verbundenen vocal galt.*

Ces deux séries de voyelles sont bien distinguées ainsi l'une de l'autre, l'*indivisibilité de la voyelle radicale avec la consonne*, et son *antériorité sur la voyelle servile* nettement établies.

Elargissons maintenant notre comparaison. Nous n'avons mis en présence que l'Indo-Germanisme et le Sémitisme. Comment se comportent les autres langues?

Un fait bien remarquable c'est qu'en dehors de ces deux familles il n'est plus question ni de guna et vriddhi, ni d'état normal et d'état réduit, ni de voyelles infraposées aux consonnes (*bewegungselemente*). On en trouve encore des traces dans les langues finnoises. Mais ailleurs ces traces disparaissent. Comment expliquer ce fait ?

Il nous parut d'autant plus étrange au premier abord, que nous avons posé ce principe que non-seulement l'esprit humain avait partout un fond commun, mais qu'il en est de même de l'ouïe et des organes de la parole, et que ce qui se trouve ici doit se rencontrer aussi là, au moins en germe. Comment donc le fait de la gradation des voyelles, même de celles seulement en état normal et en état réduit n'existe-t-il, ou ne semble-t-il exister que dans l'Indo-Germanisme et le Sémitisme ?

En voici la raison. Nous avons dit que la cause de cette variation est l'*état mixte* de la *consonnante-sonnante*, soit dans

la *syllabe suivante*, soit dans la *syllabe envisagée*, ou bien l'état mixte du *bruit d'explosion* devenant *e* muet. Envisageons principalement l'espèce où il y a deux syllabes *le̥-yi-pe̥*; *fe̥-wu-ge̥* dont l'une ordinaire, l'autre commençant par une semi-voyelle. Voici la marche de l'évolution : les mots tendent à s'abréger, à se rompre par le point faible ; le point faible est ici la semi-voyelle suivie de voyelle, lesquels semblent faire double emploi d'ailleurs ; *le̥-i-pe̥* ; *fe̥-wu-ge̥*, puis l'*e* muet cède sous l'effort de l'*i* plus vigoureux, d'où l'élimination de l'*e̥*, l'économie d'une syllabe, d'où *lï-pe̥* ; *fu-ge̥*. C'est dans l'Indo-Germanisme et le Sémitisme l'état réduit ; c'est dans les autres langues le seul état, le résultat nécessaire de la pression des syllabes et de la loi du moindre effort.

De même lorsqu'il s'agit d'une syllabe ordinaire non suivie d'une syllabe à semi-voyelle, suivant le type *p-t* = *pe-t*. Seulement ici l'élimination de l'*e* n'est possible que si le *t* est suivi d'une voyelle, par exemple dans *p-ta*, parce qu'autrement le mot serait imprononçable.

En d'autres termes dans beaucoup de langues, dans la plupart, le seul état, à moins d'impossibilité mécanique, est l'état réduit.

L'état *renforcé* ne se produit que dans des langues où l'accent a une grande puissance. L'accent est l'âme du langage, c'est un signe de civilisation. Il hiérarchise les diverses parties du mot, convertit la juxtaposition en soudure. Or l'accent apparaît surtout dans les langues indo-germaniques comme plus civilisées.

Quel sera son effet ici ? Il prendra les mot *le̥-yi-pe̥*, *fe̥-wu-ge̥*, *pe̥-t* à leur état normal et combattant la loi du moindre effort il les empêchera de tomber à l'état *li-pe̥*, *fu-ge̥*, d'un côté en soutenant l'*e̥* muet, d'autre côté en empêchant la contraction d'*yi* en *i*, de *wu* en *u*. Mais il ne se contentera pas de cela, car il donne et doit donner à la syllabe initiale *le̥*, *fe̥*, *pe̥*, une prédominance spéciale ; cette prédominance fera que cette syllabe s'annexera la syllabe suivante *yi*, *wu* en rejetant sa partie faible *i*, *u*, et en conservant sa partie forte : *y*, *w* ; d'où les formes *ley-pe̥*, *fe̥w-ge̥*, *pe̥t*. La prédominance ne consiste pas seulement à affaiblir et à annexer les syllabes plus faibles à la syllabe principale, mais à fortifier celle-ci. Cela s'opèrera en faisant passer

la voyelle du *son sourd* au *son clair*, enlevant la pédale qui l'assourdissait ; aussitôt *e̥* deviendra *a*, ou par équivalence *é*, *o* suivant une règle que nous poserons plus loin, et l'on aura *layp*, *fawg*, *pat*, ou bien *leyp*, *loyp* ; *fewg*, *fowg* ; *pet*, *pot*.

Voici donc la présence de ce double degré *normal* et *réduit* dans certaines langues, et l'absence du degré normal dans certaines autres expliquées. C'est l'accent, lorsqu'il a une force suffisante, qui maintient à l'état normal ; sans lui, la loi du moindre effort fait tomber immédiatement à l'état réduit, à moins que mécaniquement le mot ne devienne ainsi imprononçable, et on ne se relève plus de cet état.

Cependant hâtons-nous d'ajouter que dans ces autres langues ni l'état réduit ni la loi du moindre effort, cause de cette réduction, n'ont toujours prévalu. Souvent l'état normal a été conservé, avec ou sans intervention d'un accent. C'est ce que les Allemands appellent *erstarrte vocalen* ; certaines syllabes se sont *cristallisées* dans un certain état, normal ou réduit, ou même renforcé par l'accent, et n'ont pas pu sortir de cet etat. Nous verrons plus loin qu'il en a été ainsi du degré fléchi très souvent même dans les langues Indo-Germaniques.

Nous voyons dans les *diphthongues stables* des différentes langues un tel état. Ces diphthongues monosyllabiques résultent de la contraction originaire de deux syllabes différentes. Dans les langues dérivées, les néo-latines, cela est souvent absolument certain et prouvé : par exemple *viande* = *vyande* pour *vivan-de* ; *lien* pour *lig-en* (*ligamen*). La même cause a dû produire le même résultat antérieurement.

La clef du vocalisme indo-européen dans son état normal et son état réduit se trouverait donc dans l'observation de la *vraie nature* et de l'*origine des diphthongues*.

N'oublions pas que notre état réduit n'est pas cependant identique à celui des néo-grammairiens, qu'il consiste dans la *consonne plus l'e muet*, et non dans *la consonne plus la voyelle claire*, mais nous viendrons bientôt à ce dernier état, et cela d'ailleurs n'importe pas pour notre théorie actuelle.

Il résulte de ce qui précède que dans l'état normal c'est la semi-voyelle qui vit avec la voyelle *l*$^{e}_{\circ}$*-yip*, que dans l'état renforcé (état normal des néo-grammairiens) c'est la semi-voyelle qui survit à la voyelle *layp*, qu'enfin dans l'état réduit c'est la voyelle qui survit à la semi-voyelle : *lip*,

Mais l'état de voyelle et celui de semi-voyelle sont instables à cause de la nature mixte des *consonnantes-sonnantes*. L'*i* tend constamment, par exemple, à redevenir *y*, l'*u* à redevenir *w*; bien plus ce son qui dans son entier se compose de voyelle et de semi-voyelle *yi*, *wu*, comme nous l'avons vu, tend à s'intégrer de nouveau à la première circonstance favorable.

Les langues dérivées qui sont d'un si précieux secours pour fournir des règles certaines et vivantes à la phonétique, les néo-latines et les néo-germaniques, nous en apportent des exemples curieux.

Il se produit en néo-latin le phénomène suivant déjà étudié. *Bonum* devient *buono* ; *cœlum* devient *cielo*. Pourquoi ? Nous l'avons dit : par *équilibre mécanique*. Ce que la dernière syllabe perd, la précédente doit le gagner, pour que le mot reste le même, et d'ailleurs l'accent fortifie nécessairement la syllabe brève accentuée. Nous avons là son véritable renforcement causé par l'accent. Hé bien ! ce renforcement fera reparaître la semi-voyelle qui accompagne toujours virtuellement la voyelle correspondante ; l'*o* appelle sa semi-voyelle *w* ; l'*e* appelle sa semi-voyelle *y* ; de là *bwono*, *cyelo* (prononciation vraie rétablie) l'*u*, l'*y* ne sont pas introduits arbitrairement, ils ne sont même pas introduits du tout, ce sont l'*o*, l'*e* qui se développent naturellement en *wo*, *ye*.

Ce développement est si naturel que nous voyons tous les mots russes qui commencent par *e* se prononcer *ie* = *ye*. D'autre côté les mots islandais commençant par *o* se présentent en allemand sous la forme *wo : orm*, *worm* ; *ord*, *wort*. Cette réapparition de la semi-voyelle à côté de sa voyelle au moyen d'un *réactif linguistique* est très remarquable.

Une langue néo-germanique, l'Anglais, présente un phénomène du même genre. Sous l'empire de l'accent, l'*i* devient *ay*, l'*o* devient *ao*, l'*u* devient *aù* = *eu* = *iu*. En apparence cela semble favoriser le système de Bopp et Schleicher ; de même que le Sanscrit *gune* en introduisant un *a*, l'Anglais *gunerait* en introduisant la même voyelle. La réalité est autre. C'est la voyelle *i* qui devient *y* ; *o* qui devient *o* semi-voyelle ; *u* qui devient *w*. Cette conversion rend nécessaire syllabiquement avant eux l'insertion d'une voyelle quelconque. Comme la syllabe est frappée d'intensité résultant de la quantité longue, cette voyelle

ne peut être la sourde ḙ, elle doit être claire, et devient par conséquent la voyelle claire de droit commun : l'*a*. De là *layfe* pour *life*.

Telle est la vraie explication, suivant nous, du premier degré de renforcement des voyelles que les néo-grammairiens appellent état normal.

Mais comment se fait-il que la voyelle claire employée à ce renforcement par l'accent ne soit pas la même partout, que dans la branche Indienne ce soit l'*a*, que dans la branche Europèenne ce soit l'*é*.

Ce point est *le plus difficile* dans la question du vocalisme européen. Mais il est peut-être inexactement défini ainsi. La voyelle de renforcement, la voyelle claire, est bien *a* en Indien, mais en Européen elle est peut-être alternativement *e* et *o*.

A cette question se joint celle connexe de savoir lequel est le plus ancien, l'*a* des Indiens, l'*e-o* des Européens? Les réponses contraires à cette question constituent une des principales divergences entre l'école linguistique ancienne et celle des néo-grammairiens. Une troisième solution est possible d'après laquelle l'*a* indien serait parallèle à l'*e-o* européen, et contemporain de celui-ci.

Lorsque de la voyelle sourde on passe à la voyelle claire, il semble plus naturel de rencontrer la *voyelle claire moyenne* qui est la résultante de toutes les voyelles claires, comme le *blanc* est le résultat de la réunion de toutes les couleurs, c'est-à-dire l'*a*. S'il est permis de pousser plus loin cette comparaison, l'*e* muet devenant *schewa mobile*, puis *schewa quiescent*, c'est-à-dire silence, correspond au gris, puis au noir, cette négation des couleurs, l'*a* correspond au blanc, réunion de toutes les couleurs ; les couleurs séparées sont l'*e*, l'*o*, etc. De même l'*h* qui aboutit au simple souffle est le moindre des bruits et joue parmi les consonnes le même rôle que l'*e* muet parmi les voyelles.

En faisant une autre comparaison, cette fois avec la musique, on trouve que l'*a* correspond à la gamme du milieu d'un clavier, l'*e* et l'*i* aux octaves supérieures de plus en plus aiguës, l'*o* et l'*u* aux octaves inférieures de plus en plus graves.

Ces comparaisons vont nous être utiles pour notre théorie.

Lorsque l'accent transforme la voyelle sourde en voyelle

claire, elle peut choisir parmi les voyelles claires, celle *moyenne*, l'*a* ; elle peut, au contraire, choisir à la fois *deux voyelles* également distantes de l'*a*, l'une *plus aigue*, l'autre *plus grave*, l'*e* et l'*o* ; elle ne va pas jusqu'aux extrémités : l'*i* et l'*u* qui pourraient aussi se comprendre, parce qu'on aboutirait ainsi aux semi-voyelles, semi-voyelles qu'on possède déjà très souvent dans la syllabe, ce qui crée un besoin de dissimilation, puis parce que l'*i* très aigu produit un son grêle comme les notes trop élévées d'un piano, et l'*u* un son trop sourd comme les notes trop basses du même instrument.

Pourquoi un groupe de langues choisit-il la *résultante* : *a*, et l'autre groupe les deux *composantes* : *e* et *o*? On peut répondre que chaque peuple a un génie propre phonétique, comme un génie propre morphologique et psychique.

Ce qui a pu acoustiquement disposer certains peuples à substituer *e* + *o* à *a*, c'est l'*instabilité* et l'*indétermination* de cet *a*. Il est difficile d'obtenir exactement ce point milieu, d'avoir un *a* pur qui ne soit pas teinté d'*e* ni d'*o* ; l'*ā* est déjà presque un *o* ; l'*ă* très bref sonne en anglais comme un *e*. Une oscillation, un balancement se fait donc perpétuellement dans l'*a*; l'*e*, l'*o* sont les *points extrêmes de cette oscillation*.

L'*idiosyncrasie acoustique* de chaque peuple, unie à l'*oscillation naturelle* de l'*a* entre *e* et *o*, serait donc une explication suffisante.

S'il en était ainsi, on pourrait dire que le système Indien n'est point antérieur au système Européen, qu'*a* ne s'est pas hystérogènement *bifurqué* en *e* et *o*, comme le prétendent Bopp et Schleicher, que d'autre côté le système Européen n'est point antérieur au système Indien, qu'*e* et *o* ne se sont point *confondus* en *a*, mais que la langue proethnique possédait simplement l'*e muet*, qu'ensuite sous l'empire de l'accent passant de la voyelle sourde à la voyelle claire cet *e muet* est devenu *a* eu Indien, alternativement *e* et *o* en Européen.

D'après quelles règles l'Européen aurait-il choisi tantôt *e*, tantôt *o* ? D'abord sans doute, indifféremment. Puis il y aurait eu *polarisation* ; l'*e* serait devenu plus fréquent, puis général dans certains cas, l'*o* dans certains autres.

M. Frédéric Müller, au point de vue morphologique, a remarqué que les différentes formes d'un mot ont pris nais-

sance bien avant que chaque forme eût pris un emploi distinct et cet emploi distinct a souvent été donné bien plutôt par opposition de ces emplois l'un à l'autre que par leur relation avec telle ou telle idée, avec telle ou telle fonction. C'est ainsi, par exemple, que le redoublement qui s'est à la fin, quant aux verbes, cantonné dans le parfait, exista d'abord dans beaucoup de verbes au présent et qu'il fût devenu l'indice de ce dernier temps si la racine simple était devenue l'indice du parfait. Nous ajouterons cependant qu'il y avait une convenance naturelle entre l'idée du parfait et la forme du redoublement et que cette conformité a bien été pour quelque chose dans le choix. Ici même polarisation hystérogène, au point de vue phonétique, entre deux phonèmes d'abord indifféremment employés. Ordinairement l'*o*, voyelle plus sourde, aurait marqué moins d'insistance, l'*e* voyelle plus claire plus d'insistance, nous verrons plus loin la différence d'emploi.

Mais ici une objection se présente. On comprendrait cette distribution, si l'Indien n'avait possédé pour voyelle que l'*a* et non l'*e* et l'*o*, si au contraire l'Européen n'avait possédé que l'*e* et l'*o* et non l'*a*; mais point : quand il s'agit non plus des voyelles serviles, mais bien des voyelles radicales, chaque langue possède la série entière de ces voyelles.

Nous répondrons que ces voyelles sont presque toujours longues, très fixes, tandis que la voyelle issue de l'*e* muet, doit nécessairement être une voyelle brève, que c'est pour l'*a* bref que naît l'indétermination de prononciation chez l'Européen.

Telle est la première explication de la divergence entre l'Indien et l'Européen. L'un-choisit la voyelle résultante, l'*a* ; l'autre d'abord indifféremment les deux composantes l'*e* et l'*o*, puis ce dernier choix se polarise.

Mais il est une autre explication qui reste peut-être plus plausible, et qui explique du même coup le choix alternatif de l'Européen entre l'*e* et l'*o*.

Le passage de la voyelle sourde *e* muet à une voyelle claire se fait sous l'empire de l'accent. Si l'accent a une moyenne force seulement, si c'est longtemps un accent libre, comme en Indien, il atteindra seulement à la voyelle *claire moyenne*, à l'*a* ; si l'accent devient à place plus fixe, s'il augmente d'inten-

sité, comme dans l'Européen, il atteindra à une voyelle plus aigüe, l'*a*, l'*e*, c'est-à-dire d'abord l'*a* teinté d'*é*, puis l'*é* lui même. Il n'ira pas jusqu'à l'*i*, parce qu'alors le son deviendrait trop grêle. De là l'*é* européen correspondant à l'*a* sanscrit.

Lorsqu'on est monté à l'*a* en Sanscrit, à l'*é* en Européen dans la syllabe accentuée, il faut redescendre et redescendre jusqu'à l'*e muet* dans la syllabe suivante non accentuée. Le pourra-t-on d'un coup, et sans s'appuyer sur quelque échelon intermédiaire ? Oui, en Indien où l'ascension a été moyenne. La syllabe suivante pourra être tout-à-coup en *e* muet. Non, en Européen où l'on s'est élevé beaucoup plus haut, on ne pourra redescendre aussi brusquement, et de l'*é*, *ä* on ne reviendra à l'*e sourd* qu'après avoir passé par le son plus grave de l'*o*. En d'autres termes l'*o* sera la *décharge* de l'*é*.

L'*é* se placera donc sur la syllabe accentuée, l'*o* de préférence sur la syllabe suivante.

Cette règle sera-t-elle absolue ? Non, car nous trouvons de nombreux exemples où l'*o* se place sur la syllabe qui précède celle accentuée ; cela même devient une règle dans les oxytons grecs. Au contraire, dans la syllabe accentuée se trouve toujours l'*e* et non l'*o* ; si le contraire apparaît quelquefois, c'est qu'il y a eu déplacement postérieur de l'accent. Qu'en conclure ? C'est que, de même que l'accent ne redescend que par degrés dans l'Européen, de même aussi il ne monte que par degrés, surtout dans les bisyllabes où il ne se trouve pas auparavant d'accent secondaire. Dans ces mots l'ascension brusque et non marquée de zéro au plus haut degré serait difficile ; la première syllabe doit préparer à la seconde.

On conçoit que dans l'Indien où l'ascension est moins élevée ces précautions à la montée et à la descente ne soient plus nécessaires.

Il résulte de cette seconde explication que le degré de l'*o* est moins fort que celui de l'*é*, qu'en effet l'*é* s'applique à la syllabe accentuée, et l'*o* à une non accentuée, mais seulement voisine. Comment se fait-il donc que l'*o* qui est et naturellement et fonctionnellement plus faible que l'*e* soit considéré, au contraire, par les grammairiens comme un degré supérieur d'apophonie ?

C'est ici que, au risque d'anticiper, nous voyons intervenir à

la fois l'analogie et l'élément psychique. Un des cas où l'*e* se convertit en *o* est celui du parfait des verbes ; λειπω, p. λελοιπα, φευγω p. πεφουγα ; *binde* pour *bende* parfait *band*, *bond*. Pourquoi ce changement ? L'accent en est cause : λέιπω, λέλοιπα; dans le premier cas la syllabe porte ε parce qu'elle est accentuée, dans le second, elle porte ο parce qu'elle perd l'accent et devient postérieure à celle accentuée. Mais comme le parfait plus fort psychiquement que le duratif, puisqu'il exprime une action totalement accomplie, prend l'*o*, on en conclut que l'*o* doit être plus fort que l'*e* dans ce cas, puis par analogie dans tous les autres. Voilà comment l'*o* plus faible que l'*e* a été réputé plus fort ; c'est en réalité un demi-degré d'apophonie, quoiqu'il soit *réputé* un *degré double*.

Tel est l'effet de l'accent, soit de l'accent négatif sur la syllabe non accentuée, soit de l'accent positif d'abord sur la syllabe qui suit la syllabe accentuée et quelquefois sur celle qui la précède. Sur la syllabe non accentuée, elle réduit le vocalisme d'*e* muet à *zéro* ; sur celle qui suit l'accentuée, elle le monte d'*e muet* à *o* dans la branche Européenne et le laisse à *e muet* dans la branche Indienne (le même résultat se produit quelquefois dans celle qui précède l'accentuée) ; sur celle accentuée enfin il élève le vocalisme à *a* en Indien, à *é* en Européen.

La *voyelle servile* est donc régulièrement toujours la même et il n'y a en réalité qu'une seule gradation qualitative des voyelles *o*, *e* sous l'action de l'accent principal.

C'est, en effet, ce que prétend le système de M. de Saussure. Les autres gammes qualitatives ne sont qu'apparentes. Prenons, par exemple, la gamme : — *ô*, *â* ; ce n'est que le résultat de la contraction —, *oâ*, *eâ* ; la voyelle radicale est *â*, la voyelle servile toujours la même : *schewa*, *o*, *e*.

Suivant, au contraire, les autres néo-grammairiens, il n'y aurait pas de voyelle servile. La voyelle radicale s'augmenterait ou se diminuerait quantitativement suivant les cas.

Bien plus, suivant M. de Saussure, il n'y aurait pas, en Européen, du moins en réalité, de *gammes quantitatives* au point de vue de l'apophonie causée par l'accent principal ; elles pourraient toutes s'analyser en *gammes qualitatives*. Prenons la gamme *o*, *ō*, *o* ; c'est le résultat de la contraction suivante — *o*, *oo*, *eo* où l'*e* s'élide. Suivant les autres néo-gram-

mairiens, au contraire, pas de voyelle-servile, mais une voyelle radicale différente, ayant chacune sa *gamme quantitative*.

Quand il n'existe pas de voyelle radicale susceptible de contraction, mais seulement une voyelle servile formant la gamme —, *e*, *o*, nous avons vu que cette gamme *qualitative* se double d'une gamme *quantitative*, *ê*, *ô* ; c'est seulement alors qu'il y a une véritable *gamme quantitative*, non résoluble en *gamme qualitative contractée*. Mais l'usage de cette dernière gamme est encore un point très obscur.

Nous pensons que le système de M. de Saussure doit l'emporter ; c'est, du reste, la conséquence forcée de l'admission des voyelles seules.

Ce système paraît plausible lorsque le second élément dans le bivocalisme est une *consonnante-sonnante* proprement dite : *r̥*, *l̥*, *m̥*, *n̥*, *i*, *u*, mais semble plus singulier, et c'était le point faible de M. de Saussure, lorsque ce second élément était une voyelle non solidifiable, comme *a*, *o*, *â*, *ô*. Cette structure de la syllabe semblait étonnante *stea*, *doo* etc. La singularité disparaît, lorsqu'on admet que l'opposition de la voyelle radicale est le résultat de la disparition d'une syllabe subséquente, comme nous l'avons établi.

Il nous reste, après avoir décrit les effets de l'accent principal, à décrire ceux 1° de l'*accent secondaire*, 2° du *double accent*.

L'effet de l'accent secondaire est le même en Indien et en Européen ; il est encore mal fixé : le vocalisme qui en résulte est représenté par *ä*, plutôt signe algébrique que phonème véritable, et qu'on traduit différemment dans les diverses langues, tantôt par *i*, tantôt par *a* bref. C'est l'*e* de l'accent principal rendu plus grêle et traduit par *i* sourd, lorsque l'accent devient secondaire ; c'est l'*a* de l'accent principal devenant *a* très bref dans le même cas : *stá*, *stithá*.

L'effet de l'accent double n'existe que dans l'Indien. C'est ici seulement qu'il y a véritable *vriddhi*, renforcement à la seconde puissance. Nous avons expliqué déjà que l'accent devient double quand on passe de la *dérivation primaire* à la *dérivation secondaire*, quand à un mot plein plus un mot vide on ajoute un second mot vide.

Exemples en Sanscrit : suffixe *a* après un autre suffixe : *tâm-as-a*, sombre, de *tam-as* ; *sau-bhag-a*, bonheur, de *su-bhag-a*,

heureux ; ***sau-shraw-as***; haute renommée, de ***su-shraw-as***, renommé.

Suffixe ***i***, après un autre suffixe, ***pāuru-kuts-i***, pour ***pāuru-kuts-ai***, descendant de Purukutsa.

Suffixe ***u*** : ***brōθ-ar-u***, frère.

Suffixe *ja* : ***pâurus-ē-ja***, arrivant parmi les hommes.

Sans doute, une confusion s'est faite souvent, le renforcement du deuxième degré se rencontre aussi dans la dérivation primaire, et l'analogie a effacé bien des différences, mais tel a été le point de départ.

Le principe est parfaitement formulé par M. Frédéric Müller, page 512 de son Grundriss : ***Die wichtigsten der staumbildungs-suffixe sind;*** 1° — a ***Dasselbe erscheint sowohl als primäres, wie auch als secundäres Suffix. Als primäre Suffix fordert es theils die kurze, theils die gesteigerte form der wurzel. a) primär... b) secundär. Alt Ind. fordert das Suffix*** a ***gleich allen anderen Secundärsuffixen die zweite Steigerung des ersten vocals des grundstammes.***

L'accent double ne produit qu'un renforcement quantitatif, et non qualitatif. Comme il ne porte en réalité que sur l'***a***, il en résulte qu'il n'a qu'un seul effet, convertir ***à*** bref en *ā* long.

On serait tenté d'établir la proportion ***e*** : *o* en Européen, comme ***a*** : ***â*** en Indien, l'*ā* s'approchant fort de l'*o*. Rien ne serait plus inexact. Les deux phénomènes n'ont rien de commun ni dans leurs causes, ni dans leurs effets. L'apophonie ***e*** : *o* est un effet de l'accent sur les syllabes non accentuées, mais proches de la syllabe accentuée ; cette apophonie, dans sa formule véritable et purement phonétique, n'est point ***e*** : ***o***, mais l'inverse ***o*** : ***e***, c'est-à-dire *o*<*e*. L'apophonie Sanscrite ***a*** : ***ā*** est le résultat de l'***accent double***; sa vraie formule est ***a***<***ā***, de sorte que s'il y avait une correspondance ce serait plutôt ***o*** qui correspondrait à ***a*** et ***e*** à ***ā***, ce qui serait contraire à l'analogie phonétique des sons, et prouve que la correspondance n'existe pas.

Le Sanscrit développe seul l'apophonie ***a*** : ***ā***, et elle n'a aucun rapport avec l'apophonie Européenne. C'est ce que M. Frédéric Müller exprime en ces termes page 458 de son ***Grundriss***.

Es gibt eine doppelte vocalsteigerung : 1° ***die vocalsteigerung***

der asiatischen sprachen (Indisch und Iranisch). Dieselbe besteht in dem Zusatze eines a *zur wurzel,* 2° *die vocalsteigerung der europatischen sprachen. Dieselbe hat zwei formen, die erste in dem zusatze eines e, die zweite dagegen in dem zusatze eines a (litauisch, gotisch) oder o (griechisch, lateinisch, keltisch, slavisch) zur wurzel besteht.*

Das Sanscrit hat durch abermaligen zusatze eines a *zu dem bereits vorhandenen eine zweite steigerungs form entwickelt. Dieselbe kommt in dem regel bei der secundären wordtbildung in anwendung. Sie hängt mit der vocalsteigerung der europäischen sprachen nicht zusammen.*

Sous toute réserve en ce qui concerne l'idée de guna et de vriddhi que l'auteur semble émettre ici, nous nous appuyons sur la distinction parfaitement juste que fait l'illustre linguiste entre les deux apophonies.

Nous serions tenté d'aller plus loin et de dire que l'accent double a peut-être créé partout l'apophonie quantitative, tandis que l'apophonie qualitatitive est un accident propre au vocalisme européen et parfois employé à un usage tout différent.

Il nous reste à résumer notre système.

1° Il existe deux sortes de voyelles : 1° une voyelle *radicale*, ordinairement *longue*, née d'une *semi-voyelle* voisine ou d'une *aspiration solidaire*, et indivisible avec cette semi-voyelle ou cette aspiration dont elle est développement syllabique, 2° une voyelle *servile*, ordinairement *brève*, se cantonnant le plus souvent dans la trilogie *a*, *e*, *o*, atteignant quelquefois pourtant les extrémités, *i* et *u*, et née du *développemeut du bruit d'explosion*, converti en *e muet*, qui suit chaque consonne.

2° Sous l'empire de la *loi du moindre effort*, l'aspiration ou la semi-voyelle qui précède la voyelle radicale vient se confondre avec cette voyelle de la syllabe précédente, se trouve détruite, et deux syllabes se fondent en une qui alors comprend une consonne et deux voyelles, dont la première est un *e* muet. Mais sous l'empire de la même loi du moindre effort, l'*e* ne peut résister à la voyelle introduite et l'on a une consonne plus une voyelle radicale. C'est l'état de la plupart des langues qui ne possèdent pas d'apophonie.

3° Dans les langues civilisées où l'accent exerce une grande

puissance, l'*accent* empêche l'*e* muet de tomber, bien plus le relève de voyelle *sourde* en voyelle *claire* : tantôt *e*, tantôt *a*, tantôt *o*, suivant des motifs que nous avons expliqués, en même temps il *reconsolidifie* la voyelle radicale en semi-voyelle, de sorte que la constitution syllabique devient 1° *consonne*, 2° *voyelle servile graduée*, 3° *semi-voyelle*.

Quelquefois la semi-voyelle n'existe pas, c'est quand originairement il n'y avait pas de syllabe suivante commençant par une semi-voyelle ou une aspiration.

4° L'effet différent de l'accent sur la syllabe même accentuée et celle qui la suit explique l'*apophonie européenne : e-o*.

5° L'effet différent de l'accent principal et de l'accent secondaire explique l'*apophonie*, *tant européenne* qu'*indienne : a* ou *e-ä* (*i*, *à*).

6° L'effet différent de l'accent simple et de l'accent double explique l'*apophonie purement indienne : a-ā*.

7° L'effet de l'accent positif et celui de l'accent négatif expliquent l'*apophonie générale : zéro — a* ou *e*.

8° L'apophonie européenne *e-o*, n'est graduée ainsi que d'après l'emploi grammatical qui a été fait de cette apophonie, la graduation purement phonétique véritable est : *o-e*.

9° L'état réduit coïncide avec celui que les néo-grammairiens désignent comme tel, mais il n'y a point coïncidence entre notre état normal et le leur. Le nôtre consiste dans l'*e muet*, tandis que le leur consiste dans l'*é clair*. Pour nous, l'*é clair* est un *renforcement*.

Nous reconnaissons trois *renforcements qualitatifs* au-dessus de l'*e muet* 1° *ä* (*i*, *ă*) sous l'*accent secondaire*, 2° *o*, dans la *syllabe qui suit l'accent principal*, 3° *é clair* dans la syllabe sur laquelle porte l'*accent principal* ; le second de ces renforcement étant limité à l'Européen, et un seul renforcement *quantitatif* : *ā*, dans le Sanscrit, sous l'empire de l'*accent double*.

10° La voyelle servile a seule des gradations et non la voyelle radicale, conformément à la théorie de M. de Saussure, et contrairement à celle des autres néo-grammairiens.

Mais cependant la voyelle radicale a des affaiblissement que nous allons bientôt étudier.

Tel est notre système. Il repose sur l'antériorité des con-

sonnes sur les semi-voyelles et sur les voyelles, sur la généralité et la primordialité de l'*e* muet sur les *voyelles claires*. L'observation du sémitisme nous a servi pour cette théorie, et nous avons invoqué l'exemple frappant de l'arabe vulgaire où l'on intercale un *e muet* entre les consonnes, à moins que l'une de ces consonnes ne soit solidaire d'une voyelle claire. On nous objectera que l'arabe vulgaire loin d'être une langue plus ancienne que l'arabe littéral en est dérivé, et que l'*e muet* y est apparu comme dégénérescence des voyelles claires, comme dans les langues romanes. Il faut que nous répondions à cette objection. De même que l'hystérogénité du monosyllabisme du chinois et d'autres langues ne fait pas obstacle au monosyllabisme primitif, de même l'hystérogénité de l'*e* muet de l'arabe vulgaire ne ferait pas obstacle à la généralité d'un *e* muet primitif. Au contraire. Le phonétisme tend à retourner à son point de départ. Et si les voyelles claires viennent à se confondre dans une seule voyelle sourde et à disparaître, c'est que la voyelle sourde existait seule d'abord, qu'elle était devenue différenciée et claire sous l'empire de certains facteurs et qu'elle tend à retourner à son état primitif.

Il nous reste à observer le renforcement des voyelles dans les langues dérivées, puis l'affaiblissement tant des voyelles radicales que des voyelles serviles.

2° DANS LES LANGUES DÉRIVÉES.

Dans les langues dérivées l'accent renforce ou conserve les voyelles, mais l'effet s'opère autrement, et nous devons l'étudier séparément dans deux langues dont la phonétique est très compliquée, en *anglais* et en *français* (types des langues néo-germaniques et des néo-latines).

Renforcement vocalique en français.

Si la syllabe est *non accentuée*, la voyelle latine se convertit en *e muet* ou tombe. Elle ne persiste que si elle précède immédiatement la tonique, mais c'est qu'alors elle est frappée d'un demi-accent ; on peut dire qu'elle est ainsi dans la position normale quant à la dérivation de langues à langues, ni renfor-

cée ni déprimée ; elle conserve le son du latin ; *vestimentum*, vêtement, *ornamentum*, ornement. Ici l'accent, n'étant plus que secondaire, *conserve seulement* la voyelle radicale.

Si la syllabe est *accentuée principalement*, sa voyelle ne conserve pas le son de la voyelle latine, ou plus exactement son propre son normal, à moins qu'elle ne soit suivie de deux consonnes, parce qu'alors en vertu de la loi d'équilibre de la syllabe et de compensation que nous avons établie dans la phonétique statique et aussi dans le chapitre spécial de l'effet dynamique de la syllabe sur l'accent, *les deux consonnes resserrent la voyelle*, l'empêchent de s'augmenter quantitativement ou qualitativement. Hors ce cas, la voyelle accentuée prend un renforcement qu'elle n'avait pas en Latin, et cela, soit qu'elle soit longue, soit qu'elle soit brève, mais dans les deux cas l'accroissement qualitatif est autre. La force de l'accent a grandi en effet. L'*a* seul étant la plus forte des voyelles tend, en général, à garder sa tonalité ; l'*e* devient *ie* si l'*e* était *bref*, *oi* si l'*e* était *long* ; ex. *fier* et *avoine* ; l'*i* long reste *i*, l'*i* bref devient *oi* : *épi*, *poil* ; l'*o* bref ou long devient *eu* : *neuf* ; l'*u* long devient *ü* ; l'*u* bref reste *u* ; l'*oe* devient *ie* : *ciel*.

Pourquoi cette divergence ? Pourquoi la voyelle brève est-elle traitée autrement que la voyelle longue ? Pourquoi aussi la voyelle latine ne conserve-t-elle pas sur la syllabe accentuée son intonation latine ?

L'explication de l'ensemble de ce *processus* est dans l'assourdissement des syllabes non accentuées qui autrefois étaient claires. Ces syllabes perdent de leur quantité ; il faut bien que cette quantité perdue se retrouve dans le mot. Sur quelle syllabe ? Naturellement sur une syllabe accentuée, les autres ne pouvant que s'affaiblir vocaliquement.

La loi de *compensation* dans le mot que nous avons expliquée se trouve ainsi un facteur, la force et la place de l'accent en est un autre, et les *deux facteurs* concourent.

Mais pourquoi l'effet diffère-t-il suivant que la voyelle est *longue* ou *courte* ? Pourquoi est-il plus fort si la voyelle est longue ? Par exemple, *oi* d'*avoine* est plus fort que *ie* de *fier*. Parce que la voyelle étant déjà longue est susceptible de supporter dans son étendue plus de renforcement.

Les autres langues romanes admettent un principe différent,

l'italien par exemple ; ils renforcent qualitativement la voyelle brève accentuée quand la finale s'abrège, et laissent intacte la voyelle longue.

Nous avons expliqué plus haut la couleur vocalique imprimée à la brève accentuée. Quelle est l'explication de la couleur spéciale donnée à la longue ? Par exemple, pourquoi *avena* devient-il *avoine ?* Pourquoi l'*u* long latin devient-il *ü ?* Tandis que c'est l'*ĭ* bref latin qui devient *oi, poil ?* A chaque pas des anomalies.

Dans la plupart des langues, la longue reste invariable, même sous l'accent parce que la raison de rétablissement d'équilibre n'existe pas ; la longue peut soutenir le poids de l'accent même quand la finale est abrégée tandis que la brève ne pouvait le faire qu'en se renforçant. De même qu'en prosodie souvent l'*arsis* allonge, de même souvent l'*accent* doit allonger ou renforcer la brève qu'il frappe. Si la voyelle est longue cependant, il n'en est pas moins vrai que pour que le poids du mot reste le même, il faut que compensation soit faite dans la première syllabe des éléments perdus par la seconde. C'est pour cela que le français augmente qualitativement la longue accentuée, et non pas seulement la brève. Seulement, cette augmentation qualitative doit être différente de celle donnée à la brève. Elle doit être plus considérable, là où elle a lieu ; elle doit plus s'éloigner du son primitif. C'est ainsi que l'*oi* d'*avoine* est plus fort que l'*ie* de *fier*, que l'*ü* de *plume* est plus éloigné du son primitif que l'*u* de *loup*, que l'*o* long devient souvent *u*, *amour*, tandis que l'*o* bref devient *eu*, *œuf*. L'*i*, au contraire, est anomalique puisqu'il donne étant bref un son *oi* plus lourd que le son *i* qu'il conserve lorsqu'il était originairement long. Mais cette anomalie est facilement explicable. L'*i* bref, en *position*, devient *e* d'après une règle que nous trouverons tout-à-l'heure ; il est probable que l'*i* bref non en position a dû suivre d'abord cette règle et devenir *e*, ensuite il aura suivi la même règle que l'*e* long et comme lui sera devenu *oi*.

Cette anomalie expliquée, on peut constater que le renforcement de la tonique brève se fait par *diphthongaison avec une voyelle inférieure* sur la croix vocalique ; *e* devient *ie; o* devient *uo*, puis *eu; a* quelquefois *e* par *ae; u* et *i* ne pouvant descendre montent et deviennent : *ai* = *e* ; *bĭbere, bevere* ; de même *u*

devient *au* = *o*, parce qu'il ne peut descendre : *gûla, gola* ; le procédé est donc la diphthongaison avec une voyelle *inférieure* sur la croix vocalique si possible, dans le cas contraire avec une *supérieure*. Au contraire, parmi les langues néo-latines, le français est presque seul à renforcer la tonique longue, déjà d'elle-même assez forte, aussi l'*i* long reste *i*, l'*a* long reste *a*; mais il renforce les autres en les diphthonguant avec une voyelle supérieure sur la croix vocalique, ainsi : *ē* devient *o*+*i*, l'*o* devient *e* + *o* = *eu*; l'*u* long change de branche et devient *ü*.

Il nous reste à expliquer ce qui se passe lorsque ces voyelles sont en *position*, soit en *position latine*, soit en *position romane*. Alors la voyelle latine reste intacte, même en français. Cependant la voyelle est considérée plutôt comme brève, car lorsqu'elle subit par exception un renforcement, c'est celui de la voyelle *brève* : ex. *finiestra, ciento* ; de même *i* en position est traité comme *i* bref et devient *e*. *La voyelle en position est donc au fond une brève*, bien plus une brève que la position rend tellement brève que l'accent ne peut plus la renforcer très souvent.

Nous donnons d'après Diez le tableau de ces transformations.

		Ital.	Esp.	Port.	Prov.	Franç.	Valaque.
A		*a*	*a*	*a*	*a*	*a, ai, e*	*a, u*
E	long	*e*	*e*	*e*	*e*	*oi, e*	*e,ea*
	bref	*ie*	*ie*	*e*	*e, ie*	*i e*	*ea, ie*
	position	*e*	*e, ie*	*e*	*e*	*e*	*e, ea*
I	long	*i*	*i*	*i*	*i*	*i*	*i*
	bref	*e*	*e*	*e*	*e*	*e, oi*	*e*
	position	*e*	*e, i*	*e, i*	*e*	*e*	*e, i*
O	long	*o*	*o*	*o*	*o*	*eu, o*	*o, oa, u*
	bref	*uo*	*ue*	*o*	*o, ue, uo*	*eu, o*	*oa, o, u*
	position	*o*	*o, ue*	*o*	*o*	*o*	*o, oa, u*
U	long	*u*	*u*	*u*	*u*	*u*	*u*
	bref	*o*	*o, u*	*o, u*	*o*	*o, ou*	*u*
	position	*o*	*o, u*	*o, u*	*o*	*o, ou*	*u*

De l'examen de ce tableau il résulte ceci d'assez singulier, c'est que si nous examinons le renforcement non plus dans les langues Européennes premières, mais dans les dérivées, lan-

gues pour lesquelles nous possédons l'élément proethnique, nous trouvons qu'il se fait par diphthongaison de la voyelle à renforcer avec une autre voyelle, tantôt supérieure et tantôt inférieure suivant la quantité, mais par *diphthongaison*, ce qui concorderait avec la théorie ancienne du *guna* Sanscrit et pourrait fournir un fort argument d'analogie aux partisans, de plus en plus rares, de cette doctrine. Ici, en d'autres termes, la forme réduite serait la forme proethnique relativement, la forme latine, et la forme dite normale et renforcée serait hystérogène et se formerait par l'introduction d'une autre voyelle.

Nous aurions surtout cette gradation en français :

degré réduit	*degré normal*	*degré fléchi*
état simple	*guna*	*vriddhi*
(en position)	(tonique brève)	(tonique longue)
e	*ie*	*oi*

Si l'on admettait cette analogie, elle ébranlerait non-seulement la théorie des néo-grammairiens, mais aussi, nous le reconnaissons sincèrement, celle que nous avons nous-même proposée plus haut. Mais l'objection n'est qu'apparente, comme nous l'avons établi déjà. La vérité est que sous l'empire d'un accent plus fort, la voyelle *développe la semi-voyelle correspondante* : *e*, *ie* ; *o*, *uo* ; la semi-voyelle qui s'était liquéfiée dans la voyelle réapparaît à côté de celle-ci,

Renforcement vocalique en Anglais.

Nous prenons ici l'Anglais pour type des langues Néo-Germaniques, comme nous avons pris le Français pour type des néo-latines.

Jetons cependant un coup-d'œil sur l'ensemble des Néo-Germaniques.

Elles présentent le même système de renforcement par diphthongaison des toniques brèves, lorsque la désinence vient à s'abréger, nous avons expliqué ce *processus* sous la rubrique de l'*équilibre du mot*. Il s'accomplit sous l'influence de deux facteurs, la loi de compensation, et celle de l'accent tonique renforçant. De même dans les langues romanes l'accent dans la même situation reste généralement sans effet sur la tonique, lorsqu'elle était déjà longue.

Mais sur la brève, l'accent opère ici par une *diphthongaison autre* que celle des langues romanes ; elle diphthongue avec les *voyelles supérieures* et non avec les voyelles inférieures ; l'*i* devient *ai* = *ε* ; l'*u* devient *aù* = *o* ; quant à l'*e* et l'*o* ils ne se renforcent que *quantitativement*.

L'analogie est donc ici plus frappante avec la théorie du *guna*.

Si maintenant nous envisageons l'Anglais, nous devons reconnaître que l'accent agit sur les voyelles, pour en modifier le son, mais ici non plus directement, mais par l'*intermédiaire de la quantité*.

L'accent laisse intacte la *voyelle en position* ; parce qu'elle est alors *extrêmement brève* et échappe ainsi à son action.

Sur les autres il n'agit pas de manière à renforcer le son, il le conserve seulement tel que la quantité l'établit. Il n'a donc pas d'effet positif.

Mais si l'accent vient à quitter la syllabe, le son tel qu'il résulte de la quantité s'assourdit.

C'est donc au point de vue de la quantité seulement que l'Anglais va nous offrir bientôt un curieux sujet d'étude.

Dédoublement de la voyelle.

Il se produit sous l'influence de l'accent d'intensité ou *ictus* un dédoublement de la voyelle frappée par exemple dans le mot français *rare* ; la première syllabe *ra* dure un temps, la seconde sera frappée d'*ictus* 1/2 temps ; pour compléter et donner le 1/2 qui manque à la mesure à deux temps une nouvelle articulation se développe à la suite de la 1ère, et on prononce en réalité *rāare*. De même en allemand *kam* prononcé *kā am*, en anglais *rode*, *hope*. D'autres fois ce n'est pas la voyelle que l'*ictus* redouble, c'est la consonne. Donc les deux sons éprouvent une dissimilation. C'est peut-être l'origine du système de diphthongaison des langues romanes et du *guna* du sanscrit.

3° DANS LES LANGUES ANARYENNES.

Le phénomène de renforcement du vocalisme par l'accent, de sa dépression par l'absence d'accent semble n'exister que

dans les langues aryennes. Les Ouraliennes connaissent bien la diphthongaison et la réduction de la voyelle, la gamme vocalique, mais n'en font pas un effet de l'accentuation.

Mais il est très remarquable que deux langues de la famille purement géographique hyperboréenne, l'*Iénissei — Ostiake* et le *Kotte* connaissent un système analogue. L'exaltation de la syllabe accentuée, la dépression de la non-accentuée se font tantôt quantitativement, tantôt qualitativement ; l'exaltation se fait par diphthongaison, la dépression par la réduction de la diphthongue à une simple voyelle. Il y a donc un état normal et un état réduit, ou si l'on préfère *guna* et *non guna*.

Ban, manche, pl. *bēn-en* ; *des*, œil, pl. *deäs* ; *kit*, prix pl. *kēd-en* ; *fun,* fille, pl. *fuonen* ; *kop*, écureuil, pl. *koaf-en* ; *χol,* *boyau* pl. *χūl.*

Par contre, *uot*, souris, pl. *utn* ; *eäfer*, pl. *ēferen* ; *iet*, dont, pl. *iten* ; *tien*, chaudron, pl. *tinen* ; *duo*, fumée, pl. *dūnen*. La diphthongaison se fait tantôt avec la voyelle supérieure, tantôt avec l'inférieure. Nous verrons plus loin la gradation quantitative dans ces langues. Cet exemple peut contribuer à donner la clef du vocalisme indo-européen.

Il s'agit maintenant d'étudier l'*affaiblissement.*

1° AFFAIBLISSEMENT DE LA VOYELLE.

Tandis que le renforcement ne porte que sur la voyelle de la 2e série, l'affaiblissement peut porter sur celles des *deux séries*, la *servile* et la *radicale.*

Affaiblissement de la voyelle servile.

Cet affaiblissement s'opère lorsque l'accent quitte la syllabe pour se porter sur un autre du même mot.

Alors la voyelle qui était au premier degré de renforcement tombe non à son état normal, celui de l'*e muet*, du *schewa mobile*, mais à celui du *schewa quiescent*, du *silence*, si le mot peut encore ainsi se prononcer ; il ne tombe qu'à l'état normal, si cela est nécessaire pour la prononciation du mot : racine *ster*, donne *str-uere*. Nous avons expliqué tout cela, et vu que sur ce point tout le monde est d'accord.

Mais quelquefois et surtout dans les langues dérivées l'affaiblissement s'attaque aussi à la voyelle radicale.

Affaiblissement et chute de la voyelle radicale.

Cet affaiblissement se produit soit quantitativement, soit qualitativement, et d'autant plus dans la voyelle de la syllabe non accentuée, que la force de l'accent croît dans l'accentuée et qu'on est plus rapproché de celle-ci. Cet effet a lieu surtout dans les langues dérivées.

Les voyelles *o*, *e* deviennent *u*, *i* ; les voyelles *u*, *i* deviennent à leur tour *u̥*, *i̥*, puis *e muet* ; l'*a* devient *e muet* après s'être quelquefois affaibli en *i* ; enfin les *longues* deviennent *brèves*.

L'*e muet* finit par tomber lui-même, et les deux syllabes n'en font plus qu'une.

En Allemand moderne toutes les désinences claires non seulement de l'Indo-Européen, mais du Gothique, ont été remplacées au passage de l'ancien au moyen haut allemand par des désinences sourdes contenant *e muet*, soit dans les noms, soit dans les verbes : *er*, *en*, *e*, *ern*, *est*.

En Anglais, même résultat, mais beaucoup plus énergique ; l'*e muet* des désinences qui avait remplacé les désinences claires tombe lui-même à son tour, *männer* répond à *men* ; *meine* à *my* ; *zähne* à *teeth*.

La voyelle anglaise déprimée prend le son *ḁ e̥ i̥ o̥ u̥*, que nous avons défini dans la phonétique statique ; l'*e* des préfixes *e*, *be*, *de*, *re*, celui des désinences *ed* des participes passés prend le son de l'*e muet* ; l'*a* s'entend à peine dans *abrupt*, *account*, l'*y* de la désinence dans *folly*, *verity* se prononce si peu distinctement qu'on ne saurait dire si c'est un *i* ou un *e* ; l'*o* dans les préfixes *com*, *con* a la prononciation de l'*e muet* ; l'*u* au commencement des mots dans *unlike*, *uphold* a un son plus bref que notre *e muet* lui-même et qui flotte entre *o*, *a* et *e*.

Dans les finales non accentuées la *dépression* est encore plus grande et les voyelles se prononcent uniformément *e muet*. Bien plus quand la voyelle précède les consonnes vocalisables *l*, *r*, *m*, *n*, elle disparaît et la consonne reste seule, se vocalise et devient *l̥*, *r*, *m̥*, *n̥*. C'est ce qui a lieu dans les finales en : *al el*, *il*, *ul*, *ol*, *ul*, *ar*, *er*, *ir*, *or*, *ur*, *an*, *en*, *in*, *on*, *un*.

Enfin la dépression peut atteindre les *voyelles longues* et produit alors l'effet de les abréger dans la prononciation contre la règle et même quand elles se trouvent dans une syllabe ouverte.

En Français effet plus énergique encore ; c'est au milieu même des mots que l'*e muet* a remplacé les voyelles claires. Dans les syllabes latines *atones*, la voyelle brève qui *précède* immédiatement la syllabe tonique disparaît toujours : *bon(i) tatem*, *bonté ; pos (i) tura*, *posture* ; *pop (u) latus*, *peuplé* ; c'est même ce qui distingue les mots naturels des mots d'importation savante, c'est ce qui fait toucher l'origine de ces doublets : *capital* et *cheptel*, dérivés tous les deux de *capitale*, *charité* et *cherté* dérivés de *caritatem*. On distingue pour la production de ces effets 1[ent] parmi les syllabes qui précèdent la tonique, celles qui la précèdent médiatement et celles qui la précèdent immédiatement, ces dernières seules disparaissent toujours quand elles sont brèves, les autres persistent ; 2[ent] celles qui suivent la tonique, dont la voyelle disparaît toujours ; il en résulte que l'accent a plus de force directe que de force régressive, et qu'il agit d'autant plus qu'il est plus rapproché.

L'énergie de l'accent dans la langue française et ses effets sont singulièrement arrivés à ce résultat qu'il semble ne plus y avoir d'accent en cette langue, *comme s'il s'était détruit par sa propre énergie* ; il a attaqué si vivement les syllabes qui le suivent que ces syllabes se sont détruites, il n'a plus de *substratum* sur lequel produire son effet de dépression ; il a dévoré les sons qui par son affaiblissement le faisaient ressortir.

Harmonie vocalique directe

L'harmonie vocalique directe que nous avons décrite est le résultat de l'influence de la voyelle antécédente sur celle de la syllabe suivante. Mais cette voyelle antécédente ne doit peut-être cette puissance qu'à l'accent qu'elle porte.

En tout cas cet effet d'assimilation en raison de l'accent existe certainement dans une langue, le Malgache. Les syllabes *ka*, *tra*, *na* sont appelées *muettes*, se suppriment souvent dans l'écriture ; de plus la voyelle finale se prononce à peine ; si dans ce cas elle suit une syllabe accentuée, l'*a* perd sa

valeur propre et se prononce comme un écho de celle qui porte l'accent : *róka*, fade, se prononce *roko*. Il en est ainsi de toute syllabe finale, après un accent : *tóry*, sommeil, se prononce presque *tóro* ; *vilány*, pot de terre, *vilana*.

Décoloration de la voyelle non accentuée.

La langue Russe a cette particularité qu'elle décolore l'*o* qui précède la syllabe accentuée, et la prononce comme un *a*.

2ent ACTION DE L'ACCENT SUR LES CONSONNES.

L'effet de l'accent sur les consonnes est double aussi, il tend à fortifier la consonne de la syllabe accentuée, et à affaiblir, même à détruire, celle de la syllabe non-accentuée.

a) *Renforcement de la consonne de la syllabe accentuée.*

L'accent renforce-t-il la consonne aussi bien que la voyelle ? Certainement non, lorsqu'il s'agit de l'*accent d'élévation* ; celui-ci, l'accent chantant, ne porte que sur la voyelle. Certainement, oui, et très énergiquement quand il s'agit de l'*accent d'intensité*, même celui-ci ne peut atteindre la voyelle qu'après avoir frappé la consonne.

Cependant, en général, la consonne n'est pas modifiée qualitativement ; l'emphase qu'on lui donne la modifie seulement quantitativement. Cependant le *d* prononcé très énergiquement a une tendance à se confondre avec le *t*, le *b* avec le *p*. Mais de même que l'accent ne frappe pas la voyelle seulement quantitativement, mais aussi qualitativement, de même il frappe aussi qualitativement la consonne qui de *d* devient *t*, de *t*, *tt* et quelquefois *th*, de même de *g*, *k* ; de *k*, *kk* ou *kh*.

Nous avons examiné déjà la curieuse loi de *substitution* dans les langues Germaniques, et les explications qui en ont été données, et nous ne voulons pas y revenir. Mais nous devons classifier cependant le phénomène à sa place, et nous croyons que c'est un effet de l'accent, soit parce que l'accent a augmenté d'énergie dans la bouche de certains peuples, soit parce que l'accent a produit cet effet en se convertissant d'accent d'élévation en accent d'intensité.

Nous avons vu qu'aucun des systèmes d'explication ne parvient à établir 1° pourquoi la substitution s'est faite régulièrement, ne se contentant pas, par exemple, de faire d'un *d* un *t*, et de confondre ainsi les mots commençant autrefois par *d* avec ceux qui avaient *t* dès l'origine, mais après avoir changé *dh* en *d*, puis *d* en *t*, changeant *t* en *th*, de manière à conserver toujours la même proportion, la même différence relative. L'effet de l'accent, au contraire, s'il est admis, explique très bien ce résultat, puisqu'il doit renforcer chaque son d'un degré.

De même il explique les *deux étages* qui se superposent : 1° le gothique, 2° le vieux-haut-allemand. Nous avons vu que l'accent peut être à la première ou à la deuxième puissance, et peut causer deux degrés de renforcement ; le premier degré d'accent se fait sentir dans l'étage gothique, le deuxième dans l'étage haut-allemand.

Nous nous arrêtons, nous développerons plus loin, au chapitre de l'*action du milieu*, cette théorie qui nous semble la seule juste.

Enfin dans les langues où l'accent n'a pas un effet tel, il a tout au moins celui d'empêcher la consonne qui s'y trouve de se dégrader par l'action de la loi de Werner, ou de tomber.

b) *Redoublement de la consonne qui suit l'accent.*

Lorsqu'une syllabe est frappée de l'*ictus*, accent d'intensité ou accent rythmique, tantôt, comme nous l'avons vu, elle dédouble sa voyelle, puis décolore le second élément et le diphthongue avec le premier, tantôt elle redouble la consonne.

Ce dernier phénomène a lieu dans l'allemand *esse*, *ritt*, *hoffe*, à côté de l'anglais *eat*, *rode*, *hope* qui se prononce *hōope* et qui a redoublé, au contraire, la voyelle. De même en latin *cuppa* pour *cupa*, *immo* pour *imo*, *littera* pour *litera*. Dans la même langue tantôt l'un, tantôt l'autre effet se produit : *kamm* et *kam*, *sott* et *siede*.

Ce redoublement de la consonne empêche que deux voyelles frappées d'*ictus* se suivent immédiatement.

b) *Affaiblissement de la consonne dans la syllabe non-accentuée.*

1. *Affaiblissement des consonnes.*

L'accent n'a pas d'action directe sur les consonnes pour leur affaiblissement, mais 1° elle les a affaiblies transitoirement avant de les supprimer, 2° elle les affaiblit indirectement au moyen de la règle qui supprime la voyelle brève précédant la tonique ; cette suppression a pour résultat de rendre contiguës deux consonnes ; or, nous avons vu que dans cet état la consonne subséquentc attaque très vivement la précédente et finit par la faire disparaître.

Cependant on peut constater cet affaiblissement direct de la consonne de la syllabe prétonique dans les langues celtiques, en particulier dans les verbes composés ou dérivés. C'est ainsi que *aith* prétonique devient *ad* ; *air*, *ar* ; *de* et *di*, *do*, *du* ; *ess*, *es* ou *as* ; *to* et *tu*, *do* et *du* ; que *to-fo* devient *do-fo* : qu'au contraire *tó-fo* devient *to*, et qui va jusqu'à la destruction du préfixe non-accentué ; que *to-fór* devient *do-for* tandis que *tó-for* devient *tor*.

2. *Destruction des consonnes.*

Mais l'accent a un effet bien plus puissant ; il supprime par un jeu régulier la consonne médiane qui précède immédiatement la voyelle accentuée et diphthongue celle-ci avec la voyelle précédente ainsi rapprochée. C'est une des règles constantes de la dérivation du Français : *vo(c)alis*, voyelle ; *au(g)ustus*, août ; *advo(c)atus*, avoué ; *do(t)are*, douer ; *li(g)are*, lier.

Tels sont les effets de l'accent sur 1° les syllabes accentuées, 2° les syllabes non accentuées, effets qui les modifient ou les détruisent dans leur tonalité même.

SECTION SIXIÈME.

ACTION DE L'ACCENT SUR LA QUANTITÉ.

Cette action a lieu surtout dans les langues dérivées ; mais aussi dans les autres.

Il faut distinguer, 1° l'action de l'accent *tonique*, 2° l'action de l'accent *rythmique* ou *arsis*.

a) *Effet de l'accent tonique.*

Nous avons vu l'accent modifier la tonalité d'un mot d'une manière qualitative en haussant ou baissant cette tonalité, soit au moyen de la diphthongaison, soit directement.

L'accent agit aussi quantitativement, et même c'est souvent par l'intermédiaire de la quantité que la modification qualitative s'effectue.

Un exemple de l'effet quantitatif est l'état fléchi vocalique en Sanscrit, état qui s'obtient en allongeant l'*a* de l'état normal.

L'effet quantitatif de l'accent n'agit pas seulement dans le sens de l'allongement, mais aussi dans celui de l'abréviation. La syllabe de laquelle l'accent s'est retiré s'abrège ; si elle est très éloignée de la syllabe accentuée et termine le mot, ou si ne terminant pas le mot elle est, au contraire, très rapprochée de cette syllabe, alors l'abréviation devient de plus en plus intense, le son de la voyelle n'a plus le temps de s'accomplir entièrement, la voyelle se tronque, s'assourdit et tombe.

En Français l'accent produit sur la quantité un effet spécial. Il allonge non quelquefois seulement la voyelle qu'il frappe, mais d'une manière régulière. La voyelle frappée d'accent s'y prononce toujours comme longue. Cet effet se produit partout, mais est moins uniforme, et ce qui est curieux ici, c'est la puissance de la réaction que nous étudierons tout à l'heure de la quantité sur l'accent. La voyelle rendue uniformément longue en français par l'accent fait réagir ensuite cette quantité acquise sur l'accent de manière à étouffer celui-ci, si bien que l'accent se résout en quantité pure.

O accentué se prononce ō sans élévation de voix et sans *ictus* ; c'est ce qui d'ailleurs a lieu quelquefois en Italien : l'ă latin d'*ămo* est devenu long dans *āmo* où il est accentué, tandis qu'il est resté bref dans *amò* = *amavit* où il ne porte pas l'accent.

Par contre, les voyelles longues, dépourvues d'accent, s'y prononcent comme brèves dans la prononciation moderne.

Cette perte de l'accent dans la quantité, et cet effet curieux de réaction est bien expliqué par M. Baudry dans les termes

suivants : En Français, en Espagnol, en Italien, sauf des prononciations rustiques et populaires, l'accent a perdu en grande partie sa nature musicale pour se confondre avec la quantité. Quand la position ne s'y oppose pas, la syllabe accentuée tend à devenir longue. Le vieux Français renforçait par une diphthongue l'*a* accentué dans *j'aime*, et laissait intact le phonème inaccentué dans *il aura*, l'analogie effaça cette différence logique.

Nous savons qu'en français la quantité qui dévore l'accent finit à son tour par se résoudre en changement de tonalité.

C'est l'action de l'accent sur la quantité qui fait que *rósā* est devenu *rósă*, et qui en Slave a abrégé toutes les finales, car l'accent n'agit pas moins en déprimant la quantité de la syllabe non-accentuée qu'en allongeant celui de la syllabe accentuée.

L'effet de l'accent sur la quantité, soit de l'accent positif, soit de l'accent négatif, est très directement marqué par l'Iénisséi-Ostiake et le Kotte.

Les voyelles y sont allongées par l'accent : *sutan*, le milieu, pluriel *sutān* ; *χim*, la femme, pl. *χimen* ; *dup*, le croc, pluriel *dūpen*.

Elles sont raccourcies, par l'absence d'accent : *fembān*, les Tongouses ; *fembanfās*, par les Tongouses.

Quelquefois l'effet de l'accent n'est plus d'allonger mais de diphthonguer : *fun*, la fille, plur. *fuonen* ; nous avons observé ce curieux phénomène ailleurs.

b) *Effet de l'accent rythmique.*

C'est une loi de la métrique de toutes les langues, que cette métrique repose sur la quantité ou sur l'accent, que l'*arsis* a souvent pour effet d'allonger la voyelle qu'elle frappe.

Ce fait est tellement connu que nous n'avons pas y insister. Nous devons seulement en donner l'explication.

Peu importe l'origine de l'accent, et à cet égard nous avons expliqué dans la phonétique statique quelle différence il y a quant à leurs causes entre l'accent tonique et l'accent rythmique. Son effet est toujours le même : renforcement de la voyelle qui le porte. Seulement tandis que l'accent tonique renforce qualitativement ou quantitativement, l'accent rythmique ne peut renforcer que quantitativement, car il affecte une syllabe bien plus accidentellement que l'accent tonique.

SECTION SEPTIÈME.

Action de la quantité sur l'accent.

Cette action est très importante.

Nous avons dit qu'en thèse l'accent devait reculer le plus possible, toutes les fois qu'une perturbation ne venait pas entraver cette règle.

Or, c'est la quantité qui exerce l'action perturbatrice, surtout dans deux langues : le Grec et le Latin, principalement dans cette dernière.

En Grec sous l'influence de la quantité l'accent se limite aux trois dernières syllabes du mot ; et si la dernière syllabe est longue, aux deux dernières syllabes ; on n'y peut avoir que des oxytons, des paroxytons et des proparoxytons ; quand la dernière syllabe est longue, l'accent du proparoxyton se déplace et vient sur la pénultième.

Ce *cantonnement de l'accent* a eu lieu sous l'*influence croissante de la quantité* ; autrefois l'accent en était indépendant, et pouvait reculer au-delà de la troisième syllabe ; πίπετω a précédé πίπτω ; αλήθεσια a précédé : αλήθεια.

En Latin l'influence de la quantité est bien plus grande ; elle détermine absolument l'accent, tout le monde connaît cette règle que l'accent est paroxyton si la pénultième est longue, proparoxyton, si la pénultième est brève, et ne recule jamais au-delà. Autrefois cependant en Latin comme en Grec l'accent avait été libre, et reculait le plus possible, ce qui l'amenait sur la racine.

La nouvelle place donnée à l'accent latin par la quantité a contribué puissamment à la formation de la langue française qu'elle a profondément différenciée, en affaiblissant souvent des voyelles radicales non-accentuées, et en donnant au contraire du relief à des affixes accentués.

En outre de cette action directe de la quantité sur l'accent, qui tend à faire quitter à celui-ci sa place, il faut signaler ici la réaction de la quantité sur l'accent dont nous avons parlé. Lorsque l'accent à fini par rendre longue la voyelle brève, celle-ci fait bientôt prédominer sa quantité sur l'accent, si bien que l'accent meurt et ne se manifeste plus que par la quantité même ; c'est ce qui a lieu en français.

SECTION HUITIÈME.

Action du phonème sur l'accent.

Le phonème agit-il ou réagit-il sur l'accent ? Il n'agit pas, c'est l'accent qui agit sur lui en le renforçant ou en le diminuant suivant les cas.

Mais le phonème réagit-il à son tour ? Attire-t-il l'accent ou le modifie-t-il ?

Nous verrons plus loin que les syllabes, comme syllabes, agissent puisamment sur l'accent, suivant qu'elles sont lourdes ou légères, pour l'attirer ou le perdre, mais cet effet est tout syllabique et ne dépend pas d'un phonème.

Lorsque l'accent agit sur le phonème pour le renforcer, ce renforcement finit par éteindre l'effet d'élévation ou d'ictus de l'accent en se substituant à lui. L'accent n'a pas ainsi causé seulement le renforcement, mais finit par être absorbé par celui-ci. Autrement il faudrait pour relier un phonème devenu plus fort un accent à son tour renforcé, or ce dernier renforcément n'a pas lieu. Le renforcement causé par l'accent, de même que la quantité causée par l'accent, finissent par réagir et absorbent l'accent.

SECTION NEUVIÈME.

Action de la quantité sur le son.

Cet effet se produit dans les langues dérivées ; il est frappant dans le français et l'anglais.

Rappelons d'abord un point de phonétique sur lequel il serait possible de faire erreur.

Chavée a démontré que c'est à tort que l'on considère certains sons comme certains autres allongés, par exemple celui de *a* dans *âne*, comme l'allongement de : *a* dans *abri* ; celui de *ou* dans *joue*, comme l'allongement de *ou* dans *fou*.

Dans ces deux cas *ā* diffère de *a* ; *oū* diffère de *ou*, essentiellement, quant au fond lui-même. S'il en diffère essentiellement, il n'en diffère pas absolument. L'*ou* de *joue* touche de

près à l'*ou* de *fou* ; c'est au fond une seule et même voyelle, comme le *p* et le *b* sont une même consonne ; mais de même que le *p* et le *b* sont deux articulations différentes, le *ou* et le *oue* de ces deux mots sont deux sons différents. Leur différence a bien été appelée par cet auteur *polarité*. A part deux voyelles neutres, dit-il, *é* et *eu*, les sept voyelles qui composent la gamme française ont toutes les *deux pôles* ou les *deux sexes*. Il faut aller plus loin ; *é* et *eu* ont aussi leurs *deux pôles*.

Si nous nous reportons à la croix vocalique nous voyons que l'un des deux sons est plus bas que l'autre sur l'une des branches de la croix, et constitue en réalité un son différent et intermédiaire.

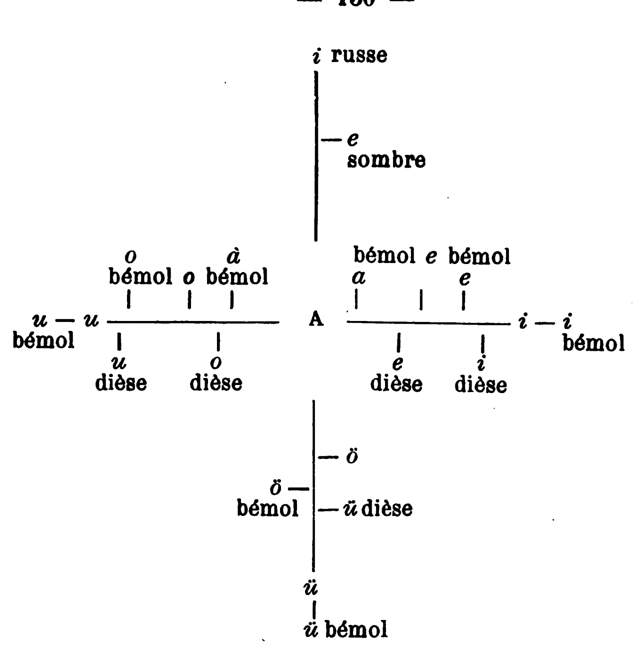
L'*é* fermé du français *ée* se trouve situé sur cette croix entre l'*é* et l'*i*; l'*o* de pôle entre l'*o* et l'*ou*; l'*eu* de queue entre *eu* et *ü*. Mais pour être très exact, ce son fermé, féminin et plus grave ne se trouve pas à mi-chemin entre l'*é* et i'*i*, entre l'*o* et l'*ou*, entre l'*eu* et l'*ü*, mais plus rapproché du premier et du second ; c'est bien le premier son bémolisé.

Nous avons bien aussi le son de l'*o* dièsé dans *å*, *ao*, celui l'*e* dièsé dans *ä*.

De même l'*a* se bémolise dans le son de l'*å*, *ao* et dans celui de l'*ä*, *ae* à la fois.

Ce qui est très remarquable, c'est que le son qui bémolise l'*a* en *ä* n'est pas exactement le même que celui qui dièse l'*e* en *ä*, que le son qui bémolise l'*o* en *ō* n'est pas exactement le même que celui qui dièse *u* en *ō*, de même qu'en musique le dièse de la note inférieure ne correspond pas exactement au bémol de la note supérieure, et qu'il faut les égaliser artificiellement par la gamme tempérée. C'est ce qu'on fait aussi en phonétique, mais pas toujours, de là une différence entre la voyelle *lang* et la *tonlang* en germanique.

A ce point de vue la croix vocalique doit être établie ainsi qu'il suit :



Cependant il faut reconnaître d'autre côté que quand on prononce en français avec la *polarité féminine* (*a* dans *âme*), (*ou* dans *joue*) c'est qu'en même temps la voyelle est longue ; que quand on prononce avec la polarité masculine, c'est qu'en même temps la voyelle est courte.

Il existe donc dans cette langue une intime connexité d'une part entre la *quantité brève* et la *polarité masculine*, d'autre part entre la *voyelle longue*, et la *polarité dite féminine*.

D'où vient cette connexité que la nature des choses ne commande pas impérieusement, car on conçoit parfaitement un *a* très prolongé, ne prenant pas pourtant le son de l'*ā* ?

Elle vient tout d'abord de ce que le son de l'*a*, par exemple, se prolongeant, la voix a de la peine à se maintenir à la même hauteur, tombe un peu et abaisse l'accent, et aussi rend l'intonation plus grave.

En particulier pour la langue française, toutes les voyelles longues manifestent leur longueur non-seulement en prolongeant le son, mais aussi en le faisant passer du pôle masculin au pôle féminin, du son ouvert au son fermé.

Telle est l'influence de la quantité sur l'intonation en française ; elle descend la voyelle d'un demi-degré. *A* devient *â*

qui est le bémol de l'*a* tandis que l'*ao*, *å* anglais est le dièse de l'*o* ; *e* devient *ée* fermé, *o* devient *ô*, *au* ; l'*eu* de neuf devient l'*eu* de œufs.

Mais les sons qui sont à l'extrémité de la croix vocalique peuvent-ils se bémoliser sous l'influence de la quantité ; *ûe* est-il distinct du même son bref? *où* long dans *joue* est-il distinct qualitativement de *où* bref dans *coù ? Quid* de l'*i* de *lit* vis-à-vis de l'*i* de *mie ?* Même alors il y a une différence qualitative et le son est bémolisé. Sans doute *ü*, *u*, *i* sont à des extrémités de la croix vocalique, mais il n'en tiennent que l'extrémité pratique et normale, non idéale, ils peuvent donc descendre un peu au-dessous de leur son normal, seulement la différence est pour eux moins accentuée.

L'influence de la quantité sur le son se fait sentir plus vivement encore en anglais qu'en français, et c'est le moment d'étudier le vocalisme anglais si curieux.

En Anglais, toutes les voyelles ont, au moins, deux sons absolument distincts.

L'*a* se prononce *a* ou *â* ; l'*e* se prononce *e* ou *i* ; l'*i* se prononce *i* ou *ai* ; l'*o* se prononce *o* ou *å*, *ao* ; l'*u* se prononce *eu* ou *iou* = *eoù* = *aoù* ; suivant que la voyelle est brève ou longue.

D'où cette série

son bref	*a*	*e*	*i*	*o*	*eu*	*ö*
son long	*e*	*i*	*ai*	*ao*	*iou.*	

La longueur ou la brièveté de la voyelle se détermine d'ailleurs par la position ; la voyelle terminant la syllabe est longue ; la voyelle suivie dans la même syllabe d'une consonne est brève.

Ainsi en Anglais la quantité change complètement la prononciation de la voyelle ; elle ne la modlfie pas d'un demi-ton comme en français, mais d'un ton entier.

Comment s'opère ce changement ?

Au moyen d'une diphthongaison, au moins en général.

a devient *ä* = *ea* ; *i* devient *ai* ; *o* devient *ao* ; *u* devient *iu* = *eu* = *au* ; *e* devient *i* = *ea* contracté.

Ces diphthongaisons se font avec la voyelle supérieure sur la croix vocalique ; elles ont donc pour résultat non de baisser la tonalité comme en français, mais de la hausser. Une seule

exception existe pour l'*a* qui se diphthongue avec une voyelle inférieure et dont le ton semble blaisser, mais ce n'est qu'une apparence, *ä* est en réalité plus ouvert que *a*, et d'ailleurs *a* ne trouve pas de voyelle plus haute qu'elle sur la croix vocalique.

Pourquoi l'Anglais opère-t-il par diphthongaison de manière à hausser le ton, tandis que le français opère sans diphthongaison et baisse le ton ?

Parce que la prononciation euphonique d'une voyelle, résultat nécessaire de son allongement dans les langues où l'impression du quantitatif s'est affaiblie, peut se faire en laissant la voix suivre sa perte naturelle et baisser, ou bien en réagissant contre cette pente, et dans ce but en l'élevant au commencement au-dessus du point exact de la voyelle, pour la laisser finir sur cè point exact en vertu de la tendance à baisser. Ce second procédé force à attaquer d'abord une voyelle supérieure, d'où la diphthongaison avec cette dernière, diphthongaison non voulue directement, mais résultat de l'effort pour relever la voix.

C'est ainsi que la voyelle longue finit en français au-dessous de son ton normal, et commence en anglais au-dessus de ce ton.

Cet effet de la quantité dans l'anglais de même que l'effet de l'accent de même sens que nous avons signalé plus haut dans les langues romanes et plusieurs néo-germaniques semblerait par analogie donner raison à l'ancienne théorie aujourd'hui abandonnée du *guna* que nous avons combattue nous-même.

L'introduction de l'*a* en Sanscrit, de l'*ε* et de l'*o* dans la branche européenne, s'expliquerait ainsi, parce qu'elle ne serait plus artificielle. L'accent consisterait à porter un phonème au-dessus de son intonation normale pour le laisser retourner à la fin à cette intonation ; *i* accentué devrait donc se prononcer ***ai*** ou *ei*, *oi*, c'est-à-dire commencer par une intonation au-dessus de lui-même, ce qui entraîne, mais indirectement seulement et par voie de conséquence, la diphthongaison. De même ***u*** accentué exigerait un effort initial donnant ***aù***, ou bien ***eù***. En conséquence la forme primitive serait ***i***, ***ù*** et non ***e*** = ***ai***, *o* = ***aù***.

Mais l'introduction de l'*a* dans les thèmes purement conson-

nantiques comme *p*, *t* ne se trouverait pas ainsi expliquée. On pourrait dire cependant que cet *a* n'a que la couleur de l'*e* muet nécessaire pour prononcer le mot.

SECTION DIXIÈME.

Action du phonème sur la quantité.

Cette action existe dans un seul cas, lorsque le son d'une voyelle ou d'une consonne vient à être supprimé ; alors il se réflète sur la voyelle contingue ; c'est ce qu'on appelle la *compensation*.

En Sanscrit, par exemple, *durmanas* fait au nominatif sing. masc. *durmanās* pour *durmanas-s*, le deuxième *s* étant le signe du nominatif ; à l'accus. plur. des thèmes masculins en *a* la flexion *ān* est pour : *ans*, à la suite de la chute du *s* final ; *pitar*, père, fait au nomin. sing. *pitā* pour *pitars*.

En Français, l'*s* final du pluriel ne se prononce pas, à moins que le mot suivant ne commence par une voyelle, mais comme compensation on allonge la voyelle qui précède l'*s* : *beau*, *beaux*.

Nous ne citerons pas d'autres exemples, ce phénomène étant très connu et précédemment décrit.

Remarquons que la chute de la voyelle ne se compense pas seulement par un allongement de la voyelle précédente, mais aussi par son renforcement ; par exemple, en Sanscrit, la finale *as* devient *aù* devant les consonnes sonores ; l'*s* tombe d'abord et l'*a* se renforce en : *au*. Mais ce renforcement est contestable comme effet direct ; la chute de l'*s* aura amené d'abord l'allongement de l'*a*, puis cet allongement aura déterminé le renforcement, par l'action de la quantité sur le phonème. En Français la quantité change la polarité du son ; en Sanscrit, elle en a changé aussi la forme.

N'oublions pas que son, accent et quantité agissent et réagissent à chaque instant les uns sur les autres.

SECTION ONZIÈME.

ACTION DE LA SYLLABE SUR LE PHONÈME.

La syllabe est une unité naturelle et n'agit pas seulement comme résultante des éléments qui la composent, mais aussi par une action propre. Quelle est cette action ?

La syllabe diffère essentiellement d'elle-même suivant qu'elle est ouverte ou fermée.

Nous avons vu que la syllabe est plus naturellement ouverte, et que peut-être toutes les syllabes, même celles fermées depuis, ont été ouvertes à l'origine.

Lorsque la syllabe d'ouverte devient fermée, elle acquiert un élément, et nous avons vu dans la phonétique statique de la syllabe que celle-ci, du moins dans la phonétique de certains peuples, doit toujours rester la même ; si devenant fermée elle s'augmente d'un élément, elle doit perdre un élément par ailleurs, soit quantitativement en s'abrégeant, soit qualitativement, et cela plus rarement, en perdant un autre de ces phonèmes ou en le diminuant.

Nous allons assister tout à l'heure à la compensation quantitative. C'est ici le lieu de placer le compensation qualitative que nous avons déjà décrite dans la phonétique statique sous la rubrique de la syllabe.

Dans les langues Finnoises, lorsqu'une syllabe d'ouverte devient fermée, c'est à dire acquiert à la fin une consonne de plus, elle modifie, par contre, la consonne initiale en la diminuant ; *tt*, *pp*, initiaux deviennent *t*, *p* simples ; *t*, *p* simples initiaux deviennent *d*, *b*.

SECTION DOUZIÈME.

ACTION DE LA SYLLABE SUR L'ACCENT.

De même que la quantité des phonèmes altère l'accent, de même la quantité propre à la syllabe lorsqu'elle est longue ; la lourdeur de la syllabe attire l'accent.

Les syllabes, comme nous l'avons vu, se devisent en lourdes

et légères. Cette division est classique en Sanscrit. Dans les verbes, par exemple, *mi*, *ti*, *si* sont des flexions légères ; *tam*, *tām*, *syam* sont des flexions lourdes.

Lorsque la terminaison est légère, l'accent qui est porté par la racine, y reste ; si au contraire la terminaison est lourde, elle enlève l'accent à la racine et la fait descendre de l'état normal à l'état réduit.

C'est ainsi que le parfait *jagâma*, *j'allai*, devient au plus-que-parfait *adjigaman* ; que le présent *rojayâmi* à l'état fléchi devient au plus-que-parfait non pas *arorujam*, mais *arurujam*, sans renforcement et sans accent sur le radical, parce que la flexion *am* est lourde. De même le parfait *cixêpa* fait ou pluriel *cixipima*, en rejetant le renforcement.

Ainsi en Grec le parfait donne au singulier : οιδα, οιδας, οιδε et au pluriel ιδμεν etc.

C'est donc exactement la quantité spéciale de la syllabe qui agit sur l'accent.

SÉCTION TREIZIÈME.

ACTION DE LA SYLLABE SUR LA QUANTITÉ.

L'action de la syllabe sur la quantité est bien plus importante, mais nous l'avons déjà décrite dans la phonétique statique soit de la syllabe, soit du mot. Il faut pourtant y revenir ici.

La syllabe, unité indivisible, reste toujours la même. Une fois formée, elle conserve la même durée, quels ques soient les éléments qu'on vienne y adjoindre ou qu'on veuille en retirer. Nous avons, il est vrai, établi qu'il y a des syllabes lourdes et des syllabes légères, ce qu'il faut traduire en longues et brèves, mais les syllabes sont telles en comparaison de telle ou telle autre syllabe, mais vis-à-vis d'elles-mêmes restent invariables.

Quand une syllabe d'ouverte devient fermée nous avons vu qu'elle modifie quelquefois, par exemple en finnois, un autre de ses phonèmes qualitativement de manière à l'amoindrir par une loi de compensation ; mais plus souvent elle l'amoindrit quantitativement. La voyelle de la syllabe ouverte devient brève dans la syllabe terminée par une consonne, devient plus brève encore quand la syllabe se termine par deux consonnes. C'est

la règle des langues Germaniques, c'est aussi celle, quoique moins ferme, des langues romanes. En anglais elle est absolue. Comme la quantité y change à son tour la tonalité de la voyelle, pour prononcer un mot il faut d'abord savoir le syllaber.

Cette brièveté de la voyelle resserrée par deux consonnes peut être si grande, qu'elle peut en obscurcir le son. Certains phonèmes accentués, mais ainsi resserrés en anglais, prennent un son aussi vague que celui des voyelles non-accentuées.

Par contre, quand une syllabe diminue par un de ses éléments par exemple en perdant une consonne, par la loi de compensation elle allonge une de ses voyelles.

SECTION QUATORZIÈME.

ACTION DU MOT SUR LA QUANTITÉ.

Le mot, en tant que mot, agit indirectement sur la quantité du phonème dans le cas suivant.

On sait que dans les langues grecque et latine, quand une voyelle est suivie de deux consonnes dans le même mot, elle devient longue par position.

Cette expression consacrée est inexacte. La voyelle reste la même. C'est en réalité le mot qui est allongé, et qui compte une syllabe de plus, cette syllabe consiste dans le phonème indéterminé qui prend place entre les deux consonnes qu'on ne peut prononcer sans intervalle par exemple ε χθρος, ou une véritable voyelle de transition se place entre χ et θ et forme syllabe. Seulement comme on n'a l'habitude de compter la quantité que sur les voyelles, on dit improprement que ε est long par position ; la vérité est qu'ε reste bref, mais que le mot εΧ-θρος compte pour trois syllabes au lieu de deux.

Cette action du mot sur la quantité n'est donc pas véritable.

Y a-t-il ailleurs une véritable action de l'un sur l'autre ?

Oui, le mot agit par son accent, et par les règles de sa finale pour abréger ou allonger des phonèmes, mais nous avons déjà étudié ces effets à propos de l'action de l'accent.

Toute action du mot s'exerce par l'accent.

SECTION QUINZIÈME.

ACTION DE LA PROPOSITION ET DE LA PHRASE SUR LE PHONÈME.

La proposition agit sur le phonème des mots par les lois du Sandhi et de la liaison que nous avons étudiées dans la phonétique statique.

Elle agit aussi sur l'accent tonique, en en privant certains mots, les enclitiques, et en faisant prédominer souvent sur l'accent tonique l'accent oratoire.

SECTION SEIZIÈME.

ACTION DE LA PAUSE SUR LE PHONÈME.

L'absence d'une syllabe, d'un mot, d'une proposition à la suite du phonème considéré peut entraîner des modifications de ce phonème.

Nous en avons indiqué le plus grand nombre dans la phonétique statique en parlant de l'*unbedingter auslaut.*

Nous devons en ajouter quelques autres.

En Jagan, la pause produit l'effet d'aspirer les phonèmes, ce qui est parfois conforme, mais souvent contraire, à ce que nous avons observé en Sanscrit : *k* et *g* se changent en χ, *t* et *d* en *hr,* et *p* et *b* en *f*; enfin *r* en *š*. La conversion de *t* en *hr* serait assez singulière si le comparaison d'autres langues ne nous apprenait que l'*r* peut-être considéré comme le renforcement du *t*; *sāgū*, être blessé, devient *sö*χ, blessure ; *wöratun*, sur un arbre, devient *wöruhr*, l'arbre.

ACTION ET RÉACTION DES UNITÉS PHONÉTIQUES NON EN PRÉSENCE.

Nous venons d'étudier l'action et la réaction des voyelles sur les voyelles, des consonnes sur les voyelles, des consonnes sur les consonnes, etc. lorsque ces éléments se trouvent en présence dans la même syllabe, dans le même mot ou dans la

même phrase ; il nous reste à étudier, ce qui est bien différent, leur action réciproque lorsqu'ils ne se trouvent point en présence les unes des autres, (ou en contact, ou à distance) mais qu'ils sont seulement en présence dans la même langue, ce qui équivaut à l'absence d'un des deux éléments hors de la même phrase.

Nous avons démontré ailleurs que l'analogie, ce puissant facteur linguistique dont on ne connaît pas encore toute la force, n'est pas un élément purement psychique, qu'il est en même temps morphologique et phonétique, sans que la psychique ait alors à intervenir le moindrement et nous avons voulu déterminer l'origine et la véritable nature de l'analogie.

Pous nous c'est en dernière analyse la loi de la concurrence vitale en linguistique soit entre les phonèmes, soit entre les formes, soit entre les idées expressibles. Dans ce combat, par exemple, un grand nombre de formes périssent, et alors elles sont remplacées par celles qui survivent et plus particulièrement par celles qui les ont combattues. Il en est de même des phonèmes.

Qui doit l'emporter dans cette concurrence vitale, et remplacer le phonème, la forme détruits en élargissant son propre domaine ? Ce sera le plus fort. Quel est le plus fort ? C'est le phonème, la forme ou l'idée qui reviennent plus souvent que tel autre phonème, telle autre forme, ou telle autre idée. Il y a là une conséquence des habitudes prises par l'oreille, de même que dans l'analogie psychique des habitudes prises par l'esprit, et dans l'analogie morphologique d'autres prises par la grammaire.

Mais lorsque l'analogie agit, elle s'appuie pour arriver à la destruction d'un phonème sur la ressemblance de celui-ci avec un autre plus fréquent. C'est ainsi que nous verrons l'*u* devenir *i* en grec, mais seulement lorsqu'il se sera d'abord dégradé en *ü* pour d'autres causes, et alors, à cause de la ressemblance entre le son *ü* et le son *i*, ressemblance si grande que dans la métrique de l'allemand moderne on fait rimer *ü* avec *i*.

A côté de la force de l'analogie qu'exerce un phonème absent sur tel phonème donné pour se l'assimiler et l'absorber dans la concurrence vitale entre les phonèmes, se trouve à agir en sens inverse une force toute contraire. C'est la force de dissimilation, de différenciation et par conséquent de pro-

duction, résultat d'un besoin diacritique. Alors un phonème à l'origine unique se sépare, se segmente en deux phonèmes voisins, mais différents. Il n'existait chez les labiales que le *p*, il se bifurque en *p*, *b* et *v*, par exemple. C'est la naissance des phonèmes dans une langue donnée.

Ainsi vis-à-vis de la force de l'analogie produisant la confusion analogique se trouve la force antagoniste du diacritisme, produisant la différenciation, la naissance des phonèmes.

Comment cette dernière force peut-elle être le résultat de l'action d'un phonème absent sur un phonème donné ? C'est qu'en effet, l'idée acoustique d'un nouveau phonème s'est fait jour, lorsque l'oreille, puis les organes phoniques se sont affinés ; ce nouveau phonème se fait un emploi dans la linguistique aux dépens d'un des phonèmes existants ; nous verrons que l'intervention psychique favorise et hâte cette opération.

Nous avons donc à étudier successivement

1° l'action destructive par analogie

2° l'action créatrice par diacritisme.

des phonèmes ou unités phonétiques absents d'une phrase donnée sur ceux qui y sont présents :

A. De l'analogie phonétique.

Confusion analogique des phonèmes.

Nous l'avons définie : *la lutte pour la vie entre deux phonèmes, ou entre deux unités phonétiques.*

L'analogie phonétique, aussi bien que la morphologique et la psychique, diffère des autres lois linguistiques en ce qu'elle n'est pas absolument régulière et reste à l'état de tendance très souvent ou de phénomène partiellement développé ; elle est donc particulièrement troublante pour le linguiste ; ses lois sont vis-à-vis des autres linguistiques, ce que sont les lois de la météorologie vis-à-vis de celles de la physique ou de la chimie.

L'exemple le plus frappant d'analogie phonétique c'est l'iotacisme du grec moderne qui a fait périr non-seulement le son de l'*u*, mais aussi celui de plusieurs diphthongues. L'*u* était devenu d'abord *ü* en vertu d'une loi que nous trouverons quand nous décrirons l'action des éléments *milieux* sur les

phonèmes, ici de l'élément *temps*, c'est alors seulement que la similitude de l'*ü* et de l'*i*, la nature plus exceptionnelle de l'*ü*, son instabilité et sa ténuité, et la fréquence plus grande de l'*i* qui avait déjà absorbé plusieurs diphthongues absorbèrent le son de l'*ü* au profit de l'*i*.

Mais il en existe bien d'autres exemples.

En Russe les nombreuses voyelles nasales du Slavon conservées en Polonais se sont absorbées et réduites dans leurs correspondantes pures et simples.

De même l'Anglais a perdu l'aspirée gutturale des autres langues germaniques χ.

L'Allemand moderne, par contre, a perdu l'aspirée dentale *th* du gothique, et l'a remplacée par *ts*, par une affriquée.

Le son du *ghain* arabe, son très énergique, s'est confondu avec l'aspiration la plus douce, avec l'*h* muet, surtout dans les langues qui ont emprunté au vocabulaire arabe.

Enfin, ce qui est un fait plus important, la branche indienne a confondu dans un seul *a* les trois voyelles *a*, *e*, *o* de l'Européen.

Mais l'analogie phonétique n'a pas seulement amené ces grands résultats généraux ; elle a eu aussi cet autre effet d'amener, non dans toute la langue, mais dans tels ou tels mots seulement, la perte d'un phonème par l'habitude de certains autres mots ressemblant aux premiers par leur physionomie et qui ne possèdent pas ce phonème.

Mais ce processus est rare ; en ce qui concerne le Grec, M. Henry n'a pu en fournir que les quelques exemples suivants que nous allons citer.

L'*a* négatif et l'*a* collectif préfixés au substantif ont une origine différente ; le premier représente la nasale sonnante *n̥*, le second la racine : *sem*, *sm̥* ; le premier ne doit donc porter que l'esprit doux ; le second, en remplacement de l'*s* devenu *h*, l'esprit rude, d'où ἄβατος, inaccessible, mais ἅπαξ, une fois. Hé bien ! très souvent le second ne porte que l'esprit doux. Pourquoi ? Parce que les mots à *a* négatif sont de beaucoup les plus nombreux, que l'oreille s'est habituée à entendre *a* initial sans esprit rude, et que par conséquent on a fini par l'omettre là où il devait être mis. A l'inverse, c'est quelquefois l'esprit rude qui a remplacé l'esprit doux ; on doit dire ὐμεις

mais ἡμείς lequel *m̥-mé-s*, mais le premier a entraîné le second, et l'on dit ἡμεις.

Les racines helléniques qui commencent par ρ ne devraient pas prendre toujours l'esprit rude ; cet esprit se comprend pour les racines originairement en *sr*, et même pour celles en Fρ, mais non pour celles originairement en ρ ; cependant on a étendu l'esprit rude même au troisième, grâce à l'habitude prise de l'employer pour le ρ. Il en est de même dans les mots à υ initial.

Le verbe γραφω devrait être γρεφω, puisque le duratif du verbe doit être à l'état normal suivant le système des néo-grammairiens, guné suivant le système ancien ; cependant il est à l'état réduit, à l'état aoristique, ρα égalant *r̥* sanscrit. Pourquoi ? Par l'influence du son souvent étendu de l'aoriste second bien plus usité.

En grec le μ final se change régulièrement en ν, témoin la désinence de l'accusatif singulier ; par analogie cette conversion a lieu souvent même au milieu du thème : ωμ a pour génitif ονος, au lieu de ομος, χίων, l'hiver, χίονος pour χιομος.

Je me borne à ces citations qui ont pour but de faire sentir quel a pu être exactement l'effet de l'analogie dans le domaine de la phonétique.

Mais cet effet est très restreint, et la phonétique est soumise à beaucoup moins d'actions perturbantes que la partie morphologique et la partie psychologique du langage. A quoi cela tient-il ? A ce que la linguistique est une science, partie naturelle, partie historique ; elle est naturelle par son côté phonétique, historique par son côté psychologique surtout ; enfin dans la morphologie elle tient de l'un et de l'autre. Or, l'analogie qui tient au jeu des organes et à l'habitude de tel ou tel son, tient bien plus encore au jeu psychologique, à l'habitude de telle forme, au lien des idées qui fait passer de tel mot à tel autre, parce qu'on passe facilement de telle idée à telle autre. Rien donc d'étonnant à ce que son influence dominante ailleurs soit demeurée très restreinte ici.

B. Bifurcation des phonèmes.

Aucune langue ne possède à aucune époque de sa durée la gamme complète des phonèmes ; quelques-uns de ceux-ci, par

exemple les clicks, l'*i* sombre, ne sont connus que de quelques peuples, les aspirées sanscrites *b-h*, *p-h*, *k-h* etc. sont très peu répandues , et par contre le Sanscrit ignore les continues. Il semble que chaque peuple ait fait son choix dans les phonèmes, en ait pris quelques-uns et laissé les autres. Mais ce choix n'existe que pour ceux nuancés ; il est un petit nombre de phonèmes principaux qui sont la propriété de toutes les races.

Ces phonèmes semblent être parmi les voyelles : *a*, *i*, *u*, parmi les consonnes *k*, *p*, *t*, *n*, *r* ou *l*, *s*.

On a contesté la primordialité même des trois voyelles et voulu les ramener à une primitive qui serait soit *a*, soit plutôt l'*e* muet français ; nous croyons qu'il y a là une erreur, que le son de l'*e* muet français est linguistiquement l'absence de voyelle, le schewa, et qu'au contraire la voyelle est ancienne.

Quoiqu'il en soit, si l'on peut discuter, c'est pour réduire encore ces phonèmes primitifs communs, non pour les augmenter.

Ainsi il est certain que le Chinois qui possède les trois fortes *k*, *p*, *t* ne possède pas les deux sonores correspondantes : *b* et *d* et ne présente qu'un nombre restreint de mots contenant : *g* ; nous avons dit que le Sanscrit manque des continues correspondantes. L'allemand confond souvent le *k* et le *g*, le *p* et le *b* ; l'Espagnol le *b* et le *v*. Quel est le sens vrai de ces confusions et de ces indigences de sons ? Là est le point important.

Est-il exact de dire que le Chinois adopte le *p* et proscrit le *b*, que l'Espagnol adopte le *v* et proscrit le *b*, que dans les finales l'allemand proscrit les sonores ? Pas le moins du monde. La vérité est que ces peuples confondent dans leurs prononciations la sonore avec la forte, la muette avec la continue, ils ne connaissent qu'un son intermédiaire entre les deux, à mi-chemin entre l'un et l'autre, son qui ne s'est pas dédoublé, qui ne s'est pas polarisé.

Ce que l'allemand, par exemple, tend à confondre, l'anglais le distingue soigneusement ; il différencie le *t*, le *d*, le *th* dur et le *th* doux ; les phonèmes distincts enveloppés ensemble comme la feuille ou la fleur dans le bouton finissent par s'épanouir, se dérouler.

Telle est la vérité ; nous l'avons déjà vue à l'œuvre ; elle nous a aidé à mieux comprendre la nature de la *lautverschie-*

bung, qui présentait une si étrange objection à la loi générale du moindre effort ; cette mutation apparente de phonème n'est qu'une bifurcation.

Cette bifurcation a pour résultat d'augmenter beaucoup la variété des langues, de faire que la fille ne ressemble pas toujours à la mère. Quelquefois l'influence du temps et celle de la race ne l'ont pas toujours seules opérée ; celle du lieu s'y joint, en introduisant chez une langue les phonèmes particuliers d'une langue voisine. C'est ainsi que les clicks sont passés des langues Hottentotes dans les langues Cafres, les cérébrales des langues Dravidiennes au Sanscrit, l'*i* sombre des langues de l'Oural probablement aux langues Slaves.

La bifurcation est un principe de vie ; elle produit ici ce qu'opère dans la morphologie le principe si bien décrit par M. Max Müller du *renouvellement dialectal.* De même que les formes, les phonèmes se différencient de plus en plus. Nous ne eomprenons guères l'*i* sombre russe, l'italien ne comprend guères notre *ü*, parce que ce sont des sons très dérivés résultat de segmentations répétées. Ces nuances d'ailleurs sont peu stables ; l'*ü* allemand se rapproche de l'*i* avec lequel la prosodie lui permet de rimer ; l'υ grec devient *i* par l'effet de l'*iotacisme.*

L'accent lui-même, la quantité, bifurquent les sons ; suivant tel ou tel accent, telle ou telle quantité, les mots prennent même dans nos langues des significations très différentes ; cette différenciation par l'accent, non primitive, est l'âme de la langue Chinoise.

Voici des exemples de bifurcation de phonèmes.

A l'*a* Sanscrit correspond dans les langues Aryaques Européennes, non uniformément *e*, mais tantôt *e*, tantôt *o* ; le *p* originaire devient en Sanscrit, tantôt *p*, tantôt *b*, tantôt *bh*, tantôt *ph* ; il en est de même du *k* et du *t* ; de même en Gothique le *p* devient tantôt *p*, tantôt *b*, tantôt *f*, et en Allemand le *p* tantôt *f*, tantôt *v*. Il faut se reporter d'ici à ce que nous avons dit sur la *lautverschiebung*.

Les langues Slaves bifurquent l'*i* en *i* et en *i* sombre.

Les langues Celtiques, une partie des Germaniques, le français, sous cette double influence bifurquent l'*u* en *ou* et *ü* ; l'Espagnol, sous l'influence de l'Arabe, bifurque l'*i* en *i* et *jota*.

Le Suédois et l'Anglais bifurquent l'*a* germanique en *a* et *å* = *ao*.

Le Sanscrit bifurque les dentales en dentales ordinaires et en cérébrales.

L'Anglais bifurque toutes les voyelles, auxquelles il donne, comme nous l'avons vu, deux sons différents.

L'Espagnol bifurque la sifflante en dentale et interdentale prononçant le *z* en *th* doux.

Le Français bifurque les voyelles pures du latin en voyelles pures et en voyelles nasales.

Le Celtique, le Zend font la même bifurcation vis-à-vis de l'aryaque proethnique.

Le Français non-seulement bifurque l'*u* latin en *u* et en *ü*, de plus il exprime la voyelle latine d'une manière différente suivant qu'elle est longue ou brève, accentuée ou non.

ACTION DES AUTRES PARTIES DE LA LINGUISTIQUE, DE LA MORPHOLOGIE ET DE LA PSYCHIQUE (SYNTAXE) SUR LA PHONÉTIQUE.

Nous avons étudié les actions et réactions des divers éléments phonétiques, soit en présence, soit hors présence, les uns sur les autres ; il nous reste, avant de passer à l'action du milieu, à observer celles qu'exercent sur la phonétique les autres parties de la linguistique. Ces autres parties sont la *graphique*, la *morphologie* et la *psychique* (*syntaxe*).

A. *Action de la graphique sur les éléments phonétiques.*

La graphique qui n'existe que quand la civilisation commence et ne se développe qu'avec elle, a pour résultat, lorsqu'elle est devenue alphabétique, de fixer les phonèmes et de les conserver, même quand l'évolution qui tend à les affaiblir et à les détruire devrait accomplir son œuvre.

Lorsque de figurative ou de symbolique elle est devenue seulement acrologique, elle tend, au contraire, à effacer la partie du mot qu'elle ne représente pas et à ne conserver que celle qu'elle figure.

Lorsqu'elle reste purement figurative, elle n'a pas d'influence sur le mot.

Etudions ses deux effets.

Lorsque la graphique s'est avancée de la figuration pure et simple à l'acrologie, elle devint acrologique de deux manières bien différentes dans l'Egyptien et dans le Chinois.

En Egyptien l'acrologie consiste, après avoir représenté graphiquement un objet par son image, à assimiler ensuite l'image au son de ce mot, puis à transporter l'image aux mots signifiant une idée différente, mais qui commencent par le même son. Si ce dernier mot se compose de plusieurs syllabes, il se trouve représenté par plusieurs images. De plus le mot qui a servi de type graphiquement peut être composé de plusieurs syllabes, dans ce cas le signe graphique qui l'exprime sera considéré comme ne s'appliquant phonétiquement qu'à la première syllabe ; d'où *l'acrologie*. Ici l'acrologie consiste à détacher la première syllabe du mot qui a servi de point de départ, à l'appliquer phonétiquement à l'image figurative, et à communiquer ensuite cette image figurative aux syllabes qui auront le même son que cette première syllabe.

En Chinois l'acrologie est *au deuxième degré*. Ce n'est pas seulement la *première syllabe* du mot servant de point de départ, du mot type, qu'on détache ainsi pour donner à l'image une valeur phonétique ; on applique ensuite l'image à valeur phonétique acquise aux autres mots, non-seulement à ceux qui sonnent comme cette image, mais à ceux dont la première syllabe seule sonne comme cette image. Il y a une *première* acrologie au point de *départ* ; il y en a une *seconde* au point d'*arrivée*. L'image ainsi employée est un *caractère suggèrant*. Quelquefois on exprime le mot poly syllabique entier par la juxtaposition de deux symboles qui contribuent tous deux au son d'après la méthode *fan-tsieh*, c'est-à-dire par l'initiale de l'un et la finale de l'autre. (Voir de la Couperie, les langues de la Chine avant les Chinois, page 31).

Cette acrologie, la seconde surtout, ne reste pas sans influence sur la prononciation du mot ainsi représenté. Lorsqu'elle ne représenta qu'une syllabe de celui-ci, elle tendit à faire perdre les syllabes suivantes. Par exemple *futsin* signifie : *père*, en langue parlée ; dans l'écriture on le représente acrologiquement par une image représentant le son : *fu*. En conséquence la seconde syllabe : *tsing* tend à se perdre.

Cependant on remédia graphiquement à cette déperdition

causée par la graphique. Par exemple *tsifu* ou *tshifu* signifie *maître*. En exprimant seulement acrologiquemedt par une image prononcée *tse*, *tsi*, la seconde syllabe allait se perdre, on l'empêche en exprimant aussi la seconde syllabe par une autre image prononcée *fu*.

Lorsque l'écriture fut devenue abécédaire, elle influa et influe encore sur la phonétique par l'orthographe dite étymologique. Des phonèmes perdus par le jeu régulier de l'évolution se trouvèrent conservés par l'écriture. Jusque là il n'y a que divergence entre la phonétique et la graphique. Voici où commence l'influence.

Lorsque la lecture devient très répandue, l'œil s'accoutume a trouver écrits ces phonèmes abolis dans la prononciation, et involontairement l'oreille se les figure, s'y habitue, et la parole finit par exprimer ce qui a été d'abord perçu par les yeux. C'est ainsi que les consonnes finales que la prononciation abolissait se sont trouvées souvent rétablies ; c'est ainsi encore que les liaisons sont devenues beaucoup plus fréquentes dans la prononciation actuelle.

Ainsi tantôt la graphique a détruit, tantôt elle a conservé ou rétabli des phonèmes.

B. *Action de la rythmique.*

La rythmique, dans les premiers âges des peuples, a eu une très grande influence qu'elle a presque entièrement perdue depuis sur la phonétique aussi bien que sur la morphologie. On peut dire que la prosodie et la métrique sont de la phonétique affinée. C'est par elles qu'on résout encore aujourd'hui les questions de phonétique ancienne douteuses. Nous renvoyons, sur ce point, à notre prochaine étude *sur la métrique*.

De nos jours l'action de la rythmique est encore frappante. Elle a contribué chez nous à conserver la demi-prononciation de l'*e* muet désagréablement supprimé dans le parler populaire. Elle a conservé la diérèse de nombreuses voyelles que la conversation diphthongue à tort. Mais unissant son influence à celle de la graphique, elle a dans la rime pour l'œil essayé, à tort à son tour, de conserver l'effet de l'orthographe ancienne.

C. *Action de la morphologie et de la psychique (syntaxe).*

La partie psychique a-t-elle agi sur la partie purement phonique du langage ?

Non d'abord. Tout ce qui est devenu fonctionnel a été d'abord purement mécanique, axiôme que nous ne saurions trop répéter, et sans lequel toute l'intelligence du langage serait faussée.

Oui ensuite et à certain moment, en ce sens que la psychique s'est servie des différents procédés phoniques, entièrement formés, se les est appropriés en faisant de chacun un emploi spécial.

Davantage enfin, en étendant le procédé phonique pour le faire servir à ses fins psychiques, au-delà de son domaine natunaturel, et ce, au moyen de l'analogie.

L'analogie qui lui a servi à cela n'est plus l'analogie phonétique, c'est l'analogie psychique. Lorsque le phénomène phonétique s'est trouvé par hasard à coïncider souvent avec un phénomène ou une catégorie morphologique ou psychique, la morphologie ou la psychique l'ont appliqué même lorsqu'il ne s'y trouvait pas naturellement coïncider.

L'analogie n'est pas le seul instrument au moyen duquel la psychique agit sur la phonétique ; elle agit encore par la *polarisation*.

La polarisation que nous avons déjà signalée en passant dans la phonétique statique est un procédé qui consiste lorsqu'un mot a pris plusieurs formes, au moyen du diacritisme, par exemple dans la métaphonie, à employer dans un sens différent chacun de ces doublets phonétiques.

Si l'analogie étend un procédé, la polarisation en restreint la signification.

Examinons successivement les divers phénomènes psychiques, et voyons l'influence que la psychologie en a tirée.

a) *Phénomène de réduplication.*

Nous avons vu combien fréquente la réduplication du phonème dans toutes les langues et même dans le parler enfantin et ce, dans un but de simple satisfaction phonétique.

Elle s'est trouvée coïncider souvent, lorsque psychiquement on avait à exprimer les répétitions d'une action, le nombre pluriel d'objets, ou l'insistance sur une idée. On fut frappé de la

coïncidence logique entre ce fait phonique de répèter un phonème et ce fait psychique de répéter un objet, pour signifier qu'il se trouvait plusieurs fois, ou une action pour dire qu'elle se renouvelle ou se continue.

De là la réduplication s'employa psychiquement pour exprimer :

1° Le duel ou le pluriel (même graphiquement : voir l'Egyptien), 2° la répétition de l'action, 3° la perfection de l'action, 4° l'intensité, 5° par contre, quelquefois le diminutif.

b) *Phénomène de périphonie.*

Nous avons vu que la périphonie s'est formée par exemple en allemand au pluriel par influence de la terminaison qui contenait un *e* ou un *i* sur la voyelle radicale ; or la désinence du pluriel contenait souvent cet *e* et agissait : *mann*, pluriel *männer*.

La psychique étendit par analogie à la plupart des pluriels. Ainsi on n'aurait pas dû phonétiquement faire sentir au pluriel l'influence de l'*e* désinentiel lorsque cet *e* existait au singulier déjà et n'y avait produit aucun effet. *Vater*, au singulier, aurait dû rester *vater* au pluriel. ou bien le singulier, comme le pluriel, devenir, *väter*. La psychique s'y opposa, ayant pris la périphonie comme signe caractéristique du pluriel.

3° *Phonème d'Apophonie.*

Nous avons exposé plus haut en quoi consiste l'apophonie, les diverses explications qu'on en a données et son origine purement phonétique.

Mais ce phénomène après son plein développement a été saisi par la psychique qui l'a étendu au moyen de l'analogie hors de son domaine, et l'a fait servir à exprimer enfin ses catégories d'idées.

Examinons cette influence de la psychique sur l'apophonie, 1° dans les langues Aryennes, 2° dans les langues Anaryennes.

a) *Dans les langues Aryennes.*

Dans ces langues l'apophonie a servi surtout 1° à la dérivation, 2° à la formation des temps des verbes, 3° par la déclinaison thématique à la formation des cas.

Apophonie servant à la dérivation.

Nous avons vu que la dérivation primaire monte la racine à l'état normal, que la dérivation secondaire la monte à l'état fléchi.

Souvent ce résultat ne se produit pas, il est vrai, mais c'est que le lien conservé par l'accent s'est relâché, ou ne s'est pas assez serré, ou que d'autres lois phonétiques se sont croisées.

Ici l'analogie et l'influence psychique semblent n'avoir pas agi ; car autrement ils eussent généralisé la règle.

Apophonie servant à la flexion.

Au contraire, ici au moyen de l'analogie, l'apophonie thématique est venue à s'étendre au-delà de son domaine, et à se fixer à certains cas.

Apophonie servant à l'expression des temps.

Ici le rôle de la psychique est bien plus considérable, et l'apophonie en est arrivée à devenir quelquefois le seul signe distinctif des temps.

En ce qui concerne d'abord les temps subjectifs, elle se fait sentir dans les temps composés des verbes qui reposent sur une dérivation, mieux sur une composition avec le verbe : *être*. C'est ainsi que le verbe : *xipami*, état réduit, fait au futur premier *xêpt-asmi*, état normal, en se composant avec le verbe *être*, et au futur second *xêp-syami*, au conditionnel *axepsyam* avec la même composition ; de même au conditionnel *axaipsam* employant alors la *vriddhi*, degré fléchi.

De la différenciation par ce moyen entre le mot plein et les affixes on en est ainsi arrivé à établir la liaison par la composition avec l'auxiliaire, la racine verbale étant accentuée et gunée.

Mais on alla plus loin, quand il s'agit de la formation des *temps absolus*.

Nous avons indiqué ailleurs ce qu'il faut entendre par temps absolus ; ce sont ceux qui expriment le temps en prenant pour point de comparaison et de départ non le moment où l'on parle, moment tout subjectif, mais le plus ou moins complet accomplissement de l'action elle-même.

Les trois temps objectifs sont : le duratif, l'aoriste dit second, le parfait dit second.

Hé bien ! entre autres moyens, ils ont été exprimés principalement au moyen de renforcements soit consonnantiques, soit vocaliques.

Voyons comment ces renforcements ont pu naître d'abord pour le motif ordinaire, celui de liaison entre le mot plein et les mots vides, et passer ensuite à cet autre ordre d'idées.

L'aoriste 2° est le point de départ ; la racine doit donc s'y trouver à son état le plus simple, sans aucun renforcement, et sans aucun affixe.

Le duratif, au contraire, pour exprimer la durée, la persistance de l'action, se joint des suffixes de prolongement qui sont nombreux en Sanscrit . *a*, *ya*, *nu*, *na*, *u*, *ni*, *aya*, forment autant de classes de verbes. Ce prolongement du radical peint assez bien le prolongement de l'action.

Mais alors la racine n'est plus seule, elle est suivie d'un véritable suffixe de dérivation ; la conséquence en est que l'accent opère avec plus de force, non seulement il élève la voix sur la voyelle radicale, mais il gune cette voyelle, la renforce.

A plus forte raison le parfait qui exprime un degré de l'action plus intense, devra-t-il conserver cette gunation ainsi acquise, même quand il n'aurait pas ces suffixes de dérivation, et en effet, il ne les a pas. Il la conserve donc, mais cela ne suffit pas, et pour marquer un degré de plus dans le temps, le Sanscrit y joint le renforcement consonnantique ; ce renforcement c'est le redoublement.

Tel est le système du Sanscrit.

Il va sans dire que cet effet n'est pas toujours produit, car la différenciation ne s'est faite que peu à peu, imparfaitement, et avec des tâtonnements qui font que quelquefois le redoublement s'applique au présent, que souvent aussi au présent il n'y a pas de *guna*.

Le Grec va beaucoup plus loin ; le renforcement augmente pour l'expression des temps , on perd d'ailleurs de vue le point de départ, le suffixe d'allongement, cause première du guna, et le procédé devaient absolument morphologique.

Il suffit de citer trois exemples : ελιπον, λειπω, λελοιπα ; εφυγον, φέυγω, πεφουγα ; εδρακον, δερκω, δεδορκα.

L'aoriste second présente la voyelle à l'état *i*, *υ*, *ra*. Il ne

faut pas oublier que dans : *ra*, la voyelle *a* est irrationnelle, et que *ra* représente la voyelle sanscrite *r̥* ; le duratif renforce ces voyelles en les diphthonguant avec un ε ; enfin le parfait, non content du renforcement consonnantique, du redoublement qu'il hérite du sanscrit, frappe les voyelles d'un *second renforcement* en diphthonguant *i*, *υ et r* avec *o*.

C'est donc en Grec que le système se présente plus parfait. Nous avons comparé ailleurs cette manière de marquer les temps avec l'alphabet Morse : un point, un trait, un trait plus prolongé :

Pour l'aoriste ou momentané, racine pure ; pour le duratif premier renforcement ; pour le parfait renforcement plus énergique.

Les langues Germaniques défigurent ce système tout en l'étendant. D'abord le momentané, l'aoriste deuxième, disparaît devant l'envahissement des temps subjectifs. Il ne reste donc plus à marquer que le duratif (le présent) et le parfait.

Mais de cela même qu'il n'y a plus d'aoriste, le duratif n'aura plus besoin de s'en différencier, et par conséquent souvent oubliera le premier degré de renforcement, ou encore le renforcement *e* s'affaiblira en *i* d'où une première perturbation.

Lorsque le momentané conservera sa marque, les voyelles radicales se renforceront au duratif par la diphthongaison avec *e*, comme en Grec, au parfait par celle avec *a* qui équivaut chez les Germains à l'*o* grec ; d'où gothique : racine : *stig*, duratif *steiga*, parfait *stáig*, ou bien quand le duratif a perdu sa différenciation par l'affaiblissement d'*e* en *i* racine : *giba*, duratif : *giba*, parfait *gab*. Quant au redoublement du parfait, il est souvent omis et finit par disparaître ; on le trouve cependant fréquemment aussi : *teka*, parf. *tai-tok*.

Lorsque la racine a un *a* le parfait prend : *o*.

Le Haut-Allemand ancien suit les mêmes errements, seulement le redoublement disparaît.

De même le Vieux Scandinave ; racine : *fara* ; duratif : *fer*, parfait : *for*. Pas de redoublement non plus.

Mais ce qu'il faut remarquer, c'est que les langues germaniques perdant de vue de plus en plus le point de départ, et faisant de ce qui s'appelle exactement alors l'*ablaut* un vaste système pour les temps, ayant d'ailleurs à leur disposition une mutation que la disparition de l'aoriste second a laissée sans emploi, en font un moyen absolument morphologique.

L'*a* marque le parfait ; en partant de ce nouveau point de départ, elles marquent le parfait pluriel par une différenciation de cet *a* en *ê*, ou en *â* long, ou en *o* ou même en *u* sous l'influence d'une périphonie causée par la voyelle de la désinence puis ils appliquent cette différenciation au participe passé, à moins qu'ils ne différencient encore celui-ci par une nouvelle nuance, changeant l'*u* du parfait pluriel en *o*, ou en *u* par l'effet d'une périphonie nouvelle. De là Gothique : présent : *baira* pr. *bera* ; parf. sing. *bar*, plur. *bêrum*, part. passé *baúrans* ; ancien haut-allemand : présent : *hilfu*, parf. *half*, pl. *hulfumês*; part. passé : *holfanêr* ; et Islandais : inf. et racine *gella* ; présent : *gëll*, parf. *gall*, plur. *gullum* ; part. passé *gollinn*.

De là le système de la conjugaison des verbes forts qui donne un cachet à la langue allemande moderne.

Le Lithuanien a suivi cette voie, en oubliant le point de départ et marque sa conjugaison par des changements vocaliques de la même racine, trop nombreux pour être des renforcements, et qui sont simplement des changements ; on y parcourt toute la gamme des sons. Voir sur ce point notre étude sur la *Catégorie des Temps*.

En Albanais, l'apophonie employée à distinguer le présent du parfait est tout-à-fait remarquable : *mbielh*, je sème, parfait *mbolha ; miely*, traire, parfait *molya ; pielh*, enfanter, parfait *polha ; tier*, filer, *tora ; dyek*, brûler, *dyoga ;* ailleurs *poelhas*, mugir, *palha* ; *goerças*, inviter aux noces, *griça ;* ailleurs *vriten*, je suis tué *ou-vrā ; ngihen*, je suis tombé, *ou-ngâ* ; ailleurs enfin *thres*, appeler, *thrita* ; *çes*, vendre, *çita*. La règle est que pour former leur parfait les verbes changent l'*i* ou l'*e* du présent en *o*, l'*œ* en *a* ou *i*, l'*i* en *ā*, l'*é* en *i*.

Toute une famille de langues, celle des langues Slaves, a développé tellement le temps absolu qu'elle a fait de chacun d'eux une conjugaison entière comprenant tous les temps relatifs ; c'est ce qu'on nomme les *aspects*, phenonème morphologique curieux que nous avons décrit dans notre étude sur *la catégorie des Temps*, pages 40 et suivantes. Le Polonais compte les aspects 1° fréquentatif ou itératif, 2° instantané, 3° inchoatif, 4° imparfait, 5° parfait. Le Russe, les aspects 1° itératif, 2° imparfait, 3° indéfini, 4° parfait d'unité, 5° parfait de durée. Or l'expression de plusieurs de ces aspects repose sur une apophonie.

Pour former le parfait de l'imparfait tantôt on rejette une voyelle : *chybiac*, manquer, *chybic* ; *davac*, donner, *dac*, tantôt on change l'*a* radical en *e*, ou en *o*, *ô*, ou en *i*, ou l'*e*, *ie* en *o* ; *obracac*, *obrocic* ; de plus la consonne *k* se change en *cz*, et *t* en *c*.

b) *Dans les langues Anaryennes.*

Parmi ces langues celles de la famille Chamitique et de la famille Sémitique ont aussi employé l'apophonie à l'expression des temps, surtout du temps absolu ; d'autres langues l'emploient à l'expression du temps absolu se croisant partout avec le temps relatif et constituant les aspects du verbe.

En Tamascheq le duratif dérive de l'aoriste en changeant en *a* la voyelle de la dernière syllabe de la racine aoriste, *elkem-eg*, je suivis ; duratif, *elkam-eg*.

En Somali, dankali, galla et irob-saho, la modification est la même ; l'*e*, *i*, *o*, *u* de l'aoriste est *a* au duratif, mais cette modification tombe non sur la racine, mais sur le pronom personnel préfixé. Bien plus en Bilin et en Chamir, l'apophonie vocalique est accompagnée d'une apophonie consonnantique : Bilin : *wâs*, entendre. Présent, *wâs-à-ukun*, prétérit *wās-ugun*. En Irob-Saho : verbe : *ba*, entendre ; imparfait *â-ba*, j'entendais, *tâ-ba*, tu entendais ; parfait *ô-ba*, *tô-ba* ; subj. *ā-bo*, *tā-bo*. Dans d'autres verbes c'est sur la racine que porte la différenciation, et la ressemblance avec l'apophonie Indo-Européenne du parfait est plus grande : infinitif et imparfait : *ama,* être mauvais, parf. *uma* ; *agâda*, ressembler, parf. *igida* ; *dalasa*. être gras, *udlusa* ; *harafa*, désirer, *i-hrifa* ; *kahana*, aimer, *ikhina* ; *sahata*, nuire, *a-shota*.

Les langues Sémitiques dérivent leur duratif de l'aoriste, en mettant une des voyelles *a*, *u*, *i* sur la deuxième consonne radicale, mais surtout *u* ; *kataba*, *ya-ktubu* ; *marida*, *ya-mradu* ; *hasuna*, *ya-hsunu*. On ne choisit une de ces voyelles que par opposition à celle qui est à l'aoriste.

Les transitifs qui ont *a* à l'aoriste prennent, en général, *u* au duratif et ne conservent *a* que par exception, lorsque l'une des deux consonnes est gutturale. Les verbes intransitifs qui ont *i* à l'aoriste prennent *a* au duratif, et les intransitifs qui ont *u* à l'aoriste prennent au duratif *u* en arabe, *a* en hébreu. En

somme en arabe l'*a* de l'aoriste se change en *u*, l'*i* en *a*, l'*u* reste *u* ; en hébreu seulement il devient *a*.

Y a-t-il bien dans ce phénonème du Chamitique et du Sémitique une véritable apophonie, c'est-à-dire un effet de l'accent ? N'y a-t-il pas là plutôt un effet de périphonie ? Nous ne l'examinons pas pour le moment. Nous constatons seulement qu'il y joue dans la formation des temps le même rôle que l'apophonie dans l'Indo-Européen.

L'Aware emploie l'apophonie pour exprimer les temps subjectifs : présent, prétérit, et futur ; verbe : *ine*, aller ; présent *unu* ; prétérit, *ana* ; futur, *ina* ; *rekhine*, chevaucher, présent *rekhuna*, prétérit *rekhana*, futur *rekkina*.

L'Algonquin emploie le même système pour les modes impératif, subjonctif et participe ; *a* se change en *iya* et *aya* ; *a* en *ê*, *e* en *iye*, *i* en *e*, *o* en *iyo* et en *we* ; *akhusin*, il est malade, *eyâkkusit*, lui qui est malade ; *apiw*, il est là, *epit*, étant là ; *nîpin*, c'est l'été, *niyepik*, quand c'est l'été.

Le Kotte distingue le prétérit du présent par une apophonie : *aise*, j'oublie, *ŭise*.

Tel est l'emploi de l'apophonie apparente ou réelle dans les langues Anaryennes à l'expression des temps.

Mais ces langues appliquent aussi l'apophonie à d'autres usages.

Un des plus remarquables et des moins remarqués se trouve dans une langue ouralienne, l'Ostiake. Le voici :

L'apophonie se produit 1° dans le verbe au passé de l'indicatif, au participe, quelquefois à l'impératif. 2° dans le substantif, lorsqu'il se joint aux suffixes possessifs. Voici dans quels termes Schiefner signale ce phénomène dans sa grammaire Ostiake, page 8 : « *Die vocale des wortstammes sind in allen finnisch tatarischen sprachen keinen besonderen veränderungen unterworfen, was man auch als einen charakteristischen zug der ganzen sprachclasse angeführt hat. Eine merkwürdige ausnahme bildet in dieser hinsicht die beiden Surgut-dialekte, in denen die stammvocale ebenso leicht verändert werden können wie in den germanischen sprachen. Diese erscheinung ist um so mehr zu beachten, als hier nicht so sehr die kurzen vocale, die in andern verwandten sprachen bisweilen schwankend sind, sondern hauptsächlich die langen stammvocale verändert werden.*

Dans les cas ci-dessus 1° l'*a* et l'*a* profond se changent en *u*, *pôm*, gazon, *pûmem*, mon gazon ; *ônk*, la résine, *ûnkam*, ma résine ; *ât*, l'année, *ūdem*, mon année ; *âmetten*, placer, parfait *ūmdem* ; *nôbattôjen*, couler, parfait ; *nūptôjem*, *âgattam*, cracher, *ūgodem*. Le participe prend la voyelle du parfait ; de même l'impératif, mais quelquefois celui-ci monte à un second degré de mutation, la racine contient un *a* profond, l'*u* du parfait se change en *ü*, ou en *ï*, sombre ; *jānttem*, coudre, prétérit *jūndem*. impér. *jünde*, *jïnde* ; *ārettem*, partager, prét. *ūrdem*, impér. *ürde*.

2° L'*a* et l'*e* se changent en *i* ; *ât*, la nuit ; *îtem*, ma nuit ; *âmp*, le chien, *împem*, mon chien ; *lêk*, la trace, *lîkam*, ma trace. Quelquefois *a* ne change pas au parfait, et l'impératif prend *î*.

3° *ö* se change en *ü* ; *kör*, le four, *kürem*, mon four.

Dans l'Irtisch, autre dialecte de l'Ostyak, la même apophonie a lieu, mais n'a plus le même emploi, elle sert à la dérivation : *namas*, l'intelligence, *numem*, se souvenir ; *kât*, deux, *kîmet*, le deuxième.

Si nous observons la direction de cette apophonie, nous voyons qu'elle est inverse de celle indo-européenne. Tandis qu'en Indo-Européen *u* devient *o*, ici *o* devient *u* ; de même tandis que *i* devenait *e*, *e* devient *i* ; enfin, l'apophonie touche le branche *a*, *ö*, *ü* de la croix vocalique, mais pour la descendre, non pour la monter : *ö* devient *ü*. Cette différence paraît singulière ; il n'y a pas renforcement, mais affaiblissement en passant du présent au prétérit. Il suffit, pour l'expliquer d'un mot, de recourir au *grand moteur linguistique*, à l'accent.

Ce qui fait le renforcement apophonique du parfait dans l'Indo-Européen, c'est que l'accent porte sur la racine ; ce qui fait l'affaiblissement apophonique du prétérit en Ostyake, c'est que l'accent porte sur la dernière syllabe, par conséquent sur le suffixe, lorsqu'il en existe un. De là *pôm*, le gazon, diminue son *ô* en *u*, lorsqu'il s'adjoint la désinence *em* ; *pumem*, mon gazon.

d) *Phénomène d'harmonie vocalique.*

Nous avons établi que ce phénomène est d'abord et longtemps purement phonétique, purement euphonique. Nous

avons ajouté que plus tard il devient fonctionnel, et subordonne le mot vide au mot plein. Nous n'exprimons ici de nouveau cette vérité que pour ordre.

e) *Phénomène de compensation dans le mot ou de diphthongaison.*

Nous avons expliqué comment dans les langues néo-latines et dans les langues néo-germaniques lorsque la syllabe finale du mot s'abrège, cette partie du mot se compense par le renforcement par diphthongaison de la voyelle de la syllabe pénultième et nous avons cité : *buono* après *bonus*, *cielo* après *cœlum*.

Il faut citer aussi parmi les verbes, en espagnol *traer*, qui devient *traigo* au présent ; *negar*, *niego* ; *querer*, *quiero* ; *morir*, *muero* ; *podir*, *puedo*.

Ainsi la diphthongaison d'abord toute mécanique devient fonctionnelle et sert à distinguer le présent par un renforcement.

Ce qui est remarquable, c'est que l'idée du renforcement s'étend du présent au parfait, et qu'un renforcement au second degré caractérise ce dernier temps. Les verbes en *e* qui ont *ie* à leur présent ont *î* à leur parfait ; *venir*, *vienes*, *vîne* ; *querer*, *quiero*, *quiso* ; ailleurs *morir*, *muero*, *murio*.

Mécaniquement cela s'explique encore par l'accent.

Au parfait l'accent passe à la désinence, et par conséquent la voyelle radicale se met à l'état réduit ; à l'infinitif, la voyelle porte l'accent et est à l'état normal ; au présent cette voyelle doit se renforcer. par compensation la désinence s'abrége et passe au degré fléchi.

Mais il est très singulier que par le jeu de règles phonétiques très différentes, mais dont le résultat coïncide, on arrive presque toujours à marquer l'aoriste par un état réduit de la voyelle radicale, le duratif par un état normal, et le parfait par un état fléchi. Nous renvoyons du reste, pour une observation plus détaillée à notre étude sur *la catégorie du Temps*.

f) *Phénomène de la variation vocalique.*

Le phénomène tout Sémitique de la variation vocalique qui

ressemble sur certains points à l'apophonie et sur certains autres à la périphonie, et pour laquelle nous proposons le nom de métaphonie, phénomène qui a sa racine en partie dans l'apophonie, en partie dans la périphonie dont elle n'est que l'extension analogique, et qui en partie aussi est autonomne, est trop connu pour que nous ayons à le décrire. Tout le monde sait que dans les langues Sémitiques une seule racine peut prendre différents sens suivant qu'on garnit son squelette consonnantique de différentes voyelles.

Ce procédé dépasse du reste le Sémitisme et se retrouve dans quelques autres langues.

L'emploi de la métaphonie a lieu 1° dans l'expression du pluriel, 2° dans celle des cas quoique rarement, 3° dans les formes des verbes, 4° surtout dans la lexiologie.

1° *Expression du pluriel.*

Dans les langues Indo-Européennes, en Gaëlique : *bard* a pour pluriel : *baird ; oglach*, serviteur, *oglaich* ; *solus*, lumière, *soluis* ; en Welsh, *llygad*, l'œil, *llygaid* ; *llyffant*, grenouille, *llyffaint* ; *bran*, corbeau, *brain* ; en breton, *askourn*, l'os. pl. *eskern ; brân*, le corbeau, *brini* ; *mean*, pierre *mein* ; en Mannois : *mac*, fils, *mec* ; en Albanais : *âme*, vase, plur. *ema* ; *doroa*, main, plur. *doùar* ; *thési*, sac, *thasœ*.

Dans les langues Sémitiques : *pàlaton*, pl. *púalon* ; *apâlon*, pl. *apúlon* ; *páilon*, pl. *puilon*.

Dans les langues Chamitiques. Irob-Saho, *agab*, péché, pl. *agob* ; *dukān*, tente, pl. *dukun* ; Berbère, *amrar*, vieillard, pl. *imraren* ; *argáz*, homme, pl. *irgazen* ; *idh*, nuit, pl. *adhan*.

Dans les langues Finnoises, mordwin, *mon*, je pl. *min*, *ton*, toi, pl. *tin* ; Lapon, *mon* pl. *mi* ; wogul, *am*, je pl. *man*, duel *min*.

En Jénisséi-Ostiake, *tip*, chien, pl. *tap ; ses* fleuve, *sās* ; *des*, œil, pl. *deas* ; *alship*, chien, pl. *alshop* ; *èg*, chèvre pl. *ag*.

En Jukagire, *mot*, je, pl. *mit* ; *toit*, toi, pl. *tit*.

En Dinka, *rāl*, ruine pl. *ral* ; *rar*, bois, pl. *rōr* ; *nom*, tete, pl. *nim*.

2° *Expression des cas.*

Ici le phénomène s'applique rarement. On peut cependant

citer. 1° en ce qui conserne les pronoms, le Nahuatl, 1re pers. *ni* au prédicatif, *no*, au possessif et *ne* a l'objectif, 2° en ce qui concerne le substantif, le Thusch et le Tschentschenze : *bats*, gazon, accusatif *buts* ; *bolχ*, le travail, accus. *buolχ* ; *barz*, le loup, acc. *bùorz* ; *qi*, le péché, accus. *qa*.

3° Expression des formes et des voix des verbes.

Ce sont les langues Sémitiques qui ont fait surtout cet emploi. Il suffit de citer *qatala*, il a tué, *qutila*, il a été tué, *qātala*, *qattala*, *aqtala*.

4° Emploi dans la lexiologie.

Ici le procédé devient le fondement même des langues Sémitique. On peut faire d'un substantif un verbe et réciproquement, d'une action un nom d'agent ou d'instrument ou de lieu par une simple mutation vocalique.

On distingue les formes ; 1° *'qatl*, 2° *qitl*, 3° *qutl*, 4° *qatal*, 5° *qitāl*, 6° *qatāl*, 7° *qatīl*, 8° *qatūl*, 9° *qātil*, 10° *qātal*, lesquelles sont autant de formes de substantif seulement, tantôt s'employant indifféremment pour aboutir au même sens, mais tantôt aussi se cantonnant chacune dans un sens différent donné à chaque nom. C'est ce second cas qui nous occupe seul ici.

Nous nous bornons à ces exemples de fonctionnement ; les autres phénomes phonétiques ont eu, eux aussi, un emploi de ce genre.

Ce point de départ fut mécanique, le procédé devint fonctionnel, lorsque l'élément psychique s'en empara, et l'étendit au-delà de sa sphère par l'analogie.

Nous savons que ce point sera contesté et qu'on prétend souvent qu'en définitive tout est phonème et tout est forme, que ces éléments suffisent pour tout expliquer, et qu'aller au-delà est faire de la linguistique subjective, croire à des causes finales, et à une âme hypothétique du langage, lequel n'est est réalité qu'un corps. L'élément psychique ne serait qu'un ombre.

Nous croyons que l'élément psychique n'est pas une vaine apparence, que la seule difficulté consiste à rechercher, à bien délimiter son domaine, et à ne pas l'exagérer ainsi que faisait l'ancienne école. Les fonctions cérébrales existent dans le langage, comme dans l'homme, quoique les fonctions de nutrition leur soient antérieures. L'élément psychique ne saurait créer

le langage, ni y exercer une action volontaire, mais son action involontaire et instinctive s'y fait sentir. Il étend les phénomènes phonétiques au moyen de l'analogie, et ces phénomènes deviennent alors morphologiques. C'est ce que nous avons voulu faire sentir par des exemples.

Maintenant nous avons terminé la partie de la phonétique dynamique qui contient les actions et réactions soit des diverses unités et éléments phonétiques les uns sur les autres, soit des autres parties de la linguistique sur ces unités ; il nous reste à examiner l'action qu'a exercé sur eux 1° le milieu avec sa triple influence du temps, du lieu et de la race, 2° la volonté volontaire de l'homme.

CHAPITRE II.

Mouvement phonique dirigé par l'action du milieu.

Nous venons d'étudier dans la phonétique statique, le mouvement des phonèmes sous leur influence réciproque, sous celle de l'accent, de la quantité, et aussi des éléments non phonétiques du langage ; nous devons observer maintenant l'action du milieu sur le langage, ou plutôt sur la partie du langage qui nous occupe, sur la phonétique.

Il est inutile de rappeler l'influence que le milieu exerce sur tous les êtres. Ce que la pesanteur, l'attraction est à la force vive du mouvement pour diriger celui-ci, l'action du milieu l'est au mouvement phonique pour le porter aussi dans des directions différentes qui rayonnent de tous côtés.

Les facteurs divers qui constituent le milieu peuvent se ramener à trois : le *temps*, la *race* ou la *nationalité*, et le *lieu*.

Le *temps* est un facteur inévitable. C'est lui qui travaille les langues des peuples qui restent isolés, sous migration, ni superposition. Il a surtout pour résultat d'user peu à peu les phonèmes, de les détruire; il ne les remplace pas ; et s'il était le seul facteur, si d'autres n'agissaient pas en sens contraire les langues périraient. Le temps a partout une *influence destructive*.

Dans l'action du temps il faut distinguer la directe et l'indirecte. Nous avons déjà étudié cette dernière, les phonèmes

périssent par leur frottement mutuel, ils se modifient par leurs attractions ; tout cela s'accomplit dans le temps, mais ce n'est pas l'action directe de celui-ci ; l'action directe commence quand les phonèmes disparaissent lentement, mais spontanément.

Le *lieu* est un autre facteur d'effet tout-à-fait différent ; il commence à agir dès que les peuples accomplissent leurs premières migrations. Le corps principal de la nation resté stationnaire conserve les anciennes formes et les anciens sons ; le rameau détaché les modifie. Il se trouve en contact avec d'autres peuples, subit d'autres climats, reçoit de nouvelles idées. L'influence du lieu se décompose en influence du *climat*, influence du *voisinage* d'un autre peuple contigu, influence d'un autre peuple qui a *précédé* sur le sol. Il est probable que l'*i sombre* Russe qui n'existe nulle part ailleurs en Indo-Européen a été emprunté par les langues Slaves aux langues Altaïques. Cependant il faut se défier et ne pas exagérer cette action. On a longtemps cru que la *jota* de l'Espagnol lui était venue de l'arabe ; c'était une erreur, c'est un phénomène tout autre et spontané qui l'a produit. Les *cérébrales*, ont-elles été puisées par les langues Indiennes dans les Dravidiennes ? Cela reste douteux.

L'influence du peuple qui a *précédé* sur le sol se confond souvent avec celle d'un peuple *voisin*, car la nation expulsée est souvent restée voisine, mais cependant elle est plus forte que l'autre. Au point de vue morphologique, M. Sayce a signalé le polysynthétisme du vieil-Irlandais qui a certainement dû venir des habitants antérieurs du sol.

L'effet de l'action du *lieu*, ce n'est ici ni de renforcer les sons, ni de les diminuer, mais bien de les *varier*. Tous les phonèmes sont instables, prêts à parcourir toute leur gamme, et même à changer de gamme. Les migrations favorisent cette tendance, autorisent les *idiosyncrasies* de tel groupe à dominer.

On ne saurait donner un exemple plus frappant de l'action du lieu que celui que l'on rencontre en comparant le consonnantisme de l'Italien avec celui des autres langues romanes. L'Italien conserve les ténues du latin, les autres changent les ténues en sonores et celles-ci en sonores aspirées. C'est que l'Italien s'est formé sur le même sol que le latin, tandis que

les autres ont grandi sur des sols différents. En ce qui concerne l'Italien comparé à l'Espagnol, cela est d'autant plus remarquable, que l'Espagnol qui a changé les ténues en sonores appartient cependant à une race beaucoup plus énergique que celle qui parle Italien.

Le troisième facteur est la *race* ou plutôt la *nationalité*, car chacun sait que la linguistique coïncide souvent avec l'ethnologie, mais s'écarte beaucoup de l'anthropologie. Une nation parle souvent la langue d'une autre race. Le mot *race* signifiera donc ici pour nous : *nation*.

La race est l'*élément inverse du temps*, quant à ses effets. Si le temps *détruit*, la race *crée* ou renouvelle. Elle produit en morphologie ce que Max Müller a appelé si heureusement le *renouvellement dialectal*. Son effet en phonétique est de la même nature. Par là même qu'elle crée, elle fortifie aussi ce qui existe déjà. Le temps a usé, affaibli les phonèmes non-seulement d'un mot, mais les phonèmes en général, il a liquéfié les consonnes, assourdi les voyelles. La race est un facteur qui vient en sens contraire, fortifie et maintient les phonèmes qui disparaissaient ; la loi de substitution des langues germaniques en est un exemple frappant.

C'est un erreur assez commune de croire que le temps agit seul, et qu'il ne se produit par conséquent que des affaiblissements de phonèmes, que la grande loi du moindre effort règle toute la phonétique. A côté du mouvement *descendant* il y a le mouvement *ascendant*. Tout à coup les organes relâchés se resserrent, ou redeviennent capables d'effort. Ces relèvements se produisent dans la morphologie ; on les observe aussi dans la phonétique. Ce *mouvement antagoniste du premier* est un effet de l'*action de la race*. Lorsqu'une nouvelle race ou une nouvelle nationalité se forme, ce renouvellement commence une nouvelle vie.

On peut comparer un tel phénomèoe à ce qui a lieu en géologie. Les terrains successifs s'étendent par strates régulières ; le terrain volcanique et primitif s'enfonce profondément. Mais tout-à-coup un soulèvement se produit, les strates sont rompues, des chaines de montagnes s'élèvent et le terrain volcanique s'élève à la surface. De même ici au milieu de la *stratification* du langage régularisée par le temps, la race fait sur-

gir des véritables éruptions phonétiques, les phonèmes se trouvent tout-à-coup relevés et renforcés.

Lorsque les races se superposent ou se mêlent surtout, naissent les *langues hybrides*. L'hybridation est un des phénomènes linguistiques les plus importants, nous n'avons pas l'espace suffisant par l'étudier ici, et d'ailleurs elle affecte plus les formes que les sons. Disons cependant que l'hybridation a pour résultat de rehausser les phonèmes, de différencier ceux qui s'étaient confondus. C'est elle en partie qui a créé les accents musicaux dans les langues de l'Extrême-Orient.

Ainsi ces trois facteurs : le *temps*, la *race*, le *lieu* produisent surtout le premier l'affaiblissement et la destruction, le second le renforcement et la différenciation, le troisième la variation des phonèmes.

Cet affaiblissement, ce renforcement, cette variation quelquefois se produisent dans l'intérieur d'une même langue, mais le plus souvent de langue à langue. Ce n'est guères que de langue à langue, en effet, que peuvent agir les différenciations de races. D'autre côté il est assez difficile à certains points de savoir s'il s'agit des états différents de la même langue, ou de langues différentes ; c'est dans le cas de la dérivation d'une langue à l'autre, lorsque la période de désintégration confine à celle d'intégration.

L'affaiblissement se réalise, soit en détruisant peu à peu le son après des dégradations successives, soit en confondant un son avec un autre, par une analogie toute phonétique, comme en grec où l'*u* est d'abord devenu *ü*, puis *i*, mais ceci est plutôt le résultat de l'action dynamique d'un son absent sur un son présent, effet que nous avons déjà étudié, soit en assimilant un phonème à un phonème qui le touche, ce qui rentre aussi dans le chapitre précèdent. Il y a donc à retenir ici seulement la *dégradation successive* du phonème.

Le renouvellement phonétique, résultat de l'action de la race, se réalise par le *renforcement* ou la *restitution* totale ou partielle des phonèmes et aussi par la *dissimilation* de chaque son en plusieurs, enfin par une *dissimilation* des phonèmes voisins dans le même mot ; c'est la première de ces réalisations surtout que nous aurons à considérer.

Enfin la variation phonétique est soit le passage d'un pho-

nème à un autre phonème, soit l'introduction d'un phonème qui n'appartenait d'abord qu'à une langue voisine apparentée ou non. C'est ainsi que la Sanscrit *a* correspond à ε en grec. Ces changements sont *conservateurs du phonème* ; ils l'empêchent de parcourir une suite d'altérations, puis de disparaître ; ils satisfont aussi au caractère d'instabilité de ces phonèmes.

Ces trois phénomènes, et surtout l'affaiblissement et le renforcement des phonèmes s'accomplissent à différents degrés et de plusieurs manières. Tantôt par exemple le renforcement est partiel, celui qui affecte *dh* qu'il convertit en *d* et non le *d* de manière à le convertir en *t*, ou bien il est total et change entièrement la gamme vocalique, par exemple, telle que nous l'avons décrite dans la phonétique statique, tantôt il est pur c'est à dire ne se combine avec aucune autre loi, tantôt il se combine avec une loi en sens inverse, celle du moindre effort et de l'affaiblissement qui dérive du temps, tantôt enfin il ne se produit que dans quelques mots où il apparait à titre d'irrégularité apparente ou réelle.

On devrait dans toutes les mutations de phonèmes non amenées par l'action d'autres phonèmes ou d'autres éléments linguistiques, faire nettement le départ entre celles qui dépendent de l'action du temps, celles qui viennent de la race et du lieu, mais ce départ serait très difficile dans l'état actuel de la science. Qu'il suffise de dire qu'en général on doit faire à chacun de ces facteurs la part spéciale que nous venons de lui attribuer.

Ne pouvant faire exactement ce départ, nous pensons qu'il est inutile de revenir ici sur ce que nous avons dit dans la phonétique *statico-dynamique* à ce sujet. Dans cette partie de notre travail nous avons décrit 1° la *génération des phonèmes*, 2° leur *transformation ascendante* et *descendante*, 3° leur *dépérissement* et leur *chute*, comme étant le résultat, réel souvent, apparent toujours, de leur vitalité et de leur mouvement spontané. Ajoutons ici que dans la *génération*, il y a souvent influence de la *race*, dans la *variation* influence du *lieu* et dans le *dépérissement* d'une manière certaine influence *du temps*, que ces facteurs sont parfois cachés, mais n'en ont pas moins été effectifs. Souvent il y a *croisement* entre eux, et annulation partielle réciproque, ce qui explique bien des anomalies apparentes.

En vertu des principes que nous venons de poser, il sera facile dans les divers phénomènes ci-dessus décrits de la phonétique statico-dynamique de se rendre compte pour lesquels l'action soit du lieu, soit de la race, soit du temps a été la cause véritable, ou la condition, ou l'occasion, et pour lesquels on ne saurait invoquer ces causes. Une partie de la phonétique statico-dynamique pourra avec les progrès de la science se résoudre en phonétique purement dynamique, quand on saura clairement distinguer les diverses actions du milieu, leurs composantes et leur résultante.

CHAPITRE TROISIÈME.

Mouvement phonique causé par la volonté humaine.

Ici nous sortons de la *science proprement dite*, et nous entrons dans un domaine ennemi, dans un domaine antiscientifique ; nous n'étudierons pas des *règles*, mais des *désordres véritables*, non pas seulement comme à l'instant, des *causes perturbantes*.

La *perturbation*, en effet, est *scientifique*, comme la loi qu'elle perturbe ; elle est elle-même le résultat d'une loi qui vient *se croiser* avec une autre loi ; c'est tout simplement la résultante de deux composantes régulières ; or la résultante fait toujours dévier chacune des composantes considérées isolément. Mais ici il s'agit de toute autre chose que d'une perturbation ainsi comprise ; il s'agit d'un désordre véritable, d'une déviation capricieuse que l'homme apporte dans la nature par sa volonté.

De même que l'ordre naturel, divin, est essentiellement scientifique, de même la convention ou la volonté humaine, surtout la volonté individuelle, est tout à fait antiscientifique ; la résistance de l'homme à la nature se fait sentir dans la linguistique qui n'est pas de son vrai domaine, on peut le dire, d'une manière désastreuse ; elle tend à confondre les règles logiques, et à créer un langage artificiel où la logique profonde de l'évolution naturelle a disparu.

Plus la volonté humaine s'éloigne de son domaine propre et

envahit un domaine étranger, plus le mal est grand ; or, en linguistique la base physique est la phonétique ; c'est à la phonétique que la volonté humaine peut le moins toucher, par conséquent ; mais si elle y touche c'est là qu'elle accomplit les plus grands ravages.

En morphologie, lexiologie comprise, *l'élément volontaire, l'action de la volonté humaine* est très étendue, et c'est dans la langue française peut-être qu'on peut le plus facilement l'étudier. Elle se révèle par les nombreux *doublets* de cette langue ; elle a son histoire spéciale, son époque originaire, le 16e siècle ; elle est arrivée à ce résultat caché, mais réel, de diviser la langue française en deux langues dont l'une n'est comprise que par les lettrés et ne présente pas un seul mot intelligible pour le paysan. Cela enrichit sans doute une langue d'être double, d'en contenir deux entières ; cela permet d'exprimer beaucoup de nuances, de réserver certains mots pour le concret et certains autres pour l'abstrait et le figuré, ce qui augmente la précision du langage ; mais cela lui enlève le naturel, crée une aristocratie littéraire infranchissable, fait régner le convenu, et communique au style et à la parole le déclamation et la pose.

Au seizième siècle une réaction s'est produite contre l'évolution naturelle du français ; on a voulu rebrousser chemin vers les sources latines, et si cette entreprise n'a pas eu d'effet sur la langue des paysans, elle a changé le caractère de la langue commune, *bourgeoise*, celle qui seule compte. Tout le monde connaît l'existence et le mode de formation des doublets. Nous y reviendrons tout à l'heure. Nous ne nous occupons pas de morphologie dans cette étude et nous n'avons voulu faire que cette seule citation. Revenons à la phonétique.

Nous avons dit que la volonté humaine, ce que nous appellerons la *volonté volontaire*, c'est-à-dire celle qui n'est pas amenée presque fatalement par l'état du milieu, est toujours antiscientifique. Il ne faut cependant pas exagérer cette idée. Oui la volonté humaine est antiscientifique, et pourtant s'il s'agit d'actes importants, et qu'on adopte les conclusions du déterminisme, elle ne l'est plus, précisément parce qu'elle n'est plus volontaire, et devient, comme tous les phénomènes naturels, une simple *résultante*. Nous n'avons pas à discuter

ici le *déterminisme*, c'est affaire de *psychologie* ; toutes les sciences doivent être indépendantes les unes des autres, ne pas appuyer les systèmes de l'une sur ceux de l'autre : l'*indépendance respective des sciences est la première condition de leur succès*. Mais, même l'hypothèse du déterminisme écartée, il est certain, de l'aveu de tous, que les volontés humaines prises par grandes masses perdent leur caractères capricieux, ébauchent des résultats de loi, et s'assimilent de plus en plus dans leur fonctionnement au fonctionnement aveugle et sourd, toujours logique des lois physiques. Le hasard lui-même semble soumis à des lois, et ce que l'on appelle les lois *des grands nombres*, bien connue des mathématiciens et des statisticiens, en sont une preuve curieuse. Il faut donc renfermer dans de justes limites le domaine de la *volonté humaine capricieuse*.

Cependant ce domaine existe ; il joue un rôle perturbant, et c'est ce rôle que nous allons observer en phonétique.

Premier effet.

C'est dans le français et parmi la Révolution linguistique du seizième siècle que nous sommes vivement frappés de l'effet que l'envie de créer une langue artificielle a produit sur les sons. Tout le monde sait que le facteur principal, le ferment qui a transformé le latin en français, c'est l'*accent tonique*. A mesure que l'accent tonique prend plus de force (et tout le monde a observé combien cet accent s'exagère chez les illettrés, s'atténue, de même que le geste, chez les lettrés) il *renfle* la voyelle affectée, *affaiblit* toutes les autres au fur et à mesure de leur éloignement ; cependant quand il existe des syllabes trop éloignées, cet effacement universel ferait perdre au mot son équlibre, et alors l'accent trouve un écho sur quelque syllabe éloignée sur laquelle il dépose un *demi-accent*.

Par suite de cette pondération, des syllabes qui se trouvent entre les accents et les demi-accents tendant à disparaître, les consonnes tombent elles-mêmes, le latin est devenu du français. Cependant l'accent latin a toujours gardé la même place ; il sert de clef de voûte, donne le secret et la loi de transformation ; c'est un guide sûr, un point de repère et si l'on tient le fil d'une logique rigoureuse on ne peut s'égarer.

Eh bien ! au seizième siècle, des grammairiens, de prétendus savants, ont vu dans l'écart régulier qui s'était fait du latin au français, une sorte de décomposition cadavérique, une dissolution, une marche de barbarismes en barbarisme, ils ont voulu retremper le français à sa source, et dans cette idée, se sont mis à parler latin en français.

Ils ne pouvaient déplacer l'accent français irrévocablement fixé sur la dernière syllabe sonore, *mais ils ont déplacé l'accent latin*, puis ils ont *enlevé à l'accent toute action sur le son* ; c'était abolir la langue française.

Leur tentative n'a réussi qu'à moitié ; il n'ont pu tuer une langue, ce à quoi une volonté est impuissante, mais ils en ont créé une artificielle qui s'est superposée au français naturel, de manière à former *deux couches*. Ces faits sont trop connus pour que j'insiste, mais il fallait noter leur place naturelle ici. Citons seulement quelques exemples : *blasphemare* a donné à la fois : *blâmer* et *blasphémer* ; l'accent latin s'est conservé dans le premier et n'a pas changé de place ; il a exercé autour de lui son action destructive éliminant d'un coup le groupe de consonnes, *sph* ; le second, au contraire, n'a rien changé au latin, l'accent est bien resté à sa place, mais n'a exercé aucune influence sur les sons voisins. D'autre côté, *blasphemum* a donné, *blâme* et *blasphème* ; le premier, outre qu'il élimine des consonnes conserve la place de l'accent ; l'autre, le mot savant, outre qu'il conserve toutes les consonnes, change la place de l'accent, retire l'âme du mot d'une de ses syllabes pour la porter dans une autre, ce qui transforme complètement sa physionomie. En somme la langue savante artificielle se distingue de la langue française naturelle au point de vue phonétique, en ce que 1° l'accent latin est déplacé, 2° la consonne médiane ne tombe pas, 2° la voyelle brève qui précède la tonique ne tombe pas.

La langue française créée artificiellement par les savants du 16ᵉ siècle se distingue de la langue naturelle en ce qu'elle prend le mot latin sans y rien changer, et se contente de le priver de son accent véritable, et de le frapper d'un accent uniforme sur l'ultième syllabe ; ce mot *fossile*, *pétrifié* est condamné à rester toujours tel, à ne pas vivre de la vie du langage ; il n'a pas de racines, il ne pousse pas de rameaux. Il en sera toujours ainsi de toutes les langues artificielles ; non-seulement elles le sont, mais elles sont condamnées à le rester.

Il faut bien distinguer d'une telle langue celle dite *technique*; du reste, le français a emprunté celle-ci à une langue différente, non plus au latin mais au *grec*; cette dernière langue limitée à l'expression d'idées spéciales, n'ayant pas la prétention de concourir avec la langue naturelle dans le même ordre d'idées, et ne produisant pas de doublets, a bien quelques-uns des inconvénients de la langue inaugurée au 16e siècle, mais moins nombreux, parce qu'elle reste dans sa sphère spéciale et qu'il n'y a pas lutte entre deux formes, entre deux sons *en concurrenee*.

L'effort des savants du 16e siècle ne se borna pas à la phonétique, mais s'étendit à la morphologie où il trouva cependant plus de résistance ; c'est qu'un retour brusque et total au latin était plus facile dans la phonétique lexiologique, et que si l'on avait voulu changer aussi rapidement les formes, on n'eût nullement réussi. Nous n'apprécions ici, bien entendu, la langue artificielle introduite au 16e siècle en français qu'au point de vue *purement linguistique* ; au point de vue philologique et littéraire, elle a compensé ses inconvénients par de nombreuses utilités ; il est toujours commode pour la pensée d'avoir à sa disposition un double vocabulaire ; chaque doublet servit à exprimer une nuance différente de sens.

Deuxième effet.

L'*orthographe* s'éloigne en français beaucoup de la prononciation, elle est *étymologique*, comme dans l'anglais ; elle représente, par conséquent, un état mort de la langue, pour ainsi dire une langue morte ; nous retrouvons ce phénomène presque aussi intense un peu partout et dans quelques langues, l'Écossais, le Thibétain. Comment doit-on prononcer, pour prononcer bien ?

Nullement comme on écrit, car l'orthographe usitée est quelchose de *fossile*, et la langue parlée quelque chose qui vit encore et qui marche sans cesse. La prononciation est transmise par la tradition ; la tradition se formule en quelques règles assez incertaines ; mais il est sûr qu'on ne doit pas prononcer comme on écrit.

Hé bien ! non-seulement la prononciation de certains mots,

mais le systéme général de prononciation a changé dans notre siècle et tend à se transformer totalement. Le 16e siècle avait changé les sons en changeant les mots ; le 19e siècle, sans modifier les mots formant le fond de la langue, *en fait évoluer le son.* La cause est la même, quoique le moyen employé varie ; c'est à l'influence du mot savant, du mot latin que cette transformation est due.

Voici quelques exemples de l'évolution de la prononciation pris dans la langue française. Cette langue répugne, comme beaucoup d'autres, à terminer un mot par une consonne, elle se refuse absolument à le terminer par deux, même quand le mot suivant commence par une voyelle. Le latin, au contraire, se lit comme il s'écrit, on *prononce toutes les consonnes,* même *terminales,* même *doubles.* A l'instar du latin les mots savants, de seconde couche et empruntés au latin, font sonner toutes leurs consonnes. Ce qui est vrai du mot l'est jusqu'à un certain point de la syllabe ; lorsque deux consonnes médianes se suivent, semblables entre elles, on les fait sonner en latin et dans le français artificiel ; on ne doit en faire sonner qu'une en *français vrai.*

Mors se prononce en latin : *mors* ; *mort,* en *vrai français,* au contraire, se prononce : *mor* ; il en est ainsi, même quand le mot suivant commence par une voyelle : *la mor(t) est cruelle.* Le français abandonné à son évolution naturelle, tel que les paysans le prononcent, *efface* non-seulement le *t,* mais aussi l'*r.* De même le vieux français prononçait *bô* pour *bord* ; *vê,* pour : *vers* ; *mê,* pour : *mer* ; *finî,* pour *finir* ; méme devant une voyelle, et dit : *la mô est cruelle.* Cependant la prononciation actuelle transportant la phonétique latine dans la phonétique française dit : *la mort test cruelle.*

De même le mot : *nerf* dont la vraie prononciation est ; *nèr,* se prononce actuellement comme on l'écrit : *nerf* (*ner-vus*) ; *os* qui doit se prononcer : *ô* se prononce *os (oss-is)* ; *fils* dont la véritable prononciation est *fî,* se prononce *fis* ; *sens, sans* au lieu de : *san* ; *mœurs, meurse* au lieu de *meur.*

L'invasion de la prononciation latine a mieux respecté les doubles consonnes médianes. On prononce : *aller* avec un seul *l,* parce que le mot appartient au *français naturel,* et *illustre* avec *deux ll,* parce que le mot appartient au *français artificiel.*

Cependant il se produit une tendance à prononcer les deux lettres dans un certain nombre de mots qui sont du vrai français, par exemple dans : *sommet*.

Un *sentimcnt diacritique* contribue certainement à ces perturbations. La langue française a beaucoup d'*homophones* ; le mot : *sens*, par exemple, prononcé *san* peut se confondre avec beaucoup d'autres ; de même le mot *os*, prononcé : *ô* ; c'est pour éviter la confusion qu'on fait sonner l'*s* dans les mots qui le possèdent. Pour le même motif, les comptables disent *sept cents* en faisant sonner le *t* de *sept* de peur qu'on ne confonde : *se* avec *si*.

Mais la cause de la déviation est plus générale et plus profonde. Elle est *due à l'influence de l'écriture ;* celle-ci étant étymologique renferme toutes les consonnes devant être prononcées ou non ; elle pénètre par les yeux des personnes lettrées dans leur esprit, autant et quelquefois plus que la langue parlée par leurs oreilles ; elle a, en outre, plus d'autorité ; elle se lie au style, aux sentiments, aux pensées, la langue orale plutôt aux actions at au besoins ; il semble d'ailleurs qu'elle ait pour mission de rectifier celle-ci, et la prononciotion naturelle semble, au contraire, une prononciation corrompue ; plus le nombre des lecteurs augmentera, et il augmente, plus là prononciation artificielle, à la suite de la langue artificielle ellemême, supplantera la prononciation naturelle. D'ailleurs beaucoup de personnes voient écrit dans les livres le nom de choses qu'elles n'ont pas vues, dont on ne parle pas autour d'elles, qu'elles ne connaissent qu'en lisant, et la prononciation intégrale des lettres écrites leur semble alors non-seulement la meilleure, mais la seule existante. Cette influence de l'écriture sur la prononciation se révèle particulièrement dans ce qu'on appelle les *liaisons*. Ces liaisons qui consistent à faire sonner le *t*, l'*s*, l'*r* de la fin du mot précédant sur la voyelle initiale du mot suivant se faisaient rarement autrefois, à moins qu'il ne s'agit de mots se qualifiant entre eux ; elles sont aujourd'hui très usuelles et se font sentir même entre le *substantif et le verbe*, même entre des mots tout-à-fait indépendants. Cette évolution est due, non-seulement à une cause dont nous parlerons un peu plus loin, de sens artistocratique et cérémoniel, mais aussi à l'influence de l'écriture. Comment négliger dans

la prononciation toutes ces lettres, *s*, *t*, etc. que l'écriture emploie à la fin des mots ; on ne peut plus se décider à les lire toujours sans les prononcer jamais ; on voit ce qu'on dit avant de le prononcer et de l'entendre.

Troisième effet.

Nous venons d'étudier deux réactions importantes et bien formelles de la volonté de l'homme contre les lois naturelles de la phonétique ; or dans ces réactions, la volonté d'un seul homme n'a pas prévalu, mais celle ***collective*** de tout un groupe, de toute une génération ou d'une classe entière ; quelquefois la volonté qui agit est ***plus volontaire***, si l'on peut s'exprimer ainsi, elle devient ***individuelle***. En général, c'est un auteur, littérateur ou savant, qui prononce l'abolition de telle prononciation, et par conséquent souvent de tel son.

Le son *oi* prononcé : *oua* semble choquant dans certains mots, par exemple dans : *les françois* ; ou le convertit en : *ais* ; les *français* ; à la suite de cette réforme, l'*oi* se perd dans beaucoup de mots et se remplace par : *ai*. C'est à Voltaire que nous devons ce changement. L'action des littérateurs fut bien plus puissante dans le domaine de la ***lexiologie*** où elle créa le ***néologisme***.

Mais le savant technique en cette matière, le grammairien, touche plus hardiment à la phonétique, non pour en changer le cours et lui donner une direction autre, mais pour lui tirer toute direction, pour l'*arrêter* ; il fixe ou veut fixer la prononciation, se fait conservateur de langues, réagit contre l'impulsion naturelle qui pousse celles-ci à marcher toujours, à se décomposer, à se récomposer à l'infini. En cet ordre d'idées, il agit encore en sens contraire de la nature, de l'évolution, par un caprice perturbant qu'il prend pour de la raison. Du reste. il ignore l'étymologie ; il ne fait pas retourner en arrière les règles de la phonétique, comme le faisait le savant du 16[e] siècle ; *il les immobilise simplement*. Les corps savants officiels, l'Académie, dans ses dictionnaires, agissent de même quant à la lexiologie et la grammaire mais s'arrêtent devant la phonétique, force purement naturelle, dont ils n'osent pas approcher.

Quatrième effet.

Ce nouvel effet de perturbation causé par la volonté humaine est dû au *langage cérémoniel.* Dans la morphologie, ce langage est très répandu, et ses conséquences sont importantes ; en phonétique ce n'est qu'un facteur beaucoup moins fort.

Les classes plus instruites ou hiérarchiquement plus élevées ont un désir très marqué de se distinguer par leur langage, comme par leurs vêtements, des classes inférieures ; elles font choix de mots, comme d'étoffes, de locutions comme de formes et de coupes, et aussi de certains sons plus harmonieux. Pourtat le fond de la langue est toujours le même, mais il suffit de peu de choses pour la travestir.

Dans les sociétés plus théocratiques ou plus aristocratiques, la divergence est plus profonde ; il existe deux langues formées de toutes pièces, l'une au profit et à l'usage de la race supérieure ou censée telle, l'autre à l'usage de la race ou de la classe inférieure.

Ce système porté à sa plus haute puissance produit le phénomène du *bilinguisme.* Chez les Arrouagues il existe non pour tous les mots, mais pour un grand nombre, deux langues, l'une à l'usage des hommes seuls et que les femmes n'ont pas le droit de parler, l'autre à l'usage des femmes. Sans doute, cette distribution n'a pas été le fait d'une convention primordiale ; si l'homme ne peut se créer volontairement une langue, à plus forte raison ne peut-il s'en créer deux. Ainsi, il est probable que le bilinguisme des Arrouagues doit son origine à un fait de guerre, mais c'est une volonté expresse qui l'a maintenu ; autrement, il aurait disparu bien vite.

A côté du *bilinguisme* de *sexe à sexe*, se trouve le *bilinguisme* de *caste à caste*. La caste sacerdotale possède dans beaucoup de pays une langue sacrée qui n'est guère accessible aux autres, qui en tout cas n'est pas la langue commune. Parmi ces langues sacrées spéciales on peut citer le Sanscrit, le Kawi, l'Arabe par les mahométans et chez nous le Latin. Quelquefois, c'est la classe non plus sacerdotale, mais lettrée qui se distingue par l'emploi d'une langue étrangère ; c'est ainsi que les Japonais emploient le Chinois, les nations européennes à une certaine époque le français. C'est ainsi que la société française élégante a créé chez nous le néologisme anglais.

Le bilinguisme s'affaiblit, mais subsiste encore quand le vocabulaire étant généralement le même, il se dédouble cependant dans des cas spéciaux, et qu'à côté de la langue vulgaire se forme la *langue noble, de cour, cérémonielle.* Le Javanais forme type sous ce rapport. Il se dédouble en *ngoko*, ou langage vulgaire, et *krama*, ou langage noble employé pour parler aux princes, auxquels se joint un troisième, le *madya* ou langage moyen. Quelquefois les racines diffèrent, mais le plus savent le *krama* dérive du *ngoko* par la simple mutation de la voyelle finale ou de la médiane ou par l'addition de la consonne finale *n*, *s*, *l*, *ng*. Aussi *utama*, excellent, devient : *utami* ; *mula*, le commencement, devient : *mila* ; *rembug*, le conseil, *rembag* ; *dukuh*, le hameau, *dekah* ; *opah*, le salaire, *epah* ; *segara*, la mer, *seganten* ; *dina*, le jour, *dinten* ; *rasa*, le tact, *raos* ; *anti*, attendre, *antos* ; *kaju*, le bois, *kayeng* ; *sega*, riz cuit, *sekul* ; *ambu*, odorat, *ambet*. A son tour, le langage cérémoniel s'écourte pour devenir langage moyen ; *wonten*, être, devient *onten* ; *deteng*, vers, devient *teng*.

Ici, ce qui est très remarquable au point de vue qui nous occupe, celui de la phonétique, la différenciation entre les deux langues est à la fois phonétique et conventionnelle. Elle est purement phonétique à la différence des cas de bilinguisme ci-devant décrits qui variaient toujours les racines, puis qu'elle ne varie qu'une voyelle ou une consonne, employant à la distinction des langues une sorte d'apophonie ou de métaphonie simple ; elle est conventionnelle, car les deux formes ne sont pas nées d'abord naturellement, sauf à servir ensuite artificiellement à l'expression de deux langages différents ; c'est bien le second langage qui a fait varier intentionnellement et conventionnellement ici le *son diacritique*.

Cette modification purement phonétique, en changeant par exemple une seule voyelle du mot, ou en l'ajoutant ou en la retranchant, se retrouve chez nous dans l'*argot*. Il y a un argot il est vrai, lexiologique qui emploie des mots différents, mais souvent il se contente aussi de dénaturer le mot par un simple changement phonique, qui suffit avec une prononciation rapide pour le rendre inintelligible. Par une singulière coïncidence, parler ainsi s'appelle parler Javanais.

Le Javanais véritable présente encore cette particularité qu'à

côté de ces trois langages il en a créé encore plusieurs autres conventionnels et intermédiaires par la même méthode, et qu'en outre le peuple qui le parle possède une langue sacrée le *kawi*, différente par ces racines, et qui rentre dans le bilinguisme morphologique dont nous n'avons parlé que pour ordre et pour faire ressortir le sens du bilinguisme.

D'autres langues possèdent, quoique moins développé, le langage de cérémonie ; il s'agit du Chinois, du Japonais, de l'Annamite etc. mais un tel langage est chez eux plus morphologique que phonétique.

Chez nous, les traces du bilinguisme aristocratique sont bien plus phonétiques que morphologiques. Cependant à ce dernier point de vue, nous possédons et surtout la langue et la littérature classiques possédaient des mots nobles et d'autres qui ne l'étaient pas. Uue poëte qui se respectait remplaçait *cheval* par *coursier*, et beaucoup de mots par des périphrases. Cette mode a disparu ; elle a été remplacée par des emprunts nombreux faits aux langues étrangères pour exprimer ce qu'on dit exactement par de vrais mots français, et aussi par les doublets de la langue artificielle et savante, s'étendant au-delà du sens différencié qu'ils avaient pris, et occupant celui qui restait à leur correspondant de la langue naturelle et générale. Mais cette influence s'exerçant d'abord sur la morphologie est arrivée à la phonétique et s'attaque à la prononciation. Parmi les voyelles, elle abrège toutes les longues, diminue la force de l'accent qu'elle rend presque nul, substitue partout l'*accent oratoire* à l'*accent tonique*, de même que l'intonation au geste, multiplie les liaisons, par l'abaissement de l'accent redonne à l'*e* muet une demi-tonalité que celui-ci avait entièrement perdue, prodigue les différences de son purement diacritiques, fait réagir l'écriture sur la parole, l'étymologie sur l'évolution en cours, et crée une phonétique distinguée, mais artificielle et volontaire, à côté de la phonétique naturelle, vulgaire, mais réellement plus scientifique et pour l'expression de l'idée, du sentiment surtout, plus puissante.

C'est aussi à cette cause que l'on doit attribuer l'habitude de plus en plus générale des liaisons en français. Le langage vulgaire est âpre et sans euphonie ; des hiatus entre mots y sont fréquents, la période mal pondérée, l'harmonie nulle ; il en

résulte du sentiment, de l'énergie, point d'élégance. C'est à celle-ci que vise le langage cérémoniel et aristocratique, sans beaucoup de souci du reste. Les liaisons entre mots se multiplient, comme les relations cérémonieuses entre personnes ; nul frottement, point de heurt ; les mots y sont bien élevés, ne se poussent pas, s'emboitent avec politesse. Mais vienne un éclat de la passion, une idée vive, l'artifice disparaît, les liaison s'arrêtent et les mots sortant indépendants retournent au langage primitif et naturel.

Cinquième effet.

On connait l'institution du *tabou* ; chez certains peuples Océaniens tout mot identique quant au son au nom du monarque décédé, bien plus toute syllabe comprise dans un mot et identique à ce nom devient *tabou*, c'est-à-dire qu'il est défendu de la prononcer,et qu'il faut trouver une détermination nouvelle pour désigner l'objet qui a perdu ainsi son vocable. Cette dénomination nouvelle est toute artificielle ; et c'est ainsi que peu à peu par l'effet d'une superstition une langue nouvelle s'introduit. Ce qui nous intéresse ici c'est qu'elle est artificielle, et que sa création vient d'une cause.phonique. Cette fois encore la volonté absolue et capricieuse de l'homme proscrit un son, et en introduit un nouveau.

Tel est le rôle de l'élément volontaire dans la phonétique ; il est assez restreint, tandis qu'il devient souvent dominant en morphologie ; c'est que la phonétique forme les assises de la langue, repose sous un sol profond et n'est accessible aux efforts superficiels de l'homme que quand elle affleure à terre et forme déjà la morphologie ; cependant il était utile de voir quelle prise l'homme peut avoir sur lui-même, sur ce qui lui est très personnel, son langage, sur ce qu'il n'émet qu'à sa volonté, la parole ; or, cette action est d'abord très petite, son langage lui échappe presque complètement ; la phonétique agit en lui malgré lui ; ce n'est que plus tard, quand le son est devenu un mot, et surtout plus tard encore quand le mot est devenu l'instrument d'une idée, que la volonté humaine acquiert prise sur lui, peut réagir et rend humain le son qui était naturel, c'est-à-dire involontaire au suprême degré, même inconscient pour l'homme dans son évolution latente.

Nous avons essayé de tracer non une phonétique générale, malgré le titre trop absolu que nous avons pris, mais plutôt le *cadre* d'une phonétique générale qu'il serait peut être prématuré de prétendre entièrement remplir ; nous avons voulu raconter les phases principales de l'histoire des phonèmes, leurs rapports de famille, leurs rapports de fonctions, leurs actions et leurs réactions réciproques, leur lutte pour la vie entre eux, contre le milieu où ils vivaient, contre l'homme même qui les parle ; notre travail n'est qu'une ébauche mais ce qui peut le justifier, c'est que c'est l'ébauche d'une synthèse utile qui n'avait pas encore été faite.

Pour avoir cette synthèse il faut joindre au présent volume celui que nous avons déjà publié sous ce titre : ***Essai de phonétique Générale***, qui en forme la première partie.

Avant de terminer, nous voulons proposer aux linguistes, au lieu de la terminologie habituelle et défectueuse s'appliquant à beaucoup de phonèmes linguistiques, une terminologie nouvelle qui nous semble beaucoup plus logique et qui abrégerait en précisant.

APPENDICES.

1° TERMINOLOGIE NOUVELLE PROPOSÉE POUR DIVERS PHÉNOMÈNES DE LA PHONÉTIQUE.

Rien de si vague que les termes d'*umlaut*, de *lautverschiebung*, d'*épenthèse*, d'*infection vocalique*, d'*apophonie*, d'*anaptyxis*, etc. qui ont été donnés aux divers phénomènes phonétiques ; rien surtout de si divergent dans leurs sources étymologiques. Certains termes sont empruntés au latin, d'autres au grec, d'autres à l'allemand. Quelquefois le mot véritablement technique manque absolument et doit être remplacé par une périphrase, par exemple l'*harmonie vocalique*. D'autres phénomènes ne portent aucun nom, ni technique, ni autre, dans ce cas se trouve le système sémitique consistant à exprimer les nuances de la pensée par l'emploi de différentes voyelles ; quelques-uns l'ont appelé *système versionnel*, mais cette dénomination n'a pas été adoptée. D'autres phénomènes ont un double nom ; l'un d'eux, par exemple, s'appelle tantôt *ablaut*, tantôt *apophonie*; un autre tantôt *umlaut*, tantôt *périphonie*. Aucun lien entre tous ces noms d'origine et de direction diverses.

Cependant les sciences naturelles nous donnent l'exemple d'une systématisation heureuse de leur terminologie. Elle consiste en ce que 1° toutes les expressions sont empruntées à la même langue, en général au grec, 2° elles indiquent nettement la caractéristique de tel objet ou de tel phénomène et en même temps ce qui le distingue des autres objets ou des autres phénomènes, de telle sorte que la terminologie est déjà de la taxiologie.

Il faut en faire autant en linguistique et voici la terminologie nouvelle que nous proposons.

1° *Métaphonie.*

Nous appellerons ainsi le phénomène bien connu des langues Sémitiques qui consiste à varier les voyelles pour exprimer les nuances du sens ou les modifications grammaticales.

L'appellation se justifie parce que d'un côté elle laisse intacte la question de savoir quelle est l'origine de ce phénomène, et parce que d'autre côté le mot *meta* indique bien le pur changement, sans idée de renforcement ou de dégradation.

L'appellation : *variation vocalique* aurait aussi bien convenu pour désigner ce phénomène, mais il a l'inconvénient d'être un terme français, *non neutre,* et qui, par conséquent, serait accepté difficilement par les autres nations, parce que, d'autre côté, il ne consiste pas en un seul mot, ce qui est nécessaire à une bonne et pratique terminologie, parce qu'enfin il ne renferme pas un élément commun donc l'existence nous semble nécessaire à l'effet de les comparer et de bien noter leur différence essentielle. Ce terme suivant nous serait : *phonie.* La *métaphonie* peut avoir lieu de langue à langue, par exemple quand l'*a* sanscrit correspond à l'*e-o* européen.

2° *L'Apophonie.*

Nous conservons ce terme comme générique ; il a l'avantage de ne pas fixer le point de départ lequel fait encore l'objet de grandes controverses.

L'apophonie est un terme qri ne s'applique actuellement qu'aux voyelles, nous l'appliquerons aussi aux consonnes, et nous distinguerons, 1° l'*apophonie vocalique*, 2° la *consonnantique.*

a) *Apophonie vocalique.*

L'apophonie ne comprend pas l'affaiblissement ou le renforcement de toutes voyelles, mais seulement des voyelles que nous avons appelées *serviles.*

L'apophonie consiste dans l'*état normal*, le *guna* et la *vriddhi* suivant l'ancienne école ; dans l'*état réduit*, l'*état normal* et l'*état fléchi* suivant les néo-grammairiens. Mais ce terme est utile dans les deux systèmes.

Dans le système des néo-grammairiens, les mots : *état normal*, *état réduit*, *état fléchi*, ce dernier surtout, sont impropres, d'ailleurs hors de notre terminologie grecque.

Nous appelerons l'état normal *mésophonie*, l'état réduit *hypophonie*, et l'état fléchi l'*hyperphonie*.

Dans le système ancien, il n'y aura pas d'hypophonie ; le *point de départ* sera la *phonie* ; le *guna* sera l'*hyperphonie*, le *vriddhi* sera l'*hyperhyperphonie*.

L'apophonie vocalique a lieu dans l'intérieur de la même langue.

Elle est *qualitative*, ou simplement *quantitative* quand le passage a lieu de brève à longue.

De là l'apophonie *quantitative*, la *qualitative*.

b) *Apophonie consonnantique.*

Il s'agit de la conversion de la ténue en sonore ou en aspirée ou réciproquement, quand elle a lieu par un roulement régulier de langue à langue, ce qui constitue la *lautverschiebung*.

Cette ténue aura encore pour avantage de ne pas trancher la question du point de départ.

Elle a lieu de langue à langue et non dans l'intérieur de la même langue.

Comme dans l'apophonie vocalique, tantôt on remonte, tantôt on descend l'échelle.

Si l'on remonte, l'apophonie est une *hyperphonie*, si l'on remonte deux fois comme dans l'étage Tudesque c'est une *hyperhyperphonie* ; si l'on redescend c'est l'*hypophonie*.

Il y a apophonie consonnantique non-seulement dans le passage entre *ténue*, *sonore* et *aspirée*, mais aussi dans celui entre *gutturale*, *dentale* et *labiale* qui a lieu par exemple dans les langues Océaniennes. C'est l'*apophonie organique* à distinguer de l'*apophonie qualitative*.

Si l'apophonie consonnantique de langue à langue affecte à la fois tous les sons, comme dans la *lautverschiebung allemande*, le phénomène prend le nom de *cyclophonie*.

3° *Microphonie.*

Nous appelons *microphonie* l'affaiblissement qui peut aller jusqu'à l'anéantissement et l'*aphonie* de la voyelle non plus servile, mais *radicale*, et aussi l'affaiblissement de plus en plus grand de la consonne et sa conversion en semi-voyelle, puis en voyelle. Il y a donc la *microphonie vocalique* et la *consonnantique*.

a) *Microphonie vocalique.*

Elle consiste dans l'assourdissement : *i*, *u*, *a*, *e*, *o*, deviennent *i̥*, *u̥*, *ḁ*, *e̥*, *o̥* puis uniformément *e̥*, c'est-à-dire *e* muet, puis l'*e* muet lui même disparaît après avoir, ou non, laissé des traces. Ce phénomène est fréquent dans les langues dérivées.

b) *Microphonie consonnantique.*

Elle a lieu lorsque la consonne se change en simple aspiration *h* pour disparaître, ou en semi-voyelle *y*, *w*, puis en voyelle.

La microphonie peut atteindre une syllabe entière qu'elle fond avec une autre syllabe.

Quand le phonème disparaît il y a *aphonie*.

4° *Systole et diastole.*

La systole est le resserrement des phonèmes et des syllabes de manière soit que deux phonèmes n'en font plus qu'un, soit qu'un des deux phonèmes se liquéfie, soit que les deux syllabes se contractent en une.

La diastole produit l'effet contraire.

La systole et la diastole sont ou *vocaliques* ou *consonnantiques* ou *syllabiques*.

A. Systole.

a) *Systole vocalique.*

La systole vocalique est 1° la réunion de deux voyelles en une seule, ou *systole conctractante*, ou *symphonie*, 2° la liqué-

faction d'une semi-voyelle en voyelle, ou *systole liquéfiante*, 3° l'*élimination* d'une des voyelles ou *systole élidante.*

b) *Systole consonnantique.*

La systole consonnantique est 1° la réunion de deux consonnes en une seule (exemples nombreux : l'assimilation de deux consonnes se joignant est en réalité ce phénomène), 2° la liquéfaction d'une consonne en semi-voyelle, par exemple sous l'influence des sons voisins, 3° l'élimination d'une des consonnes. Elle est donc, comme l'autre, contractante, liquéfiante ou éliminante.

c) *Systole syllabique.*

Deux syllabes se réunissent en une seule par la chute de la consonne intermédiaire formant cloison et par la réunion de leurs voyelles : par ex. *oyi* devient *oi.*

B. Diastole.

La systole a lieu au contact quand deux phonèmes deviennent voisins ; de même la diastole, seulement le résultat est absolument inverse ; le phonème au lieu de se contracter pour se réunir aux autres ou laisser une place à leur développement se dilate, au contraire, pour le repousser ; il en est de même de la syllabe.

a) *Diastole vocalique.*

Elle a lieu, par exemple 1° quand entre deux voyelles on introduit une *lettre de liaison* (mais ce *processus* est hystérogène et n'est qu'une imitation du suivant) 2° quand on *développe i* en *ya* ou *iya*, *u* en *wa* ou *uwa*, *r̥* en *ra*, *ar*, *l̥*, en *la*, *al*, *n̥* en *na* 3° quand on fait la *diérèse* dans une diphthongue.

b) *Diastole consonnantique.*

Elle a lieu lorsqu'en français le consonne se renforce d'un autre similaire, par ex. dans *labrusca*, lambruche, *laterna*, lanterne.

c) *Diastole syllabique.*

C'est le cas de l'*anaptyxis* ; on démembre la syllabe, et on en fait deux syllabes, dans ce but on introduit une nouvelle voyelle entre deux consonnes.

5° *Dichophonie.*

La dichophonie est ce qu'on appelle généralement *diphthongaison* ; c'est le phénomène observé dans *uovo*, *cielo*, venus d'*ovum* et de *cœlum*, si fréquent dans les langues romanes.

La dichophonie est dans ce cas *qualitative*, mais elle peut être simplement *qualitative,* la voyelle devenant seulement *longue*.

6° *La palimphonie.*

Ce nom désigne plutôt un groupe très important de phénomènes.

Les phonèmes agissent à distance les uns sur les autres pour s'*assimiler*, *dissimiler* ou *éliminer*.

Ces *trois résultats* sont obtenus d'abord par la *répétition* à distance du *son dominant*.

Le son *dominant* peut être *antérieur* ou *postérieur* au son *dominé*. La *palimphonie* est donc *régressive* ou *progressive*.

D'autre côté elle s'applique aux *consonnes* et aux *voyelles*.

A. PALIMPHONIE VOCALIQUE.

Cette palimphonie est progressive ou régressive. Nous donnerons à la palimphonie *progressive* le nom de *prophonie*, à la *régressive* celui d'*anaphonie*, *palimphonie vocalique progressive ou prophonie*. C'est ce qu'on appelle l'*harmonie vocalique*.

Elle est de deux sortes : elle opère 1° en *force* 2° en *poids*.

La *prophonie vocalique en force*, ou harmonie vocalique ordinaire, peut être *assimilante* simplement on *éliminante*, selon qu'elle se joint à la voyelle du suffixe pour se contracter avec elle ou qu'elle prend sa place et l'en chasse. La *prophonie en force* prend le nom de *prophonie normale*.

La *prophonie vocalique en poids*, telle qu'elle existe en Iakute, est seulement *assimilante* ; elle prend le nom de *prophonie anormale.*

b) *Palimphonie vocalique régressive* ou *anaphonie.*

C'est ce qu'on a appellé en distinguant les nuances du phénomène : *umlaut* ou *périphonie*, *infection vocalique*, *épenthèse*, cette dernière respectant la voyelle radicale.

En effet l'*anaphonie* qui répète la voyelle de la syllabe suivante dans la syllabe précédente peut 1° ou se placer à côté de cette voyelle, c'est le cas de l'*épenthèse*, nous proposons d'appeler alors ce phénomène *anaphonie simple*, 2° ou à cette place se *contracter* avec la voyelle radicale, se l'*assimiler*, c'est l'*anaphonie périphonique* parce qu'alors, en effet, *elle fait tourner* sur la croix vocalique, pour se l'approcher, la voyelle radicale, 3° ou *détruire* cette voyelle, c'est ce qu'on appelle l'*infection vocalique*, alors l'anaphonie est *absorbante.*

Il y aura donc 1° l'anaphonie simple, 2° l'anaphonie éliminante, 3° l'anaphonie absorbante.

B. PALIMPHONIE CONSONNANTIQUE.

Elle constitue aussi tantôt une *anaphonie*, tantot une *prophonie.*

Elle est beaucoup plus rare, nous en avons donné des exemples.

C. PALIMPHONIE CAUSÉE PAR UNE VOYELLE LATENTE.

Ce cas curieux est connu sous le nom de *brechung.*

Dans certaines langues l'*h*, l'*r* et l'*l*, introduisent un *a* dans la voyelle qui précéde et diphthonguent par conséquent celle-ci. Il y a comme un *écho* de la *consonne* qui contient *virtuellement* un *a.*

Nous proposons d'appeler ce phénomène qui est toujours une *anaphonie*, l'*anaphonie virtuelle.*

Nous n'avons pas parlé de la *palimphonie dissimilante.* Nous proposons de l'appeler *antiphonie.*

7° *Euphonie.*

Ce phénomène consiste à rendre la pronciation plus facile en empêchant les accumulations de voyelles ou celles de consonnes, en évitant l'hiatus ; la prononciation des consonnes finales en français devant une voyelle est un phénomène d'euphonie.

8° *Planophonie.*

Nous n'avons pas parlé spécialement de le *prosthèse* ; ce n'est qu'un cas particulier de l'*anaptyxis*.

Les *apocopes* et les *syncopes* sont des cas particuliers de la *microphonie*.

Mais la *métathèse* mérite une place particulière. Les phonèmes échangent respectivement leur place. Nous lui donnons le nom de *planophonie.*

2° Exposé du système de M. Regnaud, sur l'origine de la lautverschiebung.

Nous avons dans notre volume *Essai de Phonétique Générale* dont l'étude actuelle est la continuation et la fin décrit le phénomène si important et si curieux de la *lautverschiebung*, de la *cyclophonie*, recherché ses causes, exposé et critiqué les divers systèmes qui en ont essayé l'explication, et apporté notre propre interprétation. Nous ne connaissions pas alors celle qu'en donne un savant sanscritiste, M. Regnaud, et nous comblons en ce moment une lacune importante en l'ajoutant ici. Malheureusement nous l'avons connue trop tard pour pou voir en faire une discussion approfondie.

L'éminent professeur de la Faculté de Lyon a exprimé ses idées sur la *lautverschiebung* dans quatre études différentes très sagaces, qu'il faut réunir : 1° *les origines de la sifflante palatale en Sanscrit*, 2° *étude sur le changement proethnique de*

t *ou* th *en* d *ou* dh *précédée de remarques sur les objections générales que cette proposition peut soulever*, 3° *la question des aspirées en Sanscrit et en Grec*, 4° *recherches étymologiques sur les antécédents du* d *initial dans l'allemand moderne.*

Il a tout d'abord été frappé de l'anomalie apportée par les interprétations admises de la *lautverschiebung* aux lois générales du langage. *Une de ces* lois les plus constantes est *celle du moindre effort.* Les phonèmes ne se renforcent pas, ils s'affaiblissent soit par le frottement avec d'autres phomènes, soit par le seul effet du temps. Or le cas de la *lautverschiebung* serait le seul où il se renforceraient ; *a priori* cela est peu probable.

Cela demanderait donc à être démontré. Or cette démonstration est remplacée par une *pure hypothèse*. C'est le *Sanscrit* qui représente l'état d'affaiblissement ; on ajoute, sans le prouver, qu'il représente l'état le plus ancien. Pourquoi ? N'est-il pas aussi naturel de supposer que c'est au contraire le *gothique* ou même le *tudesque*. Ce serait au moins conforme à la loi du moindre effort.

L'auteur admet cette dernière hypothèse. C'est l'état le plus fort, celui de l'étage tudesque, qui serait le primitif ; les phonèmes s'affaiblissant auraient donné l'étage gothique ; s'affaiblissant de plus en plus, il auraient donné après plusieurs dégénérescences l'étage sanscrit.

Mais au moyen de quel facteur cet affaiblissement se serait-il produit ?

C'est ici que l'auteur édifie toute une théorie qui lui est particulière. Un point l'a frappé. C'est que dans les langues germaniques les groupes de consonnes empêchent l'action de la loi de *lautverschiebung*. Or, à l'origine, les phonèmes *d*, *b*, *g*, n'existaient point, les phonèmes *t*, *p*, *k* n'existaient pas seuls mais en mélange avec *s initial* de manière à former les groupes *st*, *sp*, *sk*, puis les phonèmes fricatifs ou aspirés θ, ɸ, χ se confondaient avec les sonores δ, *v* , γ dans un état d'indistinction ; enfin souvent le *d* et le *t*, le *b* et le *p*, le *g* et le *k*, le *t* et le *th*, en d'autres termes : la *ténue* et la *sonore*, la *ténue* et l'*aspirée* correspondantes sont contemporaines dans la même langue dans des *doublets phonétiques* du même mot employés dans le même sens ou dans des sens légèrement *différenciés*. L'auteur

appuie par de nombreux exemples que nous ne pouvons reproduire ici ces quatre principes qui forment la clef de voûte de son explication de la *lautverschiebung*.

Ces principes étant admis, voici comment le phénomène opère.

On ne trouve à l'origine, surtout comme *initiaux*, au lieu de *p*, *t*, *k*, et à plus forte raison de *b*, *d*, *g*, que *sp*, *st*, *sk* ; l'action du temps a une tendance à affaiblir ces groupes, mais tant qu'ils conservent leur faisceau elle reste impuissante, c'est ce qu'on observe encore aujourd'hui dans les familles soit germanique, soit latine, où le groupe est resté intact, la ténue protégée ne s'est pas affaiblie ; mais un des deux éléments du groupe, *s* est assez faible et aussi assez instable, il disparaît facilement et alors le *p*, le *t*, le *k* mis à nu ne résistent plus ni à l'action des voyelles ambiantes, ni à celle du temps, ils s'affaiblissent en se sonorisant et deviennent *b*, *d*, *g*. S'il s'agit des fricatives φ, θ, χ il faut d'abord remarquer que leur prononciation diffère très peu de celle de leur ténue, et que par conséquent le φ, θ, χ du grec peuvent bien correspondre au *b-h*, *d-h*, et *g-h* du Sanscrit sans qu'il soit besoin de supposer ou un affaiblissement ou un renforcement[1], cela est si vrai que φ, θ, χ ont fini par se prononcer tout-à-fait comme des sonores. Puis l'action du temps aura suffi seule pour amener cet affaiblissement à peine sensible. L'auteur ne s'explique pas cependant sur les *causes de la désaspiration* ou de la *conversion de fricatives en muettes* qui aurait eu lieu en passant du gothique au sanscrit.

La loi du *moindre effort* aidée par la *disparition* de l'*s* initial et confortatif des groupes *sp*, *st*, *sk*, l'*antériorité de l'état gothique sur l'état sanscrit*, l'*indétermination* primitive assez grande entre la *ténue* et la *sonore* suffiraient donc pour expliquer, si on les réunit, le phénomène resté mystérieux de la *lautverschiebung*, dans sa production après la séparation des différents peuples. Mais l'auteur établit, en outre, que la tendance existait déjà dans la langue commune *proethnique*, et cette tendance se manifestait par de nombreux *doublets phonétiques*. On ne saurait méconnaître que l'influence des doublets est énorme. Il serait inexact de croire, et nous pensons qu'en ceci l'auteur a parfaitement raison, qu'une racine s'est présentée tout d'abord sous

une forme fixe, nette ; au contraire, elle a longtemps flotté. Dans le sanscrit, par exemple, nous trouvons à côté de *darç,* voir, *tark*, examiner, à côté de *dar*, briser, *dal* avec le même sens, à côté de *dakš*, être habile, *takš*, faire avec art ; *dhan*, et *dhav*, signifiant tous les deux *courir* ; à côté de *dhā*, établir, *sthā*, être debout ; *ghar*, briller et *kara*, rayon de lumière ; *ghan, han* et *kšan*, tuer ; *gabh, gambh, gadh*, *gah,* cacher ; *arbha* et *alpa*, petit ; *bandh*, *bâdh*, *vadh*, tuer ; *bhur* et *sphur*, briller ; et dans les langues germaniques mêmes à côté de *dumpf*, sourd, *stumpf*, émoussé ; de l'anglais *deep*, profond, *steep,* escarpé ; *to dart,* alarmer, *to start,* tressaillir. De ces doublets proethniques, chaque peuple en se séparant a, pour ainsi dire, pris le sien, ou plus exactement et plus scientifiquement le dernier séparé a pris le doublet phonétiquement plus faible.

Tel est dans son ensemble le système de M. Regnaud. Si de l'exposé nous passons aux preuves, celles-ci consistent surtout dans de nombreux exemples dans lesquels la racine apparaît tantôt conservée dans son phonétisme plus fort au moyen de la persistance des groupes *sp*, *st, sk*, tantôt dans un phonétisme plus faible lorsque l'*s* initial a disparu. Ces exemples sont très frappants. Il suffit de rappeler : sanscrit *dhā*, établir, contre *sthā*, être debout ; *dvis*, haïr contre στυγεω ; *darh*, rendre solide contre στηριζω ; *dabh*, maltraîter, contre στεμϐω ; le grec γλυφω contre le latin *sculpo* ; *dürr* contre στερεος ; *dünn* contre στενος ; *brennen* contre *splendeo* ; *graben* contre *scalpo*, et le gothique *driaban* contre l'allemand *streben*, *flêkan* auprès de *sprechen*.

Ce système de M. Regnault qui révèle une grande science et un profond esprit d'investigation nous semble cependant soulever les objections suivantes : 1° sa démonstration suppose *une autre démonstration* préalablement faite, celle de l'universalité de l'existence primordiale des groupes *sp, st*, *sk*, partout où nous lisons aujourd'hui *p*, *t*, *k* ou bien *b*, *d*, *g* ; 2° le système n'explique pas, en admettant que le principe du moindre effort ait seul dominé ici comme partout ailleurs, comment φ, θ, χ seraient devenus non point en vertu de ce principe *v*, δ, γ = *bh*, *dh*, *gh*, mais bien *p*, *t*, *k* ; 3° il n'explique point le *roulement* régulier, la *lautverschiebung,* la *cyclophonie*, en vertu de laquelle tous les phonèmes se sont poussés régulièrement sur la pente ascendante ou descendante sans qu'aucun soit en retard ; la

loi du moindre effort opère d'habitude irrésistiblement mais sucessivement et irrégulièrement ; 4° il nous semblerait bien difficile d'admettre que l'état gothique fut un affaiblissement de l'état tudesque. L'auteur ne va pas formellement jusque là, et cependant il le faut pour la logique du système.

Nous proposons très respectueusement ces objections au savant auteur.

Quant à nous, nous persistons encore dans l'interprétation personnelle que nous avons donnée de la *lautverschiebung*. L'*accent* a une *telle puissance* dans les langues, que l'*apparition de l'accent d'intensité* a pu non-seulement *neutraliser* l'action de la *loi du moindre* effort mais provoquer un *mouvement en sens contraire* et *ascendant*. Puis cette interprétation explique seul le *roulement régulier et simultané* de la *lautverschiebung* ; l'accent saisit tous les phonèmes situés à différents degrés au même instant et les hausse tous, chacun d'un degré.

TABLE.

